

GROUPEMENT RÉGIONAL ÉCONOMIQUE
OURTHE-AMBLÈVE



Annexes

(Approuvé par le Conseil communal du 16 juin 2015)



pcdr@greoa.be

www.pcdr.be



GROUPEMENT RÉGIONAL ÉCONOMIQUE
OURTHE-AMBLÈVE



PCDR
Ferrières

Annexes

(Approuvé par le Conseil communal du 16 juin 2015)



pcdr@greoa.be

www.pcdr.be



TABLE DES MATIERES

ANNEXES PARTIE I

- Description des éléments cartographiques
- Carte n°1 : situation générale
- Carte n°2 : services au public et voies de communication
- Carte n°3 : patrimoine bâti et naturel - infrastructures
- Carte n°4 : analyse du bâti
- Carte n°5 : potentiel touristique
- Liste des arbres et haies remarquables
- Liste du patrimoine monumental de Belgique-Wallonie
- Liste des propriétés communales
- Liste des associations

ANNEXES PARTIE II

II.1. Annonce du lancement de l'ODR

- Article publié dans *Le Jour Huy-Waremme* (8 octobre 2009)
- Article publié dans *Le Jour Huy-Waremme* (10 octobre 2009)

II.2. Soirée inaugurale

Publicité/Presse

- Toutes-boîtes
- Affiche
- Article publié dans *Le Canard de Ferrières* (décembre 2009)
- Article publié dans *L'Agenda de l'Office du Tourisme de Ferrières* (janvier-février 2010)
- Article publié dans *Le Jour Huy-Waremme* (15 et 22 janvier 2010)

Comptes rendus

- Compte-rendu de la réunion (25 janvier 2010)

II.3. Réunions d'information et de consultation

Publicité/Presse

- Toutes-boites
- Affiche
- Article publié dans *Le Jour Huy-Waremme* (27 janvier 2010)
- Article publié dans *Le Canard de Ferrières* (2 février 2010)
- Article publié dans *Le Jour Huy-Waremme* (9 mars 2010)
- Article publié dans *Le Jour Huy-Waremme* (17 mars 2010)
- Article publié dans *L'Agenda de l'Office du Tourisme de Ferrières* (mars-avril 2010)
- Article publié dans *Le Canard de Ferrières* (avril 2010)

- Article publié dans *Le Jour Huy-Waremme* (18 mai 2010)

Comptes rendus

- Réunion du 24 février 2010 (My, Vieuxville, Sy, Ville)
- Réunion du 3 mars 2010 (Werbomont, Burnontige, Grand Trixhe, Bosson)
- Réunion du 10 mars 2010 (Xhoris)
- Réunion du 17 mars 2010 (Ferrières, Rouge-Minières)

II.4. Réunions thématiques

Publicité

- Invitation pour la réunion thématique Tourisme
- Invitation pour la réunion thématique Vie sportive et associative
- Article publié dans *Le Canard de Ferrières* (Mai 2010)
- Article publié dans *Le Canard de Ferrières* (Juin 2010)

Comptes rendus

- Réunion du 31 mai 2010 (usagers du CPAS)
- Réunion thématique Tourisme (14 juin 2010)
- Réunion thématique Vie sportive et associative (21 juin 2010)

II.5. Réunions de retour

Publicité/Presse

- Affiche
- Article publié dans *Le Jour Huy Waremme* (31 août 2010)

Comptes rendus

- Réunion du 7 septembre 2010
- Réunion du 14 septembre 2010

II.6. Réunions « projets »

Publicité/Presse

- Toutes-boîtes

Comptes rendus

- Réunion du 18 octobre 2011 (« Défi humain »)

- Réunion du 27 octobre 2011 (« Défi Cadre naturel »)
- Réunion du 7 novembre 2011 (« Défi patrimoine bâti »)
- Réunion du 17 novembre 2011 (« Défi Economie »)
- Réunion du 22 novembre 2011 (« Défi Information et défi humain »)

II.7. Consultation individuelle de personnes ressources

- Tableau synthétique de la consultation des 35 associations

II.8. Réunions thématiques en Groupes de travail constitués au sein de la CLDR

Publicité/Presse

- Article publié dans le *Bulletin communal* (juin-juillet 2013)
- Article publié dans le *Bulletin communal* (septembre-octobre 2013)
- Article publié dans le *Bulletin communal* (novembre-décembre 2013)
- Article publié dans le *Bulletin communal* (avril-mai 2014)
- Article publié dans le *Bulletin communal* (juin-juillet 2014)

Composition des GT

Première série de GT - Comptes rendus

- Réunion du 3 mai 2012 (GT Communication)
- Réunion du 7 mai 2012 (GT Logement)
- Réunion du 9 mai 2012 (GT Patrimoine bâti et mobilité)
- Réunion du 10 mai 2012 (GT Tourisme)
- Réunion du 15 mai 2012 (GT Environnement)
- Réunion du 24 mai 2012 (GT Infrastructures)

Deuxième série de GT – Publicité - Comptes rendus

- Article publié dans le Canard de Ferrières (mars 2013)
- Réunion du 7 mai 2013 (GT Tourisme)
- Réunion du 14 mai 2013 (GT Infrastructures de rencontre)
- Réunion du 28 mai 2013 (GT patrimoine bâti et mobilité)
- Réunion du 4 juin 2013 (GT Environnement)
- Réunion du 18 juin 2013 (GT Infrastructures de rencontre)
- Réunion du 25 juin 2013 (GT Services)

Troisième série de GT – Comptes rendus

- Réunion du 3 septembre 2013 (GT Chemins et sentiers)
- Réunion du 10 septembre 2013 (GT communication)
- Réunion du 24 septembre 2013 (GT Energie)

- Réunion du 1 octobre 2013 (GT Economie)
- Réunion du 16 novembre 2013 (Visite de terrain GT Infrastructures de rencontres)
- Réunion du 14 janvier 2014 (GT Chemins et sentiers)

II.9. Commission Locale de Développement Rural

Appel à candidatures (2010-) – publicité

- Article publié dans *Le Jour Huy Waremme* (18 septembre 2010)
- Article publié dans *Les annonces* (22 septembre 2010)
- Documents de présentation de la CLDR et de dépôt de candidature

Composition de la CLDR et ROI (2010-2013)

Appel à candidature (2014) – publicité

- Article publié dans le *Bulletin communal* (mars-avril 2013)

Composition de la CLDR et ROI (2014-en cours)

Presse

- Article publié dans *Le Canard de Ferrières* (Novembre 2010)
- Article publié dans le trimestriel *Le Genévrier* (Novembre 2010)
- Article publié dans *Le Jour Huy-Waremme* (8 novembre 2010)
- Article publié dans *l'Agenda de l'Office du Tourisme* (janvier-février 2011)
- Article publié dans *Le Canard de Ferrières* (février 2014)

-

Comptes rendus

- Réunion du 24 janvier 2011
- Réunion du 10 février 2011 (Axe environnemental)
- Réunion du 21 février 2011 (Axe humain)
- Réunion du 10 mars 2011 (Axe économique)
- Réunion du 22 mars 2011 (Axe communication)
- Réunion du 4 avril 2011
- Réunion du 10 mai 2011
- Réunion du 19 mai 2011
- Réunion du 30 mai 2011
- Réunion du 23 juin 2011
- Réunion du 14 septembre 2011
- Réunion du 8 février 2012
- Réunion du 16 avril 2013
- Réunion du 22 octobre 2013
- Réunion du 3 décembre 2013

- Réunion du 10 décembre 2013
- Réunion du 25 mars 2014
- Réunion du 29 avril 2014
- Réunion du 20 mai 2014
- Réunion du 30 septembre 2014
- Réunion du 30 mars 2015
- Réunion du 28 avril 2015

ANNEXE PARTIE IV

- Carte n°6 : projets

ANNEXES DE LA PARTIE I

Description des éléments cartographiques

Les documents cartographiques complètent utilement l'étude socio-économique en spatialisant les données. Ils procurent donc au lecteur une vision territoriale plus fine.

Carte n°1: Situation générale

La carte de situation présente les éléments structurants majeurs du territoire: le réseau routier et ferroviaire, le réseau hydrographique. La hiérarchisation utilisée pour l'identification du réseau routier est celle établie par l'IGN (autoroute, route régionale, route de liaison et route locale). Les informations ont également été complétées par un tableau reprenant les distances en km entre différentes entités de la région. Une petite carte de la microrégion est intégrée en surimpression afin de situer l'entité parmi ses communes limitrophes

Les différentes zones du Plan de Secteur sont intégrées et accompagnées d'un graphique d'occupation du sol. Une pyramide des âges permet également de bénéficier d'un rapide aperçu de la structure de la population.

Carte n°2: Services au public et voies de communication

Cette carte reprend les services concernant directement les citoyens dans leur vie sociale, associative et sportive.

En surimpression, sont renseignées les lignes TEC et SNCB passant sur le territoire communal accompagnées d'un tableau de synthèse.

Carte n° 3: Patrimoine bâti et naturel – Infrastructures

Cette carte rassemble les zones du plan de secteur, les éléments du patrimoine naturel et bâti classés ainsi que les zones Natura 2000 et les phénomènes karstiques.

Les infrastructures techniques sont également présentées : captages d'eau, stations d'épuration, les lignes à haute-tension, les antennes GSM.

Carte n°4 : Analyse du bâti

Cette carte permet de disposer d'une vue d'ensemble du territoire par rapport à sa structure bâtie. Les zones artificialisées et les zones urbanisables sont reprises ce qui permet de spatialiser les possibilités de développement. La morphologie du bâti est également décrite.

Les sites et biens classés de l'entité sont également repérés.

Carte n°5: Potentiel touristique

Cette carte présente les multiples aspects touristiques de la commune. Outre les attractions majeures et les promenades, de nombreux sites remarquables sont localisés. Le logement touristique est signalé par différents logos selon le type d'infrastructure. Enfin, des manifestations récurrentes à vocation villageoise et/ou touristique sont signalées.

Carte n° 6: Projets (cf. annexe de la Partie IV)

La carte des projets reprend également permet de visualiser la localisation des fiches-projets du PCDR.

1 - Situation générale

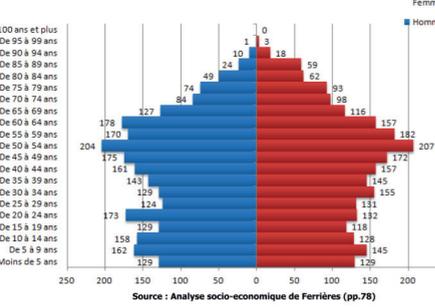
Auteur de projet :
 Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) asbl
 Place de Chézy, 1, 4920 Harzé - AYWALLE
 Tél. 04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37
 email: greoa@ourthe-ambleve.be

Septembre 2014
 PCDR approuvé
 Par le Conseil communal Le
 Par la Région wallonne Le
 Le Secrétaire communal Le Bourgmestre Le Ministre

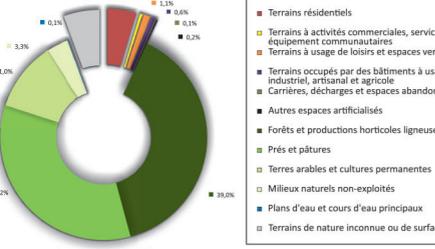
LEGENDE

- Zone urbanisable**
 Zone d'habitat (art.26)
 Zone d'habitat (art.27)
 Zone d'aménagement communal concerté (art.33)
- Zone d'activité économique**
 Zone d'activité économique industrielle (art.30 2-3)
 Zone d'activité économique mixte (art.30 1-4)
 Zone d'extraction (art.32)
- Zone non-urbanisable**
 Zone agricole (art.35)
 Zone forestière (art.36)
 Zone d'espaces verts (art.37)
 Zone naturelle (art.38)
 Zone de parc (art.39)
- Autres**
 Zone de services publics et d'équipements communautaires (art.28)
- Infrastructure de transport**
Infrastructure routière
 Route régionale
 Route de liaison communale
 Route communale
- Infrastructure ferroviaire**
 Ligne SNCB
- Zone végétale**
 Cours d'eau | Plan d'eau
 Limite communale
 Limite des anciennes communes
- Origine de l'information
 IGN 46/5a - 46/6a - 46/7a - IGN 10 000 (2003)
 Plan de secteur - version coordonnée - SPW/DG4 (2014)
 Administration communale

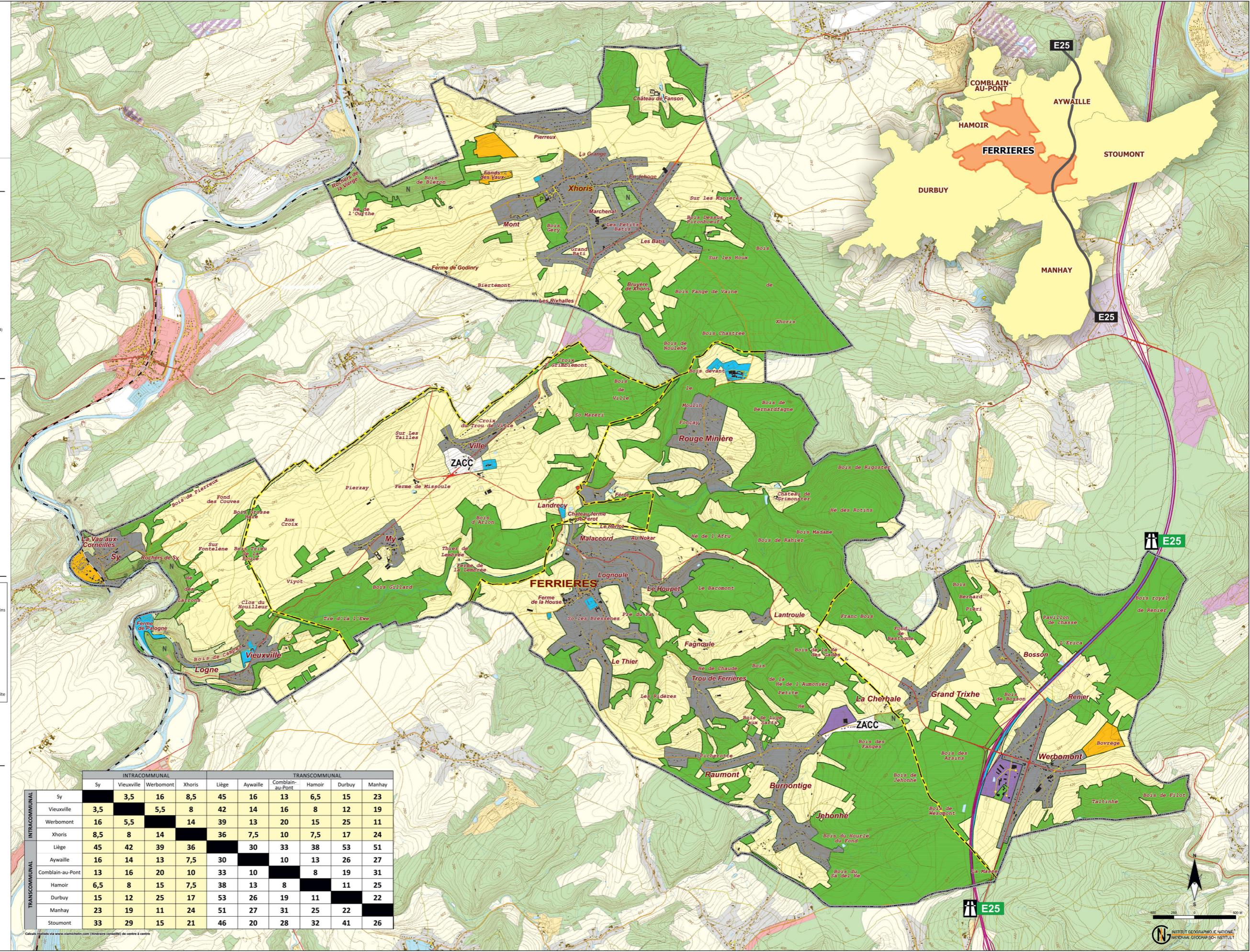
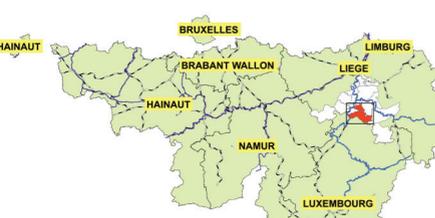
PYRAMIDE DES AGES



OCCUPATION DU SOL



Situation en Région wallonne



	INTRACOMMUNAL									
	Sy	Vieuxville	Werbomont	Xhoris	Liège	Aywaille	Comblain-au-Pont	Hamoir	Durbuy	Manhay
INTRACOMMUNAL	Sy	3,5	16	8,5	45	16	13	6,5	15	23
Vieuxville	3,5		5,5	8	42	14	16	8	12	19
Werbomont	16	5,5		14	39	13	20	15	25	11
Xhoris	8,5	8	14		36	7,5	10	7,5	17	24
Liège	45	42	39	36		30	33	38	53	51
Aywaille	16	14	13	7,5	30		10	13	26	27
TRANSCOMMUNAL	Comblain-au-Pont	13	16	20	10	33		10	8	19
Hamoir	6,5	8	15	7,5	38	13		8	11	25
Durbuy	15	12	25	17	53	26	19		11	22
Manhay	23	19	11	24	51	27	31	25		22
Stoumont	33	29	15	21	46	20	28	32	41	

Calculs réalisés via www.vlaaminc.com (Dindirene Costello) de centre à centre

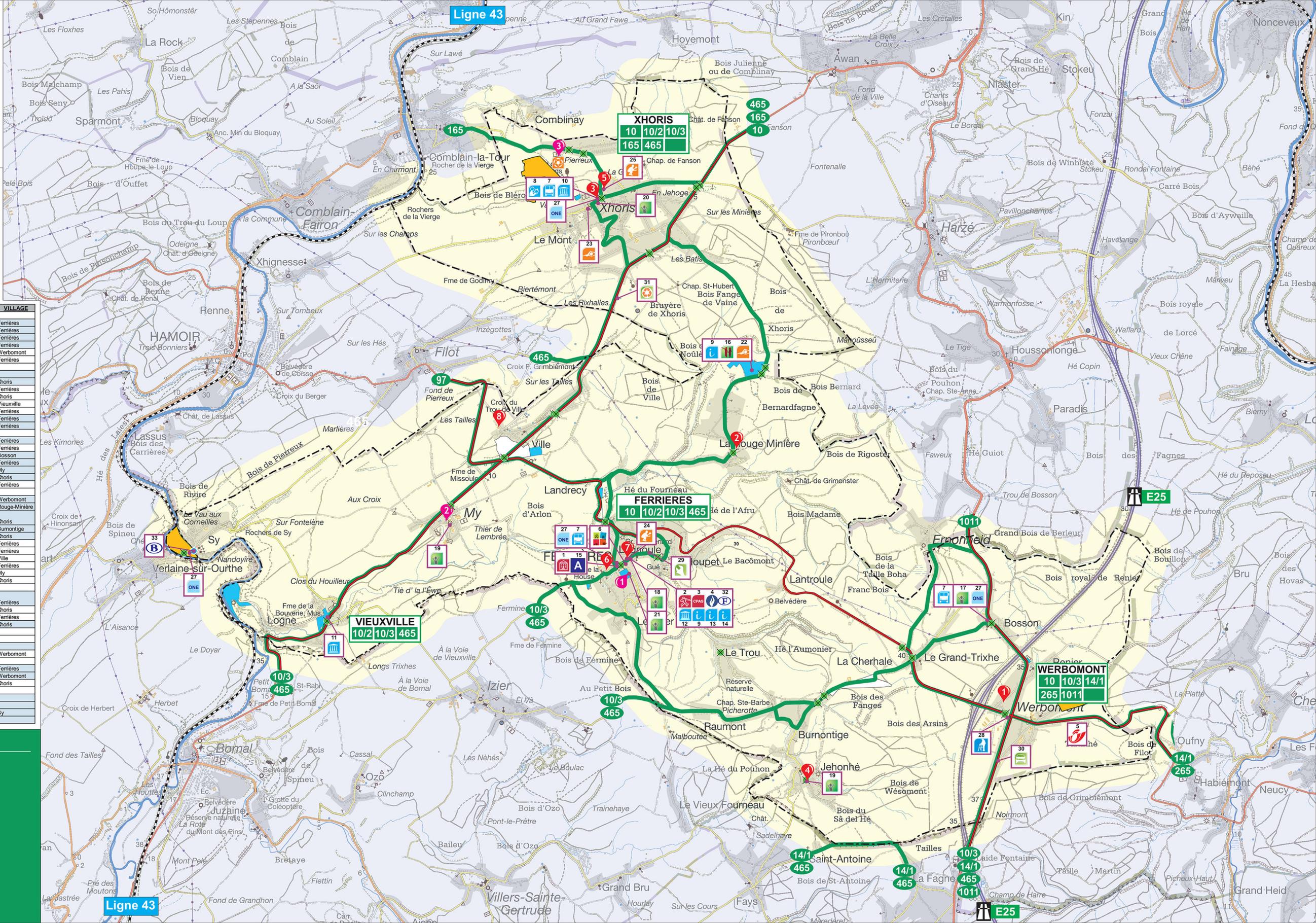
LEGENDE

- Zone urbanisable**
 Zone d'habitat
 Zone d'aménagement communal conciergé (art.33)
 Autres
 Zone de loisirs (art.29)
 Zone de services publics et d'équipements communautaires (art.28)
 Cours d'eau / Plan d'eau
- Infrastructure de transport**
Infrastructure routière
 Route régionale
 Route de liaison communale
 Route communale
- Infrastructure ferroviaire**
 Ligne SNCB
 Ligne TEC
- Origine de l'information
 IGN 49 - 55 - IGN 50 000 (2003)
 Plan de secteur - version coordonnée : SPW-DG04 (2014)
 Administration communale

CLASSIFICATION N°	DENOMINATION	PUBLIC	ADRESSE	VILLAGE
Administration				
1	Administration communale	x	Place de chablis, 21	Ferrières
2	Agence Locale pour l'Emploi	x	Rue de Lognoul, 6	Ferrières
3	Centre Public d'Action Sociale	x	Rue de Lognoul, 6	Ferrières
4	Police	x	Rue de Lognoul, 6	Ferrières
5	Bpost	x	Route de Stavelot, 8	Werbomont
6	Titres Services "Les Petites Mains"	x	Place de Chablis 3	Ferrières
Espace culturel				
7	Bibliothèque	x		
8	Bibliothèque	x	Route de Hamoir, 34	Xhoris
9	Le Maka	x	Rue de Lognoul, 6	Ferrières
10	Musée de la vie rurale	x	Route de Hamoir, 34	Xhoris
11	Musée du Château Fort de Logne	x	Rue de la Bouverie, 1	Vieuxville
12	Musée du jouet	x	Rue de Lognoul, 6	Ferrières
13	Office du Tourisme	x	Rue de Lognoul, 6	Ferrières
14	Service de coordination culturelle	x	Rue de Lognoul, 6	Ferrières
Ecoles				
15	Accueil extra-scolaire	x	Place de chablis 21	Ferrières
16	Collège Saint-Roch Ferrières	x	Allée de Bernardfagne, 7	Ferrières
17	Ecole fondamentale communale	x	Bruyère Fagnette, 8	Bosson
18	Ecole fondamentale communale	x	Rue de Lognoul, 8a	Ferrières
19	Ecole fondamentale communale	x	Rue du Vieux Tillieu, 7	My
20	Ecole fondamentale communale	x	Route de Hamoir, 37	Ferrières
21	Ecole fond. de la Communauté française	x	Rue Prê du Fa, 7	Ferrières
Espace de rencontre				
	La Chamille	x	Rue du rivage, 5	Werbomont
	L'Alouette	x	Chemin de l'Alouette, 1A	Rouge-Minière
	Salle de l'Ancienne Administration communale	x	Route de Hamoir, 34	Xhoris
	Salle de village	x	Les Enclos, 6	Bumontige
	Salle de la pétañque de Xhoris	x	Rue de Comblain, 2A	Xhoris
	Cercle Sainte-Jeanne	x	Au Clocher, 12	Ferrières
	Salle La Renaissance	x	Place de chablis, 11	Ferrières
	Salle l'Echo des tilleuls	x	Rue du Ronny, 1	Ville
	Buvette de football	x	Prê du Fa, 6	Ferrières
	Buvette de football	x	Rue du Vieux Tillieu, 14	My
	Buvette de football	x	Rue de Comblain, 25	Xhoris
Espace sportif				
	Piscine/Hall omnisport du Collège de St Roch	x	Allée de Bernardfagne, 7	Ferrières
	Piscine (Relaxhoris)	x	Rue de l'église, 2	Xhoris
	Terrain de pétanque	x	Place de Chablis, 11	Ferrières
	Terrain de pétanque	x	Rue de Comblain, 2A	Xhoris
	Terrain de football	x		
Santé				
	Car ONE (Ferrières - Sy - Bosson)	x		
	Maison de repos	x	Route de bastogne, 1	Werbomont
Service Technique				
	Atelier Communal	x	Rue de Lognoul	Ferrières
	Auto-sécurité	x	Route de Bastogne 26	Werbomont
	Recyparc	x	Route de Marche, 48	Xhoris
Transport en commun				
	Covoit-stop - Service de transport solidaire	x		
	Famibus - Service de transport social	x		
	Gare SNCB	x	Rue Principale, 37	Sy
	Ligne TEC	x		

TRANSPORT EN COMMUN

- Ligne TEC**
- 10 Manhay - Aywaille
 - 10/2 Aywaille - Hamoir - Durbuy - Barvaux - Bomal
 - 10/3 Manhay - Saint-Roch - Bomal - Barvaux
 - 14/1 Chevron - Manhay
 - 97 Huy - Strée - Ouffet - Hamoir
 - 165 Aywaille - Hamoir
 - 465 Barvaux - Bomal - Aywaille - La Reid
 - 1011 Liège - Athus (express)
- Ligne SNCB**
- Ligne 43 : Angleur - Bomal - Marloie
 - Arrêt SNCB



PROVINCE DE LIEGE
COMMUNE DE FERRIERES
 PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL
3 - Patrimoine bâti et naturel - Infrastructures

Auteur de projet :
 Groupeur Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) asbl
 Place de Chézy, 1, 4920 Harzé - AYWAILLE
 Tel.04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37
 email: grea@ourthe-ambleve.be

Janvier 2015

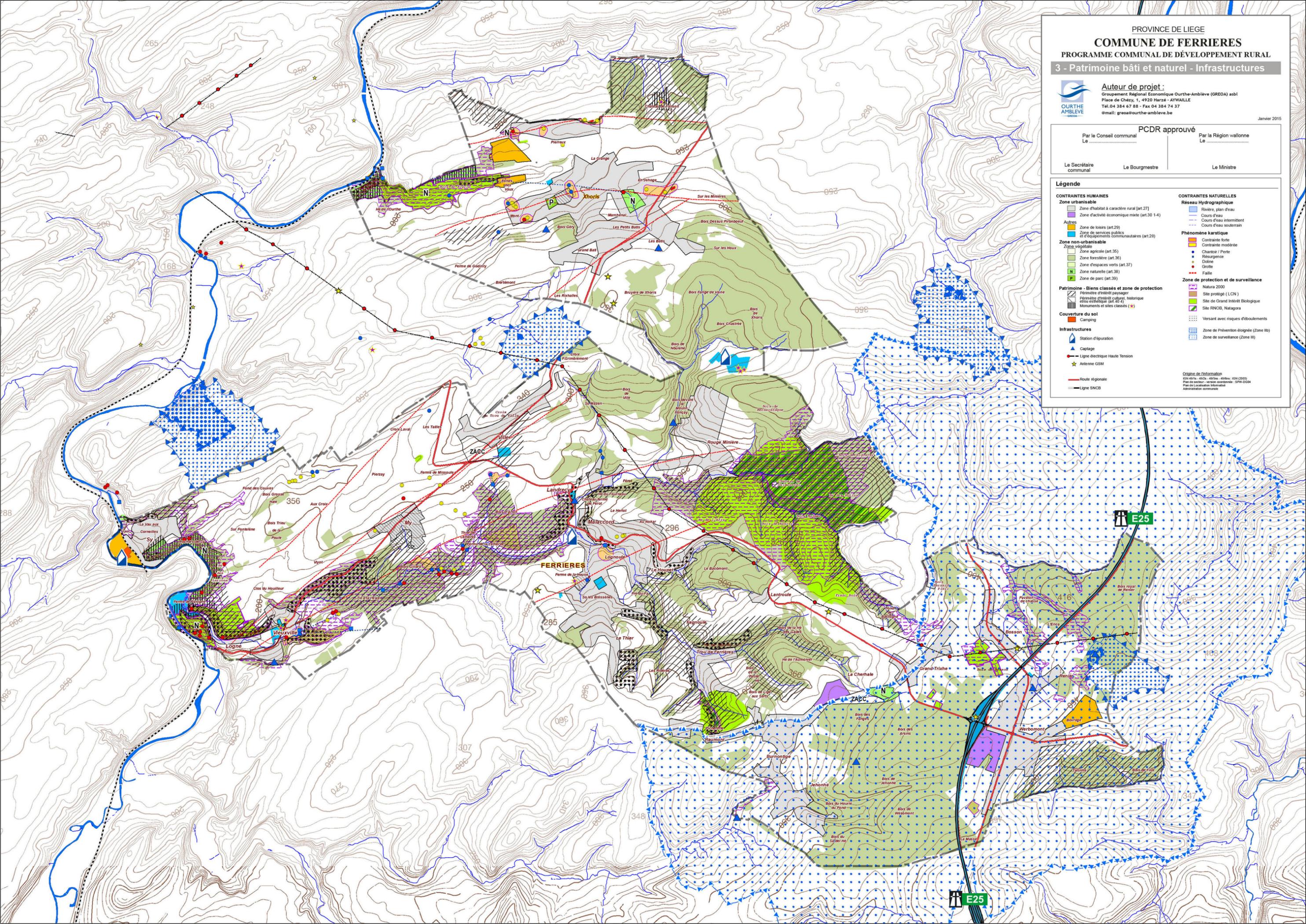
PCDR approuvé

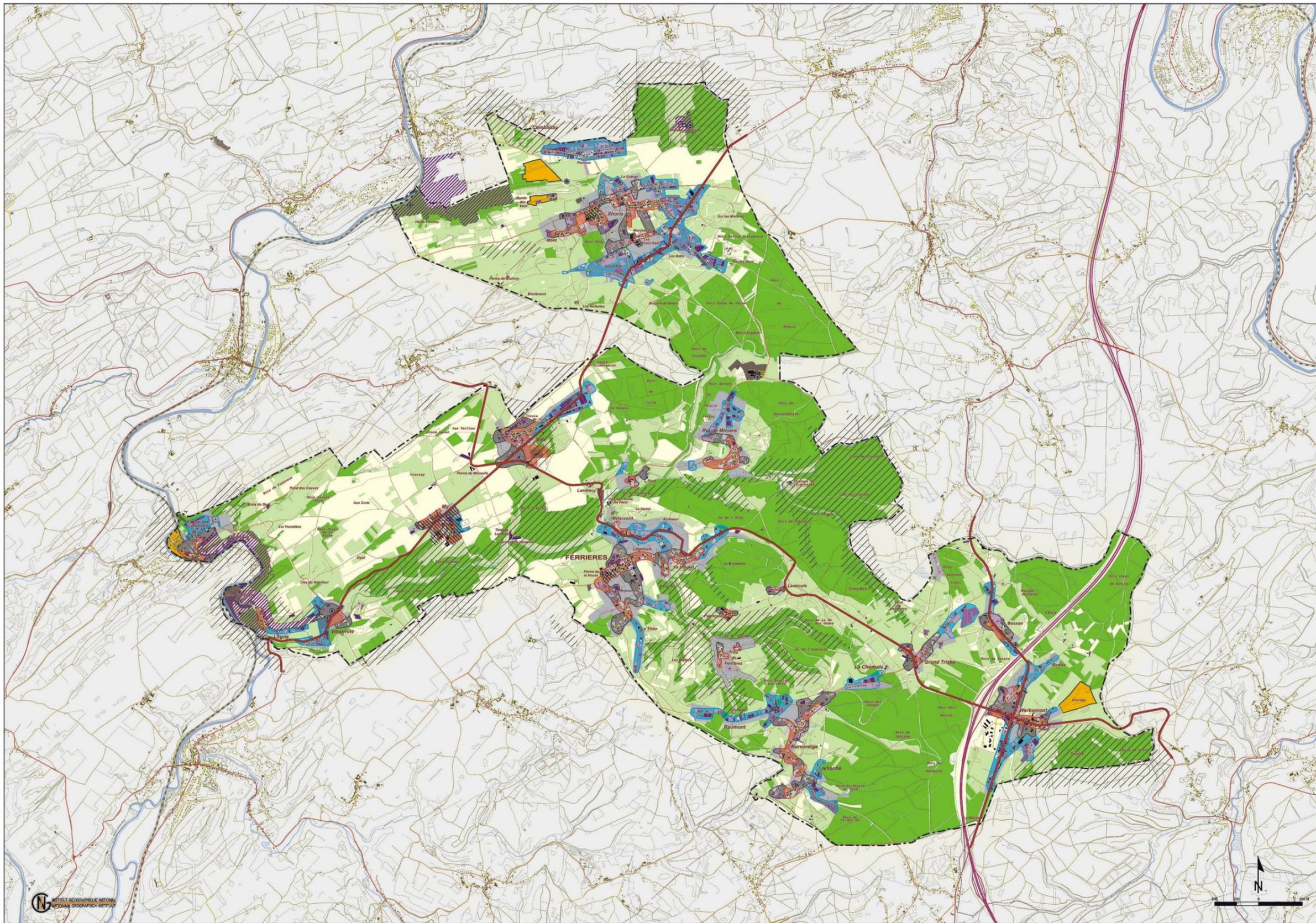
Par le Conseil communal Le
 Par la Région wallonne Le

Le Secrétaire communal Le Bourgmestre Le Ministre

Légende

<p>CONTRAINTES HUMAINES</p> <p>Zone urbanisable</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone d'habitat à caractère rural (art.27) Zone d'activité économique mixte (art.30 1-4) <p>Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone de loisirs (art.29) Zone de services publics et d'équipements communautaires (art.28) <p>Zone non-urbanisable</p> <p>Zone végétale</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone agricole (art.35) Zone forestière (art.36) Zone d'espaces verts (art.37) Zone naturelle (art.38) Zone de parc (art.39) <p>Patrimoine - Biens classés et zone de protection</p> <ul style="list-style-type: none"> Périphérie d'intérêt paysager Périphérie d'intérêt culturel, historique Site classé (art.40) Monuments et sites classés (*) <p>Couverture du sol</p> <ul style="list-style-type: none"> Camping <p>Infrastructures</p> <ul style="list-style-type: none"> Station d'épuration Captage Ligne électrique Haute Tension Antenne GSM Route régionale Ligne SNCB 	<p>CONTRAINTES NATURELLES</p> <p>Réseau Hydrographique</p> <ul style="list-style-type: none"> Rivière, plan d'eau Cours d'eau Cours d'eau intermittent Cours d'eau souterrain <p>Phénomène karstique</p> <ul style="list-style-type: none"> Contrainte forte Contrainte modérée Chantre / Perle Résurgence Doline Grotte Faïte <p>Zone de protection et de surveillance</p> <ul style="list-style-type: none"> Natura 2000 Site protégé (LON) Site de Grand Intérêt Biologique Site RN0B, Natagora Versant avec risques d'éboulements Zone de Prévention éloignée (Zone II) Zone de surveillance (Zone III) <p><small>Origine de l'information IGN 4415 - 4416 - 4417 - 4418 - IGN (2003) Plan de secteur - version août 2004 - SPW-DGSA Plan de Localisation Intercommunale Administration communale</small></p>
---	---






PROVINCE DE LIÈGE
COMMUNE DE FERRIÈRES
 PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

4- Analyse du bâti

Auteur de projet :
 Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève (GREOA) asbl
 Place de Chézy, 1, 4920 Harzé - AYWALLE
 Tél.04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37
 Email: greoa@ourthe-ambeve.be

Avril 2015

PCDR approuvé
 Par le Conseil communal Le
 Par la Région wallonne Le

Le Secrétaire communal Le Bourgmestre Le Ministre

LEGENDE

ZONES URBAINISABLES
 Zone d'habitat (art.28)
 Zone d'aménagement concerté (art.30)
 Zone de services collectifs (art.31)
 Zone de loisirs (art.29)

TERRAINS ARTIFICIALISÉS
 Bâti
 1930 - 1950
 1951 - 1970
 1971 - 1990
 > 1990
 Non édifiés

TERRAINS NON-ARTIFICIALISÉS
 Terre V.V.
 Végét. H.T.
 Culture
 P.V.
 Bois

MORPHOLOGIE DU BÂTI
 Noyau initial (Fennin 1777, Vander Meulen 1858)
 Urbanisation centrale
 Urbanisation périphérique

MONUMENTS ET SITES CLASSÉS
 Site classé
 Monument classé

Infrastructures routières
 Route Régionale
 Route de liaison communale
 Route communale

Infrastructures ferroviaires
 Ligne SNCB

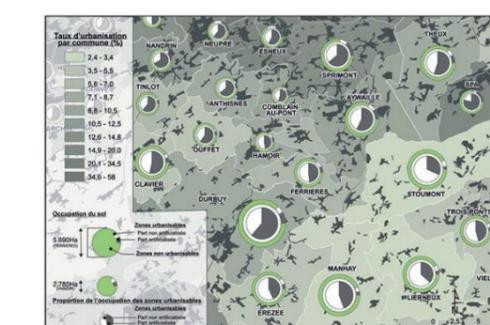
Cours d'eau / Plan d'eau
 Limite communale

Origine de l'information:
 Carte de Ferrières (1777) - SPW/OSD4
 Carte de l'habitat (1950) - SPW/OSD4
 IGN 4275 - 4284 - 4814 - 4924 (2002)
 Plan de l'édifié - version coordonnée (2014)
 Plan de Localisation Historique
 Monuments et sites classés (2014)
 Administration communale

Sites et biens classés sur la commune de FERRIÈRES

Date de classement	Lieu	Description
01/08/1933	Vieuxville	Le chœur de l'ancienne église Saints-Pierre-et-Paul de Vieuxville, transformé en chapelle de consécré (Monument)
05/10/1942	Sy	Rochers de Sy (Site)
09/11/1949	Xhoris	Rochers, dits « rochers de la Vierge » et vallon de Biéron (Site) (+Comblain-Fairon)
30/11/1960	Bosson	Chêne (Site)
05/11/1965	Xhoris	Le tilleul des Lognards (Site)
25/11/1971	Fanson	Château de Fanson, n°1 (Monument) et ensemble formé par le château et ses abords immédiats (Site)
28/05/1973	Ferrières	Ferme de la Houze, Au Clocher, n°14 (Monument)
26/05/1975	Logne	Ferme de la Bouverie, rue de la Bouverie, n°1 (Monument) et alentours (Site)
04/12/1979	Ferrières	Monastère de Bernardagne: portail, tour extérieure, bâtiments de la cour d'honneur (et salle du chapitre avec tableaux encastrés dans les boiseries et stucs), allée de Bernardagne, n°7 (Monument)
04/01/1983	Burnontige	La chapelle Sainte-Barbe (Monument) et ses alentours (Site)
14/09/1983		
19/01/1990	Logne	Ruines du château fort de Logne et alentours (Monument)

Cf. Analyse socio-économique - Analyse du Bâti



SITUATION EN RÉGION WALLONNE




5 - Potentiel touristique

Auteur de projet :
 Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève (GREOA) asbl
 Place de Chézy, 1, 4920 Harzé - AYWALLE
 Tél. 04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37
 Email: greoa@ourthe-ambeve.be

Decembre 2014

Par le Conseil communal
 Le
 Le Secrétaire communal

PCDR approuvé

Par la Région wallonne
 Le
 Le Bourgmestre

Le Ministre

- Légende**
- Sites remarquables**
- Panorama - Belvédère
 - Site naturel
 - Village typique
 - Patrimoine bât
 - Manifestations récurrentes
 - Manifestation majeure
 - Manifestation locale
- Restauration**
- Restaurant
 - Brasserie/Taverne/Salon de dégustation
 - Restauration rapide
 - Produit du terroir
 - Commerce et ravitaillement
 - Table d'hôtes
- Hébergement**
- Centre d'hébergement
 - Gîte rural
 - Hôtel
 - Meublé de tourisme
 - Chambre d'hôtes
 - Camping
 - Gîte-relais
- Informations - Services publics**
- Gare SNCB
 - Administration communale
 - Centre d'information
 - Musée
 - Limite communale
- Sports**
- Infrastructure sportive
 - Manège
 - Location/Réparation VTT
 - Location Kayak
 - Piscine
 - Circuits VTT
 - Promenades pédestres
 - GR57
 - GR56
 - Transferrienne
 - Ravel de l'Ourthe

PRINCIPAUX EVENEMENTS TOURISTIQUES RECURRENTS

Mois	Manifestation	Localité
2 Février	Grand feu	Burnontige
2 Février	Grand feu	Ferrières
2 Février	Grand feu	My
3 Mars	Grand feu	Sy
3 Mars	Grand feu	Ville
3 Mars	Grand feu	Werbomont
4 Avril	Fête du vin	Ferrières
14 Avril	Course de côte	Sy
15 Mai	Marché du printemps	My
15 Mai	Randonnée VTT (Boucle de Ferrières)	Ferrières
17 Juillet	Fête du village	Burnontige
17 Juillet	Marche gourmande	Ferrières
8 Août	Fête du village	Xhoris
8 Août	Fête du village	Werbomont
8 Août	Fête du village	Rouge-Minière
9 Septembre	« Journée du Patrimoine »	Ferrières
9 Septembre	« Bucolique Ferrières Festival »	Ferrières
9 Septembre	Fête du village	Ferrières
10 Octobre	Fête du village	My
10 Octobre	Fête du village	Ville
12 Décembre	Marché de Noël Alsacien	Ferrières
12 Décembre	Noël à Ville	Ville
12 Décembre	Flambée de Noël	Xhoris

- Circuit 1** 12,3km
 Xhoris - Xhoris
 Circuit 2 14,6km
 Malacoord - Malacoord
 Circuit 3 12,7km
 Sy - Sy
 Circuit 4 13,6km
 Ferrières - Ferrières
 Circuit 5 13,2km
 Ferrières - Ferrières
 Circuit 6 15,1km
 Bossion - Bossion
 Circuit 7 10,6km
 Ferrières - Ferrières
- Promenade**
- Promenade « Entre Férot et Grimonster »
 - Promenade « Par Monts et par Vaux »
 - Circuit des sources
 - Promenade de La Fagnoul
 - Barbecue de Lantroul
 - Promenade de la Picherotte
 - Barbecue de la Picherotte
 - Promenade de Burnontige
 - Barbecue de la Picherotte
 - Promenade des Tailles
 - Promenade de la Famenne
 - Barbecue de My
 - Promenade des écrevilles
 - Ferme de la Bouverie
 - Promenade des crêtes
 - Ferme de Palogne - Hameau de Sy
 - Promenade ardennaise
 - Bosson - Barbecue de Lantroul
 - Promenade de Werbomont
 - Place Capitaine Lespagnard
 - Circuit des croix et des chapelles
 - Promenades des campanes
 - Place du Centre
 - Promenade « Sur Pierreux »
 - Place du Centre

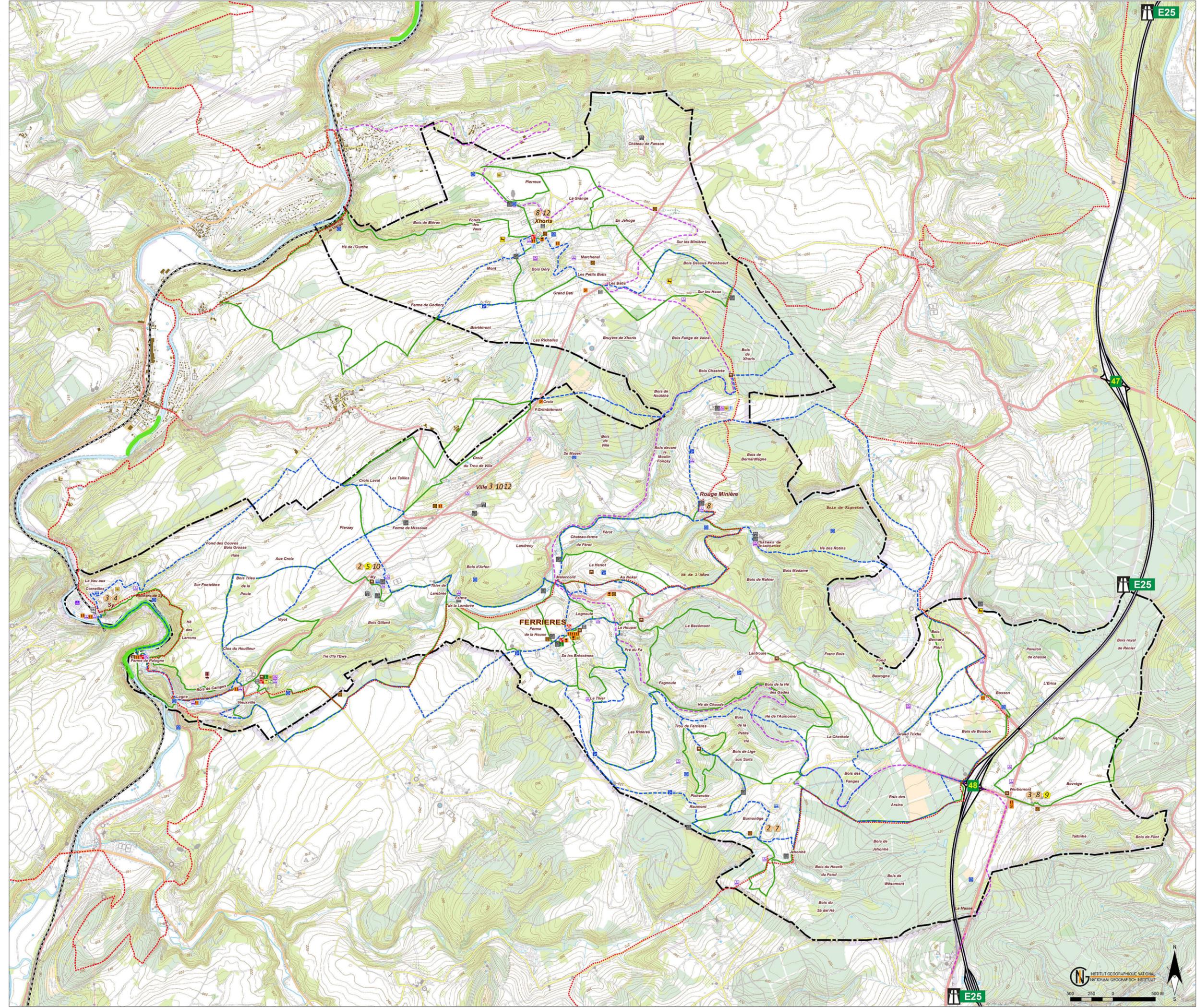
HEBERGEMENTS TOURISTIQUES RECONNUS - CGT (2014)

Type	Dénomination	Capacité	Classification	Situation
Chambre d'hôtes	« La Maisie - La Maisie » - La Cote	20-25	3/3	Ferrières
	« La Chaise - La Chaise »	20-25	3/3	Ferrières
	« La Ferrière - La Ferrière » - Bois Goussier	20-25	3/3	Bois de Ferrières
Gîte rural	« Au Bois de la Houille » - La Houille	20-25	3/3	My
	« Au Bois de la Houille » - La Houille	20-25	3/3	Ferrières
	« Au Bois de la Houille » - La Houille	20-25	3/3	Burnontige
	« Au Bois de la Houille » - La Houille	20-25	3/3	Ferrières
	« Au Bois de la Houille » - La Houille	20-25	3/3	Ferrières
	« Au Bois de la Houille » - La Houille	20-25	3/3	Bosson
	« Au Bois de la Houille » - La Houille	20-25	3/3	Ferrières
	« Au Bois de la Houille » - La Houille	20-25	3/3	Werbomont
	« Au Bois de la Houille » - La Houille	20-25	3/3	Ferrières
	« Au Bois de la Houille » - La Houille	20-25	3/3	Werbomont
« Au Bois de la Houille » - La Houille	20-25	3/3	Ferrières	
Hôtel	« Au Bois de la Houille » - La Houille	10-15	3/3	Sy
	« Au Bois de la Houille » - La Houille	10-15	3/3	Werbomont
Meublé de vacances	« La Chaise » - La Chaise	10-15	3/3	Ferrières
	« La Cote » - La Cote	10-15	3/3	My
	« La Ferrière » - La Ferrière	10-15	3/3	Werbomont

Situation en Région wallonne

INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL
 NATIONAL GEOGRAPHIC INSTITUTE

0 250 500 M





Wallonie

Service public
de Wallonie

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

28/09/2011 16:08:54 Page 878/2470

N°INS : 61019 N° du site : 70 Localité : 4190 XHORIS
 Province : LIEGE Propriétaire : *Albatru* Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Adresse : RUE DE SAINT-ROCH, 26 - lieu-dit " LES BATIS" Domaine : Privé

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Sequoiadendron giganteum <i>Commentaire : Mesure estimée.</i>	6	400	26	1994	D	I	A	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N° du site : 71 Localité : 4190 MY
 Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNAUTE FRANÇAISE Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Adresse : ROUTE DES ARDENNES, 1 - VILLE Domaine : Public

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica <i>Commentaire : Château de Ville ; 2 sujets (+ 320 cm).</i>	6	410	34	1994	P	G	P	O,,30/01/98
2	A	Tilia petiolaris <i>Commentaire : Château de Ville.</i>	6	350	30	1994	D,P	I	P	O,,30/01/98
3	A	Fagus sylvatica purpurea <i>Commentaire : Château de Ville.</i>	4	512	28	1994	P	I	P	O,,30/01/98
4	A	Sequoiadendron giganteum <i>Commentaire : Château de Ville.</i>	6	554	30	1994	D,P	I	P	O,,30/01/98
5	A	Sequoiadendron giganteum <i>Commentaire : Château de Ville.</i>	6	525	31	1994	D,P	I	P	O,,30/01/98
6	A	Abies nordmanniana <i>Commentaire : Château de Ville.</i>	6	242	41	1994	D	I	P	O,,30/01/98
7	A	Castanea sativa <i>Commentaire : Château de Ville ; plusieurs sujets.</i>	6	302	20	1994	P	A	P	O,,30/01/98
8	A	Sequoiadendron giganteum <i>Commentaire : Château de Ville ; 3 sujets ; + 1 groupe de 3 sujets.</i>	6	612	37	1994	D,P	G	P	O,,30/01/98
9	A	Castanea sativa <i>Commentaire : Château de Ville ; 3 sujets (+ 500/455 cm) ; fort dépérissant.</i>	2	505	20	1994	T	G	P	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N° du site : 72 Localité : 4190 FERRIERES
 Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Adresse : A LA CROIX - BURNONTIGE Domaine : Public

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Crataegus monogyna <i>Commentaire : Croix ; 2 sujets (+ 99 cm) ; mesure estimée.</i>	6	100	12	2001	F,P	G	A	T,2007,

N°INS : 61019 N° du site : 73 Localité : 4190 FERRIERES
 Province : LIEGE Propriétaire : Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Adresse : RUE DU BURNONTIGE - BURNONTIGE Domaine : Privé

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Alnus glutinosa <i>Commentaire : De chaque côté du "Rau du Martina" ; ensemble de la végétation.</i>	6	150	24	2001	P	A	A	T,2007,

N°INS : 61019 N° du site : 74 Localité : 4190 FERRIERES
 Province : LIEGE Propriétaire : PONCELET Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Adresse : MONT LECOMTE - BURNONTIGE Domaine : Privé

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Quercus petraea <i>Commentaire : 4 sujets (+ 287/275/220 cm) ; + 1 chêne pédonculé (240 cm x 21 m).</i>	6	278	27	2001	P	A	A	T,2007,



Wallonie

Service public
de Wallonie

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

28/09/2011 16:08:54 Page 877/2470

N°INS : 61019 N°du site : 64 Localité : 4190 XHORIS Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : Adresse : RUE DE L'EGLISE, 2 Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
5 A Fraxinus excelsior	Frêne commun	6	251	28	1994	P	I	P	O,,30/01/98
6 A Fagus sylvatica purpurea	Hêtre pourpre	6	424	25	1994	P	I	P	O,,30/01/98
7 A Castanea sativa	Châtaigner commun	6	334	20	1994	P	I	P	O,,30/01/98
8 A Castanea sativa	Châtaigner commun	4	562	21	1994	T,P	I	P	O,,30/01/98
9 A Acer cappadocicum	Erable de Cappadoce	6	344	24	1994	D,P	I	P	O,,30/01/98
10 A Acer cappadocicum	Erable de Cappadoce	4	365	24	1994	D,P	I	P	O,,30/01/98
11 A Fagus sylvatica	Hêtre commun	6	314	28	1994	P	I	P	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N°du site : 65 Localité : 4190 XHORIS Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : VOLVERT Adresse : RUE JEAN GERLACHE - lieu-dit "SUR LE TRAM" Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica	Hêtre commun	6	347	25	1994	P	I	U	O,,30/01/98

Commentaire : Près des terrains de pétanque ; dans une haie le long d'un sentier.

N°INS : 61019 N°du site : 66 Localité : 4190 XHORIS Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Adresse : TILLEUL DES LOGNARDS Domaine : Public

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Tilia x europaea	Tilleul de Hollande	6	402	16	1994	H,P	I	A C,M	O,,30/01/98

Commentaire : Croix de 1771 ; classé A.R. 5-11-1965.

N°INS : 61019 N°du site : 67 Localité : 4190 XHORIS Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : SOCIÉTÉ S.C. UNION COOPÉRATIVE Adresse : ROUTE DE HAMOIR Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Tilia tomentosa	Tilleul argenté	0	0	0	2008	F	I	V	O,,30/01/98

*Commentaire : Face à la salle pour banquet "Le vieux Tilleul".
Evolution : 1994-2-265-8*

N°INS : 61019 N°du site : 68 Localité : 4190 XHORIS Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : VANDERVELDEN Adresse : FANSON 1 Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Aesculus hippocastanum	Marronnier d'Inde	4	418	25	1994	P	I	P	O,,30/01/98

Commentaire : Château de Fanson.

N°INS : 61019 N°du site : 69 Localité : 4190 XHORIS Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : Adresse : SUR LES HOUX - lieu-dit "BOIS DESSUS PIROMBOEUF" Domaine : Public

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Tilia platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles	4	183	20	1994	H	I	F	O,,30/01/98

Commentaire : Croix de 1840 (près d'une) ; limite entre Xhoris et Harzée.



Wallonie

Service public
de Wallonie

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

28/09/2011 16:08:54 Page 872/2470

N° INS : 61019 N° du site : 30		Localité : 4190 MY	Commune : FERRIERES	Cantonnement : AYWAILLE	Direction : LIEGE			
Province : LIEGE		Propriétaire : HENRRARD/BONFOND		Adresse : RUE DU CENTRE - VILLE			Domaine : Privé	
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica <i>Commentaire : Mitoyen.</i>	Hêtre commun	6	400	30	1994	P	I A	O,,30/01/98
N° INS : 61019 N° du site : 31		Localité : 4190 MY	Commune : FERRIERES	Cantonnement : AYWAILLE	Direction : LIEGE			
Province : LIEGE		Propriétaire : COMMUNE		Adresse : DREVE DE LANDRECY			Domaine : Public	
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Quercus robur	Chêne pédonculé	6	295	25	1994	P	I V	O,,30/01/98
N° INS : 61019 N° du site : 32		Localité : 4190 MY	Commune : FERRIERES	Cantonnement : AYWAILLE	Direction : LIEGE			
Province : LIEGE		Propriétaire : DREVE		Adresse : RUE DU VIEUX TILLEUL			Domaine : Privé	
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Platanus x acerifolia <i>Commentaire : Château Ange Wibin Gillard (accès au) ; drève de 15 sujets.</i>	Platane commun	6	190	22	1994	P	A V	O,,30/01/98
N° INS : 61019 N° du site : 33		Localité : 4190 MY	Commune : FERRIERES	Cantonnement : AYWAILLE	Direction : LIEGE			
Province : LIEGE		Propriétaire : COMMUNE		Adresse : LA GLORIETTE - VILLE			Domaine : Public	
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Aesculus hippocastanum <i>Commentaire : Au croisement avec la route de la Famenne ; monument 14-18 et 40-45 ; 3 sujets (+ 156/93 cm).</i>	Marronnier d'Inde	6	166	15	1995	F	G V	O,,30/01/98
N° INS : 61019 N° du site : 34		Localité : 4190 MY	Commune : FERRIERES	Cantonnement : AYWAILLE	Direction : LIEGE			
Province : LIEGE		Propriétaire : GODEFROID		Adresse : RUE DU VIEUX TILLEUL, 13			Domaine : Privé	
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Fraxinus excelsior <i>Commentaire : Champignon ; doit être creux.</i>	Frêne commun	4	290	20	1994	P	I A	O,,30/01/98
N° INS : 61019 N° du site : 35		Localité : 4190 VIEUXVILLE	Commune : FERRIERES	Cantonnement : AYWAILLE	Direction : LIEGE			
Province : LIEGE		Propriétaire : COMMUNE		Adresse : RUE DU RAVET			Domaine : Public	
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Cornus mas <i>Commentaire : A l'arrière du n°7 ; au bord d'un chemin communal.</i>	Cornouiller mâle	4	291	7	2005	T	I A	O,,29/05/07
N° INS : 61019 N° du site : 36		Localité : 4190 VIEUXVILLE	Commune : FERRIERES	Cantonnement : AYWAILLE	Direction : LIEGE			
Province : LIEGE		Propriétaire : COMMUNE		Adresse : ROUTE DE FILOT			Domaine : Public	
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Tilia platyphyllos <i>Commentaire : Croix ; + Banc ; 3 sujets (+ 173/168 cm) en 2008.</i>	Tilleul à grandes feuilles	6	245	22	1994	F,P	G V	O,,30/01/98



Wallonie

Service public
de Wallonie

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

28/09/2011 16:08:54 Page 871/2470

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
N°INS : 61019 N° du site : 23 Localité : 4190 MY Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE Province : LIEGE Propriétaire : WILMET Adresse : RUE DU CENTRE - VILLE Domaine : Privé								
1 A Tilia platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles	5	340	13	1994	T	I A	O,,30/01/98
<i>Commentaire : En bordure d'un sentier ; traité en têtard ; très vieux sujet ; creux.</i>								
N°INS : 61019 N° du site : 24 Localité : 4190 MY Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Adresse : ROGNAC - VILLE Domaine : Public								
1 A Tilia x europaea	Tilleul de Hollande	6	255	22	1994	F,P	G A	O,,30/01/98
<i>Commentaire : Croix (autour d'une) ; 3 sujets (+ 216/150 cm).</i>								
N°INS : 61019 N° du site : 25 Localité : 4190 MY Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE Province : LIEGE Propriétaire : BEPORTER <i>avec gravure et base fa</i> Adresse : RUE DU VIEUX TILLEUL, 19 Domaine : Privé								
1 A Fagus sylvatica purpurea	Hêtre pourpre	4	546	28	1994	P	I P	O,,30/01/98
<i>Commentaire : Château Ange Wibin Gillard ; champignons?</i>								
N°INS : 61019 N° du site : 26 Localité : 4190 MY Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE DES ROCHES Domaine : Public								
1 A Tilia platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles	5	215	18	1994	P	G U	O,,30/01/98
<i>Commentaire : 11 sujets traités en têtard.</i>								
N°INS : 61019 N° du site : 27 Localité : 4190 MY Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE DU VIEUX TILLEUL Domaine : Public								
1 A Tilia platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles	4	377	18	1994	H,P	I V C	O,,30/01/98
N°INS : 61019 N° du site : 28 Localité : 4190 MY Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE DU VIEUX TILLEUL Domaine : Public								
1 A Tilia platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles	6	237	22	1994	F,P	G V	O,,30/01/98
<i>Commentaire : 5 sujets (+ 235/220/180/120 cm).</i>								
N°INS : 61019 N° du site : 29 Localité : 4190 MY Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE Province : LIEGE Propriétaire : BEGASSE Adresse : TROU RENARD Domaine : Privé								
1 A Quercus robur	Chêne pédonculé	4	387	15	1994	T,P	I A	O,,30/01/98
<i>Commentaire : Au milieu d'un pré.</i>								



Wallonie

Service public
de Wallonie

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

28/09/2011 16:08:54 Page 870/2470

N°INS : 61019 N°du site : 20 Localité : 4190 FERRIERES

Commune : FERRIERES

Cantonnement : AYWAILLE

Direction : LIEGE

Province : LIEGE

Propriétaire : DE BARROS

Adresse : RUE DE LOGNOUL, 14 A

Domaine : Privé

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
4	A Fagus sylvatica purpurea <i>Commentaire : Château.</i>	Hêtre pourpre X	6	324	25	1994	P	I	P	O,,30/01/98
5	A Fagus sylvatica purpurea <i>Commentaire : Château.</i>	Hêtre pourpre X	6	353	28	1994	P	I	P	O,,30/01/98
6	A Pinus nigra ssp. nigra <i>Commentaire : Château.</i>	Pin noir d'Autriche	6	298	26	1994	P	I	P	O,,30/01/98
7	A Quercus rubra <i>Commentaire : Château.</i>	Chêne rouge d'Amérique	6	348	28	1994	P	I	P	O,,30/01/98
8	A Quercus robur 'Laciniata' <i>Commentaire : Château.</i>	Chêne pédonculé à feuilles laciniées	6	103	13	1994	D	I	P	O,,30/01/98
9	A Pinus nigra ssp. nigra <i>Commentaire : Château.</i>	Pin noir d'Autriche	4	310	26	1994	P	I	P	O,,30/01/98
10	A Pinus nigra ssp. nigra <i>Commentaire : Château.</i>	Pin noir d'Autriche	6	307	26	1994	P	I	P	O,,30/01/98
11	A Castanea sativa <i>Commentaire : Château.</i>	Châtaigner commun	6	236	17	1994	P	I	P	O,,30/01/98
12	A Fagus sylvatica purpurea <i>Commentaire : Château ; 2 sujets (+ 285 cm).</i>	Hêtre pourpre X	6	383	28	1994	P	G	P	O,,30/01/98
13	A Fagus sylvatica <i>Commentaire : Château ; 2 sujets dont un pourpre (254 cm x 30 m).</i>	Hêtre commun	6	298	30	1994	P	G	P	O,,30/01/98
14	A Quercus rubra <i>Commentaire : Château.</i>	Chêne rouge d'Amérique	6	286	26	1994	P	I	P	O,,30/01/98
15	A Fagus sylvatica purpurea <i>Commentaire : Château ; 5 sujets.</i>	Hêtre pourpre X	6	345	31	1994	P	G	P	O,,30/01/98
16	A Quercus robur 'Fastigiata' <i>Commentaire : Château.</i>	Chêne fastigié	6	295	20	1994	D,P	I	P	O,,30/01/98
17	A Tilia x europaea <i>Commentaire : Château ; 4 troncs à 2 m.</i>	Tilleul de Hollande	6	438	33	1994	P	I	P	O,,30/01/98
18	A Liriodendron tulipifera <i>Commentaire : Château ; 2 troncs (249/219 cm) ; mesure à la base.</i>	Tulipier de Virginie	6	431	33	1994	D,P	I	P	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N°du site : 21 Localité : 4190 MY

Commune : FERRIERES

Cantonnement : AYWAILLE

Direction : LIEGE

Province : LIEGE

Propriétaire : COMMUNE

Adresse : ROUTE DES FAGNES

Domaine : Public

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A Fagus sylvatica <i>Commentaire : Croix François Grimbermont (autour de la) ; 3 sujets (245/240 cm).</i>	Hêtre commun	6	270	21	1994	F	G	A	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N°du site : 22 Localité : 4190 MY

Commune : FERRIERES

Cantonnement : AYWAILLE

Direction : LIEGE

Province : LIEGE

Propriétaire : COMMUNE

Adresse : RUE DU CENTRE - VILLE

Domaine : Public

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A Tilia platyphyllos <i>Commentaire : A proximité d'une fontaine ; traité en têtard ; 3 sujets.</i>	Tilleul à grandes feuilles	5	190	7	1994	P	A	V	O,,30/01/98



Wallonie

Service public
de Wallonie

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

28/09/2011 16:08:54 Page 869/2470

N°INS : 61019 N°du site : 14 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : PASQUASY Adresse : PRE DU FA, 12 Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Mespilus germanica <i>Commentaire : Couché ; fort pourri ; posé sur un bloc.</i>	Néflier commun	2	70	2	1994	B	I A	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N°du site : 15 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Adresse : AU CLOCHER Domaine : Public

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Tilia platyphyllos <i>Commentaire : Eglise Saint-Martin (face à l') ; 2 sujets (+ 190 cm).</i>	Tilleul à grandes feuilles	6	225	16	1994	F	G A	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N°du site : 16 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : FROMME HALIDA - PIQUERAY Adresse : RUE DU BURNONTIGE, 28 Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Tilia platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles	6	275	23	1994	P	I A	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N°du site : 17 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE CROIX DEOM Domaine : Public

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica <i>Commentaire : Vieille souche au pied de la Croix DEUM Evolution : 1994-4-300-20</i>	Hêtre commun	0	0	0	2008	F	I A	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N°du site : 18 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : DE GEEST/LAMBRECHT Adresse : ALLEE DE BERNARDFAGNE, 3 Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Juglans regia <i>Commentaire : Au coin du bâtiment ; planté en 1853 ; abattu en 2002. Evolution : 1994-6-260-20</i>	Noyer commun	0			2008	D,P	I A	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N°du site : 19 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : Adresse : FEROT-LE-FOURNEAU Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Fraxinus excelsior <i>Commentaire : Chemin vers Grimonster ; drève de +/- 48 sujets valables.</i>	Frêne commun	6	253	28	1994	P	A A	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N°du site : 20 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : DE BARROS *Vom den Berg Robert Semmelink* Adresse : RUE DE LOGNOUL, 14 Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Tilia platyphyllos <i>Commentaire : Château.</i>	Tilleul à grandes feuilles	6	285	28	1994	P	I P	O,,30/01/98
2 A Thuja plicata <i>Commentaire : Château.</i>	Thuya géant	6	265	26	1994	P	I P	O,,30/01/98
3 A Acer pseudoplatanus <i>Commentaire : Château.</i>	Erable sycomore	6	323	23	1994	P	I P	O,,30/01/98



Wallonie

Service public
de Wallonie

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

28/09/2011 16:08:54 Page 868/2470

N°INS : 61019 N°du site : 7 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : BOTTIN Adresse : ALLEE DE BERNARDFAGNE Domaine : Privé

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Quercus robur								
		Chêne pédonculé	4	495	18	1994	H	I	A	O,,30/01/98
<i>Commentaire : Au milieu d'une pelouse ; vieux sujet séculaire à caractère historique.</i>										

N°INS : 61019 N°du site : 8 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Adresse : CHEMIN DE L'ALOUETTE - BOIS BERNARDFAGNE Domaine : Public

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Quercus robur								
		Chêne pédonculé	4	245	20	1994	F	I	V	O,,30/01/98
<i>Commentaire : "Vôye dès mwerts" ; à un croisement de chemins ; vieux sujet.</i>										

N°INS : 61019 N°du site : 9 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Adresse : LE TROU Domaine : Public

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Quercus robur								
		Chêne pédonculé	6	280	20	1994	P	I	A	O,,30/01/98
<i>Commentaire : "Tracé di li p'tite hé" ; en bordure d'un chemin.</i>										

N°INS : 61019 N°du site : 10 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE DE LA CHAPELLE Domaine : Public

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica								
		Hêtre commun	6	317	26	1994	F,P	G	V	O,,30/01/98
<i>Commentaire : Chapelle Sainte-Barbe ; au croisement avec La Picherotte ; 2 sujets (+ 309 cm).</i>										

N°INS : 61019 N°du site : 11 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Adresse : CHEMIN DU VICINAL Domaine : Public

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica								
		Hêtre commun	6	357	26	1994	P	I	V	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N°du site : 12 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : Adresse : CHEMIN DE LA TANNERIE Domaine : Public

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Aesculus hippocastanum								
		Marronnier d'Inde	6	306	18	1994	H,P	G	V	O,,30/01/98
<i>Commentaire : Monument de 1832 (autour du) ; 2 sujets (+ 250 cm) ; + 1 sujet (210 cm) en face de celui-ci.</i>										

N°INS : 61019 N°du site : 13 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Adresse : AU NOKAR Domaine : Public

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1	A	Mespilus germanica								
		Néflier commun	6	300	5	1994	B	I	A	O,,30/01/98
<i>Commentaire : "Pazê dèl creû Lamer" ; au bord d'un sentier ; cépée de 11 rejets ; mesure estimée.</i>										



Wallonie

Service public
de Wallonie

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

28/09/2011 16:08:54 Page 867/2470

N°INS : 61019 N° du site : 1 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : CORIN Adresse : RUE DE LA FONTAINE Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Tilia platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles	6	342	26	1994	P	I	V	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N° du site : 2 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : Adresse : PRE DU FA Domaine : Indéfini

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Ilex aquifolium <i>Commentaire : "Vihe vòye dè trô".</i>	Houx commun	6	87	12	1994	P	I	A	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N° du site : 3 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Adresse : PLACE DE CHABLIS Domaine : Public

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Tilia x europaea	Tilleul de Hollande	6	291	22	1994	F,P	I	U	O,,30/01/98
2 A Tilia x europaea	Tilleul de Hollande	6	211	20	1994	F,P	I	U	O,,30/01/98
3 A Tilia x europaea	Tilleul de Hollande	6	198	19	1994	F,P	I	U	O,,30/01/98
4 A Tilia x europaea	Tilleul de Hollande	6	214	19	1994	F,P	I	U	O,,30/01/98
5 A Aesculus hippocastanum	Marronnier d'Inde	6	122	18	1994	P	I	U	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N° du site : 4 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : LOUETTE Adresse : CHEMIN DE LA FAGNOUL lieu-dit "PAZÉ DÈ PRÉ DAMÈTE" Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Carpinus betulus <i>Commentaire : Au bord d'un sentier ; beau sujet ; 2 troncs de 160 cm.</i>	Charme commun	6	160	16	1994	P	I	A	O,,30/01/98
2 A Carpinus betulus <i>Commentaire : Coin pré ; bord sentier.</i>	Charme commun	4	240	8	1994	T,P	I	A	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N° du site : 5 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : WARNY → Moniteur 2004 Adresse : CHEMIN DE LA TANNERIE - LA ROUGE MINIERE Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Quercus robur <i>Commentaire : Derrière le n°14 ; en bordure d'un chemin ; dans un e haie de houx ; 2 sujets.</i>	Chêne pédonculé	6	282	18	2005	P	G	U	O,,29/05/07
2 A Juglans regia <i>Commentaire : En contrebas de la voirie ; dans un vieux verger.</i>	Noyer commun	6	302	14	2005	T	I	A	O,,29/05/07

N°INS : 61019 N° du site : 6 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : SÉMINAIRE ÉPISCOPAL DE LIÈGE Adresse : ALLEE DE BERNARDFAGNE Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica <i>Commentaire : Potale ; le long d'un chemin désaffecté ; racines soutenues par un muret ; mesure estimée.</i>	Hêtre commun	6	400	30	1994	F,T	I	F	O,,30/01/98



Wallonie



ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

28/09/2011 16:08:54 Page 873/2470

N°INS : 61019 N°du site : 37 Localité : 4190 VIEUXVILLE Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : D'ANS Adresse : RUE JOSEPH BOVY - lieu-dit "RAVIN DE SY" Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica <i>Commentaire : en 2008, 315cm de circ.</i>	Hêtre commun	6	296	20	1994	R	I F	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N°du site : 38 Localité : 4190 VIEUXVILLE Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE DE NALNICO - SY Domaine : Public

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Tilia x europaea <i>Commentaire : Chapelle de Sy ; autour d'une croix ; 2 sujets (+ 305 cm) ; banc en 2008.</i>	Tilleul de Hollande	6	347	29	1994	F,P	G V	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N°du site : 39 Localité : 4190 VIEUXVILLE Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Adresse : ROUTE DE SY - lieu-dit "LES CRETES" - SY Domaine : Public

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Quercus robur <i>Commentaire : Formant une voûte au-dessus du sentier ; sur environ 35 m ; 3 à 4 cépées ; mesure estimée.</i>	Chêne pédonculé	6	400	25	1994	P	A F	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N°du site : 40 Localité : 4190 VIEUXVILLE Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : Adresse : ROUTE DE SY - lieu-dit "CHEMIN DES CRETES" - SY Domaine : Public

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica <i>Commentaire : Au milieu d'un sentier fréquenté.</i>	Hêtre commun	6	285	28	1994	R	I F	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N°du site : 41 Localité : 4190 VIEUXVILLE Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : Adresse : ROUTE DE SY Domaine : Indéfini

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Quercus robur <i>Commentaire : Chemin des crêtes ; très beau sujet avec clematis.</i>	Chêne pédonculé	6	302	20	1994	P	I A	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N°du site : 42 Localité : 4190 VIEUXVILLE Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE DE LA BOUVERIE Domaine : Public

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Tilia platyphyllos <i>Commentaire : Croix (autour d'une) ; 3 sujets (+ 178/176 cm).</i>	Tilleul à grandes feuilles	6	238	25	1994	F	G V	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N°du site : 43 Localité : 4190 VIEUXVILLE Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : FAGNOUL Adresse : RUE DE SAINT-CERGUE Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Tilia platyphyllos <i>Commentaire : En bordure de "La Lembrée" ; mesure estimée.</i>	Tilleul à grandes feuilles	4	400	20	1994	T,P	I A	O,,30/01/98

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

N°INS : 61019 N°du site : 44 Localité : 4190 VIEUXVILLE Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : FÉDÉRATION DU TOURISME DE LA PROVINCE DE LIÈGE Adresse : ROUTE DU PALOGNE Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica	Hêtre commun	4	297	19	1995	P	G A	O,,30/01/98

Commentaire : Ruines du château de Logne (autour des) ; 5 sujets (+ 255/247/241/180 cm).

N°INS : 61019 N°du site : 45 Localité : 4190 VIEUXVILLE Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Adresse : ROUTE D'IZIER - Lieu-dit "BOIS GRAND VA" Domaine : Public

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Pinus nigra ssp. nigra	Pin noir d'Autriche	6	210	23	1994	B	I F	O,,30/01/98

Commentaire : Le long d'un sentier.

N°INS : 61019 N°du site : 46 Localité : 4190 VIEUXVILLE Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Adresse : ROUTE D'IZIER - lieu-dit "BOIS GRAND VA" Domaine : Public

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Pinus nigra ssp. nigra	Pin noir d'Autriche	6	200	20	1994	B	I F	O,,30/01/98

Commentaire : En bordure d'une pelouse calcaire.

N°INS : 61019 N°du site : 47 Localité : 4190 VIEUXVILLE Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : FÉDÉRATION DU TOURISME DE LA PROVINCE DE LIÈGE Adresse : ROUTE DU PALOGNE Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica	Hêtre commun	6	317	19	1994	P	I P	O,,30/01/98

Commentaire : Ruines du château de Logne.

N°INS : 61019 N°du site : 48 Localité : 4190 VIEUXVILLE Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : KLEYNEN-LUC Adresse : RUE RICHARD HEENTS, 14-B Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Tilia x europaea	Tilleul de Hollande	6	225	20	1994	P	I A	O,,30/01/98

Commentaire : Face au Gîte Les Rochers de SY ; beau.

N°INS : 61019 N°du site : 49 Localité : 4190 WERBOMONT Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : SPA-MONOPOLE Adresse : ROUTE DE RENIER - BOIS ROYAL DE RENIER Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica	Hêtre commun	6	258	24	1994	R	I F	O,,30/01/98

Commentaire : Pied cornier ; à vérifier si hêtre ou chêne?

N°INS : 61019 N°du site : 50 Localité : 4190 WERBOMONT Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
Province : LIEGE Propriétaire : DUBOIS Adresse : ROUTE DE RENIER - BOIS ROYAL DE RENIER Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Quercus robur	Chêne pédonculé	4	317	17	1994	R,F	I F	O,,30/01/98

Commentaire : Au milieu d'un carrefour forestier ; très vieux.



Wallonie



ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

28/09/2011 16:08:54 Page 875/2470

N°INS : 61019 N°du site : 51 Localité : 4190 WERBOMONT Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : RENARD Adresse : ROUTE DU VIEUX CHENE - BOSSON Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Quercus robur	Chêne pédonculé	6	378	19	1994	F,P	I A M	O,,30/01/98

Commentaire : Dans un pré ; très beau ; classé A.R. 30-11-1960.

N°INS : 61019 N°du site : 52 Localité : 4190 WERBOMONT Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE Adresse : BRUYERE FAGNETTE - BOSSON Domaine : Public

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica	Hêtre commun	6	270	28	1994	F,P	I U	O,,30/01/98

N°INS : 61019 N°du site : 53 Localité : 4190 WERBOMONT Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : COMMUNE D'AYWAILLE Adresse : ROUTE DU PARADIS - BOIS ROYAL DE RENIER Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica	Hêtre commun	4	367	28	1994	P	I F	O,,30/01/98

Commentaire : A moins de 100 m de l'autoroute ; isolé suite à une mise à blanc.

N°INS : 61019 N°du site : 54 Localité : 4190 FERRIERES Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : DESCAMPS / SOWA Adresse : RUE DE LA RAMAYE Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Fagus sylvatica	Hêtre commun	6	393	25	1994	R	G F	O,,30/01/98

Commentaire : Dans le prolongement gauche ; à la limite de propriété ; ancien alignement ; 2 sujets valables (+ 380 cm).

N°INS : 61019 N°du site : 55 Localité : 4190 WERBOMONT Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : Adresse : RUE DE LA RAMAYE Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Quercus robur	Chêne pédonculé	6	244	20	1994	P	G A	O,,30/01/98

Commentaire : 2 sujets (+ 220 cm).

N°INS : 61019 N°du site : 56 Localité : 4190 XHORIS Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : VANDERVELDEN Adresse : FANSON Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Quercus robur	Chêne pédonculé	4	420	22	1994	P	I A	O,,30/01/98

Commentaire : Isolé en prairie.

N°INS : 61019 N°du site : 57 Localité : 4190 XHORIS Commune : FERRIERES Cantonnement : AYWAILLE Direction : LIEGE
 Province : LIEGE Propriétaire : VANDERVELDEN Adresse : FANSON Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1 A Aesculus hippocastanum	Marronnier d'Inde	6	342	28	1994	P	I V	O,,30/01/98

Commentaire : Beau.



Wallonie



ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

28/09/2011 16:08:54 Page 876/2470

N° INS : 61019 N° du site : 58		Localité : 4190 XHORIS	Commune : FERRIERES	Cantonnement : AYWAILLE	Direction : LIEGE				
Province : LIEGE		Propriétaire : VANDERVELDEN		Adresse : FANSON			Domaine : Privé		
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica		6	410	30	1994 P	A V	O,,30/01/98
Commentaire : 4 sujets (+ 390/320/312 cm).									
N° INS : 61019 N° du site : 59		Localité : 4190 XHORIS	Commune : FERRIERES	Cantonnement : AYWAILLE	Direction : LIEGE				
Province : LIEGE		Propriétaire : VANDERVELDEN		Adresse : FANSON			Domaine : Privé		
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1	A	Aesculus hippocastanum		6	318	20	1994 P	I A	O,,30/01/98
Commentaire : Isolé dans un pré.									
N° INS : 61019 N° du site : 60		Localité : 4190 XHORIS	Commune : FERRIERES	Cantonnement : AYWAILLE	Direction : LIEGE				
Province : LIEGE		Propriétaire : LEJEUNE		Adresse : FANSON			Domaine : Privé		
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1	A	Acer pseudoplatanus		6	195	16	1994 P	A V	O,,30/01/98
Commentaire : En mélange avec des érables planes ; sur 300 m ; drève.									
N° INS : 61019 N° du site : 61		Localité : 4190 XHORIS	Commune : FERRIERES	Cantonnement : AYWAILLE	Direction : LIEGE				
Province : LIEGE		Propriétaire :		Adresse : FANSON			Domaine : Indéfini		
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1	A	Tilia platyphyllos		6	222	16	1994 F,P	G V	O,,30/01/98
Commentaire : Chapelle de Fanson (de part et d'autre de la) ; 2 sujets (+ 210 cm).									
N° INS : 61019 N° du site : 62		Localité : 4190 XHORIS	Commune : FERRIERES	Cantonnement : AYWAILLE	Direction : LIEGE				
Province : LIEGE		Propriétaire : COMMUNE		Adresse : SUR LES HOUX			Domaine : Public		
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1	A	Tilia platyphyllos		6	328	29	1994 F	G F C	O,,30/01/98
Commentaire : Chapelle Saint-Roch (autour de la) ; arbre à clous ; 3 sujets (+ 302/250 cm).									
N° INS : 61019 N° du site : 63		Localité : 4190 XHORIS	Commune : FERRIERES	Cantonnement : AYWAILLE	Direction : LIEGE				
Province : LIEGE		Propriétaire : COMMUNE		Adresse : RUE DE SAINT-ROCH - lieu-dit "CROIX PIRLOT"			Domaine : Public		
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica		6	340	26	1994 F	I F	O,,30/01/98
Commentaire : Croix Pirrot ; dans le bois Chastrée ; le long d'un sentier.									
N° INS : 61019 N° du site : 64		Localité : 4190 XHORIS	Commune : FERRIERES	Cantonnement : AYWAILLE	Direction : LIEGE				
Province : LIEGE		Propriétaire :		Adresse : RUE DE L'EGLISE, 2			Domaine : Privé		
N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat. Réf.	Officialisation
1	A	Fagus sylvatica purpurea		0	0	0	2008 P	I P	O,,30/01/98
Commentaire : Face à l'église Saint-martin ; présence de Ganoderma sp. tout autour du tronc (2007). Evolution : 1994-6-463-26 ; 2007-2-479-26									
2	A	Ilex aquifolium		6	150	13	1994 P	I P	O,,30/01/98
3	A	Sequoiadendron giganteum		6	200	21	1994 D	G P	O,,30/01/98
Commentaire : 4 sujets (+ 200/194/153 cm).									
4	A	Larix decidua		6	234	28	1994 P	I P	O,,30/01/98
Commentaire : Mélèze d'Europe									

Liste de biens du Patrimoine Monumental de Belgique-Wallonie

Ancienne commune de Ferrières	
Ferrières	Eglise Saint-Martin
	Au Clocher, 2, 7,8,9,11 (habitations)
	Au Clocher, 5 (croix)
	Au Clocher, 13 (presbytère)
	Au Clocher, 14 (ferme de la House)
	La Basse Colete, 1-2,5,6,7,9 (habitations)
	place de Chablis, 1,14,15 (habitations)
	place de Chablis, 20-21 (maison communale)
	rue du Moulin, 1 (ancien moulin)
	Croix du Vieux Thier
Grimonster	Château et maison du garde ou du jardinier
La Cherhalle	Deux fermes
La Rouge Minière	Croix en fonte
	n°1,2,3 (habitations)
	n°4 (fermes)
	Chemin de la Tannerie (auge)
Le Burnontige	Chapelle Sainte Barbe
	rue du Burnontige, 30 (habitations)
	Fosse du loup (poteau indicateur et croix)
Le Houpet	Ancienne ferme
Le Thier	rue de la Fontaine, 4,9 (habitations)
	Voie du Thier 6-7 (habitation)
Lognoul	Chemin du Vieux Thier,12-13 (ancienne ferme)
	n°12,23 (fermes)
	n°28 (Chapelle Notre-Dame)
Malacord	Le Herlot, 1 (ferme)
	route de Malacord, 5 (ferme)
Saint-Roch	Ancien monastère

Ancienne commune de Werbomont	
Bosson	Eglise Saint-Donat
	rue bosson,8 (ferme)
	rue bosson,15 (croix)
	rue bosson, 18 (ancienne ferme)
	rue bosson, 20 (habitation)
	rue Bruyère Fagnette (Puits)
	Moulin de Bosson
	route du Vieux chêne, 4 et 6 (habitations)
Regnière	route de Renier, 6 (habitation)
Werbomont	Place Capitaine Lespaganard (puits)
	route de Stavelot, 12 (habitation)

Ancienne commune de Xhoris	
Fanson	Château de Fanson
	Chapelle du château de Fanson
Godinri	Ferme de Godinri
Le Mont	Chapelle Sainte Odile
	n°2, 3,4 (habitations)
	près du n°11 (Potale)
Xhoris	rue de l'Eglise (Eglise Saint-Martin)
	rue de l'Eglise,1 (ferme)
	rue de l'Eglise, 3,5 (habitations)
	grand Route 16,24 (fermes)
	Bois de Blairon (croix)
	place du Centre,4,10 (habitations)
	rue Jehoge, 11, 35 (habitations)
	place La Vaux 1, 13 (habitations)
	rue des 16 Verges 2,4 (habitations)
	rue des Teheux 1,5 (habitations)
Tilleul des Lognards (Chapelle et croix)	

Ancienne commune de Vieuxville	
La Truchette	n°1,2,3 (habitations)
Logne	Château fort de Logne
Palogne	route de Palogne, 7 (Ancienne ferme)
	rue R. Heintz, 3 (ferme)
Sy	rue de Luins, 3, 38, 42, 29-31 (fermes)
	rue de Luins, 35 (Chapelle)
Vieuxville	Eglises Saint Pierre et Saint Paul
	rue de la Bouverie 1 (ancienne ferme)
	voie Close, 1 (presbytère)
	rue de Liège 2,3-4 (habitations)
	rue de Liège 5,6 (fermes)
	route de Logne,1, 10, 16, 17, 19 (habitations)
	route de Logne,14-15 (ancienne ferme)
	chemin des Mésanges, 1 (habitation)
	rue du Ravet, 2-4 (ancien moulin)
	rue du Ravet, 10 (Chapelle Saint-Roch)

Ancienne commune de My	
Ferrot	Château et ferme
La Lembrée	Croix d'occis
	Ancien moulin à huile et ferme
Landrecy	n° 5 et 6 (fermes)
	proche du n°5 (croix)
	n°7 et 8 (habitations)
Les Tailles	Croix
My	Eglise de l'Assomption
	route de la Famenne, 15 (habitation)
	rue des Roches, 1 (habitation et pompe)
	rue des Roches, 2 (habitation)
	Sur le Mont, 5, 18 (fermes)
	Sur le Mont,11,19 (habitations)
	Lieu dit Aux Croix (deux croix)
	Terre du Jardin, 1 (habitation)
	Terre du Jardin, 5 (ferme)
	rue du Vieux Tilleul,6 (habitation)
	rue du Vieux Tilleul,8 (ancienne école)
	rue du Vieux Tilleul, 9 (maison Gillard)
	rue du Vieux Tilleul, 12,13,16,17 (habitations)
	rue du Vieux Tilleul, 18 (Ferme)
	rue du Vieux Tilleul, 19 (Ancien château)
Ville	route des Ardennes (Chapelle Saint Etienne)
	route des Ardennes,1 (ancien château)
	route des Ardennes, 3 (ferme)
	rue du Centre, 15,16,17,18,19, 21, 40 (habitations)
	rue du Centre,26 (pompe)
	rue du Centre,30, 36 (fermes)
	rue du Centre proche du 36 (pompe)
	route des Fagnes, 8 (potale)
	Grimbiémont 9,11,13,20,21
	Grimbiémont 12 (croix)
	Croix de F. Grimbiémont
	voie de Missoul (ferme)
Rognac (croix)	
rue du Vieux Lieu ,10, 13 (habitations)	

Liste des propriétés communales bâties

Adresse	Type de bâti
AU CLOCHER	BAT.FUNER.
AU CLOCHER 14	BAT.RURAL
AU CLOCHER 11	MAIS.JEUN.
AU CLOCHER 13	PRESBYTERE
BRUYERE DE LA PLATE	BASSIN ORD
BRUYERE DE XHORIS	B IS
BRUYERE DE XHORIS	CHAPE LE
BRUYERE DES ARSIN	BASSIN ORD
BRUYERE FAGNETTE 8	B.SCOLAIRE
BRUYERE FAGNETTE 9	MAIS.JEUN.
CHEE ROMAINE 1A	SUP.BAT.O
CHEMIN DE L'ALOUETTE 1	B.SCOLAIRE
CHEM DU VICINAL 5	CAB.ELECT.
CORTILS A CHAMPS	CIMETIERE
DESSUS CORTIL	CIMETIERE
LANDRECY	PLACE
LE PETIT BATI 12	REMISE
LE PETIT BATI 9	SUP.BAT.O
LES ENCLOS 5	MAISON
LES RIDAIRES	BASSIN O D
LOGNOUL 17	GARAGE
LOGNOUL 26	BAT.ADMIN.
MY	CIMETIERE
PL DE CHABLIS 21	M.COMMUN.
PRE DU FA 6	INST.SPORT
PRE LAMBOTTE	CIMETIERE
R DE L EGLISE	EGLISE
R DE LA CHAPELLE	CHAPELLE
R DE LOGNOUL	B.SCOLAIRE
R DE LOGNOUL 6	BAT.ADMIN.
R DE LOGNOUL 7	MUSEE
R DE LUINS 10	REMISE
R DES ROCHES	PAVILLON
R DU BURNONTIGE 28	BAT.RURAL
R DU CENTRE	CAPTAG.EAU

Adresse	Type de bâti
R DU RIVAGE 5	S.FETES
R DU VIEUX TILLEUL 14	INST.SPORT
R DU VIEUX TILLEUL 17	SUP.BAT.O
R DU VIEUX TILLEUL 8	GARAGE
R DU VIEUX TILLEUL 7	B.SCOLAIRE
R DU VIEUX TILLEUL 8	MAISON + GARAGE
R PRINCIPALE	CHAPELLE
ROGNAC	CAPTAG.EAU
ROGNAC	CAPTAG.EAU
ROGNAC	CAPTAG.EAU
RTE DE HAMOIR 34	M.COMMUN.+MONUMENT
RTE DE HAMOIR 36	BAT.ADMIN.
RTE DE HAMOIR 37	B.SCOLAIRE
RTE DE HAMOIR 44	PRESBYTERE
RTE DE LIEGE	BAT.FUNER.
RTE DE LIEGE	EGLISE
RTE DE LIEGE 2	CENTR.CULT
RTE DE LIEGE 3	PRESBYTERE
RTE DE LIEGE 4	MAISON
RTE DE MALACORD 2	REMISE
RTE DE MARCHE 45	CAPTAG.EAU
RTE DE MARCHE 46	BAT.RURAL
RTE DE RENIER	BAT.FUNER.
RTE DE RENIER	CIMETIERE
RTE DE RENIER	RESERVOIR
RTE DES ARDENNES	EGLISE
RTE DU CONDROZ	RESERVOIR
SUR LE MONT	CAPTAG.EAU
SUR LE MONT	SUP.BAT.E
SUR LE THIER	BASSIN ORD
SUR LES HOUX 1	SUP.BAT.O
SY	CIMETIERE
VIEUX VILLE	CIMETIERE
VIEUX-VILLE	COUR
VOIE DE MISSOUL	CAPTAG.EAU
VOIE DU THIER	COUR

LISTE DES ASSOCIATIONS

Culture/loisirs/Comité de fêtes
Vivre Ensemble de My
Comité de la Fête du vin, du jumelage et de la confrérie vineuse St-Martin
Association des Commerçants de Ferrières
Comité des Fêtes de Burnontige
Bibliothèque communale
Syndicat d'Initiative de Ferrières
ASBL Sy-Logne-Vieuxville
Les Tchérons (danse)
Editions « Le Canard »
La Chorale de Xhoris
ASBL Musée du Jouet
The Ferrusian Orchestra
Cramignon de Xhoris et tennis de table
Chorale Royale de la Lembrée
Comité Culturel de Xhoris
Xhorisons
Qualité Village Ferrières et Positif à Ferrières pour demain asbl
Office du Tourisme de Ferrières asbl
ASBL Bucolique
Musée de la vie rurale
Atelier culinaire pour enfants
Werbomont Animation Village
3 x20 de Werbomont
Aéromodélisme ASBL Samsara
La petite aviation légère « Les faucheurs de Margherites »
Atelier créatif pour les enfants au Maka et Aquagym
Patro de Ferrières
asbl Le Grand Feu - Club des jeunes Sy-Vieuxville
Comité de Saint-Nicolas - Comité des fêtes de Xhoris
Amismotos
Comité des Fêtes de la Rouge-Minière
Maison des Jeunes de Ferrières
Comité des fêtes de Ville - 3x20 de Ville
3 x20 Ferrières
ASBL Musée du Château-Fort de Logne - Association des Jeunes de Sy-Vieuxville
ASBL Génévrier

Sport
Tennis de table de Xhoris
UFC My Fémina
Ferme de Palogne
Union Football Club My
L'Espoir Club Pétanque Xhoris (asbl)
Royal Sportif Club Xhoris (asbl)
Le Cheval de Fer (asbl)
Le Pommeau d'Or (asbl)
Barvaux Tennis Club
Fitness Form Werbomont
Union Football Club My
Cours de danse rock
Union Football Club My
Fun Adventure
Vovinam Viêt Dao
Relaxhoris
Royal Sportif Club Xhoris (asbl)
Ferrières Tae kwon do Academy
Royale Union Sportive Ferrières
Ping-pong club de Ferrières
Country Night (danse)
Manège "Le Houx"
Piste de Pétanque de Ferrières Village
Harzé 91

Associations scolaires
Comité des oeuvres scolaires de My
Comité des oeuvres scolaires de Xhoris
Comité des oeuvres scolaires de Ferrières
Comité de parents de l'école de Bosson

ANNEXES DE LA PARTIE II

Le Jour Huy-Waremme

(8 octobre 2009)

Le PCDR est sur les rails

Ferrières monte dans le train d'un Plan Communal de Développement Rural (PCDR), comme elle l'a fait avec son Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN). La décision sera soumise au vote des élus ferrusiens, ce soir. Cette vaste opération de réflexion réunit citoyen, vie associative et pouvoirs publics. « *Le concept induira une réflexion dans tous les secteurs de la vie communale*, précise le bourgmestre Raymond Maréchal (UGC). *En collège, nous avons déjà pointé certains axes à analyser. Maintenant, toute première étape, il faut désigner un bureau d'étude qui, pendant un an, mettra en place le cahier des charges et les projets qui en découleront.* » Ce plan stratégique débouchera en effet sur des réalisations concrètes à long terme, dans des domaines aussi divers que l'urbanisme, le commerce, le cadre de vie, la culture, la mobilité... L'élaboration de ce PCDR prévoit un long cheminement et s'étalera sur plusieurs années. Les élus prendront également des décisions quant à la pose d'un panneau photovoltaïque dans le cadre de l'opération *31 communes au soleil* (achat groupé de 44 kits), subsidiée par le FEDER. Ce panneau photovoltaïque sera placé sur le bâtiment communal *Le Maka* à Ferrières, dans le but d'économiser l'énergie et de sensibiliser la population à en faire de même. Panneau explicatif à l'appui... Les travaux devraient débiter en mars et se terminer en juillet 2010. Ferrières fait ainsi partie des dernières communes équipées puisque les installations sont programmées géographiquement. S.L.

Le Jour Huy-Waremme

(10 octobre 2009)

Des projets à long terme

Un an après le PCDN, le Plan communal de Développement rural (PCDR) va prendre son envol

Le conseil communal de Ferrières s'est réuni jeudi soir, présidé par le premier échevin Frédéric Léonard, en l'absence du bourgmestre Raymond Maréchal, en voyage à l'étranger. Un des points importants au menu, le démarrage du PCDR (Plan communal de Développement rural). À ne pas confondre avec le PCDN (Plan communal de Développement de la Nature) qui lui est déjà en route.

Le nouveau plan communal concerne directement l'ensemble de la population, des associations, des pouvoirs publics dans des domaines les plus divers tels que la sécurité, le cadre de vie, la mobilité, l'urbanisme... La première mesure à prendre était un organisme auteur de projet pour faire d'abord une analyse de la commune, de ses besoins, les attentes et souhaits de la population. L'échevin Léonard soulignait : « *Une étude semblable doit s'étaler dans le temps afin de définir les grands axes de développement, les objectifs à atteindre, leur coût, les aides probables de la RW, de la Communauté française et, pourquoi pas, de l'Europe... Contrairement à ce qui se passe dans d'autres communes qui entrent en PCDR, nous remarquons qu'il n'y a pas de craintes à avoir concernant la participation de la population aux nécessaires réunions qui auront lieu. Le nombre de participants du PCDN ne diminue pas et nous comptons pas mal de jeunes parmi eux. C'est encourageant* ». La conseillère Écolo, Sandrine Maquinay, s'est inquiétée de savoir s'il y aurait interaction entre le PCDN et le PCDR. L'échevin répondait alors : « *C'est dans la logique des choses. Il y aura des contacts, des concertations entre les participants aux deux plans. Certains objectifs sont d'ailleurs assez proches ou complémentaires* ».

Un autre sujet important est venu sur la table : la pose de panneaux photovoltaïque devant le Maka. Ils alimenteront le bâtiment en énergie et serviront d'exemple à la population.

Geste symbolique : la conseillère Marie-Madeleine Morteahan a déposé des bouteilles de lait et de cacao devant chaque membre du conseil. Cette agricultrice voulait ainsi rappeler le drame que vivent actuellement les producteurs de lait.

Guy-Pierre CRESPIN

Services à la population (accessibilité, nombre, information, services proposés...)

Vos avis ? Vos suggestions ?

Santé (information, services...)

Vos avis ? Vos suggestions ?

Logement (accessibilité, prix, confort...)

Vos avis ? Vos suggestions ?

Information et communication (accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, publications communales...)

Vos avis ? Vos suggestions ?

Tourisme (accueil, information, attraits...)

Vos avis ? Vos suggestions ?

Équité sociale (lutte contre l'exclusion, les inégalités, la pauvreté, accès aux biens et services...)

Vos avis ? Vos suggestions ?

Participation à la vie de la Commune (associations, comités, infrastructures, implication des citoyens...)

Vos avis ? Vos suggestions ?

Éducation (enseignement, culture, sport...)

Vos avis ? Vos suggestions ?

Merci de transmettre ce questionnaire à l'une des adresses suivantes avant le 15 février 2010 ou de le remettre lors de la réunion du 25 janvier 2010 au Maka :



GREOA, Place de Chézy 1, 4920 Harzé, Fax. : 04 384 74 37

pcdr.ferrieres@ourthe-ambleve.be



Administration communale, place du Chablis, 4190 Ferrières

à l'attention de Benoît Migeotte

Ce questionnaire est téléchargeable sur le site www.pcdr.be (onglet « Ferrières »)



Opération de Développement Rural



Soirée inaugurale le 25 janvier 2010 à 19h30 au Maka (rue de Lognoul 6)

Cette soirée sera l'occasion de présenter aux Ferrusiens l'Opération de Développement Rural (ODR) qui va débuter dans l'entité : explication du processus, principes du développement durable, témoignages de personnes ayant participé à une opération similaire dans leur commune... La soirée se clôturera par le verre de l'amitié.

L'ODR en quelques mots...

Améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants de la Commune.

Thèmes abordés ?

Environnement, culture, sport, économie, tourisme, patrimoine, espaces publics, aménagement du territoire, logement, communication, services, mobilité...

Participation citoyenne au cœur du processus dans les mois à venir

- Information et consultation de la population par villages et par thèmes dès le février 2010
- Analyse des besoins
- Définition d'objectifs de développement
- Réflexion et participation, avec la Commune, à la mise en œuvre de projets à court, moyen et long termes
- Mise en place d'une commission représentative de la population pour suivre tout le processus, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)...

Avantages pour la Commune et ses citoyens ?

- Mise en œuvre de projets répondant aux besoins réels de la population
- Elaboration d'une stratégie de développement de l'entité pour 10 ans
- Projets pouvant être financés par la Région wallonne jusqu'à 80%
- Echanges d'idées et de réflexions
- Valorisation des compétences et savoir-faire de chacun...

L'ensemble de la stratégie de développement élaborée sera rédigée dans un document appelé Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Celui-ci devra être adopté par la CLDR, le Conseil Communal et le Gouvernement Wallon.

Un outil en symbiose avec le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) !

L'ODR et le PCDN se complètent et pourront s'enrichir mutuellement : au niveau des thématiques abordées, des projets développés, des aides financières dont la Commune pourra bénéficier... Ces démarches participatives seront menées en étroite collaboration pour un maximum d'efficacité.



Le GREOA, organisme accompagnateur et auteur de projet

Le Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève (GREOA) a été désigné par le Ministre wallon de la Ruralité comme organisme accompagnateur de l'ODR de Ferrières. A ce titre, les agents de développement animeront la consultation citoyenne, en toute neutralité.

La Commune a également désigné le GREOA comme auteur de projet. Il réalisera donc également un diagnostic socio-économique de la Commune qui servira de base à la consultation de la population.

Les étapes de l'ODR

1. Décision de principe du Conseil Communal de démarrer une Opération de Développement Rural (ODR)
2. Désignation du GREOA comme organisme accompagnateur et comme auteur de projet
3. Réalisation du diagnostic socio-économique par l'auteur de projet
4. Réunions d'information et de consultation de la population par villages et par thèmes
5. Réunions de retour : validation du diagnostic par la population
6. Constitution d'une Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
7. Analyse en Groupes de Travail (GT) des objectifs de développement et des projets à éventuellement intégrer dans le PCDR
8. Mise en ordre des propositions de projets par la CLDR et vote de l'avant-projet de PCDR
9. Vote du projet de PCDR par le Conseil Communal
10. Transmission du projet de PCDR pour avis à la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT)
11. Arrêté du Gouvernement wallon approuvant le programme
12. Négociation d'une première convention - exécution avec le ministre compétent : début de la phase de réalisation



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS



GREOA asbl - Service PCDR
Sarah BEAUFAYS
Marie-Françoise GILIS
Isabelle LAURENT



Echevin en charge du développement rural
Frédéric Léonard
fred.leonard@hotmail.com

Agent administratif
Benoît Migeotte
benoit.migeotte@publilink.be
Tél. : 086 40 99 51

Place de Chézy 1
4920 HARZE
Tél. : 04 384 67 88
Fax : 04 384 74 37
pcdr.ferrieres@ourthe-ambleve.be
www.pcdr.be

Vos avis et vos suggestions nous intéressent !

Ce questionnaire a pour objectif de connaître vos avis et suggestions dans différents domaines afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants de la Commune. Ce questionnaire est complémentaire aux réunions de consultation qui débiteront en février 2010. Il vous est possible de répondre uniquement aux thèmes qui vous intéressent. N'hésitez pas à joindre une feuille annexe si l'espace est trop réduit pour répondre. Veuillez à préciser si vous parlez d'un village en particulier ou de la Commune dans son ensemble.

Nous vous remercions pour votre participation.

Coordonnées (* facultatif)

Nom* :

Prénom* :

Homme Femme

Adresse* :

Village* :

Tél.* :

E-mail* :

Date de naissance :

Famille Couple Isolé

Profession :

Loisirs, membres d'associations, clubs... :

Aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine bâti

Vos avis ? Vos suggestions ?

Milieu naturel (eau, forêts, paysages...)

Vos avis ? Vos suggestions ?

Gestion environnementale (déchets, exploitation des ressources naturelles, consommation énergétique, énergies renouvelables, égouttage...)

Vos avis ? Vos suggestions ?

Mobilité (autos, transports en commun, piétons, cyclistes, mobilité alternative, personnes à mobilité réduite...)

Vos avis ? Vos suggestions ?

Développement durable dans la vie communale

Vos avis ? Vos suggestions ?

Activités commerciales et de production (commerces, entreprises, agriculture, extraction, sylviculture...)

Vos avis ? Vos suggestions ?





Ferrières

Opération de Développement Rural (ODR)

Soirée inaugurale
le 25 janvier 2010 à 19h30
au MAKKA (rue de Lognoul 6)

Venez découvrir ce qu'est une ODR et comment participer
au développement de votre Commune



Votre avis nous intéresse !
Consultation-papier dans vos boîtes aux lettres.
Premières réunions de consultation en février 2010.

Infos : 04 384 67 88 (GREOA)
pcdr.ferrieres@ourthe-ambleve.be
www.pcdr.be



Le Canard de Ferrières

(décembre 2009)

BIENTÔT UNE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR) À FERRIÈRES !

Une occasion supplémentaire de participer au développement de la Commune

Soirée inaugurale le 25 janvier 2010 à 19h30 au Maka (rue de Lognoul 6)

Cette soirée sera l'occasion de présenter aux Ferrusiens l'Opération de Développement Rural (ODR) qui va débiter dans l'entité : explication du

processus, principes du développement durable, témoignages de personnes ayant participé à une opération similaire dans leur commune... La soirée se clôturera par le verre de l'amitié.

Un outil en symbiose avec le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) !

L'ODR et le PCDN se complètent et pourront s'enrichir mutuellement : au niveau des thématiques abordées, des projets développés, des aides financières dont la Commune pourra bénéficier... Ces démarches participatives seront menées en étroite collaboration pour un maximum d'efficacité.

L'ODR en quelques mots...

A l'heure actuelle, une centaine de communes rurales en Wallonie se sont inscrites dans une démarche de type ODR.

Objectif d'une telle opération ?

Améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants de la Commune.

Thèmes abordés ?

Environnement, culture, sport, économie, tourisme, patrimoine, espaces publics, aménagement du territoire, logement, communication, services, mobilité...

Participation citoyenne au cœur du processus dans les mois à venir

- Information et consultation de la population par villages et par thèmes
- Analyse des besoins
- Définition d'objectifs de développement
- Réflexion et participation, avec la Commune, à la mise en œuvre de projets à court, moyen et long termes...

Avantages pour la Commune et ses citoyens ?

- Mise en œuvre de projets répondant aux besoins réels de la population
- Elaboration d'une stratégie de développement de l'entité pour 10 ans

- Projets pouvant être financés par la Région wallonne jusqu'à 80%
- Echanges d'idées et de réflexions
- Valorisation des compétences et savoir-faire de chacun...

GREOA, organisme accompagnateur et auteur de projet

Le Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève (GREOA) a été désigné par le Ministre wallon de la Ruralité comme organisme accompagnateur de l'ODR de Ferrières. A ce titre, les agents de développement animeront la consultation citoyenne, en toute neutralité.

La Commune a également désigné le GREOA comme auteur de projet. Il réalisera donc également un diagnostic socio-économique de la Commune qui servira de base à la consultation de la population.

Et bientôt dans votre boîte aux lettres, une consultation-papier pour lancer l'Opération!

Pour plus de renseignements

GREOA asbl - Service PCDR

Sarah BEAUFAYS
Marie-Françoise GILIS
Isabelle LAURENT

Place de Chézy 1
4920 HARZE
Tél. : 04 384 67 88
Fax : 04 384 74 37
pcdr.ferrieres@ourthe-ambève.be
www.pcdr.be

Echevin en charge du développement rural : Frédéric Léonard
fred.leonard@hotmail.com

Agent administratif
Benoît Migeotte
benoit.migeotte@publilink.be

Agenda de L'Office du Tourisme de Ferrières

(Janvier-Février 2010)

Bientôt une Opération de Développement Rural (ODR) à Ferrières !
Une occasion supplémentaire de participer au développement de la Commune

Soirée inaugurale le 25 janvier 2010 à 19h30 au Maka (rue de Lognoul 6)
Cette soirée sera l'occasion de présenter aux Ferrusiens l'Opération de Développement Rural (ODR) qui va débiter dans l'entité : explication du processus, principes du développement durable, témoignages de personnes ayant participé à une opération similaire dans leur commune... La soirée se clôturera par le verre de l'amitié.

Un outil en symbiose avec le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) !

L'ODR et le PCDN se complètent et pourront s'enrichir mutuellement : au niveau des thématiques abordées, des projets développés, des aides financières dont la Commune pourra bénéficier... Ces démarches participatives seront menées en étroite collaboration pour un maximum d'efficacité.

L'ODR en quelques mots...

A l'heure actuelle, une centaine de communes rurales en Wallonie se sont inscrites dans une démarche de type ODR.

Objectif d'une telle opération ?

Améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants de la Commune.

Thèmes abordés ?

Environnement, culture, sport, économie, tourisme, patrimoine, espaces publics, aménagement du territoire, logement, communication, services, mobilité...

Participation citoyenne au cœur du processus dans les mois à venir

- Information et consultation de la population par villages et par thèmes
- Analyse des besoins
- Définition d'objectifs de développement
- Réflexion et participation, avec la Commune, à la mise en œuvre de projets à court, moyen et long termes...

Avantages pour la Commune et ses citoyens ?

- Mise en œuvre de projets répondant aux besoins réels de la population
- Elaboration d'une stratégie de développement de l'entité pour 10 ans
- Projets pouvant être financés par la Région wallonne jusqu'à 80%
- Echanges d'idées et de réflexions
- Valorisation des compétences et savoir-faire de chacun...

GREOA, organisme accompagnateur et auteur de projet

Le Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) a été désigné par le Ministre wallon de la Ruralité comme organisme accompagnateur de l'ODR de Ferrières. A ce titre, les agents de développement animeront la consultation citoyenne, en toute neutralité. La Commune a également désigné le GREOA comme auteur de projet. Il réalisera donc également un diagnostic socio-économique de la Commune qui servira de base à la consultation de la population.

Le Jour Huy-Waremme

(15 janvier 2010)

FERRIERES

Une réunion dévoile les objectifs de l'ODR

Demandée par les élus de Ferrières, l'Opération de Développement Rural (ODR) doit améliorer le cadre et la qualité de vie de la commune en tenant compte des vœux des habitants. Les Ferrusiens seront consultés lors de réunions qui établiront leurs besoins et leurs attentes. Une liste de projets sera dressée, certains seront réalisés par les habitants ou les services communaux. D'autres seront soumis à la Région Wallonne, qui accorde jusqu'à 80 % de subsides aux projets retenus. L'aménagement du centre de Ferrières et de Xhoris pourrait bénéficier d'un levier grâce à l'ODR, mais les habitants ont encore tout à dire. Tout commence ce 25 janvier à 19h30 au Maka, rue de Lognoul. Chargé d'encadrer la démarche, le Groupement régional Economique d'Ourthe-Amblève (GREOA) expliquera le processus. N.L.

Le Jour Huy-Waremme

(22 janvier 2010)

FERRIÈRES

Développement rural

Le développement rural, c'est l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. L'ODR se base sur une consultation citoyenne et permet à court, moyen ou long terme, de mettre en oeuvre des projets concrets répondant aux besoins réels de la population. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la vie sociale et associative, la vie économique, la vie culturelle, le tourisme et le patrimoine, l'environnement et le cadre de vie, la sécurité routière et la mobilité... Un des grands avantages du programme, c'est que certains de ces projets peuvent être financés jusqu'à 80 % par la Région wallonne.

L'ODR débute par une soirée inaugurale ce lundi 25 janvier 2010 à 19h30 au Maka (rue de Lognoul 6 à Ferrières) à laquelle toute la population est invitée. Cette soirée sera l'occasion d'expliquer aux Ferrusiens cette démarche de consultation citoyenne qui sera accompagnée par le Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) : explication du processus, principes du développement durable, témoignages de personnes ayant participé à une opération similaire dans leur commune... La soirée se clôturera par le verre de l'amitié.

043/84 67 88. www.pcdr.be

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Compte rendu de la soirée inaugurale
25 janvier 2010 à 19h30
Salle Le Maka, rue de Lognoul 6 à Ferrières

La réunion rassemble une soixantaine de personnes.

Monsieur le Bourgmestre, M. Raymond MARECHAL, introduit la soirée et remercie les différents intervenants.

Le GREOA (Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève), organisme accompagnateur de la Commune dans le cadre de son Opération de Développement Rural (ODR) et auteur de projet pour la réalisation du diagnostic socio-économique de la Commune présente ses activités puis explique le processus. (*cf. Powerpoint en annexe*).

Ensuite M. Philippe GOFFIN, Echevin du développement rural de Stoumont, témoigne du processus dans sa Commune.

La réunion se poursuit par une série de questions-réponses ;

1. Quels sont les projets du PCDR à Stoumont ?

M. Philippe GOFFIN cite quelques projets :

- Lorcé : aménagement visant à renforcer la convivialité au centre de Lorcé ;
- Stoumont : création d'un pôle multifonctionnel poursuivant des objectifs de services, de loisirs et de mobilité ;
- Ruy : aménagement de convivialité valorisant la nature et favorisant la mobilité douce ;
- Rahier : élaboration d'un cœur du village historico-culturel et valorisation du pôle loisirs existant au profit des habitants et du développement d'un tourisme diffus ;
- ...

M. Benoît HOUBEAU, auteur de projet du GREOA, explique qu'il peut y avoir toutes sortes de projets (maisons de village, aménagement d'un crapauduc...).

2. Dans toutes les propositions, comment seront choisis les projets ?

La population puis la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) qui sera créée dans les mois à venir vont donner leur avis aux autorités communales sur les projets à retenir. Ils devront veiller à ce que les projets retenus rencontrent bien les objectifs de développement qui auront été identifiés.

3. *Quel est le budget pour les différents projets?*

Une enveloppe générale est définie au niveau de la Région wallonne. Mais il n'y a pas de somme réservée par Commune. Il faut savoir qu'il peut y avoir des projets moins coûteux et des projets plus coûteux. Dans certaines communes, le budget de certains projets s'élève à 1.000.000 d'euros. Le plus important est que les projets répondent à des besoins de la population.

4. *Quel est le délai pour rentrer le dossier ?*

Le dossier est prêt quand il est bien « mûr ». Cela dépend d'une commune à l'autre, de la dynamique.

5. *N'y aura-t-il pas beaucoup de réunions avec le PCDR et le PCDN ?*

La population dans son ensemble sera sollicitée au début de l'Opération de Développement Rural. Ensuite, la CLDR, commission représentative de la population, poursuivra le travail et suivra l'Opération après la rentrée du dossier, pendant les 10 ans sur lesquels s'étaleront les projets.

En outre, les personnes peuvent participer aux réunions en fonction des thèmes qui les intéressent le plus.

Les 4 réunions organisées par village en février seront toutes semblables. Si on participe à une réunion, il n'est pas nécessaire de participer aux autres. S'il y a quatre réunions, c'est pour permettre à un maximum de personnes de pouvoir s'y rendre.

Enfin, le PCDR et le PCDN travaillent en étroite collaboration afin d'organiser le travail le plus efficacement possible. Il est fort probable par exemple que le groupe de travail « environnement » du PCDR (à voir après la synthèse du diagnostic) se joigne aux groupes de travail du PCDN afin de ne pas multiplier les réunions.

6. *Est-il possible de rassembler la population au moment de la synthèse ?*

Après la consultation de la population avec notamment les 4 réunions par villages en février-mars puis les réunions thématiques en mai-juin, le GREOA viendra présenter une synthèse des données recueillies suite à la consultation de la population et à l'analyse de données socio-économiques réalisée par l'auteur de projet.

Ce diagnostic sera soumis à la population pour recueillir son avis.

Ce retour vers la population sera répété à différentes étapes du processus.

7. *Y aura-t-il une liste des projets qui ne seront pas retenus ?*

Dans le dossier final, il y a une rubrique qui reprend les propositions qui n'auraient pas été retenues, avec leurs justifications.

8. *Les fiches-projets des autres Communes sont-elles disponibles ?*

Toutes les informations relatives aux Opérations de Développement Rural des autres communes accompagnées par le GREOA se trouvent sur le site www.pcdr.be.

9. *Est-il nécessaire d'avoir Internet pour consulter les informations de l'Opération de Développement Rural ?*

Les comptes-rendus des réunions seront également consultables, sur demande, à l'Administration communale et auprès du GREOA.

10. *Quelle est la procédure pour la constitution de la CLDR ? Comment fait-on s'il y a trop de candidats ?*

Un appel à candidatures sera lancé fin de l'année scolaire. Cette commission consultative, représentative de l'ensemble de la population (villages, classes d'âge, milieux socio-professionnels, partis politiques (max. 1/4)) compte entre 10 et 30 membres effectifs et un même nombre de suppléants. M. P. GOFFIN explique qu'à Stoumont il n'y a pas eu plus que 60 candidats et que la Commune a retenu toutes les candidatures. C'est généralement le cas dans les autres Communes.

11. *Existe-t-il des possibilités de projets avec le TEC ?*

Certaines fiches-projets, dans certains PCDR, mentionnent une demande de transports en commun. Il est bon de savoir que le PCDR est approuvé par le Gouvernement wallon. Le PCDR permet d'appuyer la demande auprès des autorités compétentes que ce soit le TEC ou une autre instance dans le cadre d'un autre projet.

12. *Comment les réunions de consultation vont-elles fonctionner ?*

Des sous-groupes vont être formés afin de réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la Commune ainsi qu'à des propositions de projet. Un rapporteur sera nommé dans chaque sous-groupe et exposera les résultats de son travail à l'assemblée.

13. *Peut-on trouver des projets d'audits énergétiques dans un PCDR ?*

Il peut y avoir des études pour les bâtiments communaux. Une fiche « énergie » est aussi possible (biométhanisation, réseau de chaleur...).

Diverses remarques et réflexions sont également formulées :

- Il est demandé de ne pas utiliser trop de sigles et abréviations dans les documents ou du moins de veiller à bien les expliciter.
- Un participant est intéressé par l'aspect éducatif qui est mentionné dans plusieurs exemples de projets dans la présentation (la participation des écoles, de tous les acteurs de la vie communale...). Pour lui, l'éducation est un pilier du développement durable.

Les agents de développement lancent un appel aux compétences et aux savoirs de tout un chacun. Chacun est appelé à se manifester car ses connaissances peuvent être utiles pour compléter et affiner le diagnostic communal qui est en cours.

L'Echevin du Développement Rural, M. Frédéric LEONARD, clôture la réunion en précisant que la PCDR (comme le PCDN) sont de très bons outils pour la Commune. Toutefois la Commune n'attend pas qu'ils soient finalisés pour mener des projets. Il souligne l'importance, lors des consultations, des échanges constructifs.

Il termine par quelques grandes idées qui résument la philosophie du PCDR :

Le PCDR c'est la possibilité d'obtenir jusqu'à 80% de financement par la Région wallonne pour certains projets mais, c'est aussi :

- La mise en œuvre de projets répondant aux besoins réels de la population
- Une stratégie de développement à long terme de l'entité
- Des échanges d'idées
- La valorisation des compétences de chacun.

Différents formulaires de la consultation papier sont remis aux agents de développement.

La réunion se clôture vers 21h30.



Ferrières

Opération de Développement Rural

RÉUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION PAR VILLAGE ouvertes à tous les habitants de la Commune

L'avenir de votre Commune ou de votre village vous intéresse ? Vous avez envie de participer à la vie de votre Commune? Venez nous faire part de vos avis et projets !

La phase d'information et de consultation des habitants, accompagnée par le Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA), débute en ce mois de février 2010. L'objectif est de permettre à tous les habitants de s'exprimer afin d'identifier les atouts et les faiblesses de leur Commune ou de leur village mais aussi de proposer des projets d'intérêt collectif. L'essentiel d'une ODR, c'est la participation citoyenne ! Alors, notez dans vos agendas les dates des premières réunions.

Agenda des réunions d'information et de consultation

Zones concernées	Dates et lieux
My, Ville, Vieuxville, Sy	Mercredi 24 février 2010 à 19h30 Buvette du football Rue du Vieux Tilleul n° 14 à My
Werbomont, Burnontige, Grand Trixhe, Bosson	Mercredi 3 mars 2010 à 19h30 La Charmille Rue du Rivage n° 5 à Werbomont
Xhoris	Mercredi 10 mars 2010 à 19h30 Buvette du football Rue de Comblain n° 25 à Xhoris
Ferrières, La Rouge Minière	Mercredi 17 mars 2010 à 19h30 Salle Le Maka Rue de Lognoul n° 6 à Ferrières

Si la date prévue pour votre village ne vous convient pas, vous pouvez participer sans problème à une autre réunion.



L'Opération de Développement Rural (ODR) - Rappel

Pourquoi ?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants de la Commune

Avantages pour la Commune et ses citoyens

- Mise en œuvre de projets concrets à court, moyen ou long terme répondant aux besoins réels de la population
- Elaboration d'une stratégie de développement de l'entité pour 10 ans
- Projets pouvant être financés par la Région wallonne (jusqu'à 80%)
- Complémentarité avec le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)
- Echanges d'idées et de réflexion
- Valorisation des compétences et savoir-faire de chacun

Les thèmes abordés lors de la réunion

- La vie sociale et associative
- La vie économique
- La vie culturelle
- L'environnement et le cadre de vie
- Le tourisme et le patrimoine
- La sécurité routière et la mobilité
- ...

Les étapes de l'ODR

1. Décision de principe du Conseil communal de démarrer une Opération de Développement Rural (ODR)
2. Désignation du GREOA comme organisme accompagnateur et comme auteur de projet
3. Réalisation du diagnostic socio-économique par l'auteur de projet
4. Réunions d'information et de consultation de la population par villages et par thèmes
5. Réunions de retour : validation du diagnostic par la population
6. Constitution d'une Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
7. Analyse en Groupes de Travail (GT) des objectifs de développement et des projets à éventuellement intégrer dans le PCDR
8. Mise en ordre des propositions de projets par la CLDR et vote de l'avant-projet de PCDR
9. Vote du projet de PCDR par le Conseil communal
10. Transmission du projet de PCDR pour avis à la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT)
11. Arrêté du Gouvernement wallon approuvant le programme
12. Négociation d'une première convention - exécution avec le ministre compétent : début de la phase de réalisation

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS



GREOA asbl - Service PCDR
Sarah BEAUFAYS
Marie-Françoise GILIS
Isabelle LAURENT

Place de Chézy 1
4920 HARZE
Tél. : 04 384 67 88
Fax : 04 384 74 37
pcdr.ferrieres@ourthe-ambleve.be
www.pcdr.be



Bourgmestre
Raymond Maréchal
raymond.marechal@portima.be

Echevin en charge du développement rural
Frédéric Léonard
fred.leonard@hotmail.com

Agent administratif
Benoît Migeotte
benoit.migeotte@publilink.be
Tél. : 086 40 99 51

Ferrières

Opération de Développement Rural (ODR)

Réunions d'information et de consultation par village
Venez nous donner vos avis sur la vie dans votre Commune !

Zones concernées	Dates et lieux
My, Ville, Vieuxville, Sy	Mercredi 24 février 2010 à 19h30 Buvette du football Rue du Vieux Tilleul n°14 à My
Werbomont, Burnontige, Grand Trixhe, Bosson	Mercredi 3 mars 2010 à 19h30 La Charmille Rue du Rivage n°5 à Werbomont
Xhoris	Mercredi 10 mars 2010 à 19h30 Buvette du football Rue de Comblain n°25 à Xhoris
Ferrières, La Rouge Minière	Mercredi 17 mars 2010 à 19h30 Salle Le Maka Rue de Lognoul n°6 à Ferrières

Si la date prévue pour votre village ne vous convient pas,
vous pouvez participer sans problème à une autre réunion

(27 janvier 2010)

Revitaliser la commune avec l'ODR

Lundi soir au Maka, 50 habitants de Ferrières ont assisté à la réunion dévoilant les grandes lignes de l'Opération de développement rural (ODR)

● **Nathalie LEGRAND**

Lancée en 2008 à Hamoir et à Ouffet, l'Opération de Développement Rural l'est également depuis lundi à Ferrières. Soutenu par l'échevin Frédéric Léonard, son but est de consulter les habitants pour établir une liste de projets qui amélioreront leur cadre de vie et leur commune. Au bout du compte, les idées à réaliser à court, moyen ou long terme seront soumises au gouvernement wallon, qui peut accorder jusqu'à 80 % de subside à tout projet soutenu. Mise en place de covoiturage, éducation au développement durable (achats éco-responsables, compostage, etc.), inventaire du patrimoine bâti, maison de village et de services, aménagements d'espaces publics, maillage de sentiers entre les villages sont autant d'initiatives qui peuvent bénéficier d'un efficace coup de levier pour se réaliser.

Les Ferrusiens et Ferrusiennes sont invités à donner leurs idées lors de réunions prévues en février et en mars (voir ci-dessous) ou grâce au formulaire distribué dans les boîtes et disponible sur www.pcdr.be (à compléter et renvoyer pour le 15 février).

Cette consultation est la première étape d'une longue démarche, les projets les plus ambitieux mettront jusqu'à dix ans pour se concrétiser, mais c'est maintenant qu'il faut se mobiliser.

Bon à Savoir

L'ODR (Opération de Développement Rural) est l'ensemble des actions menées pour revitaliser une



Benoît Houbeau (GREOA) présente l'ODR aux habitants de Ferrières.

commune.

Le PCDR (Programme Communal de Développement Rural) est le document qui rassemble et synthétise les diverses étapes de l'ODR : description et caractéristiques de la commune, résultat des consultations de la population, objectifs de développements et projets à réaliser pour atteindre ces objectifs, entre autres.

LA CLDR (Commission Locale de Développement Rural) est constituée de 10 à 30 membres chargés de représenter la population (un quart d'élus politiques maximum) pour définir les projets à défendre : tous les villages, les classes d'âges et les milieux socioprofessionnels doivent être représentés. Toutes les compétences sont bienvenues, un appel à

candidature sera lancé en temps utiles.

Réunions de consultation :
Le 24 février pour My, VII, Vieuxville et Sy.

Le 3 mars pour Werbomot, Burnontige, Grand Trixhe et Beson.

Le 10 mars pour Xhoris.

Le 17 mars pour Ferrières et Rouge Minière. ■



● **Joël MATHYS**
Militaire de carrière, Xhoris

«Il faut ajouter l'éducation aux thèmes qui seront abordés par l'ODR. La commune a bien besoin de ce sursaut d'énergie pour préserver son environnement: les bas-côtés des routes sont constellés de déchets, il faut se lancer dans la démarche. Membre de l'ASBL Le Génévrier, je suis volontaire pour participer à la CLDR.»



● **Brigitte VANOPDENBOSCH**
Employée, Izier

«La démarche m'intéresse mais il faut que les politiques y croient aussi pour décrocher les indispensables moyens financiers. Un changement est nécessaire dans le fonctionnement de notre société, il faut faire face à la crise économique et l'ODR est peut-être un bon moyen de changer les choses.»



● **José ARTUS**
Apiculteur, Burnontige

«Je suis venu voir si l'ODR donnera les moyens d'informer les gens pour mieux respecter la nature. Il faut espérer que les gens reprendront leurs responsabilités. Je soutiendrais volontiers un projet convivial comme une maison de village à Burnontige.»

Le Canard de Ferrières

(février 2010)

LE DEVELOPPEMENT RURAL

Réunions d'information et de consultation par village ouvertes à tous les habitants

L'avenir de votre Commune ou de votre village vous intéresse? Vous avez envie de participer à la vie de votre Commune? Venez nous faire part de vos avis et projets.

Pour rappel, une Opération de Développement Rural (ODR) vise l'amélioration du cadre de vie de tous les habitants. Elle se base sur une consultation populaire et permet à

court, moyen et long terme de mettre en œuvre des projets concrets répondant aux besoins de la population.

La phase d'information et de consultation des habitants, accompagnée par le Groupement Régional Économique Ourthe-Ambève (GREOA), débute en ce mois de février 2010. L'objectif est de

permettre à tous les habitants de s'exprimer afin d'identifier les atouts et les faiblesses de leur Commune ou de leur village mais aussi de proposer des projets d'intérêt collectif. L'essentiel d'une Opération de

Développement Rural, c'est la participation citoyenne! Alors, notez dans vos agendas les dates des premières réunions et pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le site www.pcdr.be.

Agenda des réunions d'information et de consultation

My, Ville, Vieuxville, Sy	Mercredi 24 février à 19h30	Buvette du football Rue du Vieux Tilleul n°14 à My
Werbomont, Le Burnontige, Le Grand-Trixhe, Bosson	Mercredi 3 mars à 19h30	La Charmille Rue du Rivage n°5 à Werbomont
Xhoris	Mercredi 10 mars à 19h30	Buvette du football Rue de Comblain n°25 à Xhoris
Ferrières La Rouge Minière	Mercredi 17 mars à 19h30	Salle Le Maka Rue de Lognoule n°6 à Ferrières

Si la date prévue pour votre village ne vous convient pas, vous pouvez participer sans problème à une autre réunion.

Infos : 04 384 67 88 (GREOA) pcdr.ferrieres@ourthe-ambieve.be www.pcdr.be

(9 mars 2010)

Des idées pour les villages

L'Opération de développement rural est lancée à Ferrières :

les habitants de huit villages ont déjà été consultés.

● **Nathalie LEGRAND**

Les premiers habitants consultés l'ont été en février à propos des villages de My, Ville, Vièuxville et Sy, plus touristiques que leurs voisins. Mercredi soir, une trentaine de citoyens de Werbomont, Burbontige, Grand-Trixhe et Bosson se sont réunis à la salle La Charmille. L'objectif était de déterminer quels sont les besoins réels des habitants pour améliorer leur cadre et leur qualité de vie. Trois groupes ont été constitués pour déterminer quelles ressources sont à valoriser, quels problèmes sont à résoudre et quels projets sont à mettre en œuvre à court, moyen ou long terme (immédiatement, dans les cinq ou dans les dix ans à venir) dans les villages concernés. Les meilleures idées seront soumises à la Région wallonne qui subsidiera (jusqu'à 80 %) les projets qui bénéficieront de son feu vert.

Côté ressources à mettre en valeur, c'est le réseau de balades et le patrimoine bâti qui s'imposent naturellement. En ce qui concerne les problèmes, tout le monde s'accorde pour dire que les voitures roulent trop vite dans les villages et qu'il y a trop de déchets partout. L'offre des transports en commun est insuffisante, si pas inexistante. L'absence de commerces, et plus particulièrement de boulangerie, est cruellement ressentie. L'accès aux nouvelles technologies est parfois problématique. Entre le



Les habitants de Werbomont, Bosson, Grand Trixhe et Burbontige sont invités à donner leur avis.

zoning de Werbomont et Burbontige, le ruisseau de Wezomont mériterait d'être dépollué. Et le site Internet de la commune devrait être complété et régulièrement mis à jour.

Le débat a produit de bonnes idées, comme celle de créer une dalle équipée d'eau et d'électricité à l'ancienne chaudronnerie des ateliers Stree, pour y organiser les manifestations les plus bruyantes. Installer des bancs publics sur les itinéraires de prome-

nades et ailleurs récréerait des endroits conviviaux. Un RAVel est souhaité pour les piétons et les cyclistes. Certains imaginent une éolienne tournant à Burbontige, financée par et pour les habitants. Dans le même village, un « collectionneur d'objets insolites » voit son terrain considéré comme une « nuisance visuelle » par ses voisins.

Certaines solutions existent déjà : un agent constatateur vient d'être engagé par la com-

mune pour réprimander les incivilités. Tout habitant qui relève une infraction ou une nuisance peut appeler Benoît Migeotte au 086/40.99.51. L'échevin Frédéric Léonard précise que le RAVel est déjà à l'étude. Côté transports, un service est organisé par le CPAS de Ferrières pour permettre aux aînés de faire leurs courses. Toutes les bonnes idées peuvent toujours être transmises au GREOA, organisme chargé d'encadrer l'ODF (04/384.67.88), au bourgmestre Raymond Marechal (raymond.marechal@portima.be) ou à l'échevin Frédéric Léonard en charge du dossier (fred.leonard@hotmail.com). Deux autres consultations sont prévues à Xhoris le mercredi 10 mars à 19 h 30 à la buvette du football et à le mercredi 17 mars à 19 h 30 à la salle Le Maka, 6 rue de Lognoul à Ferrières, pour Ferrières et La Rouge Minière. ■

ILS ONT DIT

- « Faire distribuer un toutes boîtes par La Poste, ça devient impossible » estime l'échevin Frédéric Léonard lorsque des habitants déplorent le peu d'informations délivrées par la commune.

- « Là où il y a un subside, il y a une contrepartie puisée chez le

contribuable » estime un retraité roué aux arcannes de l'administration.

- « Il vaut mieux valoriser ce qui existe déjà à Ferrières plutôt que de construire de nouvelles infrastructures qu'il faut entretenir » a été entendu à plusieurs reprises.

(17 mars 2010)

MERCREDI 17 MARS 2010

FERRIÈRES

**Au cœur du
développement
rural**

L'Opération de Développement Rural (ODR)? Les Ferrusiens sont en plein dedans et s'apprêtent à clôturer une étape-phare de la procédure : la consultation citoyenne. Ce soir, la dernière réunion se tiendra pour Ferrières et La Rouge Minière. Après une information générale livrée aux Ferrusiens (le 25/01), véritable rampe de lancement de l'opération, chacune des localités de la commune a été invitée à des réunions d'information et de consultation. Ces quatre réunions-ateliers qui ont commencé fin février, étaient l'occasion pour chacun d'exprimer ses souhaits, ses sensibilités pour l'avenir de leur cadre de vie. Avec un réel répondeur du côté de la population. « Nous avons réuni à chaque fois 25 à 30 personnes, ce qui, à écouter le GREOA qui a lancé l'opération sur d'autres communes de la région, est une participation plus que satisfaisante », se réjouit le bourgmestre Raymond Maréchal. Et maintenant? « Nous allons maintenant synthétiser les différentes propositions dans un document. Sur cette base, les groupes de travail vont se mettre en place. Selon les thématiques, ils plancheront sur des projets concrets ». Et certains axes récurrents ont déjà été mis au jour comme la mobilité, les infrastructures d'accueil et la sauvegarde du cadre de vie. Pour rappel le développement rural, c'est l'amélioration de la qualité de vie des habitants sur base d'une consultation citoyenne, en vue de mettre en œuvre des projets concrets, largement subsidiés par la Région wallonne. ■ **S.I.**

Agenda de L'Office du Tourisme de Ferrières

(Mars-Avril 2010)

Opération de Développement Rural (ODR) à Ferrières Réunions d'information et de consultation par villages

Le développement rural, c'est l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. L'ODR se base sur une consultation citoyenne et permet à court, moyen ou long terme, de mettre en œuvre des projets concrets répondant aux besoins réels de la population. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la vie sociale et associative, la vie économique, la vie culturelle, le tourisme et le patrimoine, l'environnement et le cadre de vie, la sécurité routière et la mobilité... Un des grands avantages du programme, c'est que certains de ces projets peuvent être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne.

Après la soirée inaugurale de l'ODR le 25 janvier dernier, tous les Ferrusiens sont invités aux réunions d'information et de consultation qui débiteront fin février. L'objectif de ces réunions est de permettre à tous les habitants de s'exprimer afin d'identifier les atouts et les faiblesses de leur Commune ou de leur village mais aussi de proposer des projets d'intérêt collectif. Ces réunions sont complémentaires à la consultation-papier clôturée le 15 février 2010. Si les habitants ne peuvent se rendre à la réunion concernant plus spécifiquement leur village, ils peuvent sans problème participer à une autre réunion.

Agenda des réunions d'informations et consultation par village

My, Ville, Vieuxville, Sy: le **24 février** à 19h30 à la buvette du foot à My
Werbomont, Burnontige, Grand-Trixhe, Bosson: **3 mars** à 19h30 à la Charmille
Xhoris: **10 mars** à 19h30 à la buvette du foot.
Ferrières, Rouge-Minière: **17 mars** à 19h30 au Maka à Ferrières

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site www.pcdr.be ou contacter les agents de développement du GREOA : Service PCDR, Place de Chézy, 1 – 4920 Harzé – Tél.: 04 384 67 88 – Fax: 04 384 74
Bourgmestre : Raymond Maréchal – raymond.marechal@portima.be
Echevin en charge du développement rural : Frédéric Léonard – fred.leonard@hotmail.com

Le Canard de Ferrières

(avril 2010)

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL



Bilan positif pour les premières réunions d'information et de consultation

Le développement rural, c'est l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets à court, moyen ou long terme.

La population de Ferrières a participé activement aux réunions d'information et de consultation organisées depuis janvier 2010 dans les différents villages de l'entité. Après diverses explications sur le processus en cours, les participants se sont exprimés sur les problèmes à résoudre et les ressources à valoriser dans leur Commune. Ils ont également formulé des propositions de projets afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie de leur village, de leur Commune. Les comptes rendus des différentes réunions sont consultables sur le site www.pcdr.be ou sur demande (voir coordonnées ci-dessous). Outre ces réunions qui ont rassemblé une centaine de personnes, une consultation papier a également permis de recueillir l'avis d'une trentaine de Ferrusiens.

Les agents de développement du GREOA vont à présent analyser les données. En fonction des résultats, certaines réunions thématiques seront programmées d'ici fin juin afin d'approfondir certains sujets. La participation citoyenne ne s'arrête pas là, alors surveillez votre boîte aux lettres ! Les prochaines réunions seront également annoncées sur le site www.pcdr.be.



Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA : Sarah Beaufays - Marie-Françoise Gilis - Isabelle Laurent.

Adresse : GREOA – Service PCDR, Place de Chézy, 1 – 4920 Harzé. Tél.: 04 384 67 88 – Fax: 04 384 74 37 ; pcdr.ferrieres@ourthe-ambleve.be ; <http://www.pcdr.be>

(18 mai 2010)

FERRIERES

Leur avis sur le développement rural

Cinq réunions ont été organisées par l'Opération de Développement Rural pour collecter les souhaits des habitants.

L'Opération de Développement Rural (O.D.R) fait le point sur les besoins et les attentes des Ferrusiens. Les habitants peuvent exprimer leurs souhaits pour réaliser des aménagements pour améliorer la vie culturelle, sportive ou économique de la communauté ferusienne. Les

projets les plus ambitieux seront inscrits sur une liste qui sera soumise à la région Wallonne. Les suggestions retenues seront subsidiées (jusqu'à 80 %) et réalisées dans les dix années à venir.

L'opération est encadrée par le GREOA, pour Groupement Régional Économique des vallées de l'Ourthe et de l'Ambleve, qui a organisé cinq réunions à Burnontige, Ferrières, Vieuxville, Werbomont et Xhoris. Les rares habitants qui se sont déplacés sont souvent déjà concernés par la vie associative, intense à Ferrières qui en rassemble septante. Les moins de 35 ans sont restés absents : le GREOA contacte les écoles pour expliquer la démarche

aux élèves et tenter d'y intéresser leurs parents.

Les cinq réunions révèlent des attentes communes : meilleure information de ce qui se passe, lieux de rencontres (banc public ou dalle de béton équipée pour un barbecue), transports en commun plus efficaces et retour de petits commerces.

« Difficile d'habiter à Ferrières et de bénéficier des mêmes avantages qu'au centre de Liège, relativise le bourgmestre Raymond Marechal, qui observe l'évolution des souhaits exprimés. Le souci de l'environnement est plus précis qu'il y a dix ans. »

Du côté de Sy et Vieuxville, la mise en valeur du patrimoine est



les Ferrusiens ont donné leur avis sur leurs souhaits en matière de développement rural.

la principale requête. À Werbomont, la gestion par les associations du local de l'ancienne école

est à améliorer et l'aspect « cité dortoir » du village à proximité de l'autoroute est à renverser. À Bosson, l'aménagement de l'école retient l'attention tandis qu'à Rouge Minière, le projet de plaine de jeux est très attendu. Les habitants de Ferrières souhaitent plus d'activités culturelles et regrettent les problèmes de circulation. À Xhoris, tout tourne autour de l'aménagement du hall sportif qui offrira plus d'activités pour les jeunes ainsi qu'un espace culturel ouvert à toutes les générations.

Jusqu'à la fin juin, toute bonne idée peut encore être transmise à l'administration de Ferrières, qui la relayera au GREOA. ■ N.I.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation

Pour les villages de My, Ville, Vieuxville, Sy

Le 24 février 2010 à 19h30

(Buvette du football - Rue du Vieux Tilleul n°14 à My)

La réunion débute à 19h40, par une introduction de Monsieur Raymond Maréchal, Bourgmestre de Ferrières; elle rassemble 21 personnes. Ensuite, les agents de développement rappellent les principes de l'Opération de Développement Rural (ODR) (cf. présentation Powerpoint en annexe) puis expliquent les méthodes proposées pour la consultation.

Consultation individuelle : Ma commune idéale

Il est demandé aux participants d'écrire chacun, sur un papier qui leur est distribué un mot ou deux exprimant leur vision idéale de la Commune et d'y ajouter une brève explication. Voici les résultats :

Ma commune idéale

Projets fédérateurs

Projets de rencontres

Projets d'échanges

Projets locaux

Ma Commune idéale... une Commune où l'on applique tout simplement la loi, particulièrement en matière d'environnement, sans tolérer les manquements : feux interdits, dépôts sauvages, urbanisme non respecté ...

Ma Commune idéale.... Une commune propre, accueillante, conviviale et vivante.

Ma Commune idéale ...

Développer des lieux de convivialité et de rencontre dans chaque village

Sécurité (vitesse...)

Développement de tourisme « vert » ou en tous cas pas « de masse »

Ma Commune idéale ...

My....

Garder la vraie ruralité et le calme pour les habitants

Non aux soirées disco avec 150 décibels qui empêchent les habitants de dormir

Ma Commune idéale ... Un peu plus de discipline au plan communal pour faire respecter l'environnement et la propreté

Ma Commune idéale ... Ne serait-il pas nécessaire de parler de l'évolution de ce changement climatique avant de s'engager dans des orientations qui pourraient être fatales. Exemple sont-ils tous au courant de la brèche dans la magnétosphère.

Ma Commune idéale ... Vie associative-culture. Aménagement du territoire dans le respect de la ruralité.

Ma Commune idéale ...

Une bonne répartition - budget, travaux – entre petites et grandes entités du village.

Prise en compte des réalisations des comités et asbl

Mise à disposition de locaux dans les anciennes communes.

Ma Commune idéale ... Une commune où règne le respect mutuel des biens, de la nature, du patrimoine et le respect des individus qui y vivent.

Ma Commune idéale ...

Avoir un lieu de rencontre (local)

Transports en commun

Entretien et aménagement des voiries

Ma Commune idéale ... Bien entretenir les arbres qui garnissent nos communes

Ma Commune idéale ... Faire en sorte que nos rues ne soient plus des endroits où stationnent les voitures en permanence.

Ma Commune idéale ... Pour le village de My, avoir un village propre qui garde son caractère rural.

Ma Commune idéale ...

Propreté des rues

Qu'en est-il de la station d'épuration commune pour My ?

Ma Commune idéale ... Une Commune « agriculteurs admis » où l'infrastructure routière permet aux véhicules agricoles d'accéder aux terrains sans entraves.

Consultation en sous-groupes

Deux sous-groupes sont formés. Les participants sont invités à compléter un tableau reprenant les rubriques suivantes :

- Problèmes à résoudre dans mon village ou ma Commune ? Pourquoi ?
- Ressources à valoriser dans mon village ou ma Commune ? Pourquoi ?
- Projets à mettre en œuvre pour résoudre les problèmes ou valoriser les ressources ?
- A qui cela profitera-t-il ?
- A qui cela pourrait-il poser problème ?

L'objectif est de donner un maximum d'idées sans en débattre. Il est donc possible que des idées contradictoires soient émises. Une liste de thèmes est donnée aux participants, à titre

indicatif. Dans chaque sous-groupe, un rapporteur prend note des avis des participants et les résume à l'assemblée.

Les résultats des sous-groupes sont repris ci-dessous. Par souci de clarté, les avis des participants aux deux sous-groupes ont été reclassés par thème.

Milieu naturel

- Pelouses calcaires : manque d'informations
- Respect des cours d'eau (ne pas les détourner pour un usage privé)

Gestion environnementale

- Égouttage : manque d'information
- La gestion des déchets verts de l'agriculture est un problème (lisier, fumier). Ceux-ci pourraient être valorisés. Il est proposé de créer une unité de biométhanisation. Cela permettrait de fournir de l'électricité aux habitants.
- L'énergie éolienne est à valoriser afin de fournir de l'électricité. Cela ne devrait pas poser de problème si le parc éolien est bien situé.
- Les climatologues ont menti, on a un problème avec 2012.
- Il y a trop de déchets le long des routes. Il est proposé de cautionner les cannettes.
- Le compostage privé pose parfois problème, il est proposé de rendre des fûts à compost « publics » disponibles pour les habitants.

Aménagement du territoire

- Les zonings et commerces actuels sont un atout mais il faut veiller à ne pas les multiplier notamment à proximité des habitations. Les commerces sont nécessaires et les entreprises peuvent offrir des emplois.
- Containeur à l'école de My, plus d'informations sur l'aménagement du territoire, pas de fait accompli.

Urbanisme

- Respecter l'urbanisme. Il existe parfois des installations peu avenantes.
- Respecter l'état naturel de lieux : chapelles, ferme de la Bouverie...
- Manque d'unité entre les anciennes et les nouvelles constructions. La pierre et l'ardoise naturelle sont à valoriser comme par exemple rue de l'ancien village. Toutefois cela a un coût.
- Il est proposé de favoriser l'habitat à un coût abordable avec éventuellement des matériaux moins chers mais pas trop discordants non plus, en périphérie (lotissements par exemple). Cela pourrait profiter aux jeunes ménages et aux personnes à revenus moyens.

Patrimoine

- Beau patrimoine à valoriser : cimetières, monuments ne sont pas toujours accessibles. Il serait intéressant de donner accès à certains éléments du patrimoine, même ponctuellement.
- Manque de mise en valeur du patrimoine (arbres remarquables, cimetières, chapelles, fermes...). Il est proposé de les signaler. Cela serait profitable pour tous. Cela risquerait de poser problème au niveau du respect de la propriété privée.

Participation à la vie de la Commune

- Respect de la vie en société. Il est nécessaire de s'adapter au milieu rural (tracteurs, tontes de pelouses...). D'où l'importance d'améliorer le dialogue via la vie associative, les salles de rencontres...
- Il n'existe pas de salles sur Ville et My.
- Développer la convivialité, favoriser les rencontres

Mobilité

- Problèmes sur les routes
- Il est suggéré de valoriser les chemins publics et promenades. Il est important de les signaler de manière adéquate (meilleur balisage des chemins publics) car les propriétés privées doivent être respectées (meilleure information aux touristes...)
- Quads, motos, jeeps, course de côtes à Sy, essais privés de voitures sur des chemins publics posent problème. Il est suggéré de faire appliquer la réglementation.
- Il est proposé d'organiser du co-voiturage en recensant les demandes et les offres sur le site communal ou en les affichant à la Commune.
- Les véhicules agricoles semblent « non admis » sur les infrastructures routières. Il est proposé de vérifier la largeur des véhicules agricoles existants et d'adapter les routes en conséquence.
- La sécurité routière dans la traversée de My pose problème. Elle est indiquée à 90km/h alors que toute la grand route est à 70 km/h. Il est donc proposé de la mettre à 70km/h également.
- Trop de voitures sont parkées sur la voirie (ex : école à My) et cela pose problème pour le passage de véhicules. Il est proposé d'utiliser les places de parking.
- L'arrêt de bus situé sur la grand route à My est mal aménagé au niveau de la sécurité. Il est proposé d'aménager un espace plus grand afin que le bus ne soit plus sur la route. Cela sera profitable pour la sécurité des enfants.

Information et communication

- Problème de communication sur le site internet communal. Il est proposé de noter les travaux en cours, le co-voiturage, les projets de la Commune...
- Améliorer l'information (Bulletin communal, site Internet...)

Bâtiments communaux

- Veiller au développement durable et à l'accessibilité notamment pour les personnes handicapées.

Education

- Les cours d'informatique et de langues n'existent plus. Il est proposé de les réorganiser.

Tourisme

- Il n'existe pas de folder sur le village en lui-même.

Suite du processus

Les agents de développement expliquent aux participants la suite du processus : les prochaines réunions d'information et de consultation par villages, les réunions thématiques, la possibilité de poser sa candidature pour la Commission Locale de Développement Rurale... (cf. présentation Powerpoint en annexe). Le résultat de la consultation citoyenne devrait être présenté à la population en septembre (réunions de retour).

Deux questions sont posées :

- En tant qu'agent de développement, constatez-vous des différences entre les Communes ? Oui, chaque commune a ses spécificités.
- Pour les projets, un partenariat public-privé est-il envisageable, par exemple pour un projet de biométhanisation ? Cela peut être envisagé. D'autre part, il existe un projet de biométhanisation dans le Programme Communal de Développement Rural de Sprimont.

M. Frédéric Léonard, Echevin, clôture la réunion en remerciant les participants. Il les invite à consulter le site www.pcdr.be pour consulter le compte rendu des réunions.

Les participants sont également invités à transmettre tout avis ou informations complémentaires éventuelles aux agents de développement.

Il leur est également rappelé qu'une première version de l'étude socio-économique reprenant les données dites « objectives » sur la Commune, statistiques et inventaires dans divers domaines (environnement, logement, population, occupation du territoire...), sera disponible à partir du mois d'avril. Les participants sont invités à lire l'étude et à apporter éventuellement des informations complémentaires en contactant Benoît Houbeau, auteur de projet du PCDR.

La séance est clôturée à 22h.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
Pour les villages de Werbomont, Burnontige, Grand Trixhe, Bosson
Le 3 mars 2010 à 19h30
(La Charmille - Rue du Rivage n°5 à Werbomont)**

La réunion débute à 19h40, par une introduction de Monsieur Léonard, Echevin; elle rassemble 29 personnes. Ensuite, les agents de développement rappellent les principes de l'Opération de Développement Rural (ODR) (cf. présentation Powerpoint en annexe) puis expliquent les méthodes proposées pour la consultation.

Consultation individuelle : Ma commune idéale

Il est demandé aux participants d'écrire chacun, sur un papier qui leur est distribué, un mot ou deux exprimant leur vision idéale de la Commune et d'y ajouter une brève explication. Voici les résultats :

Mon village idéal

Que l'environnement qu'on a connu à Burnontige il y a 50 ans soit l'image des 10 prochaines années.

Ma Commune idéale...

La propreté et des routes bien dégagées.

Ma Commune idéale....

Développement de la vie en partenariat avec la nature et une vie associative et sociale du village.

Ma Commune idéale ...

Développement vie associative.

Rendre au village son esprit rural et convivial.

Ma Commune idéale ... Un havre de paix.

Ma Commune idéale ... Paradis !

Lieu de bonheur, d'harmonie avec les hommes et la nature.

Ma Commune idéale ... Promenade

Ma Commune idéale ... Un local pour la vie associative.

Ma Commune idéale ...

Respectueuse du cadre de vie (sites naturels), des personnes (intégration des nouveaux habitants), favorisant des relations conviviales entre les habitants et le cas échéant, suscitant des mouvements de solidarité.

Ma Commune idéale ... Bucolique

Un cadre de vie toujours vert où l'équilibre avec la nature est respecté.

Ma Commune idéale ... Rurale.

Ne pas importer la ville à la campagne.

Ma Commune idéale ...

Commune dynamique (création de projets), solidaire (création de lieux de contact, de lien entre les habitants et entre les générations).

Ma Commune idéale ...

Lieu de rencontre, favoriser les rencontres-dialogues entre personnes.

Ma Commune idéale ... Propreté

Ma Commune idéale ...

Aider les jeunes à rester dans la Commune, à trouver un logement.

Mon village idéal... Retrouver l'aspect villageois d'autrefois (rencontre entre voisins).

Ma Commune idéale ... Convivialité

Aider la population à se rencontrer, favoriser les échanges, dialoguer. Supprimer l'isolement de l'individu.

Ma commune idéale...

Un lieu d'accueil pour les enfants (crèche/stages), installer des plaines de jeu dans les villages, le tout dans un esprit écolo et durable.

Ma Commune idéale...

Aménagement fontaine JF.

Egouttage collectif.

Ma Commune idéale...

Plus de lieux d'accueil et de rassemblement pour les jeunes.

Développer des activités socioculturelles.

Axer la Commune vers le développement durable et l'écologie.

Ma Commune idéale... "Agréablement active"

Agréable à vivre à l'échelle humaine.

Vivante, pleine d'idées, d'activités rurales.

Ma Commune idéale...

Dans 10 ans, il faudrait que la vie associative soit développée afin que chacun connaisse son voisin à la différence de la ville. Vie associative pour tous les âges rassemblés.

Consultation en sous-groupes

Trois sous-groupes sont formés. Les participants sont invités à compléter un tableau reprenant les rubriques suivantes :

- Problèmes à résoudre dans mon village ou ma Commune ? Pourquoi ?
- Ressources à valoriser dans mon village ou ma Commune ? Pourquoi ?
- Projets à mettre en œuvre pour résoudre les problèmes ou valoriser les ressources ?
- A qui cela profitera-t-il ?
- A qui cela pourrait-il poser problème ?

L'objectif est de donner un maximum d'idées sans en débattre. Il est donc possible que des idées contradictoires soient émises. Une liste de thèmes est donnée aux participants, à titre indicatif. Dans chaque sous-groupe, un rapporteur prend note des avis des participants et les résume à l'assemblée.

Les résultats des sous-groupes sont repris ci-dessous. Par souci de clarté, les avis des participants aux trois sous-groupes ont été reclassés par thème.

Un sous-groupe a émis une remarque générale par rapport aux projets à développer : il faut penser à des projets simples, faciles à mettre en œuvre et qui profitent à tous. En outre, il faut d'abord profiter de l'existant et éventuellement le remettre en état avant de vouloir créer de nouvelles infrastructures.

Cadre de vie

- Valoriser le patrimoine bâti (petit patrimoine, chapelle Sainte-Barbe, fontaine, etc.)
- Valoriser le patrimoine naturel (ruisseaux, sources, etc.)
- Améliorer la propreté et l'entretien des accotements
- Entretien "le beau" au niveau individuel et communal
- Nuisances visuelles *rue du Burnontige*
- Entretien des haies (privées et publiques)

Gestion environnementale

- Implanter une éolienne à Burnontige (avec participation citoyenne)
- Souhait d'une intervention régulière d'agents de l'environnement pour faire respecter la propreté publique
- Respect du tri des déchets
- Compostage collectif
- Améliorer l'égouttage et informer les habitants
- Dépollution du Wésomont
- Egouttage *chemin du vicinal* (au moins un collecteur)
- Jardin Fifi : assainissement de la zone humide et protection des espèces. Recréer un nouveau point d'eau.

Espaces publics – Espaces de rencontres

- Revaloriser la place de Ferrières pour lui rendre sa convivialité
- Il manque un endroit pour des activités bruyantes à Burnontige. Il faudrait créer une salle polyvalente en dehors du village (ex : atelier Strée) qui pourrait bénéficier à tous les groupements et associations.
- Remettre en état les lieux de rencontre (bancs publics, etc.)
- Aménagement d'une plaine de jeu à Burnontige

- Installation d'une dalle polyvalente (avec électricité et eau) pour l'organisation des activités du village de Burnontige (grand feu, etc.). Celle-ci pourrait également servir de "terrain de sport".
- Locaux pour les associations

Activités

- Il y a peu de loisirs pour les enfants. Il faudrait organiser davantage de stages autres que sportifs.
- Organiser la fête des voisins
- Manque d'activités organisées par l'Administration communale
- Création d'une bibliothèque publique à Ferrières centre
- Les associations reçoivent un soutien de la Commune
- Favoriser l'accès à la culture (bibliobus, centrale service, covoiturage)
- Développer le sport

Services

- Il y a un manque au niveau des gardes d'enfants. Il est proposé de créer une crèche communale centrale
- Il y a des difficultés d'accès aux technologies au niveau local. Il est proposé d'organiser des cours d'informatique de base pour tous les âges
- Mettre en place un système de troc rural, une centrale de services (échange de services) : mettre en relation les offres et les demandes (ex: je vais à Aywaille tel jour et je peux prendre x personnes, je cherche garde d'enfants...)

Logement

- Favoriser les jeunes pour l'achat des immeubles libres dans la Commune.

Mobilité

- Carrefour dangereux entre *rue du Burnontige* et *Mon Lecomte*. Il pourrait être sécurisé par un miroir.
- Manque de transports en commun, difficultés pour se rendre aux gares
- Prendre contact avec le TEC pour améliorer l'offre
- Mauvais état des routes en général
- Vitesse élevée des véhicules dans les villages
- Il est proposé de redéfinir les agglomérations pour réduire les vitesses
- Favoriser le co-voiturage (site Internet), l'entraide entre voisins : centraliser les demandes et les offres
- Limiter/interdire l'accès des poids lourds sur l'axe Burnontige – Fays. Cette route est renseignée par les GPS !
- Mettre en zone 30 le quartier de l'école à Burnontige

Information et communication

- Mettre à jour le site Internet communal
- Améliorer l'information communale. Il est proposé de créer une revue mensuelle.
- Meilleure information sur les aides que la Commune peut apporter pour l'organisation d'activités

Promenades / chemins et sentiers

- Réseau de promenades bien développé qui est à entretenir
- Valoriser les promenades (bancs, etc.)
- Balisage des sentiers

- RAVeL (chemin du tram) à aménager
- Panneaux didactiques dans les espaces de convivialité

Divers

- Manque de respect des règlements communaux (ex : limitation de vitesse)
- Manque d'application des règlements communaux
- Soutien aux gardiennes ONE en leur donnant plus d'étiquettes pour les poubelles
- Disparition des commerces de proximité

Suite du processus

L'agent de développement explique aux participants la suite du processus : les prochaines réunions d'information et de consultation par villages, les réunions thématiques, la possibilité de poser sa candidature pour la Commission Locale de Développement Rural... (cf. présentation Powerpoint en annexe). Le résultat de la consultation citoyenne devrait être présenté à la population en septembre (réunions de retour). L'agent de développement indique que les comptes-rendus seront disponibles sur le site www.pcdr.be ou sur simple demande.

Des questions sont posées :

- A partir de quand commence la période des 10 ans ? A partir de l'approbation du document par le Gouvernement wallon.
- Quels types de projets peuvent être subsidiés ? Le financement dépend des projets. Les subsides peuvent provenir du développement rural mais également d'ailleurs, comme pour les projets touristiques par exemple.
- Des réunions par village pour les projets seront-elles organisées ? Oui, lors de la mise en place des Groupes de Travail.

M. Frédéric Léonard, Echevin, apporte quelques informations sur l'existence de projets dans la Commune tels que le Ferribus, l'action "communes et rivières propres", etc. Il présente également Benoît Migeotte, agent constatateur de la Commune. Les citoyens peuvent s'adresser à lui pour signaler des infractions environnementales (dépôts, feux...).

Les participants sont également invités à transmettre tout avis ou informations complémentaires éventuelles aux agents de développement.

La séance est clôturée à 22h.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
Pour le village de Xhoris
Le 10 mars 2010 à 19h30
(Buvette du Football - Rue de Comblain n°25 à Xhoris)**

La réunion débute à 19h40, par une introduction de Monsieur Maréchal, Bourgmestre; elle rassemble 27 personnes. Ensuite, l'agent de développement rappellent les principes de l'Opération de Développement Rural (ODR) (cf. présentation Powerpoint en annexe) puis expliquent les méthodes proposées pour la consultation.

Consultation individuelle : Ma commune idéale

Il est demandé aux participants d'écrire chacun, sur un papier qui leur est distribué, un mot ou deux exprimant leur vision idéale de la Commune et d'y ajouter une brève explication. Voici les résultats :

Ma Commune idéale...
Objectif "Facteur 4 émissions CO₂".

Ma Commune idéale...
Une Commune rurale (fermes, etc.) avec une vie sociale (pas de village dortoir).

Ma Commune idéale ...
Une Commune avec une maison de village, un complexe sportif, une crèche, une maison de retraite, des commerces de proximité, des logements à loyers modérés et de meilleurs transports publics.

Ma Commune idéale ...
Une Commune qui conserve sa tranquillité avec davantage de transports en commun, de locaux associatifs et sportifs et une garderie.

Ma Commune idéale ...
Une Commune où le respect mutuel de chacun et de son cadre de vie est une valeur essentielle.

Ma Commune idéale ...
Pas plus d'habitants
Plus d'arbres

Un parc immobilier totalement isolé et quasi passif

Ma Commune idéale ...

Plus de culture

Respecter la population

Moins de pollutions et de déchets

Ma Commune idéale ...

Créer une salle polyvalente à Xhoris

Développer un projet fédérateur pour les associations qui travaillent toute l'année bénévolement. Sur Xhoris, il n'y a plus aucune salle qui permette un développement de la culture, du sport et d'activités.

Ma Commune idéale ...

Développer les infrastructures sportives

Avoir une salle polyvalente communale

Avoir une bibliothèque

Aides diverses aux associations

Proposer plus d'activités pour les habitants

Ma Commune idéale ...

Verte et ouverte

Transparente et éclairée (dans ses choix et actions)

Ambitieuse dans son humilité

Ma Commune idéale ...

Développer l'aspect nature et sportif

Ma Commune idéale ...

Ouverte et vivante (dynamique)

Un lieu avec des possibilités d'organisation culturelle et/ou sportive dans de bonnes conditions

Ma Commune idéale ...

Commune active

Unité dans la Commune

Soutenir les clubs sportifs

Aider les jeunes à l'épanouissement

Ma Commune idéale ...

Garder une commune à caractère rural

Complexe sportif

Crèche - accueil des personnes âgées

Ma Commune idéale ...

Une Commune propre et accueillante, des routes bien entretenues

Ma Commune idéale...

Intégrée dans son bassin de vie (transport – vie sociale – environnement)

Ma Commune idéale...

Que tous les habitants s'y sentent bien, y compris ceux et celles qui y viennent pendant 1 jour au moins, en promenade ou pour autre chose.

Que les promenades soient agréables à parcourir, que les personnes puissent se reposer (bancs publics), regarder les lieux privilégiés

Qu'il y ait une plus grande convivialité entre tous (enfants, jeunes, adultes et personnes âgées)

Ma Commune idéale...

Rustique

Avec une agriculture active, vivante et économiquement viable

Où l'éducation des enfants est assurée

Ma Commune idéale...

De la propreté

De l'ordre

De bonnes routes sans trous et bien entretenues même en hiver

Plus de dépotoirs

Plus de cannettes dans les fossés

Ma Commune idéale...

Une Commune durable

Des liens sociaux (écoles, association, sport, intergénérationnel), exemple: jardins collectifs

Environnement : économie d'énergie, énergie renouvelable, aménagement du territoire

Alimentation locale de qualité

Consultation en sous-groupes

Trois sous-groupes sont formés. Les participants sont invités à compléter un tableau reprenant les rubriques suivantes :

- Problèmes à résoudre dans mon village ou ma Commune ? Pourquoi ?
- Ressources à valoriser dans mon village ou ma Commune ? Pourquoi ?
- Projets à mettre en œuvre pour résoudre les problèmes ou valoriser les ressources ?
- A qui cela profitera-t-il ?
- A qui cela pourrait-il poser problème ?

L'objectif est de donner un maximum d'idées sans en débattre. Il est donc possible que des idées contradictoires soient émises. Une liste de thèmes est donnée aux participants, à titre indicatif. Dans chaque sous-groupe, un rapporteur prend note des avis des participants et les résume à l'assemblée.

Les résultats des sous-groupes sont repris ci-dessous. Les remarques transmises par courrier par un habitant de Xhoris n'ayant pu participer à la réunion sont intégrées dans le compte rendu. Par souci de clarté, les avis ont été reclassés par thème.

Cadre de vie

- Valoriser les réserves naturelles, les espaces verts
- Conserver le caractère rural (garder des campagnes, etc.)
- Développement de l'aspect nature. Par exemple, la place de Ferrières où les arbres ne vont pas bien, la place à Werbomont n'est pas vivante, Xhoris et Burnontige pourraient être plus boisés, fleuris.
- Plan communal d'aménagement rigoureux

- La Place La Vaux n'est pas conviviale (dépôts) => faire respecter la législation et réaliser de petits aménagements (bancs, etc.)
- Manque de propreté des routes et des lieux publics => améliorer la propreté
- Verger à entretenir

Gestion environnementale

- Appliquer le principe du pollueur-payeur pour les déchets (responsabilisation)
- Installer une éolienne citoyenne
- Isoler les bâtiments, notamment les bâtiments publics pour montrer l'exemple
- Manque de civisme en matière de déchets
- Intensifier les mesures de répression
- Augmenter le tri et la collecte des poubelles
- Impliquer la population dans le tri des déchets
- Créer un projet collectif de production (ex: électricité)
- Faire appliquer la législation
- Au lieu dit "Fonds des Vaux", un petit marécage se forme dès qu'il y a des précipitations abondantes. L'égouttage de cette zone coûterait très cher. Il est dès lors proposé de planter une saulaie (+/- 30 arbres) à cet endroit. En effet, le saule est une plante indigène très avide d'eau qui permettrait d'éponger l'eau sans l'intervention de l'homme et à coût réduit.

Patrimoine bâti

- Ancienne maison communale laissée à l'abandon
- Proposer un classement du bâtiment de l'ancienne maison communale
- Maintenir le caractère homogène du bâti
- Etablir un cadastre des lieux à préserver
- Mise en valeur du patrimoine (brochures, panneaux, etc.)
- Mise en conformité des bâtiments publics
- Manque d'entretien des bâtiments communaux

Espaces publics – Espaces de rencontres

- Pas d'infrastructure de rencontre à Xhoris
- Créer un lieu de rassemblement, une salle polyvalente (sport, culture, etc.), un pôle fédérateur
- L'ancienne maison communale pourrait être aménagée pour accueillir : bibliothèque, musée, accueil des jeunes enfants, maison de village
- Etablir une liste des locaux communaux et des conditions d'accès

Vie associative

- Valoriser la vie associative pour accueillir les nouveaux habitants et éviter que le village ne devienne un village "dortoir"
- Organiser la fête des voisins (apéro, barbecue de quartier, etc.)
- Créer un jardin/potager communautaire/collectif
- Dynamiser la vie de quartier

Sport

- Développer les infrastructures sportives et exploiter les infrastructures existantes
- Créer un accès à la salle de tennis de table par la route de Hamoir

Culture

- Comité culturel à valoriser

- Développer la vie culturelle
- Créer un accord avec le Centre culturel de Huy pour des subsides
- Mettre en valeur le musée de la vie rurale et le musée du jouet
- Bibliothèque non valorisée et mal entretenue
- Intégrer un réseau de bibliothèques

Services

- Créer une crèche (ex: ancienne maison communale), des garderies
- Permettre aux personnes âgées de pouvoir continuer à vivre dans leur commune : aménagements, appartements, structure d'accueil, etc.
- Créer un "café-Internet" communal

Logement

- Créer des logements à loyer modéré
- Créer de l'habitat groupé qui pourrait également accueillir des services

Mobilité

- Créer des pistes cyclables et des parkings à vélos
- Peu de transports en commun; offre inadaptée => améliorer les transports en commun
- Créer un lieu pour le co-voiturage
- Créer un parking pour le co-voiturage
- Création d'un système pour mettre les gens en relation pour le co-voiturage (site internet communal par exemple)
- Adapter certaines lignes et horaires de transports en commun
- Créer des ronds-points
- Faire diminuer la vitesse
- Aménagements piétons
- Respecter davantage la signalisation
- Améliorer les correspondances entre les transports publics
- Limiter la vitesse à 70 Km/h

Information et communication

- Manque d'informations en matière d'urbanisme, isolation, économies d'énergie, salles, santé, alimentation, etc.
- Informer davantage la population (site Internet, toutes-boîtes, réunions d'information)
- Améliorer le site Internet communal

Promenades / chemins et sentiers

- Aménager le RAVeL entre Hamoir et Werbomont avec des aspects écologiques et historiques (musée de la vie rurale, musée du jouet, etc.)

Economie

- Gestion cohérente des activités commerciales via un site internet communal efficace
- Manque de commerces de proximité => favoriser leur installation

Divers

- Le non déneigement de certaines voiries a posé des problèmes car les camions poubelles n'ont pas pu passer partout et le parc à conteneurs était fermé.

Suite du processus

L'agent de développement explique aux participants la suite du processus : les prochaines réunions d'information et de consultation par villages, les réunions thématiques, la possibilité de poser sa candidature pour la Commission Locale de Développement Rurale... (cf. présentation Powerpoint en annexe). Le résultat de la consultation citoyenne devrait être présenté à la population en septembre (réunions de retour). L'agent de développement indique que les comptes-rendus seront disponibles sur le site www.pcdr.be ou sur simple demande.

M. Frédéric Léonard, Echevin, clôture la réunion en apportant quelques informations :

- Action "Commune et rivières propres" le 27 mars 2010
- Information sur les économies d'énergie et le compostage le 29 mars 2010
- Début des repas à domicile le 12 avril 2010.

Les participants sont également invités à transmettre tout avis ou information complémentaire éventuel aux agents de développement (pcdr.ferrieres@ourthe-ambleve.be ou 04 384 67 88).

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation
Pour les villages de Ferrières et Rouge-Minière
Le 17 mars 2010 à 19h30
(Salle Le Maka, rue de Lognoul à Ferrières)**

La réunion débute à 19h40, par une introduction de Monsieur Maréchal, Bourgmestre; elle rassemble 20 personnes. Ensuite, l'agent de développement rappelle les principes de l'Opération de Développement Rural (ODR) (cf. présentation Powerpoint en annexe) puis explique les méthodes proposées pour la consultation.

Consultation individuelle : Ma commune idéale

Il est demandé à chaque participant d'écrire, sur un papier qui leur est distribué, un mot ou deux exprimant leur vision idéale de la Commune et d'y ajouter une brève explication. Voici les résultats :

Ma Commune idéale...

Développement de quartiers : ne pas avoir de filaments entre les villages

Développement des infrastructures culturelles et sportives en s'appuyant sur les existantes

Améliorer le tourisme nature

Ma Commune idéale....

Des rencontres intergénérationnelles

Prévoir un lieu de rencontres où chacun apprendrait à se connaître

Ma Commune idéale ...

Logement multigénérationnel avec mixité sociale -> logement accessible à tous

Aménagement place de Chablis afin de protéger les arbres classés : interdiction de stationner dessus

Maison de village : lieu de rencontres pour tous

Ma Commune idéale ...

Plaine de jeux

Sentiers (réaménagement « RAVeL »)

Ma Commune idéale ...

Une commune conviviale, dynamique, démocratique, respectueuse de la nature et des personnes et où nul n'est laissé pour compte, où le plus faible est le plus aidé.

Ma Commune idéale ...

Commune « statu quo », donc comme je la vis... depuis 10 ans. Donc maintien de l'agriculture, de bois et forêts pas trop accessibles (notamment aux loisirs et engins polluants). Je rêve d'une commune qui reste rurale (pour moi donc rester en priorité pour les gens travaillant la terre...)

Ma Commune idéale ...

Une commune propre sans déchets sur les routes et les bas-côtés, une pollution limitée. L'urbanisation doit rester limitée.

Ma Commune idéale ...

Un cadre de vie harmonieux, assuré par la philosophie du développement durable et de la biodiversité.

Ma Commune idéale ...

Une maison de village ouverte à tous, avec des activités régulières proposées. Le Télé Service Condroz réalise en bonne partie cet objectif mais pas le culturel.

Il n'existe pas à Ferrières de moyens de communication efficace vers Aywaille et Liège. Le Ferribus est une bonne initiative mais...

Le musée du jouet, joyau de Ferrières, manque d'infrastructures pour les écoles en visite.

Ma Commune idéale ...

La création d'une aire de jeux sécurisée pour petits enfants (ex : plaine de jeux) située à proximité du centre.

Une aire de parking pour +/- 50 voitures car depuis les aménagements des trottoirs, tout stationnement dans le village est en infraction.

Consultation en sous-groupes

Deux sous-groupes sont formés. Les participants sont invités à compléter un tableau reprenant les rubriques suivantes :

- Problèmes à résoudre dans mon village ou ma Commune ? Pourquoi ?
- Ressources à valoriser dans mon village ou ma Commune ? Pourquoi ?
- Projets à mettre en œuvre pour résoudre les problèmes ou valoriser les ressources ?
- A qui cela profitera-t-il ?
- A qui cela pourrait-il poser problème ?

L'objectif est de donner un maximum d'idées sans en débattre. Il est donc possible que des idées contradictoires soient émises. Une liste de thèmes est donnée aux participants, à titre indicatif. Dans chaque sous-groupe, un rapporteur prend note des avis des participants et les résume à l'assemblée.

Les résultats des sous-groupes sont repris ci-dessous. Par souci de clarté, les avis des participants aux sous-groupes ont été reclassés par thème.

Aménagement du territoire

- L'urbanisme ne tient pas compte de l'orientation des bâtiments (normes écologiques)
- Il y a un non respect du caractère rural des constructions
- Il n'existe pas d'harmonie dans les matériaux
- Refus de l'urbanisme de toits dépassants pour protéger les murs de l'humidité
- Revoir le plan de secteur pour préserver les zones tampons entre les villages

- Absence d'un plan communal d'urbanisme -> à élaborer
- Absence de protection de certaines zones historiques, telles qu'à Xhoris -> élaborer un RGBSR, définir des zones de protection. Cela profiterait aux citoyens qui verraient leur cadre de vie préservé et aux touristes.
- Conserver le cadre rural et éviter que la Commune devienne une cité-dortoir

Patrimoine

- Valoriser le patrimoine et entretenir les édifices existants
- Préserver le patrimoine, notamment la place de Ferrières : sauver les tilleuls et réorganiser le parking en veillant aux commerces.

Milieu naturel

- Entretien des fontaines et placer des pancartes « eau non potable »
- Préserver les cours d'eau (notamment problème au Wézomont)

Gestion environnementale

- Sentiers et chemins mal entretenus
- Certaines haies non taillées empêchent le passage
- Nuisances sonores et environnementales (quads, rallyes..) alors que la quiétude et le tourisme sont des « ressources à valoriser » -> Etablir un plan global de gestion des chemins et sentiers, créer des contraintes, assurer une surveillance
- Déchets le long des routes. Les opérations ponctuelles sont à poursuivre toute l'année.
- Epuration : Le citoyen est fort laissé à lui-même. Il est proposé d'envisager des micro-stations d'épuration de quartier, d'encourager les habitants à se grouper et d'aider les habitants à trouver des solutions.

Consommation énergétique

- Commune-exemple : réduire l'éclairage des terrains de football le soir, placer des panneaux photovoltaïques...
- Eclairer Le Trou
- Créer un centre de documentation rassemblant les informations relatives à l'énergie (aide aux propriétaires)

Mobilité – Sécurité routière

- Faire respecter les limitations de vitesse (zones 30 km/h...)
- Certains casses-vitesses sont mal situés, il n'y a pas eu de concertation avec les riverains
- Négocier avec le TEC les fréquences et les itinéraires
- Organiser un minibus à la demande
- Organiser du co-voiturage
- Panneaux directionnels empêchant la visibilité à Grand-Trixhe (pour les voitures venant de Werbomont) et Malacord

Tourisme

- Ouvrir l'Office du Tourisme davantage le week-end
- Améliorer le site Internet communal, le tenir à jour, proposer des liens vers d'autres zones, comme en France
- Garder un tourisme vert. Dans ce cadre, le projet de Transferrusienne est positif. Il est proposé de développer des circuits cyclables en dehors des routes qui ne soient pas des circuits VTT.

Services

- La fermeture des services communaux l'après-midi est regrettée
- Le peu de publication communale est regretté. Il est proposé de réaliser un journal communal régulier qui soit ouvert aux citoyens.
- Absence de crèche dans la Commune -> création de crèches, près des écoles de préférence.

Infrastructures

- Il n'existe pas de salle de village à Burnontige. Il est proposé d'aménager le bâtiment existant.
- Certains lieux servent de maison de village, comme Le Cercle à Ferrières, mais ils seraient à aménager.
- Manque de plaines de jeux : dans les centres de Ferrières, Rouge Minière

Personnes âgées

- Une aide aux personnes du 3^{ème} âge est souhaitée. Pour le 3^{ème} âge, il n'existe que la maison de Werbomont. Il est proposé de créer une maison intergénérationnelle et de développer les aides à domicile.

Logement

- Il semble ne pas y avoir beaucoup de logements sociaux
- Créer des logements intergénérationnels via la valorisation du patrimoine immobilier existant

Culture

- Le musée du jouet manque d'une salle pour accueillir les enfants. Pendant la saison d'hiver il n'est pas possible d'accueillir des groupes de plus de 40 enfants ou alors il faut payer des locaux. Propositions : une salle non payante pour assurer le pique-nique des enfants.

Sport

- La piscine de St-Roch n'est pas suffisamment exploitée. Une aide de la Commune est suggérée.
- Le local du football de Ferrières est dans un état lamentable.

Participation citoyenne :

- Le bénévolat est en diminution. Une aide plus importante des ouvriers communaux est demandée.

Suite du processus

L'agent de développement explique aux participants la suite du processus : les prochaines réunions d'information et de consultation par villages, les réunions thématiques, la possibilité de poser sa candidature pour la Commission Locale de Développement Rurale... (cf. présentation Powerpoint en annexe). Le résultat de la consultation citoyenne devrait être présenté à la population en septembre (réunions de retour). L'agent de développement indique que les comptes-rendus seront disponibles sur le site www.pcdr.be ou sur simple demande.

M. Etienne Leroy, président du CPAS, invite les participants à consulter également les comptes-rendus des autres réunions sur le site Internet www.pcdr.be. Il rappelle qu'il est intéressant de réfléchir à l'avenir de la Commune à 10 ans. Prochainement, des événements

sont organisés et répondent déjà en partie aux demandes formulées lors des réunions. Le 27 mars 2010 est organisée la journée de nettoyage des rivières. Le 29 mars, une conférence sur les économies d'énergie et en avril débiteront les repas à domicile. La Commune participe également au projet 31 communes au soleil : le Maka accueillera des panneaux photovoltaïques.

Les participants sont également invités à transmettre tout avis ou information complémentaire éventuelle aux agents de développement.

La séance est clôturée à 22h.



Ferrières

Consultation Citoyenne Invitation aux acteurs du secteur touristique

Lundi 14 juin 2010 à 20h au Maka (rue de Lognoul 6, 4190 Ferrières)

Un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) c'est quoi ?

Un PCDR vise à améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. Il se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets qui s'étaleront sur 10 ans et dont certains pourront être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne. Tous les thèmes de la vie communale peuvent être abordés. Il s'agit par exemple de l'aménagement de diverses infrastructures: salles polyvalentes, maisons de villages et de services ... Au niveau touristique, des projets peuvent également être mis en place, en fonction de vos besoins. Un PCDR, c'est aussi l'occasion de participer à une démarche citoyenne et de valoriser les compétences de chacun via diverses actions plus immatérielles. Alors n'hésitez pas à y participer !



Où en est-on à Ferrières et pourquoi y participer ?



Début 2010, les Ferrusiens ont été invités à plusieurs réunions de consultation organisées par village. Ils ont également eu l'occasion de participer à une consultation-papier. Au total, 74 personnes ont donné leur avis sur la Commune et proposé des suggestions de réalisations. Le tourisme est un secteur important dans la Commune mais peu de personnes du secteur et de la région de Sy se sont exprimées jusqu'à présent. C'est pourquoi nous vous invitons à participer à une réunion supplémentaire le 14 juin prochain à 20h au Maka. Nous vous y attendons nombreux.

Si vous ne pouvez participer à la réunion, nous vous invitons à contacter les agents de développement du GREOA qui accompagnent la Commune dans son ODR et à leur transmettre vos suggestions (cf. ci-dessous).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS



GREOA asbl - Service PCDR
Sarah BEAUFAYS
Marie-Françoise GILIS
Isabelle LAURENT

Place de Chézy 1
4920 HARZE
Tél. : 04 384 67 88
Fax : 04 384 74 37
pcdr.ferrieres@ourthe-ambleve.be
www.pcdr.be



Bourgmestre
Raymond Marechal
raymond.marechal@marechal-gazon.be

Echevin en charge du développement rural
Frédéric Léonard
fred.leonard@hotmail.com

Agent administratif
Benoît Migeotte
benoit.migeotte@publilink.be
Tél. : 086 40 99 51



RÉGION WALLONNE



Service public de Wallonie





Ferrières

Consultation Citoyenne Invitation aux acteurs de la vie sportive et associative

Lundi 21 juin 2010 à 20h au Maka (rue de Lognoul 6, 4190 Ferrières)

Un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) c'est quoi ?

Un PCDR vise à améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. Il se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets qui s'étaleront sur 10 ans et dont certains pourront être financés jusqu'à 80% par la Région wallonne. Tous les thèmes de la vie communale peuvent être abordés. Il s'agit par exemple de l'aménagement de diverses infrastructures: salles polyvalentes, maisons de villages et de services... Au niveau sportif, des projets peuvent également être mis en place, en fonction de vos besoins. Un PCDR, c'est aussi l'occasion de participer à une démarche citoyenne et de valoriser les compétences de chacun via diverses actions plus immatérielles. Alors n'hésitez pas à y participer !



Où en est-on à Ferrières et pourquoi y participer ?



Début 2010, les Ferrusiens ont été invités à plusieurs réunions de consultation organisées par village. Ils ont également eu l'occasion de participer à une consultation papier. Au total, 74 personnes ont donné leur avis sur la Commune et ont proposé des suggestions de réalisations. Nous souhaiterions à nouveau consulter les acteurs de la vie sportive et associative afin d'envisager toutes les pistes possibles. C'est pourquoi nous vous invitons à participer à une réunion supplémentaire le 21 juin prochain à 20h au Maka. Nous vous y attendons nombreux.

Si vous ne pouvez participer à la réunion, nous vous invitons à contacter les agents de développement du GREOA qui accompagnent la Commune dans son ODR et à leur transmettre vos suggestions (cf. ci-dessous).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS



GREOA asbl - Service PCDR
Sarah BEAUFAYS
Marie-Françoise GILIS
Isabelle LAURENT

Place de Chézy 1
4920 HARZE
Tél. : 04 384 67 88
Fax : 04 384 74 37
pcdr.ferrieres@ourthe-ambleve.be
www.pcdr.be



Bourgmestre
Raymond Maréchal
raymond.marechal@marechal-gazon.be

Echevin en charge du développement rural
Frédéric Léonard
fred.leonard@hotmail.com

Agent administratif
Benoît Migeotte
benoit.migeotte@publilink.be
Tél. : 086 40 99 51



Service public de Wallonie



OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL



La consultation se poursuit, vous pouvez encore donner votre avis !

Comme annoncé précédemment, la participation de la population a été active jusqu'à présent. Au total, plus de 150 personnes étaient présentes aux réunions d'information et de consultation et 33 questionnaires envoyés en toutes-boîtes ont été réceptionnés. Toutefois, différentes tranches de la population se sont peu exprimées, c'est notamment le cas des moins de 35 ans, des associations et des habitants de Sy. En outre, certaines thématiques de la vie communale ont été peu approfondies.

Pour compléter les données déjà recueillies, des réunions thématiques sont organisées sur le Tourisme le lundi 14 juin 2010 et sur la Vie sportive et associative le lundi 21 juin 2010. Les deux réunions se dérouleront à 20h au Maka et sont ouvertes à tous. Parallèlement, les agents de développement iront à la rencontre de diverses personnes ressources et notamment des écoles.



Pour vous tenir au courant de l'ODR, n'hésitez pas à consulter le site www.pcdr.be. N'hésitez pas également à transmettre vos avis et suggestions aux agents de développement du GREOA: Sarah Beaufays - Marie-Françoise Gilis - Isabelle Laurent.

Adresse : GREOA – Service PCDR, Place de Chézy, 1 – 4920 Harzé. Tél.:04 384 67 88 – Fax: 04 384 74 37 ; pcdr.ferrieres@ourthe-ambleve.be ; <http://www.pcdr.be>

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL



*La consultation se poursuit,
vous pouvez encore donner votre avis !*



Pour compléter les données déjà recueillies lors des premières consultations de la population, des réunions thématiques sont organisées sur le Tourisme le lundi 14 juin 2010 et sur la Vie sportive et associative le lundi 21 juin 2010. Les deux réunions se dérouleront à 20h au Maka et sont ouvertes à tous.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site www.pcdr.be. N'hésitez pas également à transmettre vos avis et suggestions aux agents de développement du GREOA dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Adresse : GREOA – Service PCDR, Place de Chézy, 1 – 4920 Harzé. Tél.:04 384 67 88 – Fax: 04 384 74 37 ; pcdr.ferrieres@ourthe-ambleve.be ; <http://www.pcdr.be>

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation des usagers du CPAS

Le 31 mai 2010 à 9h

(Bâtiment du CPAS au Maka, rue de Lognoul 6 à Ferrières)

La réunion débute à 9h, autour d'un petit déjeuner, et rassemble une trentaine de personnes. Une partie des participants sont venus avec le Ferribus. Les agents de développement se présentent puis expliquent les principes de l'Opération de Développement Rural (ODR).

Ensuite deux groupes sont formés. Un agent de développement et une assistante sociale proposent différents thèmes afin que les participants donnent leurs idées sur ce qui pose problème dans la Commune, ce qui est chouette, et des idées de projets.

Mobilité, Sécurité routière, Stationnement

Certains participants souhaitent qu'on installe davantage de dispositifs (ralentisseurs, radars...) pour **diminuer la vitesse** à divers endroits de la Commune (*rue du Ravet, ligne droite de Ville...*).

A Werbomont, *rue du Rivage*, il est demandé de manière urgente (avant les vacances scolaires) de placer des dispositifs permettant de ralentir les voitures afin de garantir la sécurité des enfants.

Certains **abords de routes** (*le long des nationales, rue Bosson, de Grand-Trixhe vers Burnontige...*) sont à dégager afin d'éviter que les piétons doivent marcher sur la route. Il est également proposé de créer des trottoirs et des pistes cyclables où c'est possible.

Des **problèmes de stationnement** sont constatés aux abords du terrain de football de Xhoris.

Au niveau des **transports en commun**, la gare de Sy est appréciée. Par contre, à Werbomont et Xhoris, il n'y a pas de gare et peu de bus, notamment vers Aywaille où les participants se rendent fréquemment pour leurs courses ou pour se rendre dans certaines écoles. De manière générale, l'offre de transports en commun est insuffisante notamment en-dehors des horaires scolaires (soirée, week-end).

Les participants proposent une meilleure diffusion de l'information des horaires de bus.

Les participants rencontrent des difficultés pour aller à l'ONEM, au FOREM...

Il existe des problèmes d'accessibilité pour les PMR, notamment à la gare de Sy et pour monter dans les trains.

Un système de **co-voiturage** à l'échelle communale est à envisager. Une personne devrait centraliser les offres et les demandes.

Une station de **location de voitures** est à envisager de même que l'installation d'un parc à vélo électrique.

La Commune pourrait envisager l'achat d'un **deuxième taxi social**. Il est également proposé d'élargir la zone de déplacement de celui-ci.

Les participants souhaitent un **plan des chemins et promenades** accessibles au public. Des plans et panneaux de signalisation pourraient être installés dans les bois pour faciliter le déplacement dans ceux-ci.

Il est proposé de placer plus de **bancs** sur les promenades. Des **tables d'orientation** pourraient également être installées aux points de vue intéressants.

Il est proposé de créer une ou plusieurs promenades qui passent par des **points de vue** et des éléments du patrimoine. A ces endroits, des bancs et pupitres pourraient être installés pour permettre de peindre le paysage. Cela permettrait de valoriser ce qu'il y a dans la Commune par la peinture.

Le **projet de « RAVeL »** est positif, pour les participants. Ils souhaitent également l'aménagement des tronçons manquants sur le RAVeL de l'Ourthe.

Il est signalé l'importance de **reboucher les trous dans les voiries**.

Il est proposé de placer une **rambarde de sécurité à Sy**. Il est également proposé de faire un **pont** depuis le virage jusqu'au bas du village, étant donné les difficultés d'accès des services d'urgence au village, tels que les pompiers par exemple.

Dans la rue *Lige aux Sarts* à Burnontige, il y a un tournant à angle droit assez étroit. Cette route est empruntée par les automobilistes qui utilisent un GPS. Il est proposé d'installer un panneau de signalisation pour **prévenir ou interdire l'accès notamment aux camions**.

Les **quads** sont dangereux et créent des nuisances sonores.

Gestion environnementale

Problème d'**égouts** à Sy. Il faudrait nettoyer les avaloirs. Les participants souhaitent être informés sur l'état du dossier concernant les travaux d'égouttage.

Une participante propose de regrouper plusieurs maisons pour installer une station d'**épuration** (assainissement autonome groupé) plutôt que d'installer des stations d'épuration individuelles dans le *quartier de la Chapelle* à Burnontige.

Il y a une **résurgence rue du Ravet** à Vieuxville à proximité des bâtiments du CPAS. Anciennement, il y avait un **moulin**. Il faudrait étudier la possibilité de **produire de l'électricité** en installant un nouveau dispositif (roue du moulin...).

Des **déchets** sont constatés dans la Commune, bien que la Commune soit encore bien propre comparée à d'autres. Il est proposé de placer plus de poubelles, d'engager davantage de personnes pour assurer la propreté de la Commune, de ramasser les déchets laissés par les chiens. L'Opération Commune et Rivière Propre est évoquée. Les participants trouvent que c'est une bonne initiative car elle permet de réfléchir aux actes posés.

Il est suggéré de placer des **bulles à verres** à Sy et Xhoris.

Information et communication

Problème d'accès Internet à Sy, après FunAdventure

Les habitants ne sont pas informés lors de certaines **coupures** de courant ou d'eau, à Sy.

Il est demandé de changer la **cabine téléphonique** située à côté de l'Administration communale car elle prend l'argent et ne le met pas sur la carte. Il est proposé de placer une cabine téléphonique au rond point de Werbomont.

Cadre de vie

Des personnes d'Xhoris expriment leur opposition au projet d'**hélicoptère**.

Il est proposé de **fleurir** davantage la Commune et notamment la Place de Chablis. Il est proposé de fleurir également le rond point de Werbomont. Un participant propose par exemple que chaque habitant apporte une fleur et/ou de réfléchir ensemble à la décoration du rond point. Ce qui pourrait être fait à plusieurs endroits de la Commune.

Vie sociale et associative

Il est proposé de créer une ou plusieurs **Maisons de village** pour que les habitants puissent avoir un lieu où organiser des activités. Un(des) groupe(s) pourrai(en)t se créer pour faire des activités ensemble : peinture, crochet, tricot, cuisine, discussion... Des activités pour les enfants pourraient y être organisées.

Un **potager communautaire** pourrait être créé près de la Maison de village. Un **bar à soupe** pourrait également être créé.

Sur le marché de Noël, il pourrait y avoir un stand pour vendre ce qui a été créé lors des activités organisées dans la Maison de village.

La **buvette du terrain de football de Ferrières** pourrait être aménagée en lieu de rencontre.

Pour les jeunes, il n'y a rien à Werbomont. La piste de pétanque est utilisée une fois par an. Une Maison des jeunes pourrait être créée car maintenant il y a plus de jeunes à Werbomont.

Il est proposé de créer des **plaines de jeux** dans la Commune, notamment à Vieuxville, entre My et Ville, à Werbomont (pelouse derrière la salle de la Charmille). A My, il n'y a rien pour les enfants qui jouent dans la rue. Une plaine de jeux similaire à celle de Bomal (derrière le hall le long de l'Ourthe) pourrait être construite à Ferrières.

Un **éducateur** pourrait être engagé pour animer des activités avec les enfants dans les villages ou animer les plaines de jeux.

Les **comités de villages** sont bien présents : à Werbomont (organisation de marches Adeps...), à Sy (course d'escargots, côte de Sy, Halloween, Grand feu...). A My, il n'y a pas de fête du village.

Il est proposé d'organiser une **journée des voisins**, notamment à Werbomont.

Il est possible de pratiquer plusieurs **sports** dans la Commune et un toutes boîtes existe. Par contre, l'accès est difficile : pas de bus en soirée pour s'y rendre, coût élevé... Les stages coûtent cher.

Enseignement

Qu'en est-il du projet pour **l'école de Bosson** ? Il manque de sécurité dans le vieux bâtiment, notamment concernant les sorties de secours. Les participants ont également entendu parler de l'aménagement d'un réfectoire et se demandent ce qu'il en est.

A My, les participants estiment que les classes maternelles sont trop « l'une sur l'autre ».

Vie économique

Il n'y a quasi pas de commerce à Werbomont. Il y a juste une boulangerie. Les habitants vont faire leurs courses à Aywaille. A Xhoris, il y a un petit magasin, une pharmacie, un boucher *route de Marche*. Pour aller à La Poste, il faut par contre aller à Werbomont.

A Sy, il n'y a aucun commerce si ce n'est un petit magasin de dépannage au camping. Les habitants vont faire leurs courses à Barvaux, situé à 14 km, ou à Hamoir. Les habitants de Sy notent le manque de banque (Dexia...) : ils doivent se rendre à Comblain, Aywaille ou Barvaux.

Il y a un souhait pour **davantage de magasins de proximité**. Le Ferribus peut emmener des personnes faire les courses mais s'il y a du monde dans le Ferribus, il n'y a pas beaucoup de places pour mettre ses courses.

Il n'y a en outre **plus aucune station essence** dans la Commune. De Sy, les stations les plus proches sont Hamoir ou Aywaille.

Il est proposé d'organiser un **marché sur la place à Ferrières**, notamment avec des produits du terroir. Il faut faire davantage la promotion des produits du terroir.

Des journées portes ouvertes pourraient être organisées pour faire connaître les artisans locaux (poterie, meubles...)

Services

Il manque de **crèche**. Un habitant de Sy doit aller sur Liège.

Il est proposé de créer un **cybercafé** ou un Centre culturel avec accès à Internet.

Une **bibliothèque** est souhaitée, à proximité d'une Maison de village ou d'une école. Les participants souhaitent également que le **bibliobus** fasse davantage d'arrêts dans la Commune et que le **discobus** vienne à Ferrières.

Au niveau des **services d'urgence**, si les habitants font appel à la police hors des heures de bureau, le délai d'intervention est très long (3-4 heures).

A Sy, les pompiers ont des difficultés pour atteindre le village (pont du chemin de fer trop bas pour certains camions...).

Une assistante sociale informe que *Le Canard de Ferrières* a renseigné le projet suivant : L'éclairage du terrain de football de Ferrières va être financé par les commerçants et la Commune et permettra d'accueillir l'hélicoptère médicalisé. Il est proposé de faire la même chose à Sy. L'assistante sociale informe également qu'il est possible de cotiser annuellement pour bénéficier de ce service (47 € par ménage et 30 € pour les isolés).

Les participants sont satisfaits de l'accès aux soins de santé à Aywaille et Esneux.

Logements

Il y a une demande en logements sociaux, logements tremplins et logements intergénérationnels.

Il manque également de logements pour les personnes seules.

Vie politique

Des habitants auraient souhaité à certains moments difficiles de leur vie un soutien des autorités communales, une plus grande proximité avec les habitants

Divers :

Une information est donnée aux participants qui souhaiteraient s'investir dans des projets relatifs à la nature, afin de participer aux réunions du PCDN, si ils le souhaitent.

La réunion se clôture vers 12h.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation

Sur le thème du Tourisme

Le 14 juin 2010 à 20h

(Maka - Rue de Lognoul n°6 à Ferrières)

La réunion débute à 20h15, par une introduction de Monsieur Raymond Maréchal, Bourgmestre de Ferrières; elle rassemble 17 personnes.

Information

Les agents de développement se présentent et présentent le GREOA. Ils rappellent les principes de l'Opération de Développement Rural (ODR), présentent le bilan des premières consultations de la population ainsi que quelques réalisations répondant aux avis émis par la population lors des précédentes réunions (Lot 0). Ils présentent également les éléments de l'étude socio-économique concernant les données touristiques : situation de Ferrières au niveau touristique, ses atouts, structures d'accueil (information, hébergement, HoReCa...), notion de tourisme durable... Les agents de développement présentent enfin les idées émises lors de la consultation concernant le tourisme (cf. présentation Powerpoint en annexe).

Les agents de développement invitent les participants à consulter l'étude socio-économique qui est encore un document de travail et à transmettre leurs suggestions. Cette étude est disponible à l'Administration communale et sur le site www.pcdr.be

Un participant explique que Ferrières subit les nuisances générées par les vélos et quads d'autres communes qui bénéficient de l'environnement naturel intéressant de Ferrières.

Consultation en sous-groupes

Deux sous-groupes sont formés. Les participants sont invités à compléter un tableau reprenant les rubriques suivantes :

- Problèmes à résoudre dans mon village ou ma Commune ? Pourquoi ?
- Ressources à valoriser dans mon village ou ma Commune ? Pourquoi ?
- Projets à mettre en œuvre pour résoudre les problèmes ou valoriser les ressources ?
- A qui cela profitera-t-il ?
- A qui cela pourrait-il poser problème ?

L'objectif est de donner un maximum d'idées sans en débattre. Il est donc possible que des idées contradictoires soient émises. Une liste de thèmes relatifs au tourisme est donnée aux participants, à titre indicatif. Dans chaque sous-groupe, un rapporteur prend note des avis des participants et les résume à l'assemblée.

Les avis des participants aux sous-groupes sont repris ci-dessous. Par souci de clarté, ces avis ont été reclassés par thème.

Promenades

- Les sentiers ne sont pas ou pas bien entretenus.
- La carte des promenades de Sy et le balisage ne sont plus à jour. Fun adventure et l'asbl Sy-Logne-Vieuxville proposent de travailler à la mise à jour.
- De nombreux sentiers disparaissent (ex : sentier des Gueuzes, entre Rouge-Minière et les rives de l'Amblève...)

Achats groupés

Il est proposé de réaliser des achats groupés entre plusieurs associations pour les activités touristiques ou culturelles par exemple : gobelets réutilisables, toilettes sèches...

Gestion de l'environnement

- Les participants signalent la pollution sonore par les quads, motos, courses de côte de Sy ... Des quads viennent de Durbuy et Manhay à Ferrières. En outre, les cyclotouristes jettent leurs gourdes et autres déchets. Les participants proposent de renforcer les contrôles et d'obliger les demandes d'autorisation pour ce type d'activités*. Ils notent aussi que les organisateurs de marches ADEPS n'enlèvent généralement pas leur fléchage. Ils signalent qu'il existe dans certaines communes un contrôle policier à distance : lors de tapages nocturnes, par exemple, la police téléphone avant de se déplacer. Ils suggèrent de faire appel le plus souvent possible à la garde montée.
- Il est proposé de réaliser une charte pour les camps au sein de la commune (en plus du projet lancé par le Ministre Lutgen, brochure « Camps de Vacances ») car ils génèrent de la pollution, abîment les chemins...
- Il est proposé de réaliser une charte en rapport avec l'agriculture.

Information - Promotion

- Le site internet est déficient.
- Il existe un feuillet communal (A4 double face) qui paraît tous les deux mois mais il passe inaperçu.
- Le projet de guide pratique n'arrive pas.
- Il est proposé de s'intégrer à un salon. Des villes comme Durbuy ont un stand dans des salons à vocation touristique.
- Il n'y a pas de produits « Ferrières », d'image publicitaire comme Bouillon ou Houffalize. Or à Ferrières, c'est la nature.
- Les participants signalent que sur certains sites Internet on note la fermeture de Sy. Or, ce sont uniquement les rochers qui sont fermés. Ces rochers sont connus des alpinistes mais il

n'est plus possible d'y grimper pour des raisons de sécurité. En outre, ceux-ci sont situés en zone Natura 2000.

- Il est nécessaire de traduire certaines informations car beaucoup de touristes sont néerlandophones. Par exemple, le guide du Musée du Jouet est à réaliser en néerlandais.
- Il manque de panneau annonçant Ferrières à l'entrée de l'autoroute.

Accueil – Hébergement

- Il est proposé de créer un parking pour mobil homes ou motor-homes.
- Une plaine de jeux est proposée à proximité du Musée du Jouet pour permettre aux visiteurs de passer une journée entière au Musée.
- Les sites de barbecues sont vieux et sales et il existe peu de bancs sur les tracés de promenades. Une amélioration dans ce cadre serait positive pour l'attractivité de la Commune.
- Il existe suffisamment d'hébergement mais ils ne sont pas bien répertoriés.
- Il est suggéré de recenser sur le site communal l'ensemble des commerces.
- Il est proposé de créer un pôle de personnes ressources « guide de terroir » à qui faire appel si il existe des demandes des écoles... pour des visites.

Coordination

- Il est suggéré une plus grande coordination pour toutes les activités culturelles et touristiques : au niveau agenda, salles, site internet... Il est proposé d'organiser une réunion commune, d'élargir l'association des commerçants de Ferrières aux autres villages...

Salles

- Les salles polyvalentes, à Ferrières, sont saturées par l'occupation des camps, anniversaires... Il est difficile par exemple de louer *Le Cercle*.

Produits du terroir

- Il est proposé de valoriser les produits du terroir par un marché : produits des fermes de la région, miel, glaces, confitures, jus de pomme...

Patrimoine et Culture

- Un rafraichissement des sites est proposé (ex : Sy, monument Richard Heintz ; chapelles St Roch et St Hubert...) Il est également suggéré de placer des panneaux didactiques.
- Une liste du patrimoine à valoriser pourrait être réalisée. Certains participants se proposent.
- Au niveau du patrimoine naturel, il est proposé de rafraîchir les panneaux explicatifs qui existent, en collaboration avec *Le Génévrier*.
- Les participants proposent de créer un site de plantations « volontaires », ouverts aux habitants, où les enfants pourraient venir planter (ex : Xhoris en 2000)

***Suite à ces propositions, l'Echevine du Tourisme, Frédérique Kersten, apportent quelques informations :**

- Le Programme Wallo'NET s'est terminé (subsides de la Région wallonne pour l'engagement de personnes dans le cadre du Programme de Transition Professionnelle-PTP). La Commune a reçu l'accord pour reconduire le programme mais n'a pas encore reçu la procédure. Les Wallo'NET n'étant plus là, les ouvriers communaux n'ont seulement pu recommencer à s'occuper des chemins que tout récemment.
- Suite aux remarques relatives aux motos et quads, l'Echevine explique que, si le Département Nature et Forêts (DNF) autorise certaines courses et que les organisateurs utilisent des chemins où ils ont le droit de passer, la Commune peut difficilement interdire les sports automobiles. Il existe en outre des panneaux d'interdiction pour les quads aux entrées de la Commune.
- En ce qui concerne les « incivilités », l'Echevine explique qu'il existe différents règlements : celui de la zone de police, le règlement communal... L'agent constatateur en fonction à Ferrières a lui aussi des règlements à suivre.

Suite du processus

Les agents de développement expliquent la suite du processus. Les données recueillies lors de la consultation de la population vont être rassemblées et une synthèse sera présentée en octobre 2010 à la population. Ensuite, une Commission Locale de Développement Rural (commission représentative de la population) sera créée et un appel à candidatures sera lancé. Le rôle de cette commission est expliqué.

Les agents de développement rappellent que des brochures sont à disposition des participants ainsi qu'une fiche-conseil réalisée par éco-conso et relative au tourisme durable (fiche n° 101 également disponible sur le site www.ecoconso.be).

Conclusion

L'Echevine du Tourisme conclut la réunion en remerciant les participants. Elle signale que certaines idées émises seront renvoyées vers les Comités afin de leur donner une suite éventuelle.

Elle lance également un appel aux personnes ressources qui souhaiteraient s'investir dans un domaine particulier (site internet...).

La séance est clôturée à 22h30

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation

Sur le thème de la vie sportive et associative

Le 21 juin 2010 à 20h

(Maka - Rue de Lognoul n°6 à Ferrières)

La réunion débute à 20h10, par une introduction de Monsieur Léonard, Echevin; elle rassemble 21 personnes.

Introduction

Les participants sont invités à se présenter. Les agents de développement se présentent et présentent le GREOA. Ils rappellent les principes de l'Opération de Développement Rural (ODR), exposent le bilan des premières consultations de la population. Ils présentent également les éléments de l'étude socio-économique concernant les données sur le sport et la vie associative à l'aide d'une carte des infrastructures. Les agents de développement exposent ensuite les idées émises lors de la consultation concernant la vie sportive et associative ainsi que quelques réalisations répondant aux avis émis par la population lors des précédentes réunions (Lot 0) (cf. présentation Powerpoint en annexe).

Les agents de développement informent les participants de deux appels à projets en cours : "Quartier de vie" et "Les petits ruisseaux...". Pour plus d'informations les citoyens peuvent consulter le site Internet de la Fondation Roi Baudouin ou s'adresser aux agents de développement.

Les agents de développement invitent les participants à consulter l'étude socio-économique qui est encore un document de travail et à transmettre leurs suggestions. Cette étude est disponible à l'Administration communale et sur le site www.pcdr.be

Consultation en sous-groupes

Trois sous-groupes sont formés. Les participants sont invités à compléter un tableau reprenant les rubriques suivantes :

- Problèmes à résoudre dans mon village ou ma Commune ? Pourquoi ?
- Ressources à valoriser dans mon village ou ma Commune ? Pourquoi ?
- Projets à mettre en œuvre pour résoudre les problèmes ou valoriser les ressources ?
- A qui cela profitera-t-il ?
- A qui cela pourrait-il poser problème ?

L'objectif est de donner un maximum d'avis sur le vécu dans la Commune sans en débattre. Il est donc possible que des idées contradictoires soient émises. Une liste de thèmes est donnée aux participants, à titre indicatif. Dans chaque sous-groupe, un rapporteur prend note des avis des participants et les résume à l'assemblée.

Les avis des participants aux sous-groupes sont repris ci-dessous. Par souci de clarté, ces avis ont été reclassés par thème.

Culture

- Développer la bibliothèque de Xhoris : horaire d'ouverture plus large, initiation à la lecture, davantage de livres, accès à Internet...
- Développer le bibliobus (plus d'arrêts, amélioration des horaires)
- Avoir un arrêt du discobus dans la Commune
- Créer un foyer culturel et engager une personne pour s'en occuper. Cela permettrait de faire vivre les différents villages.
- Pas assez de conférences culturelles dans la Commune
- Rendre le Musée du jouet plus accessible aux villageois et y associer un ludobus ou une ludothèque

Infrastructures de rencontre

- Il faut créer de lieux pour la convivialité et des accès sécurisés pour s'y rendre.
- Il manque d'infrastructures sportives et culturelles. A Xhoris, il n'y a pas de salle pour le rassemblement des associations; les locaux de l'ancienne administration communale ne sont pas en bon état, il n'est pas possible de louer la salle de l'école, le Relaxhoris est privé et la buvette du football est "insalubre".
- A Xhoris, il est proposé de créer un lieu de rassemblement pour divers loisirs (activités artistiques, tricot, couture, cartes...). Le bâtiment de l'ancienne administration communale pourrait être restauré. Une salle polyvalente est souhaitée.
- Un local est souhaité à Burnontige : nouvelle construction ou aménagement à l'école. Une dalle est également à aménager dans le village. Une réflexion globale est à mener pour le village de Burnontige car actuellement il n'y a pas de lieu central (place, église) de convivialité, le village s'étend le long de deux voies rapides. Il y a un important travail à faire pour la convivialité à Burnontige, notamment en travaillant sur les déplacements sécurisés.
- A Werbomont, aménager et agrandir la salle "La Charmille" pour avoir de l'espace de rangement. Les abords de la salle sont à aménager.
- Aménager la place Lespagnard à Werbomont pour y organiser une fête de village
- Selon certains participants, il faut développer l'infrastructure existante de St-Roch pour en faire un pôle sportif (hall, piscine, parcours vitae, etc.) et culturel (salle d'exposition, concert, bal). Ce lieu est à équidistance de Ferrières et Xhoris et il est fréquenté par plusieurs écoles. Par contre, certains participants indiquent que St-Roch est décentré par rapport à Werbomont et Burnontige.
- Actuellement, les salles sont gérées par des bénévoles. Il faudrait envisager une gestion communale pour avoir des projets à long terme. La Commune devrait essayer de reprendre petit à petit les salles et les cercles existants pour ne pas qu'ils disparaissent comme à Xhoris.
- Local pour les jeunes
- Une participante souhaite un local équipé pour organiser des ateliers culinaires pour enfants, adultes et seniors

- Les participants souhaitent plus de plaines de jeux et de terrains multisports dans la Commune. Le projet de plaine de jeux et de terrains multisports à Rouge-Minière a été perçu par certain comme trop « pharaonique » pour le village car les enfants sont de moins en moins nombreux à Rouge-Minière: ces participants estiment qu'un tel projet serait plus adapté à Xhoris ou Ferrières. Il faut réfléchir à l'implantation des plaines de jeux pour éviter leur dégradation (lieu fréquenté, à proximité de maisons).
- Aménager un terrain de beach volley et un barbecue près de la salle de L'alouette à Rouge-Minière
- Acquérir le hangar "Strée" pour y organiser des bals, fête du vin, concerts (Ferrières)
- Créer une piste de descente VTT et encadrer les jeunes
- Rendre le terrain situé derrière le cercle Sainte-Jeanne plus accessible

La difficulté est de déterminer où localiser les infrastructures car la Commune de Ferrières est fort étendue. Il faut un compromis entre la centralisation dans certains villages souvent évoqués comme Ferrières ou Xhoris et la création d'infrastructures dans tous les villages. Certains villages comme Werbomont et Burnontige se sentent parfois « oubliés ». Il faut veiller à utiliser le potentiel là où il est. Il pourrait y avoir davantage d'infrastructures et activités à Werbomont car l'autoroute permet de faciliter l'accès.

Sécurisation - Convivialité

- Fermer certaines rues à la circulation pendant les vacances pour que les enfants puissent jouer
- Augmenter la sécurité routière (aménagement de sentiers ou ralentisseurs) pour augmenter la convivialité. Si les véhicules roulent moins vite, les enfants peuvent jouer dans la rue et se rencontrer, etc. Par exemple, à Werbomont, le village est traversé par une voie rapide ce qui n'incite pas à la convivialité entre habitants.

Divers

- Améliorer le site Internet communal notamment pour mieux informer les citoyens sur les associations existantes
- Créer une crèche dans le zoning près de l'autoroute
- Améliorer l'école de Bosson
- Les sentiers et les promenades sont moins bien entretenus car la Commune n'a plus de Wallo'Net. Il faut aménager des aires de repos sur les sentiers, notamment près des points d'eau (fontaine, etc.).
- Réaménager la fontaine à Rouge-Minière

Suite du processus

Les agents de développement expliquent la suite du processus. Les données recueillies lors de la consultation de la population vont être rassemblées et une synthèse sera présentée en octobre 2010 à la population. Ensuite, un appel à candidatures va être lancé pour mettre en place la Commission Locale de Développement Rural. Le rôle de cette commission est expliqué (cf. présentation Powerpoint en annexe).

Conclusion

L'Echevin, Frédéric Leonard, remercie les participants pour leur présence. Il insiste sur l'importance de la CLDR car contrairement au PCDN dont le contenu peut évoluer, le PCDR

doit être défini à un moment donné. La CLDR sera importante dans la réflexion de ce qu'on veut pour les 10 ans à venir et fera des propositions au Conseil communal. Il rappelle également que tout ce qui a été proposé ne sera pas possible et réalisable. En conclusion, il invite les participants à consulter régulièrement le site www.pcdr.be.

La séance est clôturée à 22h10

Ferrières

Programme Communal de Développement Rural

Présentation des axes de développement pour la Commune

Mardi 7 septembre 2010 à 19h30
au Maka (rue de Lognoul, 6)

Mardi 14 septembre 2010 à 19h30
à l'école communale de Xhoris (route de Hamoir, 37)

En toute convivialité, venez Donner votre avis sur les axes de développement qui guideront les projets communaux pour les 10 années à venir.



Posez votre candidature à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) jusqu'au 30 septembre 2010 !

Infos : 04 384 67 88 (GREOA)
pcdr.ferrieres@ourthe-ableve.be
www.pcdr.be

FERRIÈRES

PCDR : deux nouveaux rendez-vous

À Ferrières, le Plan Communal de Développement Rural (PCDR) est sur les rails depuis le début de l'année. Et l'opération se poursuit en septembre, avec deux réunions destinées à la population. Ces 7 et 14 septembre, en effet, la commune et le GREOA (Groupeement Régional Économique d'Ourthe-Amblève), qui chapeaute le projet, viendront présenter les axes de développement pour la Commune. «*Il y en a quatre à Ferrières, indique Sarah Beaufays, du GREOA, mais nous les dévoilerons officiellement ces soirs-là. Les citoyens seront ensuite invités à donner leur avis.*»

Pour rappel, l'ODR (Opération de Développement rural) vise à améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. Elle se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets qui s'étaleront sur 10 ans et dont certains pourront être financés jusqu'à 80 % par la Région Wallonne. Les Ferrusiens ont déjà été sollicités à plusieurs

reprises : quatre réunions de villages, deux réunions thématiques et une consultation citoyenne. «*C'est sur base des premiers résultats de la consultation de la population et d'une étude socio-économique réalisée par le GREOA que les quatre axes de développement ont été ébauchés,* poursuit Sarah Beaufays. *Ces axes serviront de guide pour des projets concrets dans les 10 années à venir.*» Ils seront présentés aux habitants le 7 septembre à 19h30 à Ferrières (Maka) et le 14 septembre à 19h30 à Xhoris (école communale).

Par ailleurs, les Ferrusiens sont invités à poser leur candidature pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) jusqu'au 30 septembre. «*C'est une commission qui suivra l'ensemble de l'ODR,* détaille Sarah. *Un tiers des sièges de cette commission sont réservés aux représentants politiques et les deux tiers restants aux citoyens, soit un groupe de 10 à 30 personnes, représentatives des localités et des catégories socioprofessionnelles.*» ■

S.L.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion de retour
Proposition d'axes de développement
Le 7 septembre 2010 à 19h30
(Maka – Rue de Lognoul n°6 à Ferrières)**

La réunion débute à 19h40, par une introduction de Monsieur Raymond Maréchal, Bourgmestre de Ferrières. Il rappelle les principales étapes franchies depuis le début de l'Opération de Développement Rural (cf. powerpoint en annexe). Il remercie les personnes qui ont exprimé leurs avis lors de la consultation que ce soit lors d'une réunion ou par l'intermédiaire d'un formulaire. Il rappelle que l'objectif de la réunion de ce jour est de présenter une première synthèse de la consultation citoyenne et des données de l'étude socio-économiques mais aussi de recueillir l'avis des habitants à ce sujet. La réunion rassemble 25 personnes.

Introduction

Sarah Beaufays, agent de développement au GREOA, rappelle brièvement quelques points déjà abordés lors des réunions précédentes, pour les personnes qui n'étaient pas présentes : présentation du GREOA, rappel des principales caractéristiques d'un PCDR et des étapes de l'Opération de Développement Rural. Elle présente également quelques travaux réalisés qui répondent aux besoins énoncés lors de la consultation de la population (Lot 0).

Proposition d'axes de développement (présentation)

Benoît Houbeau, auteur de projet au GREOA, présente ensuite les 4 axes de développement proposés pour la Commune, sur base d'une analyse Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces (AFOM) (cf. Powerpoint en annexe).

Les participants sont invités à consulter le document qui leur est remis (cf. annexes) et qui synthétise les données objectives de l'étude socio-économique, la consultation de la population et l'état de la réflexion qui a mené à la rédaction des axes de développement proposés. La prise de connaissance de ce document sera utile pour la suite du processus.

L'assemblée est ensuite répartie en sous-groupes. Chacun nomme un rapporteur qui prend note des avis des participants sur les axes de développement afin de procéder à une première réflexion pour le développement de la Commune. Ensuite les rapporteurs viennent exposer à l'assemblée les avis émis par leur groupe.

Avis des participants

Groupe 1 :

Les axes de développement traitent de la Commune dans son intégralité, or il existe des spécificités propres à chaque village, comme par exemple le développement touristique ou culturel. Il est important de faire émerger certaines disparités dans la Commune pour trouver des solutions adaptées.

L'offre commerciale de proximité s'amenuise.

Plusieurs priorités sont à mettre en évidence :

- une infrastructure de garde pour enfants
- une maison de village pour tous les villages (les salles paroissiales ne sont pas équivalentes à des salles communales ou des infrastructures sportives)
- une maison de l'emploi serait importante car il est difficile de se déplacer.

Groupe 2 :

Il y a des projets dont on parle peu :

- manque de repas chauds dans les écoles
- dans la présentation, le socio-économique est fort lié au tourisme et à l'agriculture mais on parle peu de l'artisanat.
- on parle peu des plaines de jeux. A Sy, il y a un projet de Sports-aventures où les clients sont souvent flamands. Peu de locaux viennent aux activités.
- tout est utopie, il faut sauvegarder la population pour fin 2012.
- les structures existantes sont à améliorer (ex : patro)

D'une manière générale les participants craignent que certains projets soient basés sur des avis individuels.

La problématique des transports en commun est un problème approuvé à l'unanimité. Le Ferri-bus est un système intéressant mais il n'est pas facile de pouvoir en disposer, selon les membres du sous-groupe.

Le lien social est vraiment à travailler : les villages ont été regroupés à la fusion des communes mais ne se connaissent pas. Il est proposé d'organiser peut-être des fêtes de village mais aussi une fête de la Commune, par exemple. Il serait intéressant qu'une personne soit chargée de renforcer le lien social dans la commune et coordonne les différents secteurs (économique...).

Groupe 3 :

Le groupe est globalement d'accord avec les axes proposés. Il met toutefois l'accent sur certains problèmes :

Axe transversal (communication)

- absence de mise à jour des ordres du jour et/ou décisions du Conseil communal sur le site Internet
- manque d'un journal papier informant des nouvelles du Conseil communal, notamment

- en ce qui concerne les valves publiques, les rendre plus accessibles, mieux protégées (certaines, comme à Burnontige, sont mal placées : il est dangereux de s'y rendre pour des raisons de sécurité), ces valves devraient pouvoir être accessibles aux comités de villages pour afficher l'agenda des activités...
- traduire certaines publications en d'autres langues
- au niveau du PCDR :
 - tout le monde n'a pas accès au site Internet (pour les comptes-rendus...) Sarah Beaufays répond qu'à se stade les comptes rendus sont envoyés par courrier sur demande. Ensuite, dans les groupes de travail, ils sont envoyés à tous les participants.
 - certaines personnes s'inquiètent de savoir si la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) représentera bien l'avis global des gens et si les sujets qui seront proposés seront bien « colportés » et « poussés ».
 - le sous-groupe insiste sur l'importance de motiver les troupes en constatant un problème d'investissement des personnes sur la durée.

Axe environnemental :

- le problème urbanistique (certaines nouvelles constructions mal intégrées, caractère historique à maintenir...); revoir la politique d'urbanisation et maintenir l'habitat groupé
- problème au Wézomont (issu du zoning)
- dimanche matin, limiter les activités bruyantes (tondeuses, quads...)
- envisager la possibilité de récupérer les résidus de coupes de bois pour le chauffage

Axe humain :

- souhait de plaines de jeux
- importance de créer des crèches, des structures pour l'accueil des enfants en bas âge

Axe économique :

- insister sur le tourisme, c'est un pilier de l'économie : beaucoup de touristes d'un jour paient un organisme hollandais pour venir à Ferrières. Or, cette activité pourrait revenir à un organisme communal.
- améliorer la communication, entre tous les commerçants...
- améliorer la mobilité

Questions – réponses sur la suite du processus

Sarah Beaufays informe de la suite du processus et invite les participants à poser leur candidature à la CLDR jusqu'au 30 septembre 2010. Benoît Houbeau insiste sur l'importance du consensus au sein de cette commission ; la différence entre membre effectif et suppléant n'existant qu'au cas où un vote serait nécessaire. Ensuite, les participants posent différentes questions.

Quel est le rôle du GREOA ?

Les agents de développement du GREOA animent les réunions citoyennes, rédigent les synthèses, les comptes rendus, veillent à ce que tous les thèmes soient abordés et à ce que chacun aie l'occasion de s'exprimer.

Combien de temps faut-il pour rentrer un dossier ?

Cela dépend un peu des communes mais il faut cependant un certain temps pour mûrir les projets et prendre de la hauteur car c'est un dossier qui reprend un ensemble de projets pour 10 ans.

Les réalisations concrètes nécessiteront-elles du personnel communal ?
Parfois, il faudra voir en fonction des finances ce qu'il est possible de faire ou non.

Tous les projets n'ont pas besoin d'argent public. Benoit Houbeau prend l'exemple d'un groupe de travail composé de citoyens, dans une autre commune, qui actualise l'atlas des chemins vicinaux.

Comment fonctionneront les groupes de travail ?
Les groupes de travail sont généralement formés à partir de la CLDR mais sont ouverts à toute la population et aux acteurs concernés quand la thématique abordée le nécessite.

Conclusion

Sarah Beaufays informe, suite à cette première réflexion sur les axes de développement de la Commune, que les avis des participants seront analysés puis transmis aux groupes de travail pour la suite du processus. Le Bourgmestre clôture la réunion vers 21h30, remercie les participants et rappelle que la CLDR devrait être installée d'ici fin 2010.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la réunion de retour
Proposition d'axes de développement
Le 14 septembre 2010 à 19h30
(Ecole communale – Route de Hamoir 37 à Xhoris)**

La réunion débute à 19h40, par une introduction de Monsieur Raymond Maréchal, Bourgmestre de Ferrières. Il remercie les personnes qui ont exprimé leurs avis lors de la consultation que ce soit lors d'une réunion ou par l'intermédiaire d'un formulaire. Il rappelle que l'objectif de la réunion de ce jour est de présenter une première synthèse de la consultation citoyenne et des données de l'étude socio-économique mais aussi de recueillir l'avis des habitants à ce sujet. La réunion rassemble 15 personnes.

Introduction

Sarah Beaufays, agent de développement au GREOA, rappelle brièvement quelques points déjà abordés lors des réunions précédentes, pour les personnes qui n'étaient pas présentes : présentation du GREOA, rappel des principales caractéristiques d'un PCDR et des étapes de l'Opération de Développement Rural. Elle présente également quelques travaux réalisés qui répondent aux besoins énoncés lors de la consultation de la population (Lot 0).

Proposition d'axes de développement (présentation)

Benoît Houbeau, auteur de projet au GREOA, présente ensuite les 4 axes de développement proposés pour la Commune, sur base d'une analyse Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces (AFOM) (cf. Powerpoint en annexe).

Les participants sont invités à consulter le document qui leur est remis (cf. annexes) et qui synthétise les données objectives de l'étude socio-économique, la consultation de la population et l'état de la réflexion qui a mené à la rédaction des axes de développement proposés. La prise de connaissance de ce document sera utile pour la suite du processus.

L'assemblée est répartie en sous-groupes. Chacun nomme un rapporteur qui prend note des avis des participants sur les axes de développement afin de procéder à une première réflexion concernant le développement de la Commune. Ensuite les rapporteurs viennent exposer à l'assemblée les avis émis par leur groupe.

Avis des participants

Groupe 1 :

- Il manque un aspect « Mobilité » (manque de bus, de transports) qui n'apparaît pas directement dans les axes de développement.
- Au niveau économique, l'axe proposé est fort restrictif
- L'axe humain devrait être prioritaire

Groupe 2 :

- Les membres du groupe sont globalement d'accord avec les axes proposés bien qu'un tri sera certainement à réaliser plus tard. La mobilité est un élément important, notamment pour les usagers faibles et les PMR. Les chemins sont un bon moyen pour créer du lien entre les villages.
- Il est important de donner la priorité aux bâtiments publics non occupés pour la culture, des crèches..., comme par exemple à Xhoris et Burnontige.
- Le social est à favoriser.

Questions – réponses sur la suite du processus

Sarah Beaufays informe de la suite du processus et invite les participants à poser leur candidature à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) jusqu'au 30 septembre 2010. Benoît Houbeau insiste sur l'importance du consensus au sein de cette commission ; la différence entre membre effectif et suppléant n'existant qu'au cas où un vote serait nécessaire. Ensuite, les participants posent différentes questions.

Comment fonctionne la CLDR ?

Il est expliqué que la CLDR est une commission qui fonctionne généralement de manière très conviviale. L'intérêt collectif prédomine et la participation à la CLDR permet de voir comment construire certains projets, est faite de visites de terrain, de rencontres parfois de certains « experts »...

Conclusion

Sarah Beaufays informe, suite à cette première réflexion sur les axes de développement de la Commune, que les avis des participants seront analysés puis transmis aux groupes de travail qui affineront ces axes de développement. F. Léonard clôture la réunion vers 21h30, remercie les participants, et rappelle que la CLDR devrait être installée d'ici fin 2010.



Ferrières

PCDR
Ferrières

INVITATION

Venez approfondir la réflexion sur votre Opération de Développement Rural !

Rappel du processus...

En 2010, la Commune de Ferrières a débuté un Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Pour rappel, le développement rural vise l'amélioration du cadre et de la qualité de vie en réalisant des projets en collaboration avec les habitants.

Plusieurs réunions ont été organisées afin de recueillir les avis de la population dans différents domaines : environnement, mobilité, économie, tourisme, patrimoine bâti, logement, services, vie sociale et associative...

Fin 2010, une commission représentative de la population a été mise en place pour suivre l'ensemble du processus. Aujourd'hui, cette Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a approfondi les résultats de la consultation et propose 5 défis et 20 objectifs de développement pour la Commune.



5 défis et 20 objectifs de développement pour la Commune, quels projets développer ?



Les prochaines réunions auxquelles nous vous invitons auront pour but de vous présenter l'état d'avancement de l'opération et de réfléchir aux projets qui permettront d'atteindre les défis et objectifs de développement (cf. ci-dessous). Nous envisagerons leur faisabilité, leur pertinence afin de les approfondir, de les développer. Certains d'entre eux pourront ensuite recevoir un subside de la Région wallonne allant jusqu'à 80%.

Défi Humain : 1^{ère} réunion le mardi 18 octobre 2011 - 19h30, Maka, rue de Lognoul 6, 4190 Ferrières

Face à une entité multipôles, des conditions de vie de plus en plus hétérogènes et l'affaiblissement du lien social, améliorer le bien-être de toute la population en infrastructures et moyens

Nous réfléchirons aux projets à approfondir pour atteindre les objectifs suivants :

- Développer l'accompagnement des seniors
- Prévoir des logements accessibles à tous en collaboration avec les acteurs reconnus
- Renforcer les relations intergénérationnelles au niveau local et communal
- Développer les moyens de mobilités solidaires en lien avec les transports en commun
- Développer l'animation éducative de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Dynamiser le secteur associatif, culturel et sportif



Défi Cadre naturel : 1^{ère} réunion le jeudi 27 octobre 2011 - 19h30, La Charmille, rue du Rivage 5, 4190 Werbomont

Face à la richesse des biotopes et des paysages, respecter les ressources naturelles en synergie avec le PCDN

Nous réfléchissons aux projets à approfondir pour atteindre les objectifs suivants :

- Réduire les déchets et améliorer le recyclage, en collaboration avec Intradel
- Réduire la consommation énergétique et favoriser les énergies renouvelables
- Améliorer la qualité de l'Ourthe, de la Lembrée, de leurs affluents et des eaux souterraines
- Maintenir la biodiversité, valoriser et préserver le patrimoine naturel

Défi Cadre bâti : 1^{ère} réunion le lundi 7 novembre 2011 - 19h30, Buvette du foot, rue du Vieux Tilleul 14, 4190 My

Face à une croissance moyenne actuelle de 40 habitants par an, développer une urbanisation durable conservant les caractéristiques typiques des hameaux

Nous réfléchissons aux projets à approfondir pour atteindre les objectifs suivants :

- Préserver et valoriser le patrimoine historique de l'entité
- Favoriser un habitat durable renforçant la configuration en quartiers
- Favoriser la mobilité douce



Défi Economie : 1^{ère} réunion le jeudi 17 novembre 2011 - 19h30, Ancienne maison communale, r. de Hamoir 34, 4190 Xhoris

Face à des secteurs d'activités économiques diversifiés, créer les conditions positives afin de stimuler l'économie et l'emploi local des différents secteurs de manière intégrée

Nous réfléchissons aux projets à approfondir pour atteindre les objectifs suivants :

- Développer le tourisme intégré
- Soutenir la sylviculture durable ainsi qu'une agriculture diversifiée et familiale
- Soutenir le développement d'infrastructures adaptées au maintien et à la création d'entreprises
- Favoriser la formation à proximité en partenariat avec la Maison de l'Emploi et le Forem
- Aider au maintien et au développement des services

Défi Information : 1^{ère} réunion le mardi 22 novembre 2011 - 19h30, Maka, rue de Lognoul 6, 4190 Ferrières

Face à un besoin d'information de la population, coordonner et développer les outils de communication

Nous réfléchissons aux projets à approfondir pour atteindre les objectifs suivants :

- Centraliser les informations en vue d'une plus large répercussion
- Développer les moyens de communication



Le GREOA, organisme accompagnateur

Pour plus d'informations



Agents de développement
Sarah BEAUFAYS
Marie-Françoise GILIS
Isabelle LAURENT

Administration communale
Marie RAHIER

GREOA
Place de Chézy 1
4920 HARZE

Tél. : 086 40 99 51

Tél. : 04 384 67 88
Fax : 04 384 74 37
pcdr@greoa.be
www.pcdr.be



**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion « projets » relative au Défi Humain

Le 18 octobre 2011 à 19h30

(Maka - Rue de Lognoul 6 à Ferrières)

Présents :

A. Boreux, A-M. Colin, J-F. Cornet (CLDR), N. Degey, J-L Degey, J-M. Demonty (CLDR), P. Hotte, R. Lambotte (CLDR), C. Lizen (CLDR), N. Maquinay (CLDR), P-J Marsin, J. Matthys (CLDR), M. Meert (CLDR), M-M. Mortehan, A. Rahier (CLDR), V. Silvestre (CLDR), M. Simonis (CLDR), L. Strée (CLDR), C. Strée (CLDR), M-L. Wathieu

R. Maréchal (Bourgmestre)
F. Léonard (Echevin du développement rural)
E. Leroy (Président du CPAS)

Marie Rahier (Administration communale)
Sarah Beaufays (Agent de développement)
Marie-Françoise Gilis (Agent de développement)

Excusés :

H. Leybaert, G. Marcin

La réunion débute à 19h30, par une introduction de Monsieur Frédéric Léonard, Echevin du développement rural. De nouvelles personnes qui n'ont encore jamais participé aux réunions organisées dans le cadre de l'Opération de Développement Rural sont présentes et Monsieur Léonard est heureux de les accueillir.

Les agents de développement rappellent brièvement les grands principes d'une Opération de Développement Rural, les étapes franchies et le travail réalisé par le Commission Locale de Développement Rural. Ils expliquent ensuite en détail le défi global proposé par la CLDR, le défi *Humain* et les six objectifs qui y sont liés ainsi que les constats tirés des réunions de consultation et du diagnostic socio-économique qui ont mené à la formulation du défi *Humain* et des objectifs (cf. powerpoint). Quelques projets proposés lors des précédentes réunions de consultation et réalisés à ce jour sont évoqués.

Le but de cette réunion est de mener une première réflexion sur les projets à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs relatifs au défi *Humain*. Des pistes de projets sont évoquées, par

objectifs, afin de réfléchir aux projets qui permettront de les atteindre. Les participants sont invités à identifier les projets qui leur semblent intéressants à approfondir. Par la suite, la réflexion sur ces projets sera poursuivie en collaboration avec l'auteur de programme, la Commune et des personnes ressources. Le Groupe de travail sera à nouveau consulté sur ces projets ultérieurement.

Avant de débiter la réflexion sur les projets, les agents de développement rappellent les principes suivants. Beaucoup d'idées ont été émises et seront encore émises. Parmi elles, certaines sont certainement très intéressantes mais irréalisables parce que contre les réglementations en vigueur. La Commune recadrera si nécessaire rapidement les propositions allant à l'encontre de ces réglementations afin de ne pas effectuer de travail inutile. Il peut également y avoir des propositions qui seront très pertinentes mais irréalisables d'un point de vue financier : celles-ci peuvent alors être placées en bas du classement et pourront, le cas échéant, remonter dans le classement une fois que les moyens financiers auront été dégagés.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des discussions. Les projets que les participants ont jugés intéressants à approfondir sont précédés du sigle ci-dessous :



a. Développer l'accompagnement des seniors

Les participants proposent d'approfondir les projets suivants :

➔ Créer des logements intergénérationnels

Pour les participants, il est important de conserver un intermédiaire entre la maison et le home. Certains proposent des maisons avec des services de soins, certains évoquent le concept de résidence service mais celui-ci est rapidement écarté car il semble destiné principalement à des personnes bénéficiant d'une pension relativement aisée.

L'idée serait plutôt de développer un noyau d'habitations avec des services en commun, avec par exemple au rez de chaussée, un logement pour les plus âgés et au premier étage un logement pour les plus jeunes.

Pour les participants, il est évident qu'il faudra intensifier les actions visant à réunir plusieurs familles, plusieurs générations sous le même toit.

Il est suggéré d'affiner les chiffres relatifs aux seniors dans la Commune.

➔ Développer les services à domiciles

Les services à domicile sont à développer car ils coûtent moins cher que des maisons de repos et favorisent le maintien à domicile. Il est proposé de réfléchir à l'opportunité de prendre *contact avec les seniors pour les informer des services à leur disposition* dans la Commune (aides familiales...), comme cela se fait par exemple à Sprimont, via le CPAS.

Certains proposent une aide administrative aux seniors. Celle-ci existe déjà : les assistantes sociales du CPAS se déplacent à domicile, sur demande, pour aider les personnes dans leurs démarches administratives.

- Lien avec la communication

→ Maison de seniors / Maison de village

Un participant évoque le concept de maisons de seniors qui existe en Espagne. Des seniors se réunissent pour manger, participer à des activités... Ce sont des lieux ouverts à tous, un peu l'équivalent des maisons de jeunes.

Pour certains, ces maisons se rapprochent de ce qui devrait exister dans les maisons de village. Pour les participants, il sera important de proposer dans les maisons de villages des activités diversifiées : formations en informatique, tricot, jeux de cartes, organisation d'un échange de savoirs ...

Ce projet sera à mettre en lien avec les maisons de village, l'animation et l'encadrement envisagé pour celles-ci.

- Lien avec la mobilité pour le transport des personnes âgées

→ Organiser des animations à la Maison de repos : visites de classes, retraites sociales...
(voir avec les écoles de la Commune)

→ Réduire la fracture numérique chez les seniors via d'autres cours que ceux organisés par la promotion sociale qui sont trop scolaires pour les seniors

→ Organiser un « recyclage » du permis de conduire.

b. Prévoir des logements accessibles à tous, en collaboration avec les acteurs reconnus

→ Poursuivre le développement de logements sociaux, logements de transit

→ Réfléchir à des logements à loyers modérés, des logements « tremplins » prioritairement réservés aux jeunes Ferrusiens

Le Bourgmestre rappelle qu'il y aura des axes à privilégier en fonction du budget.

- Lien à faire avec la Plan Habitat Permanent

c. Renforcer les relations intergénérationnelles au niveau local et communal

Il est important pour les participants de veiller à ce que quelque chose soit organisé au niveau intergénérationnel dans chaque ancienne entité. Pour les participants les projets suivants mériteraient d'être approfondis :

→ Mise en place d'un lavoir social (ex : Clavier)

→ Dons de vêtements/remise en état seconde main

Saint Vincent de Paul a trop. L'église protestante organise également des dons (vaisselles, vêtements, jouets ...) mais il n'y a pas de demandes dans la Commune, car les habitants auraient tendance à aller dans d'autres communes. Elle se rend alors au centre Croix Rouge. Au niveau intergénérationnel, les personnes plus âgées pourraient aider à remettre les jouets, vêtements en état...

→ Maison intergénérationnelle (cf. maisons de village)

d. Développer les moyens de mobilité solidaires en lien avec les transports en commun

Pour les participants les projets suivants mériteraient d'être approfondis :

→ Envisager les possibilités de développer le ramassage scolaire

→ Développer davantage le Ferribus

Celui-ci est souvent complet. Le CPAS informe qu'il va devoir augmenter tout d'abord le nombre d'heures de disponibilité du Ferribus ainsi que du Ferri-repas car la demande est grande. En ce qui concerne la proposition d'élargir la zone de déplacements, le Ferribus circule déjà 40 km autour de Ferrières.

→ Développer le covoiturage

Les participants estiment que la pratique du covoiturage serait économique et ils souhaiteraient pouvoir connaître les offres et les demandes. Il est à noter qu'un parking de covoiturage est utilisé à Xhoris et à Werbomont. Plus d'informations : <http://www.carpool.be/rwl/particulieren/communes/index.html>

→ Développer l'auto-stop organisé

Les participants souhaiteraient avoir une information plus approfondie du système COVOIT'STOP, mis en place à Sprimont. Les agents de développement expliquent que le système a été mis en place début septembre 2011 et qu'une évaluation est prévue fin décembre 2011.

→ Améliorer les transports en commun, développer leurs fréquences (TEC – SNCB) :

L'heure est à la suppression, il sera très difficilement possible d'améliorer la fréquence ou de créer de nouvelles lignes.

Divers :

Il est décidé de poursuivre le travail pour les deux derniers objectifs liés au défi humain le **mardi 22 novembre 2011 à 20h30**, après la réunion consacrée au défi « Information ».

Les participants demandent que la liste des projets, pour les défis suivants, soit transmise au préalable aux membres de la CLDR.

La réunion se clôture à 21h30.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion « projets » relative au Défi Cadre naturel

Le 27 octobre 2011 à 19h30

(La Charmille - Rue du Rivage 5 à Werbomont)

Présents :

J-F. Cornet (CLDR), J-M. Demonty (CLDR), D. Delmotte (CLDR), J. Dumoulin, S. Francis (CLDR), H. Leybaert (CLDR), C. Lizen (CLDR), N. Maquinay (CLDR), J. Matthys (CLDR), M. Meert (CLDR), B. Migeotte, M-M. Morteihan, A. Rahier (CLDR), L. Strée (CLDR)

F. Léonard (Echevin du développement rural)

E. Leroy (Président du CPAS)

Marie Rahier (Administration communale)

Sarah Beaufays (Agent de développement)

Excusés :

R. Maréchal (Bourgmestre)

La réunion débute à 19h30, par une introduction de Monsieur Frédéric Léonard, Echevin du développement rural. De nouvelles personnes qui n'ont encore jamais participé aux réunions organisées dans le cadre de l'Opération de Développement Rural sont présentes.

Les agents de développement rappellent brièvement les grands principes d'une Opération de Développement Rural, les étapes franchies et le travail réalisé par le Commission Locale de Développement Rural. Ils expliquent ensuite en détail le défi global proposé par la CLDR, le défi *Cadre naturel* et les quatre objectifs qui y sont liés ainsi que les constats tirés des réunions de consultation et du diagnostic socio-économique qui ont mené à la formulation du défi *Cadre naturel* et des objectifs (cf. powerpoint). Quelques projets proposés lors des précédentes réunions de consultation et réalisés à ce jour sont évoqués (Lot 0).

Le but de cette réunion est de mener une première réflexion sur les projets à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs relatifs au défi *Cadre naturel*. Des pistes de projets sont évoquées, par objectifs, afin de réfléchir aux projets qui permettront de les atteindre. Les participants sont invités à identifier les projets qui leur semblent intéressants à approfondir. Par la suite, la réflexion sur ces projets sera poursuivie en collaboration avec l'auteur de programme, la

Commune et des personnes ressources. Le Groupe de travail sera à nouveau consulté sur ces projets ultérieurement.

Avant de débiter la réflexion sur les projets, les agents de développement rappellent les principes suivants. Beaucoup d'idées ont été émises et seront encore émises. Parmi elles, certaines sont certainement très intéressantes mais irréalisables parce que contre les réglementations en vigueur. La Commune recadrera si nécessaire rapidement les propositions allant à l'encontre de ces réglementations afin de ne pas effectuer de travail inutile. Il peut également y avoir des propositions qui seront très pertinentes mais irréalisables d'un point de vue financier : celles-ci peuvent alors être placées en bas du classement et pourront, le cas échéant, remonter dans le classement une fois que les moyens financiers auront été dégagés.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des discussions. Les projets que les participants ont jugés intéressants à approfondir sont précédés du sigle ci-dessous :



a. Réduire les déchets et améliorer le recyclage

Prévoir davantage d'étiquettes pour les gardiennes ONE

D'autres personnes plus productrices de déchets pourraient également être concernées. Dans la logique du système pollueur/payeur, il semble normal que celui qui produit davantage de déchets, notamment par son activité professionnelle, paie davantage. D'autres solutions existent : remise des déchets aux parents, utilisation de langes lavables...

Instaurer la validité indéterminée pour les étiquettes

Il est possible de reporter les étiquettes non utilisées mais pour le moment rien n'est donné en échange pour encourager celui qui produit peu de déchets.

➔ *Un « bonus » pourrait être envisagé pour celui qui reporte ses étiquettes*

Revoir le système de gestion des déchets en tenant compte du principe pollueur/payeur

M. Léonard explique que les étiquettes payantes existent depuis 4 ans et que ce système a entraîné une réduction du tonnage. Avec ce principe, la Commune est entrée dans un système où plus on pollue, plus on paie car il faut acheter plus d'étiquettes. M. Léonard explique qu'il est difficile de comparer le système des étiquettes avec le système de poubelles à puces car ce dernier prend en compte uniquement les poubelles des particuliers. Il est évoqué que les poubelles à puces coûtent plus chères (taxe fixe + complément si le poids fixé est dépassé), que le but final pour Intradel, via ce système, est d'arriver à un ramassage par mois pour que les citoyens utilisent davantage le parc à conteneurs. En outre, le passage au système à puces revient à s'en remettre à Intradel pour la gestion des déchets alors que jusqu'ici la Commune peut garder une certaine liberté de manœuvre. A terme, la Commune informe que toutes les communes devraient passer aux conteneurs à puces.

Il est noté que les dépôts sauvages n'ont pas augmenté ces dernières années à FERRIERES.

➔ *Il est proposé d'interroger des communes qui sont passées aux conteneurs à puces afin de voir les avantages et inconvénients du système.*

Remédier à la difficulté de déposer certains déchets au parc à conteneurs (INTRADEL) : amiante...

Pour les participants, d'autres intercommunales de traitement sont en avance au niveau du tri, du recyclage et INTRADEL ne se remet pas en question.

→ *Il est proposé de prendre contact avec d'autres communes et avec INTRADEL pour voir comment améliorer leur plan d'action.*

Placer plus de poubelles, de bulles à verres

→ *Il est toujours possible d'en placer davantage, mais il faut un effort des citoyens en complément.*

« Eduquer » le citoyen

→ *Installer davantage de panneaux incitant les citoyens à ne pas jeter leurs déchets. Ces panneaux pourraient être en partie financés par les habitants.*

→ *Réaliser un toutes-boîtes*

→ *Informers les écoles (projet recyclage...)*

→ *Instaurer des amendes plus importantes si une personne est prise jetant ses déchets*

→ *Encourager le compost à domicile*

b. Réduire la consommation énergétique et favoriser les énergies renouvelables

Lot 0 : Suite au projet 31 communes au soleil qui a permis de placer des panneaux photovoltaïques au Maka, les communes partenaires ont introduit une demande pour un second projet d'économie d'énergie afin d'utiliser le solde du fonds européen destiné au projet.

Faire de FERRIERES une Commune exemple (réduire l'éclairage public...)

→ *Veiller à réduire la consommation énergétique et à favoriser les énergies renouvelables dans les bâtiments publics.*

Eduquer et sensibiliser la population (défi énergie pour les familles, point « info énergie » à la Commune, encourager le citoyen à mieux isoler...)

Le CPAS a organisé des séances d'information mais peu de personnes y sont venues. Il existe déjà des outils et pour certains il ne semble pas nécessaire d'en créer de nouveaux.

→ *Il est proposé que des citoyens qui ont une expérience en la matière et qui le souhaitent deviennent personne de référence pour montrer et expliquer leurs démarches dans le Bulletin communal, par exemple (panneaux solaires, pompes à chaleur...)*

Utiliser les résidus de coupes de bois communaux pour des chaudières à pellets

Il est important que des résidus de bois restent dans les forêts car ils sont importants pour la qualité des sols.

→ *Il est par contre proposé de se renseigner sur la possibilité d'installer une chaudière communale au bois, comme par exemple à Tenneville.*

<http://www.tvlux.be/joomla/index.php/component/content/article/188/2563>

<http://lutgen.wallonie.be/spip/spip.php?article622>

→ Créer une unité de biométhanisation (zoning Werbomont, piscine St Roch...)

→ Installer des éoliennes

Les participants sont favorables à l'installation d'éoliennes mais pas n'importe où et notamment pas en pleine forêt. Certains participants attirent l'attention sur le fait qu'il y a des éléments qu'on ne maîtriserait pas encore tout à fait, notamment les effets que pourraient avoir les éoliennes sur l'avifaune.

→ Instaurer une prime communale aux énergies renouvelables

Il existe déjà un subside communal de 250 € pour le photovoltaïque. Une réflexion pourrait être menée pour envisager d'accorder certaines primes supplémentaires.

Produire de l'hydroélectricité au moulin du ravet à Vieuxville.

C'est un bâtiment du CPAS. Il n'y aurait plus d'eau au moulin depuis 50 ans.

c. Améliorer la qualité de l'Ourthe, de la Lembrée, de leurs affluents et des eaux souterraines

Pour beaucoup de points, il y a le Contrat de Rivière Ourthe.

Cours d'eau

→ Informer la population sur ce qu'il est permis de faire ou non: pesticides, reblais sur les cours d'eau...

→ Pallier aux problèmes des plantes invasives.

Beaucoup de choses ont été réalisées pour la berce du Caucase mais moins pour la renouée

→ Organiser une journée de la citoyenneté sous forme attrayante (compostage, pesticide...)

Assainissement

Actualiser l'inventaire de l'égouttage

Réaliser une étude concernant l'épuration des bâtiments communaux afin de voir ceux qui sont raccordés

Informer sur l'égouttage, aider à trouver des solutions (par rapport au manque de place pour installer des stations d'épuration individuelles...)

Poursuivre l'égouttage (Burnontige, chemin du vicinal...)

Suite aux propositions ci-dessus, la personne employée au service urbanisme explique qu'il y a peu d'habitations en système collectif dans la Commune. La majorité des habitations sont en zone d'épuration individuelle (Xhoris, Werbomont, Vieuxville...). Les personnes qui construisent de nouvelles habitations doivent installer ce système. Pour les anciennes habitations, les personnes devront adapter leur système mais il n'y a pas actuellement de

date butoir fixée. Il existe en outre une prime de la Région wallonne qui est pour le moment fixée entre 2.500 € et 5.000 €
http://environnement.wallonie.be/publi/de/eaux_usees/assainissement7.htm.

En fonction de ces éléments, il est proposé ce qui suit :

- *Proposer une stratégie en tenant compte du fait que, à l'heure actuelle, les stations agréées par la Région wallonne semblent rencontrer des problèmes, ce qui décourage les personnes qui ont placé un système d'épuration.*
- *Promouvoir les différentes techniques d'épuration*
- *Envisager la possibilité de réaliser de l'épuration autonome groupée à certains endroits (ex : Xhoris, Werbomont, Ferrières centre...) Il est proposé de repartir de l'ancien PASH où des stations d'épurations étaient prévues.*
- *En aval du bassin d'orage à Werbomont (créer une station d'épuration ou une lagune avec aérateur ou de l'autonome groupé...)*
Une étude est en cours pour donner des pistes de solutions et envisager le système adéquat.

d. Maintenir la biodiversité, valoriser et préserver le patrimoine naturel

Réaliser un parcours nature

Commentaires transmis par Fun Adventure : Fun Adventure travaille avec Natagora pour installer à Sy un parcours éducatif avec des informations notamment sur Life hélianthème... En 2012, il prévoit également d'organiser un nouveau projet pour les écoles sur le thème du respect de la nature. Fun Adventure note que les écoles de Hamoir et Ferrières (classes de 5 et 6^{ème} primaire) peuvent à partir de cette année venir gratuitement à Sy pour une journée éducative et sportive.

Réaliser un sentier d'interprétation du ravin de Sy

Informez sur les pelouses calcaires

Rafraichir les panneaux didactiques en collaboration avec le Genévrier

- *Il est envisagé, dans le cadre de certains cheminements, de poser des panneaux didactiques (cf. réunion du 7 novembre 2011 – Cadre bâti)*

Privilégier les essences indigènes

- Les obligations (interdiction des ifs, de planter des haies de résineux, d'arracher les haies...) sont mentionnées dans le permis d'urbanisme mais il est proposé de *publier un toutes-boîtes plus ludique rappelant ces règles*
- Il est également proposé d'être *plus sévère à l'encontre des contrevenants* (ex : ajouter une note dans le permis d'urbanisme afin que toute haie ne répondant pas aux critères doivent être arrachées aux frais du propriétaire)
- Il est aussi proposé de *donner une prime aux personnes qui plantent des espèces indigènes* (NDLR : il existe des primes octroyées par la Région wallonne pour la plantation et l'entretien de haies vives, vergers et alignements d'arbres : http://environnement.wallonie.be/dnf/dnev/consnat/Subventions_haies.htm)

Restaurer des points d'eau (étang de My...) éventuellement pour y faire du lagunage

- *Jardin fifi (fiche PCDN)*
- *Bac cassé au Rixhalle à Xhoris, le remettre en état*

→ Remettre les fontaines en valeur : remettre des fontaines sur la place de Xhoris, de Ferrières, ajouter des bancs... (cf. Cadre bâti, réunion du 7 novembre 2011)

→ Installer un crapauduc

EN SUSPENS Proposer une assistance aux particuliers pour l'entretien et la conservation de haies (atelier environnement à Tohogne, mise en commun de matériel...)

Selon un participant l'atelier environnement à Tohogne n'a pas fonctionné car il a eu trop de demandes. Certains proposent qu'un broyeur soit partagé au niveau communal, comme cela se fait par exemple, entre voisins. Pour certains cela serait lourd à gérer pour la Commune et ferait en outre concurrence aux indépendants.

→ Réaliser des murs en pierres sèches

Oui, à intégrer dans les aménagements

→ Sauver les tilleuls de la place de Chablis (-> défi humain)

Pour les participants, c'est une chose urgente. La Commune informe qu'elle a reçu deux avis différents au sujet des tilleuls. Le premier avis estime que ces arbres sont en fin de vie. Le second estime qu'il faut un décompactage de la zone qui implique notamment de ne plus se garer sur les racines. *Il est donc proposé dans un premier temps de délimiter les zones où les voitures peuvent se parquer afin de ne plus se garer sur les racines.*

Planter une saulaie (fonds des vaux – Xhoris) où un marécage se forme dès qu'il y a des précipitations abondantes :

Il semble en effet qu'il y ait un ruisseau souterrain.

→ Remettre en valeur les rochers de Sy

Ce dossier est très complexe et mêle plusieurs éléments : Natura 2000, grimpeurs, life hélianthème...

Commentaires transmis par Fun Adventure : Fun Adventure travaille sur le rocher de la vierge et le petit banc (1^{er} rocher de Sy) où on peut grimper. Il est interdit de grimper ailleurs. Pour Fun Adventure, il ne faut pas traîner à remettre les rochers en état car les racines passent sous les rochers.

Entretenir le chantoir de Xhoris

Beaucoup d'eau arrive dans le chantoir et il est parfois bouché. La Commune ne peut rien faire car celui-ci est privé.

Préserver le patrimoine sentiers-chemins (-> tourisme)

Les participants marquent à nouveau leur souhait d'une politique plus restrictive concernant les quads... Il est proposé de placer des panneaux et barrières afin

d'empêcher les véhicules motorisés de passer. M. Léonard répond que la Commune refuse généralement les courses mais qu'elle en autorise certaines à allure modérée un an sur deux. Il ajoute que le DNF donne aussi son autorisation pour ce genre de courses. En outre, une barrière a été placée sur un chemin venant du dessus de Harzé jusque St Roch (Lot 0). Les participants constatent que le balisage et l'entretien des chemins ont bien avancé avec l'engagement des Wallo'net.

→ Comme à Aywaille, plusieurs personnes se montrent intéressées à faire partie d'un *groupe de travail « sentiers »* (Mme M. Meert, M. P-J Marsin et M. J. Mathys).
NDLR : Luc Kleynen de Fun Adventure est aussi intéressé.

La réunion se clôture à 22h.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion « projets » relative au Défi Cadre bâti

Le 7 novembre 2011 à 19h30

(Buvette du football - Rue du Vieux Tilleul à My)

Présents :

S. Boland, G. Bletard, S. Brevers (CLDR), J-F. Cornet (CLDR), J-M. Demonty (CLDR), D. Delmotte (CLDR), S. Francis (CLDR), B. Gillet, N. Maquinay (CLDR), J. Matthys (CLDR), P-J. Marsin, M. Meert (CLDR), M-M. Mortehan, A. Rahier (CLDR), M. Simonis (CLDR), L. Strée (CLDR)

F. Léonard (Echevin du développement rural)

R. Maréchal (Bourgmestre)

Marie Rahier (Administration communale)

Sarah Beaufays (Agent de développement)

Marie-Françoise Gilis (Agent de développement)

Excusés :

E. Leroy (Président du CPAS)

La réunion débute à 19h30, par une introduction de Monsieur Raymond Maréchal, Bourgmestre. De nouvelles personnes qui n'ont encore jamais participé aux réunions organisées dans le cadre de l'Opération de Développement Rural sont présentes.

Les agents de développement rappellent brièvement les grands principes d'une Opération de Développement Rural, les étapes franchies et le travail réalisé par le Commission Locale de Développement Rural. Ils expliquent ensuite en détail le défi global proposé par la CLDR, le défi *Cadre bâti* et les trois objectifs qui y sont liés ainsi que les constats tirés des réunions de consultation et du diagnostic socio-économique qui ont mené à la formulation du défi *Cadre bâti* et des objectifs (cf. powerpoint). Quelques projets proposés lors des précédentes réunions de consultation et réalisés à ce jour sont évoqués (Lot 0).

Le but de cette réunion est de mener une première réflexion sur les projets à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs relatifs au défi Cadre bâti. Des pistes de projets sont évoquées, par objectifs, afin de réfléchir aux projets qui permettront de les atteindre. Les participants sont invités à identifier les projets qui leur semblent intéressants à approfondir. Par la suite, la

réflexion sur ces projets sera poursuivie en collaboration avec l'auteur de programme, la Commune et des personnes ressources. Le Groupe de travail sera à nouveau consulté sur ces projets ultérieurement.

Avant de débiter la réflexion sur les projets, les agents de développement rappellent les principes suivants. Beaucoup d'idées ont été émises et seront encore émises. Parmi elles, certaines sont certainement très intéressantes mais irréalisables parce que contre les réglementations en vigueur. La Commune recadrera si nécessaire rapidement les propositions allant à l'encontre de ces réglementations afin de ne pas effectuer de travail inutile. Il peut également y avoir des propositions qui seront très pertinentes mais irréalisables d'un point de vue financier : celles-ci peuvent alors être placées en bas du classement et pourront, le cas échéant, remonter dans le classement une fois que les moyens financiers auront été dégagés.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des discussions. Les projets que les participants ont jugés intéressants à approfondir sont précédés du sigle ci-dessous :



a. Préserver et valoriser le patrimoine historique de l'entité

➔ Réaliser un inventaire du patrimoine à restaurer/promotionner

Différents éléments ont été recensés :

- Cimetières (enceintes de Ferrières, Werbomont, Xhoris...)
- Chapelles (Sainte Barbe, St Roch et St Hubert...)
- Monuments (Richard Heintz...)
- Fontaines (Rouge Minière...)

Qualité Village Ferrières travaille sur le village de Ferrières en collaboration avec l'Administration communale. M. Léonard explique qu'il existe des ouvrages sur le patrimoine existant dans la Commune et notamment sur les fournils. Un participant rappelle également qu'il existe des tanneries à Rouge-Minière où il propose de réaliser une petite aire de repos, ces tanneries se situant sur le sentier de grande randonnée.

M. Maréchal rappelle qu'il existe des subsides de la Région wallonne pour restaurer le petit patrimoine public ou privé (info : http://formulaires.wallonie.be/p004377_168.jsp)

Pour l'inventaire du patrimoine, les étapes suivantes sont proposées :

- > *Organiser un groupe de travail afin de réaliser l'inventaire*
- > *Prioriser les travaux à réaliser pour restaurer le patrimoine OU le maintenir en bon état par un suivi régulier*
- > *Promotionner le patrimoine (brochures, panneaux didactiques...). Un participant propose des panneaux didactiques expliquant l'historique de certains villages, de certaines maisons ou châteaux (château de Ferot...)*
- > *Faire le lien avec les promenades et sentiers*

➔ Rénover la chapelle romane à Palogne

Le domaine a pour projet de réaliser un espace médiéval, si la chapelle était rénovée, elle pourrait s'y inscrire. M. Léonard explique qu'une partie de cette chapelle est classée (les peintures) et que le dossier pour la restaurer est en cours.

→ Aménager la chapelle Sainte Barbe en endroit de convivialité

Cette chapelle est classée et, pour les participants, bien qu'il manque d'endroits de rencontre à Burnontige, il ne semble pas opportun d'aménager un espace de convivialité à cet endroit où il existe déjà un banc et des barbecues qui semblent suffire. D'autres lieux à Burnontige seront plus propices à des aménagements de convivialité. (cf. réunion du 22 novembre 2011 – Défi humain suite)

→ Aménager l'ancienne Maison communale de Xhoris

M. Léonard informe qu'une réunion du Comité Culturel de Xhoris sera bientôt programmée afin d'envisager quels sont leurs besoins pour l'aménagement du bâtiment. Celui-ci est actuellement occupé par le Musée de la vie rurale (1^{er} et 2^{ème} étage), la bibliothèque (rez), le rangement des œuvres scolaires, le Comité culturel, la Croix rouge qui y organise des dons de sang tous les trimestres, le Comité culturel... En outre, un projet de crèche a été évoqué.

→ Réaliser un inventaire des bâtiments communaux à éventuellement restaurer

Il est proposé d'inventorier les bâtiments communaux qui seraient inoccupés. Il est proposé d'envisager une autre destination à l'école de Burnontige, par exemple, si elle venait à fermer.

→ Réfléchir à l'affectation de certaines églises

Toutes les églises appartiennent à la Commune excepté celle de My. Aucune n'est classée. Les églises coûtent très cher à l'entretien et à la rénovation. La Commune a déjà réfléchi à une autre utilisation de certaines églises étant donné le coût que ces églises entraînent et la défection de prêtres. Pour les participants, il n'est pas évident de se prononcer sur la question mais c'est une réflexion à approfondir. Certains proposent de consulter l'évêché pour connaître les possibilités. Ils pensent qu'il ne sera pas évident de mettre la population d'accord sur les églises à éventuellement désacraliser et qu'il sera important de bien informer la population, le cas échéant.

→ Repenser la valorisation de la place de Chablis

(cf. réunion du 22 novembre 2011 – Défi humain suite)

→ Enlever certains bâtiments mal intégrés ou les chancres qui gâchent le paysage (Chaffour, publicités sauvages...) (cf. réunion Cadre naturel du 27 octobre 2011)

b. Favoriser un habitat durable renforçant la configuration en quartiers

→ Organiser un Groupe de Travail (GT) relatif à l'Aménagement du territoire*

Différents outils d'aménagements du territoire ont été proposés :

- Mettre en place un Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR) à Xhoris, My ou Vieuxville (INFO : <http://dgo4.spw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/DAU/Pages/Urbanisme/Ur bReg01.asp#rgbsr>)

- Elaborer un Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) (INFO : <http://dgo4.spw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/DAU/Pages/Urbanisme/UrblLoc01.asp>)
- Elaborer un Schéma de structure (INFO : <http://dgo4.spw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/DAU/Pages/AT/ATLoc01.asp>)

Pour les participants à la réunion, l'idée générale serait d'essayer de garder une homogénéité par quartier et de permettre des constructions plus modernes en dehors. Proposition est faite de créer un groupe de travail afin d'approfondir ces notions, de dégager les atouts et les contraintes de ces outils et d'interroger une Commune qui a mis en place l'un ou l'autre de ces outils afin de voir si elle en est satisfaite. Il serait également intéressant de connaître les contraintes imposées par la Région wallonne (cf. également CCATM).

→ Sensibiliser la population à :

- *La réduction de la consommation énergétique*
- *L'isolation des bâtiments*
- *L'épuration*
- *La récupération de l'eau de pluie*
- *L'utilisation de matériaux sains*
- *La mixité sociale*
- *L'utilisation de matériaux locaux*

Il est noté que le service urbanisme de l'Administration communale peut renseigner les habitants sur les primes existantes en la matière.

Il a été également proposé d'encourager les toits dépassants afin de favoriser la biodiversité mais ceux-ci sont contre la réglementation de la Région Wallonne.

Il est alors proposé de lister différents éléments de ce type qui semblent inappropriés et de les faire parvenir à la Région wallonne (GT Aménagement du territoire*).

→ Un participant propose d'installer sur les terrains communaux à Rouge-Minière un égouttage collectif écologique (cf. réunion du 27 octobre 2011, p.4)

c. Favoriser la mobilité douce

→ Revoir le règlement général de circulation en y intégrant la réflexion sur les propositions suivantes:

- La réduction de la vitesse, notamment aux endroits suivants : rue du Ravet (Vieuxille), à Grand Trixhe, à la Picherotte, rue du Rivage, route de Bastogne au rond point de Werbomont et au-delà, route de Bosson, N86 à Xhoris, entre Ville et My, au Bâti, aux Rixhalles (Xhoris)...
- Le placement de certaines rues en circulation locale pendant les vacances pour permettre aux enfants de jouer
- Marquer les entrées de villages par des aménagements
- Tenir compte de l'accessibilité des engins agricoles
- Eclairer les passages pour piétons
- Renforcer la sécurité aux abords des écoles
- Limiter l'accès des poids lourds à Burnontige

- L'aménagement de trottoirs à Werbomont où un sentiment d'insécurité entraîne un manque de convivialité sur les voies rapides, entre Awan et Xhoris
- L'Aménagement de pistes cyclables à Werbomont, du carrefour de Xhoris à l'école, entre Xhoris et My, à Ferrières... -> lien avec l'objectif mobilité solidaire
- Installer un parc de vélos électriques
- Installer des parkings vélos
- Entretenir les sentiers : quand il n'est pas possible d'emprunter les trottoirs, les sentiers pourraient être une alternative. Des sentiers aménagés sont proposés (-> GT Sentiers proposé lors de la réunion du 27 octobre 2011)
- Poursuivre les tronçons manquants au RAVeL entre Durbuy et Liège, passant par Ferrières.
- Développer le projet de Transferrusienne (19 km), au départ de Xhoris et jusque Werbomont en passant par le tracé de l'ancien vicinal quand cela est possible. Le parcours traverse des sites protégés au niveau environnemental, des sites historiques et sera donc également intéressant d'un point de vue didactique. Le travail de recherche des propriétaires pour le rachat de certaines parcelles ou pour le droit de passage a été réalisé en grande partie, des contacts ont été pris avec la Commune de Hamoir afin de faire le lien avec le RAVeL à Comblain-la-Tour. Cette promenade ne sera pas un RAVeL car le dénivelé est trop important et que l'entièreté du parcours n'est pas en site propre. Le revêtement est encore à déterminer en fonction des usagers (VTT, piétons – VTC, poussettes...) M. Léonard espère que les premiers tronçons pourront être ouverts relativement rapidement. -> Ce projet pourrait faire partie du travail du GT Sentiers

Le Bourgmestre propose de refaire la cartographie des différentes zones (zone 50 km/h...) avec l'aide de la police et de réfléchir avec un groupe de travail aux aménagements à mettre en place (quelles infrastructures...) avec le Ministère des communications.

M. Gilis informe que dans la commune de Hamoir, un répertoire des endroits problématiques a été listé.

➔ *Informez des possibilités de covoiturage sur le site communal*

Info : <http://www.carpool.be/rwl/particulieren/index.html>

Cf. également la réunion du 18 octobre 2011

La réunion se clôture à 22h.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion « projets » relative au Défi Economie

Le 17 novembre 2011 à 19h30

(Ancienne maison communale – route de Hamoir, Xhoris)

Présents :

S. Brevers (CLDR), L. Kleynen (CLDR), N. Maquinay (CLDR), J. Matthys (CLDR), Meert (CLDR), M-M. Mortehan, A. Rahier (CLDR), L. Strée (CLDR)

F. Léonard (Echevin du développement rural)
R. Maréchal (Bourgmestre)

Marie Rahier (Administration communale)
Sarah Beaufays (Agent de développement)
Marie-Françoise Gilis (Agent de développement)

Excusés :

Cl. Strée (CLDR), S. Francis (CLDR)

La réunion débute à 19h30, par une introduction de Monsieur Raymond Maréchal, Bourgmestre.

Les agents de développement rappellent brièvement les grands principes d'une Opération de Développement Rural, les étapes franchies et le travail réalisé par le Commission Locale de Développement Rural. Ils expliquent ensuite en détail le défi global proposé par la CLDR, le défi *Economie* et les cinq objectifs qui y sont liés ainsi que les constats tirés des réunions de consultation et du diagnostic socio-économique qui ont mené à la formulation du défi *Economie* et des objectifs (cf. powerpoint). Quelques projets proposés lors des précédentes réunions de consultation et réalisés à ce jour sont évoqués (Lot 0).

Le but de cette réunion est de mener une première réflexion sur les projets à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs relatifs au défi *Economie*. Des pistes de projets sont évoquées, par objectifs, afin de réfléchir aux projets qui permettront de les atteindre. Les participants sont invités à identifier les projets qui leur semblent intéressants à approfondir. Par la suite, la réflexion sur ces projets sera poursuivie en collaboration avec l'auteur de programme, la Commune et des personnes ressources. Le Groupe de travail sera à nouveau consulté sur ces projets ultérieurement.

Avant de débiter la réflexion sur les projets, les agents de développement rappellent les principes suivants. Beaucoup d'idées ont été émises et seront encore émises. Parmi elles, certaines sont certainement très intéressantes mais irréalisables parce que contre les réglementations en vigueur. La Commune recadrera si nécessaire rapidement les propositions allant à l'encontre de ces réglementations afin de ne pas effectuer de travail inutile. Il peut également y avoir des propositions qui seront très pertinentes mais irréalisables d'un point de vue financier : celles-ci peuvent alors être placées en bas du classement et pourront, le cas échéant, remonter dans le classement une fois que les moyens financiers auront été dégagés.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des discussions. Les projets que les participants ont jugés intéressants à approfondir sont précédés du sigle ci-dessous :



a. Développer le tourisme intégré

→ Améliorer la collaboration entre acteurs touristiques communaux (Office du tourisme, opérateurs, associations...) et supra-communaux (Maisons du tourisme...)

Agenda à mettre en commun entre les villages... A lier à la communication (cf. réunion du 22 novembre 2011)

→ Organiser des circuits touristiques à Ferrières (Xhoris, Palogne, Musée du Jouet, Sy...)

Suite à la proposition suivante : *Donner la possibilité aux touristes de passer une journée à Ferrières soit en maintenant les musées locaux et en créant les infrastructures nécessaires (agrandissement du musée du jouet, espace de jeu et de pique-nique à proximité du Musée du jouet...) soit en regroupant les activités au même endroit (Palogne...)*

Il est suggéré de conserver la localisation des activités touristiques actuelles mais de créer un lien fort entre les différents lieux. (ex : une entrée payante à une activité donne droit à une entrée gratuite pour une autre activité...). A partir de Sy et Palogne où il y a beaucoup de touristes, renvoyer vers les autres musées, vers les promenades... Les infrastructures actuelles seront à adapter afin de loger correctement les différents musées. En outre, il sera important d'associer l'HoReCa.

Réfléchir au développement de l'agri-tourisme

Il est difficile d'agir sur ce secteur au niveau communal

Promouvoir les produits locaux (lien avec objectif agriculture)

Il est proposé d'organiser des marchés de producteurs locaux, comme à Ocquier. Xhoris en a organisé un il y a quelques temps mais il n'avait pas fonctionné, peut-être par manque de promotion.

D'autres proposent des paniers de produits locaux.

Il apparaît dans la discussion que peu d'agriculteurs à l'heure actuelle sont capables de vendre directement leurs produits car ceux-ci doivent être transformés et qu'ils n'ont pas la

main d'œuvre nécessaire pour le faire. En outre, les normes actuelles sont très strictes et n'encouragent pas la vente directe.

Au niveau communal, il semble donc difficile de promouvoir les producteurs de la commune.

→ Développer les promenades (cf. Cadre naturel, GT Chemin) :

- Améliorer l'entretien des chemins
- Améliorer le balisage
- Réhabiliter certains chemins
- Aménager l'ancienne ligne de tram depuis Comblain-la-Tour jusque Werbomont et y ajouter des aspects didactiques (Transferrusienne)
- Aménager des aires de repos (bancs, barbecue, tables d'orientation)
- Intégrer les promenades dans un système GPS
- Créer un parcours ludique de 2-3 km depuis Palogne
- Créer de nouveaux circuits cyclistes ou pédestres courts et à faibles dénivelés (Palogne : parcours de 2-3 km balisé, amusant, avec éventuellement des jeux - rondins de bois...)
- Créer un chemin didactique le long de la route de Logne sur les terrains qui vont être déboisés dans le cadre du projet Life Hélianthème
- Créer un réseau cyclable
- Améliorer les circuits VTT
- Créer une passerelle démontable sur l'Ourthe pour rejoindre le RAVeL près de la Roche aux Corneilles et ensuite revenir vers Palogne (type pont népalais)
- Finaliser le RAVeL entre Durbuy et Liège, passant par Ferrières (cf. Cadre naturel, Mobilité...)
- Créer des fiches recto/verso avec une description des promenades ...
- Assurer la promotion de ces promenades

Un GT Chemin sera créé. Toutes ces idées seront approfondies par ce GT. Le Bourgmestre informe que la Région wallonne a le projet d'assurer les jonctions entre les maillons existants du RAVeL. Certains participants reviennent sur la proposition de baliser de petits circuits car il est vrai qu'il n'en n'existe pas beaucoup. Il serait également intéressant d'envisager les promenades réalisables avec poussettes et en avoir au moins 1 ou 2 sur chaque ancienne commune.

Aménager le marché de Noël par des chalets

Cela coûterait beaucoup trop cher et ne serait pas pratique étant donné la durée du marché de Noël

Organiser un rassemblement de vieilles voitures

Il existe déjà pas mal de rallye qui passent dans la Commune. Ce projet ne semble pas nécessaire aux participants.

Organiser une brocante

Il est proposé de poursuivre ce qui existe déjà à Xhoris et Werbomont

→ Remettre les rochers de Sy en valeur (cf. Cadre naturel)

Il est proposé de rouvrir les rochers de Sy pour l'escalade car ce sont des rochers connus par les touristes. Pour ce faire, la Commune devra s'associer à des privés.

→ Créer un parking pour motor-homes

Un dossier a été rentré pour l'installation d'une aire de motor-homes à Sy mais celui-ci n'a pas été retenu. Ce projet est à poursuivre.

Mieux répertorier les hébergements

Cela semble suffire aux participants pour l'instant.

→ Créer un produit touristique pour Ferrières, une image publicitaire

Certaines idées sont émises : le chablis, le crottin, les forêts, la nature, les fontaines...

→ Participer à un salon de vacances pour promouvoir FERRIERES

La Maison du tourisme Ourthe-Amblève participe à divers salons pour promouvoir la région Ourthe-Amblève mais les participants pensent que la présence de la commune seule serait idéale, comme Durbuy le fait.

→ Améliorer la visibilité de l'Office du Tourisme (déménagement à l'ancienne poste, ouverture le week-end...)

Si plusieurs activités touristiques étaient dans le même bâtiment, une même personne pourrait tenir la permanence. En outre, il est proposé de mieux signaler les bureaux de l'Office du tourisme.

→ Améliorer l'information touristique (sites Internet, feuillet bimestriel de l'Office du Tourisme, panneau sur l'autoroute, publicité touristique par village...)

→ Cf. réunion « Information » du 22 novembre 2011

→ Promouvoir les promenades balisées (cf. GT Chemin et Information)

→ Former des guides locaux

Le Genévrier le fait, joindre à un GT.

b. Soutenir la sylviculture durable ainsi qu'une agriculture diversifiée et familiale

→ Installer une chaudière au bois pour les bâtiments communaux (Tenneville) à partir de bois communaux (cf. réunion Cadre naturel – énergie du 27 octobre 2011)

Eventuellement quand la Commune changera de chaudière.

Restaurer le droit d'affouage

La Commune organise des enchères pour les gens qui habitent la Commune. Stoumont procède par tirage au sort.

Favoriser la certification PEFC des bois

Celle-ci a eu lieu il y a un an (Lot 0).

→ Améliorer la cohabitation agriculteurs/habitants (charte...)

Favoriser les circuits courts - vente directe de produits à la ferme (site Internet de produits locaux...)

Organiser des marchés artisanaux

Créer un Groupement d'Achat Collectif

Les participants pensent que ce n'est pas une priorité pour la Commune.

c. Soutenir le développement d'infrastructures adaptées au maintien et à la création d'entreprises

→ Agrandir le zoning de Werbomont

La proposition de départ « Améliorer l'accessibilité du zoning » n'est pas retenue ; celle-ci ne pose pas de problème pour les participants mais il manque d'emplacements disponibles.

→ Améliorer l'Internet haut débit (au zoning...)

La Commune dit n'avoir aucune prise sur ces éléments. Certains participants insistent toutefois sur la nécessité de ce point et proposent à la Commune d'intervenir à nouveau auprès des opérateurs par courrier.

Apporter une aide aux entreprises (formalités administratives...)

Les participants n'ont pas d'avis spécifique sur la question. Le Bourgmestre estime quant à lui qu'il existe des initiatives de la Région wallonne pour aider les entreprises, telles que les guichets d'entreprises.

→ Au carrefour de Xhoris, établir une zone pour PME (révision du plan de secteur)

d. favoriser la formation à proximité en partenariat avec la Maison de l'emploi

Organiser des stages en entreprises

Cela est prévu par d'autres législations. Les participants décident de ne pas retenir le projet pour la Commune.

Au niveau communal, informer les entreprises qui souhaiteraient s'installer

Proposition non retenue.

Organiser des formations TIC (aussi pour les seniors, cf. réunion défi Humain du 18 octobre 2011) // cybercafés (cf. réunion Information du 22 novembre 2011)

Ces formations seraient utiles, notamment pour les seniors et les personnes isolées. Celles-ci pourraient se dérouler dans une maison de village. Il existe en outre dans d'autres communes des permanences et des formations organisées par les Espaces Publics Numériques Ourthe-Amblève (<http://www.epn-ourthe-ambleve.be/>). Une information des participants seraient souhaitées à ce sujet.

e. Aider au maintien et au développement des services

Favoriser la réimplantation de commerces de proximité

Promouvoir l'installation d'un Bancontact

Encourager l'installation d'une pompe à essence

La Poste : ouvrir les bureaux en soirée, installer un bureau à Ferrières

Les participants estiment que la Commune n'a pas de prise sur ces projets.

Ouvrir certains bureaux communaux l'après-midi

Les bureaux sont ouverts le mercredi après-midi (services population/Etat civil et urbanisme) et le samedi matin. En outre il est toujours possible de prendre rendez-vous à un autre moment.

Décentraliser certains services communaux

Cela ne semble pas possible d'un point de vue technique.

Services de secours, d'urgence...

→ Remédier à la difficulté pour les pompiers d'atteindre Sy (pont de chemin de fer trop bas)

C'est en effet un problème ; quand les pompiers doivent aller à Sy, ils prennent un petit véhicule mais ils ne peuvent pas passer avec les gros véhicules et les échelles.

→ Eclairer un terrain à Sy pour accueillir l'hélicoptère médicalisé

Il y a 2 lieux : les terrains de foot de Ferrières et My

→ Améliorer les services d'aides à domiciles non seulement pour les seniors (Défi Humain) mais aussi pour les malades

Les services tels que ceux donnés par les mutuelles comprennent ce genre de chose. Par contre, les personnes souffrant de légère démence, par exemple, ne peuvent bénéficier ni d'une infirmière ni d'une aide familiale. Or, elles auraient besoin d'une personne pour leur préparer leurs médicaments tous les jours... Il est important de prendre en compte le vieillissement de la population par une aide, un point de renseignement.

Divers – mobilité

L. Kleynen informe qu'une étude a été réalisée concernant l'arrêt de train à Sy, dans le cadre du processus de suppression des arrêts SNCB. FunAdventure a dû communiquer le nombre de personnes qui venaient chez eux par le train (5.000 personnes/an). Selon L. Kleynen, il ne serait donc pas à l'ordre du jour de supprimer l'arrêt de train à Sy.

La réunion se termine à 21h30.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion « projets » relative au Défi Humain (suite)

Le 22 novembre 2011 à 20h30

(Maka – rue de Lognoul 6 à Ferrières)

Présents :

S. Brevers (CLDR), S. Brissa, A-M. Colin, J-F. Cornet (CLDR), J.L. Degey, D. Delmotte (CLDR), N. Gobert, P. Hotte, C. Lizen (CLDR), P-J. Marsin, J. Matthys (CLDR), M. Meert (CLDR), M-M. Mortehan, C. Natalis, V. Silvestre (CLDR), L. Slothouwer, L. Strée (CIDR), J-J. Symul, N. Wathieu

F. Léonard (Echevin du développement rural)

Marie Rahier (Administration communale)

Sarah Beaufays (Agent de développement)

Marie-Françoise Gilis (Agent de développement)

Excusés :

R. Maréchal, S. Francis, N. Maquinay, J-M. Demonty, E. Leroy

Suite de la réunion du 18 octobre 2011 relative au Défi Humain.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des discussions. Les projets que les participants ont jugés intéressants à approfondir sont précédés du sigle ci-dessous :



e. Développer l'animation éducative de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

→ Développer une politique éducative commune : concertation entre les différentes écoles, lieux de stages, ... (civisme, extra-scolaire, sport, culture, santé, bien-être...)

Certaines communes ont une politique, coordonnent les écoles, collations saines, civisme, stage éducatif....

Petite enfance :

Réaliser un sondage pour connaître les besoins en matière de garde d'enfants

Cela n'est pas nécessaire le CPAS a réalisé une enquête à ce sujet.

Créer une crèche communale (zoning de Werbomont, ancienne maison communale...) et / ou un regroupement de gardiennes (pour pallier aux problèmes horaires)

Créer une halte bébé, un espace de rencontres pour jeunes parents et bébé (espace bébé-nageur...)

Créer une halte garderie

Conférences sur l'éducation, le développement des enfants, la santé (cf. enfants, jeunes...)

Organiser des stages

➔ Il existe déjà pas mal de choses mais il est important d'améliorer et d'informer de manière plus coordonnée. La Commune informe qu'un toutes boîtes reprenant les possibilités de stage a été distribué. Pour certains il manque toutefois une infrastructure de base pour la petite enfance.

Enfants :

Stages (éveil scientifiques...)

Améliorer les infrastructures de l'école de Bosson, la sécurité dans le vieux bâtiment, aménager un réfectoire

Améliorer les infrastructures de l'école de My

Proposer l'immersion linguistique dès la maternelle

Organiser des échanges interscolaires (journée sportive, concours de dessins, bourses d'échanges de jeux, échanges linguistiques, réalisation d'une œuvre d'art à partir d'anciens objets...)

Instaurer l'apprentissage du code de la route dès la maternelle, des cours de langue, de dessin, de musique...

Proposer des repas chauds dans les écoles

Des projets sont en cours. Pour la plupart des propositions mentionnées ici, il est convenu qu'elles sont du ressort des projets d'établissement scolaire.

Jeunes :

Encadrer les jeunes pour l'animation d'activités via l'engagement d'un éducateur

Stages

Maison des jeunes (Werbomont...)

A Xhoris il existe un local mais il n'y a pas de jeunes, ils doivent se prendre en charge. A Burnontige, il existait avant une maison de jeunes mais non encadrés et cela posait des problèmes pour le voisinage. Il est noté qu'il existe la Teignouse pour l'encadrement des jeunes lors d'activités, pour la prévention... (www.lateignouse.be).

f. Dynamiser le secteur associatif, culturel et sportif

Associatif et vie villageoise :

Organiser la fête des voisins

Créer un jardin communautaire

Créer un bar à soupes

Organiser des activités culinaires, tricot, échange de services, de savoirs...
Soutenir les associations (trompe de chasse...)

→ La fête des voisins se fait à Xhoris mais aussi dans d'autres villages et est organisée par les Comités. Pour le reste, ce serait des activités intéressantes pour dynamiser la vie dans les villages.

→ Organiser une réunion entre associations
Promouvoir les associations et l'appel de nouveaux bénévoles
Réaliser des achats groupés : gobelets réutilisables, toilettes sèches...

Complète le sujet évoqué précédemment lors de la réunion Information (22.11.2011). Informer qu'il est possible de disposer du matériel communal (chapiteau, tonnelle, barbecues...) A. Boreux de l'Office du tourisme informe à ce sujet que plusieurs barbecues extérieurs viennent d'être refaits et sont indiqués sur la carte des promenades.

Infrastructures :

L'objectif pour les infrastructures n'est pas de choisir les types d'aménagement à approfondir mais de dégager une tendance générale pour l'ensemble du territoire.

En ce qui concerne le sport, il est évident qu'à l'heure actuelle, il n'est plus possible de le développer dans la Commune. La salle de sports de St Roch (appartenant à l'école) est fort occupée. Il n'y a pas de buvettes ni de cafétéria. La piscine est un gouffre financier.

Pour les participants il faut choisir :

- Soit une grosse infrastructure polyvalente aussi bien pour le sport que pour d'autres événements mais alors prévoir des moyens de mobilité adéquats pour s'y rendre. Il s'agirait aussi de voir combien de fois par an cette grosse infrastructure serait utilisée.
- Soit favoriser la convivialité à l'intérieur des villages

→ L'idée qui se dégage finalement est le souhait de réfléchir à une grosse infrastructure polyvalente et des plus petites infrastructures dans les villages, en fonction des besoins (cf. pistes ci-dessous) il est convenu d'approfondir les pistes évoquées ci-dessous par villages.

Les agents de développement rappellent l'accord passé entre la Région wallonne et la Communauté française et l'encouragement de réaliser des infrastructures polyvalentes.

Mieux utiliser les infrastructures scolaires (St Roch...)
Développer une infrastructure polyvalente pour 300 personnes / développer l'infrastructure existante de St Roch pour en faire un pôle culturel (salle d'exposition, concert, bal...) et sportif

Burnontige : le village s'étend le long de 2 voies rapides -> aménager un lieu central et des déplacements sécurisés vers celui-ci (ex : dalle de béton pour le chapiteau de la fête annuelle/terrain de sport, plaine de jeux, salle de village - par exemple à l'ancienne école, à l'atelier Strée, l'ancienne gare du tram, chapelle sainte Barbe...)

Ferrières : aménager une maison de village (le cercle, buvette de foot...)
Ferrières : aménager l'ancienne maison communale en bibliothèque, musée, maison de village, accueil jeunes enfants...

Ferrières : acquérir le hangar Strée (bals, fête du vin...)

Ferrières : revaloriser la place (sauver les tilleuls, réorganiser le parking, placer une fontaine...)

Ferrières : aménager une plaine de jeux (ex : entre le terrain de foot et l'école de la Communauté française, comme à Bomal (derrière le hall, le long de l'Ourthe))

My : aménager un local villageois (buvette...) et une plaine de jeu, éventuellement en lien avec Ville

Ville : aménager un local, une plaine de jeux, installer des bancs, des tables

Vieuxville, aménager une plaine de jeux

Werbomont : agrandir le local de La Charmille et l'aménager ainsi que ses abords, aménager une plaine de jeux, aménager la place Lespagnard pour la fête du village...

Rouge-Minière : aménager une plaine de jeux (le projet envisagé à endroit de l'ancienne salle l'Alouette semble pharaonique pour certains), aménager un barbecue près de la salle l'Alouette

Xhoris : aménager la buvette du foot, restaurer le bâtiment de l'ancienne administration communale en maison de village, rendre la place la Vaux plus conviviale...

Sport :

Créer un pôle sportif (St Roch ou autre...)

Prévoir une piscine communale accessible à tous (exploiter davantage celle de St Roch)

Cf. ci-dessus

Améliorer les infrastructures existantes (accès à la salle de tennis de table par la route de Hamoir...) Le problème est résolu car le tennis de table a déménagé.

Créer de nouvelles infrastructures (Aménager un parcours vitae, créer un club VTT, une piste de descente VTT, un terrain de bi-cross, un skate park, un endroit pour le roller, des terrains multisports – à Xhoris ou Ferrières)

➔ Voir en fonction des aménagements dans les villages

Gestion :

➔ Organiser une co-gestion des salles par la Commune et le citoyen (et non par des bénévoles seuls)

➔ Etablir une liste des locaux communaux et des conditions d'accès

Culture :

Développer l'événementiel : organiser des conférences, spectacles, séances de cinéma, journées « découvertes » dans la Commune (cirque, instruments de musique ...)

Organiser plus de cours de théâtre, chant, danse

Améliorer les horaires du Bibliobus, organiser davantage d'arrêts...

Organiser un service Médiathèque ou discobus

Créer une bibliothèque centralisée et animée / valoriser celle de Xhoris : horaires d'ouverture plus larges, davantage de livres, accès internet...

Valoriser le Musée de la vie rurale

Valoriser le Musée du jouet, associer un ludobus ou une ludothèque au Musée du jouet, envisager une salle supplémentaire afin de pouvoir accueillir des groupes de plus de 40 enfants (pique-nique...)...

Créer un accord avec le Centre culturel de Huy / créer un Centre culturel

Valoriser le Comité culturel

Réfléchir à l'opportunité de créer un musée sur la thématique du fer (Musée privé)

➔ À réfléchir en fonction des aménagements dans les villages, « dépoussiérer » ce qui existe. Ces éléments sont à lier avec la recherche d'une image pour Ferrières. Cf. également la réunion Economie (17.11.2011) où il a été décidé de créer un lien entre les différentes infrastructures touristiques, à les adapter, tout en les maintenant à leur emplacement actuel.

Divers :

Une participante rappelle le travail des bénévoles et l'importance de le valoriser.

La réunion se clôture vers 21h30.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion « projets » relative au Défi Information

Le 22 novembre 2011 à 19h30

(Maka – rue de Lognoul 6 à Ferrières)

Présents :

S. Brevers (CLDR), S. Brissa, A-M. Colin, J-F. Cornet (CLDR), J.L. Degey, D. Delmotte (CLDR), N. Gobert, P. Hotte, C. Lizen (CLDR), P-J. Marsin, J. Matthys (CLDR), M. Meert (CLDR), M-M. Mortehan, C. Natalis, V. Silvestre (CLDR), L. Slothouwer, L. Strée (CLDR), J-J. Symul, N. Wathieu

F. Léonard (Echevin du développement rural)

Marie Rahier (Administration communale)

Sarah Beaufays (Agent de développement)

Marie-Françoise Gilis (Agent de développement)

Excusés :

R. Maréchal, S. Francis, N. Maquinay, J-M. Demonty, E. Leroy

La réunion débute à 19h30, par une introduction de Monsieur Frédéric Léonard, Echevin.

Les agents de développement rappellent brièvement les grands principes d'une Opération de Développement Rural, les étapes franchies et le travail réalisé par le Commission Locale de Développement Rural. Ils expliquent ensuite en détail le défi global proposé par la CLDR, le défi *Information* et les cinq objectifs qui y sont liés ainsi que les constats tirés des réunions de consultation et du diagnostic socio-économique qui ont mené à la formulation du défi *Information* et des objectifs (cf. powerpoint). Quelques projets proposés lors des précédentes réunions de consultation et réalisés à ce jour sont évoqués (Lot 0).

Le but de cette réunion est de mener une première réflexion sur les projets à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs relatifs au défi *Information*. Des pistes de projets sont évoquées, par objectifs, afin de réfléchir aux projets qui permettront de les atteindre. Les participants sont invités à identifier les projets qui leur semblent intéressants à approfondir. Par la suite, la réflexion sur ces projets sera poursuivie en collaboration avec l'auteur de programme, la Commune et des personnes ressources. Le Groupe de travail sera à nouveau consulté sur ces projets ultérieurement.

Avant de débiter la réflexion sur les projets, les agents de développement rappellent les principes suivants. Beaucoup d'idées ont été émises et seront encore émises. Parmi elles, certaines sont certainement très intéressantes mais irréalisables parce que contre les réglementations en vigueur. La Commune recadrera si nécessaire rapidement les propositions allant à l'encontre de ces réglementations afin de ne pas effectuer de travail inutile. Il peut également y avoir des propositions qui seront très pertinentes mais irréalisables d'un point de vue financier : celles-ci peuvent alors être placées en bas du classement et pourront, le cas échéant, remonter dans le classement une fois que les moyens financiers auront été dégagés.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des discussions. Les projets que les participants ont jugés intéressants à approfondir sont précédés du sigle ci-dessous :



a. Centraliser les informations en vue d'une plus large répercussion

Engager une personne spécialiste en communication (gestion régulière du site (PV...), coordination entre les différents outils)

La solution retenue serait plutôt de :

→ Dédier davantage de temps du personnel communal à cette tâche et le cas échéant se faire aider par une société extérieure.

→ Organiser une réunion commune entre associations (achats communs, partage de matériel, calendrier commun...)

Ce point a déjà été discuté lors de précédentes réunions « projets ». Cela pourrait se réaliser rapidement. Il y aurait une banque de données intéressante à avoir pour connaître le matériel qui peut être partagé (chapiteau communal, gobelets recyclés...) et un planning pourrait être réalisé une fois par an afin d'éviter que des activités se télescopent. L'Office du Tourisme pourrait organiser cette rencontre ou centraliser les informations.

Etablir une liste des locaux communaux et des conditions d'accès

Se fait par l'Office du tourisme avec la capacité, le prix, les conditions d'accès... Ceci serait également à noter dans le futur bulletin communal car ce n'est pas encore connu.

→ Noter dans le bulletin communal la liste des locaux communaux et des conditions d'accès

b. Développer les moyens de communication

→ Aménager un espace Internet dans les villages

Les participants attirent l'attention sur le fait que certains endroits et certaines personnes n'ont pas accès à internet. Il semble que les maisons de village seraient de bons endroits pour ce genre d'espace dans la Commune.

→ Publier une newsletter

→ Utiliser davantage le mail

→ Mettre régulièrement le site communal à jour et l'adapter

→ Publier un bulletin communal de façon régulière

→ Informer sur les services sociaux

La Commune informe que suite aux avis émis lors de précédentes réunions, elle a pris des renseignements pour la publication d'un journal communal.

Les diverses tâches ci-dessus seront destinées à la personne ou aux personnes qui seront chargées de l'information et de la communication.

→ Maintenir des cabines téléphoniques (celle à proximité de l'Administration communale est en mauvais état/ absente à Werbomont)

Certains estiment que c'est dépassé mais les cabines sont nécessaires pour les personnes qui ont un compteur à budget pour leur électricité, notamment les personnes emmargeant au CPAS.

→ Organiser des séances d'information pour les nouveaux habitants

Il est aussi proposé sur leur remettre une brochure d'accueil reprenant toutes les informations nécessaires.

Tableau synthétique de la consultation individuelle des associations

Associations	Personne rencontrée	Activités nécessitant une salle, fréquence, nbre de personnes	Lieu de l'activité	Besoins	Salle polyvalente à Xhoris ?
Bibliothèque de Xhoris	Marie-Antoine Philippe	Location de livres tous les dimanches matins (700 inscrits)	Ancienne Administration communale (AAC Xhoris), rez-de-chaussée	Agrandir l'espace Accès PMR +WC indépendant Réserve de 2m sur 3m Entrée dans le réseau des bibliothèques > ouverture en semaine et le samedi + animations	/
Comité culturel de Xhoris	C. Natalis et M. Meert	6 conférences par an (30 pers) Concert (une fois l'an en automne) - entre 150 et 200 pers Journées du patrimoine	Ancienne administration communale (Xhoris), salle du conseil, rez-de-chaussée Eglise de Xhoris AAC, Musée de la Vie Rurale (1 ^{er} étage)	Agrandir pour avoir une salle pouvant accueillir 60 personnes + bar +cuisine +WC indépendant de la bibli> agrandir à la MJ Revoir la sécurité incendie, les fenêtres (double vitrage) et la corniche Accès PMR et WC adapté pour l'étage	Pour des concerts, expositions et pièces de théâtres
Chorale St Cécile	Alice Legrand	Concerts 6 fois par an (Noël, Pâques...) - 20 chanteurs, 150 spectateurs 12 répétitions - 20 chanteurs 2 à 3 réunions/an	Eglise de Xhoris Eglise de Xhoris à domicile	Besoin d'un déshumidificateur et meilleur thermostat > besoin d'une salle moins froide (ancienne MJ ? la Grange du presbytère ?)	Eventuellement pour les répétitions
Espoir Club Pétanque (Xhoris)	Mme Cheret	Jeux de pétanque - de 70 à 90 pers	Salle la pétanque et chapiteau à Werbomont + tournois	Meilleure isolation de la salle Refaire le sol et le plafond Couvrir 13 pistes	/

Associations	Personne rencontrée	Activités nécessitant une salle, fréquence, nbre de personnes	Lieu de l'activité	Besoins	Salle polyvalente à Xhoris ?
Comité de St Nicolas (Xhoris)	R. Pirotton	Goûter pour les aînés (70 ans et +) en avril - 80 pers St Nicolas des enfants - 200 pers	Cette année : salle de la pétanque Tournée des maisons + fête dans une salle (spectacle) : pas de local	Besoin d'une salle pour organiser le goûter et la St Nicolas des enfants (salle avec estrade et bar)	Parfait pour le goûter et la St Nicolas
Comité des œuvres scolaires de Xhoris	L. Mottet	- Souper annuel début octobre (150 pers) - Après-midi festive + souper (dbt juin) - 150 pers Quizz musical (mars)- 150 pers	Salle polyvalente de l'école communale de Xhoris ou sous chapiteau dans l'école Salle polyvalente de l'école	Accès à une nouvelle salle pouvant remplacer la salle polyvalente de l'école	Parfait
Comité du Cramignon	F. Léonard	- Fête du village (plusieurs centaines de pers)	- le comité se réunit à la buvette du foot - le bal de la fête se fait dans la cour de l'école (avec chapiteau de la Commune)	- Accès à une autre salle que la buvette du foot > ancienne maison des jeunes de Xhoris - Plus d'espace pour le bal + parking + sécurisation des abords > besoin d'une nouvelle salle	Oui

Associations	Personne rencontrée	Activités nécessitant une salle, fréquence, nbre de personnes	Lieu de l'activité	Besoins	Salle polyvalente à Xhoris ?
Royal Cercle Sportif de Xhoris	Mr Counerotte (foot) et C.Lizen (ping-pong)	<ul style="list-style-type: none"> - Entraînements (entre 140 et 150 pour le foot et 50 pour le ping-pong) - Stages - 3 soupers (150 pers) - Soirées dansantes (300 pers) - Concerts 	<p>Stade Jean Bonfond et buvette ; entraînements à St Roch (hiver)</p> <p>Stade Jean Bonfond et buvette</p>	<p>Espace de stockage (tables de ping-pong)</p> <p>Accès PMR (rampe – pentue et WC)</p> <p>Salle plus spacieuse (300p)</p> <p>Petite cuisine équipée</p> <p>Scène modulable</p> <p>Accès internet</p> <p>Chauffage : autre que soufflerie</p> <p>Isolation</p>	Parfait pour les concerts, soupers, entraînements foot et ping-pong simultanés, tournois

Xhorisons	L. Orban	Réunions 6 x par an - 15 personnes (coordination des activités : décoration du village, flambée de Noël, brocante)	Buvette du foot de Xhoris	<p>Réempierrer le parking</p> <p>Faire un accès piéton : centre de Xhoris-football</p> <p>Besoin d'une salle plus petite</p> <ul style="list-style-type: none"> > réaménager le site de la pétanque > valoriser le bâtiment en brique Place la Vaux 	/
-----------	----------	--	---------------------------	---	---

Associations	Personne rencontrée	Activités nécessitant une salle, fréquence, nbre de personnes	Lieu de l'activité	Besoins	Salle polyvalente à Xhoris ?
3X20 Werbomont	M. Gillet	- 3 dîners (avril, automne, St Nicolas) - 100 à 150p - Réunions 2 x par semaine – 20p - Jeux pétanque (20p)	Salle la Charmille (Werbomont)	Agrandissement de la salle pour une capacité de 150 pers ou chapiteau + WC adapté + plaine de jeux et barbecue + scène	/
Werbomont animation Village	X. Giblet	- Marche Adepts (600p) - Marche de nuit (40p) - Marche automnale (100p) - Grand feu (150p.) - St Nicolas (200p) - Bal des jeunes (régional) - Souper des bénévoles (80 p.)	Salle La Charmille (Werbomont)	Agrandissement de la salle pour accueillir 160 pers (salle modulable) + scène + plaine de jeux + espace pique-nique + barbecue + aménagement du hangar Alarme ? Photovoltaïque ?	
Comité des œuvres scolaires de Bosson	Laurence Deville	- Souper automnal (200 p)	Salle La Charmille	Agrandissement de la salle pour accueillir 200	Oui

		<ul style="list-style-type: none">- Fancy-fair- 6 réunions- Marché de Noël (200 p.)- Brocante (1000 p)	Ecole de Bosson	p assises	
--	--	---	-----------------	-----------	--

Associations	Personne rencontrée	Activités nécessitant une salle, fréquence, nbre de personnes	Lieu de l'activité	Besoins	Salle polyvalente à Xhoris ?
Club des jeunes, ASBL le Grand Feu	J-M Lambert	Réunions, soirées à thèmes, diverses manifestations toute l'année, 3x par mois (entre 40 et 130 p)	Club des jeunes (CJ) à Vieuxville	Rénovation du bâtiment (avec petite cuisine équipée, armoires...) Idéalement avoir un bâtiment réservé au Club des jeunes	/
ASBL Sy/Logne/Vieuxville	F. Devegnée	6 réunions /an (10p) Course de côte Marche ADEPS (500-750p) Messe de St Hubert Travail quotidien d'un ouvrier	Local attenant au bât du CJ à Vieuxville Chapiteau Sur le Bâti Salle privée (la Bouverie) Chapiteau Eglise de Vieuxville Sur le Bâti, local privé	Bâtiment à rénover Plus gd parking (40 voitures) Gestion des locaux par un Comité indépendant Agrandir le local de l'ouvrier (X2) + WC	/
Comité des parents de My	Agnès Boreux	Marché de printemps (2000p) Souper médiéval (200p)	Chapiteau à l'école de My		

Comité des fêtes de Ville et 3X20 de Ville		<ul style="list-style-type: none"> - Fête du village (2 dîners et un souper) - Rallye - Souper moules (200p) - St Nicolas aînés (60p) - 2 thés dansants (mai et sept) 	<p>Chapiteau</p> <p>Echo des Tilleuls</p>	<p>Besoin d'une salle communale gratuite (pour 200 p min)</p> <p>> rénovation buvette de My ? + terrain de pétanque près de l'Echo de Tilleuls + plaine de jeux sur Ville</p>	<p>Oui pour la réalisation de leurs activités</p> <p>(mais préfèrent une salle sur Sy/My/Ville)</p>
Union football Club de My	<p>Mr Hombert</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Entraînements (2/sem) 40p - 1 match/sem (dim) 50p - 1 tournoi de sixte 130p - 1 souper paëlla 100p 	<p>Buvette du foot de My</p>	<p>Agrandissement de la salle pour plus de 80p (pas une priorité) et agrandir le parking</p> <p>WC adapté</p> <p>Eclairage du bâtiment à refaire</p> <p>Sécuriser le bâtiment (volume d'air et évacuation incendie)</p> <p>Isoler le bâtiment (fenêtres et murs)</p> <p>Compteurs plus puissants (éclairage terrain)</p> <p>Deux nouveaux piquets sur le terrain +</p>	

				quelques bancs pour regarder les matchs	
--	--	--	--	--	--

Associations	Personne rencontrée	Activités nécessitant une salle, fréquence, nbre de personnes	Lieu de l'activité	Besoins	Salle polyvalente à Xhoris ?
Office du tourisme et coordination culturelle	Agnès Boreux	Expositions (de 20 à 100 p) OT	Sous-sol au Maka Maka	Accès PMR au sous-sol Espace de détente (plaine de jeux)	Oui : nouvelles activités (concerts, animations enfants, ciné-club...)
Ateliers créatifs	Mme Hombert	Ateliers (15 p max)	Local au sous-sol Maka	Accès PMR Plaine de jeux Un local pour faire des ateliers intergénérationnels, une expo d'une semaine... Réhabiliter la maison en face de l'église (MJ??)	Oui pour une exposition et pour une journée des artisans
Musée du jouet	Mme Colin	Visites du musée (groupes de 50p) Réunions des membres Travail administratif	Musée Bureau à l'étage au Maka	Besoin de locaux pour stocker les jouets (50m2 en plus) + nouvelles salles d'exposition (50p) + espace pour garer les cars + plaine de jeux et aire de pique-nique + ludothèque Revoir l'isolation, le chauffage, l'installation électrique	Intéressant pour une exposition « mobile » mais cela nécessiterait des vitrines

Associations	Personne rencontrée	Activités nécessitant une salle, fréquence, nbre de personnes	Lieu de l'activité	Besoins	Salle polyvalente à Xhoris ?
Ferrusian Orchestra	Hugue Legrand	Concerts (max 300 p) Souper annuel (120 p) Répétitions 1X sem	Cercle Cercle et salle l'Alouette	La salle est trop petite pour le concert > besoin d'une salle pouvant accueillir 300 p Besoin d'un local de rangement 2m sur 2m)	Très intéressant pour les concerts
Bucolique ASBL	Alain Vanguestaine	3 concerts et 3 soirées/an (150-300p) Réunion AG (25 p) Festival Bucolique Marché de Noël Fête du vin	Cercle Chapiteau dans différents lieux	Local de rangement (40m2) et éventuellement un local permanent pour l'absl Scène plus grande et lien avec les loges Ce serait utile d'avoir une dalle en béton > Burnontige ? derrière le hangar Strée ?	Intéressant pour donner des concerts drainant plus de monde
Le chant de la Lembrée	M-C Sohosse	Répétitions 1Xsem (16 p) Concerts Animation de messes	Cercle Eglises (Ferrières, Rouge-Minière, My, Vieuxville)	Places de parking en plus	/
Patro de Ferrières	Tom de Vuyst	Soirées (4/an, 120p) Souper dias (200p) Patro (100 enfants/sem) Fête du patro	Cercle	Isolation du local du patro WC adaptés	

Associations	Personne rencontrée	Activités nécessitant une salle, fréquence, nbre de personnes	Lieu de l'activité	Besoins	Salle polyvalente à Xhoris ?
TKD 111	Gilles et Thomas Luybaert	Cours 2Xsem (20p)	St Roch (hall omnisport)	Accès à la salle un peu plus tard Localisation pas tjrs idéale (peu de transports en commun)	Intéressés si c'est gratuit
Le pommeau d'or	Mr Demaret	2 entrainements/sem (20 p) Stage ADEPS Souper annuel	St Roch Hall omnisport Salle l'Alouette	Besoin d'un équipement fixe, d'une cafeteria pour discuter avec les parents et faire les réunions 2-3douches et des rideaux	
Qualité village ferrières	Pierre Paulis	Journées du patrimoine, réunions des membres	Pas besoin		
Syndicat d'initiative de Ferrières ASBL	Benoît Lemoine	Location de la salle l'Alouette (la salle peut accueillir 40 p)	/	Besoin de nouveaux sanitaires en annexe de la salle	
Amicale des pensionnés de Ferrières	M. Pierret	2 goûters (mars et août, 50 p) 2 soupers (juin et Noël, 100p)	Location de la taverne du football de Ferrières Ecole de la Communauté française et le Cercle	Intérêt d'une salle communale (80 p) à Sy/My/Ville (projet intergénérationnel) >possibilité de nouvelles activités	Oui pour les deux soupers

Associations	Personne rencontrée	Activités nécessitant une salle, fréquence, nbre de personnes	Lieu de l'activité	Besoins	Salle polyvalente à Xhoris ?
Ferreole	J-F Cornet	Réunions des membres (12p, 2Xsem) Réunions information citoyenne (2X/an, 70-100p)	A domicile Salle l'Alouette, École de Xhoris	Intérêt d'avoir une salle de village (20p) à Ferrières pour les réunions A terme, accès à une salle de 100 p avec bar (AG et réunions citoyennes)	
Comité des fêtes de Rouge-Minière	M. Pierret	Le 15 août	Chapiteau et salle l'Alouette	Intérêt pour créer une plaine de jeux derrière la salle et des terrains de sport + aire de pique nique + améliorer le WC	Non
Le Genévrier	Pierrette Rixhon	Centre de documentation Diverses activités (formations, conférences...) Stage en été >entre 5 et 70 p	Local loué à St Roch Louent la salle l'Alouette	Les infrastructures sont adaptées mais c'est payant (2200euros/an)>idéal d'avoir une aide communale Pour info : centre de doc (50 m2), salle de conférence (60M2) bureau (25m2)	Non

Associations	Personne rencontrée	Activités nécessitant une salle, fréquence, nbre de personnes	Lieu de l'activité	Besoins	Salle polyvalente à Xhoris ?
Maison des jeunes de Ferrières	Robin Kersten	6 soirées à thème Ouverture du local (vend et sam, 10-30p) + différentes activités Jumelage Ferrières-Chablis	MJ ou Cercle MJ	Rénovation de la MJ >en cours La MJ s'investirait dans le cadre d'une Maison intergénérationnelle	
Royale Union Sportive de Ferrières	Mr Vanderschrick	- Entraînements 3X sem, 20p (sauf juin-juillet) - Matches (sam et dim, 100p) - Soupers (janv, sept, nov -120p) - Tournoi de sixte (mai, 100p) - Tournoi de belotte (fév, oct-120p) - Fête du vin à pâques	Terrain et buvette du foot de ferrières	Parfois trop petit >louent le Cercle pour les soupers (120p) Si agrandissement : doubler la superficie (agrandir dans la longueur>possibilité de faire un petit local attendant pour les entraînements en semaine) Revoir l'isolation Si Maison de village : maintien des horaires du foot	Il faut maintenir les petites infrastructures dans les villages
Jeunesse de Burnontige	Claudine Strée	- Grand Feu (200 p.) - Fête du village (1500p) - Souper de l'amitié (100 p.)	Chapiteau Ecole de la Communauté française	Besoin d'une dalle avec électricité, eau, plaine de jeux... pour l'accueil des infrastructures	

DÉVELOPPEMENT RURAL

DES GROUPES DE TRAVAIL EN PLEINE RÉFLEXION

Depuis 2009 la Commune de Ferrières s'investit dans une Opération de Développement Rural (ODR), avec le soutien du GREOA (Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève). L'ODR vise l'amélioration durable du cadre et de la qualité de vie sur le territoire communal. Fruit d'une collaboration entre les habitants et les mandataires communaux, le processus consiste à identifier et mettre en place des projets qui répondent aux besoins des citoyens et qui contribuent à relever les défis pour un développement durable de la commune.

Après une période de suspension de l'ODR en raison de la période électorale, le processus a repris son cours et la réflexion anime aujourd'hui 7 Groupes de Travail (GT) mis en place au sein de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural). Les membres de la Commission s'attèlent ainsi à l'identification des projets qui permettraient de rencontrer les besoins évoqués lors de la consultation

citoyenne, en regard du diagnostic communal et des défis et objectifs que s'est fixés la commune. Communication, Environnement, Tourisme, Infrastructures de rencontres, Mobilité/Patrimoine bâti, Services sont autant de thèmes abordés par les Groupes de Travail. Afin de nourrir la réflexion, les membres de la CLDR ont été rejoints par des membres de la CCATM pour le GT Mobilité/Patrimoine bâti et par des membres du PCDN pour le GT Environnement. Les comptes-rendus de ces réunions sont disponibles sur www.pcdr.be.

La prochaine étape consistera en la précision des projets retenus pour figurer dans le PCDR (Programme Communal de Développement Rural) et plus précisément en la rédaction de fiches-projets.

Toute information sur l'ODR peut être obtenue en consultant le site internet www.pcdr.be ou sur simple demande adressée au GREOA.

COOPÉRATION

Vous trouverez ci-dessous l'agenda des prochaines réunions des Groupes de Travail et des CLDR plénières. Celles-ci se tiendront les mardis suivants, à 19h30 :

SEPTEMBRE :

- **3/09/2013** : GT Chemins – au Maka (réflexion sur la mobilité douce en présence des représentants des GT «Chemins» des Communes d'Ouffet et d'Aywaille)
- **10/09/2013** : GT communication
- **24/09/2013** : GT énergie

OCTOBRE :

- **01/10/2013** : GT économie
- **15/10/2013** : CLDR plénière
- **22/10/2013** : CLDR plénière

De plus amples précisions concernant le programme ainsi que le lieu des réunions vous seront transmis ultérieurement.

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances et que nous vous reverrons nombreux à nos prochaines réunions.

Service PCDR
GREOA asbl
Place de Chézy I, 4920 Aywaille
tél. 04 384 67 88 - fax 04 384 74 37
www.pcdr.be

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Depuis 2010, des réunions de consultation citoyennes ont été organisées dans le cadre de l'Opération de Développement Rural en vue d'améliorer la qualité de vie des habitants de la commune de Ferrières.

Début 2013, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), organe consultatif et représentatif de la population, a été renouvelée suite aux élections communales et de nouveaux Groupes de Travail (GT) se sont réunis pour discuter de différents projets en lien avec les objectifs de développement identifiés pour la Commune.

Le 3 septembre 2013, le GT « chemins » a accueilli ses homologues d'Aywaille et Ouffet qui lui ont présenté leur méthode de travail pour la réhabilitation ou la création de nouveaux chemins. Le 10 septembre 2013, le GT communication a travaillé sur les projets proposés en matière d'information et de

communication mais aussi de mise en réseau des acteurs locaux. Le 24 septembre 2013, l'éco-passeur, Antonin Wautelet, a présenté la politique énergétique communale à partir des propositions suggérées par les habitants depuis 2010. Enfin, le 1^{er} octobre dernier, le GT économie a reçu Benoît Houbeau du GREOA qui a présenté différents projets économiques en lien avec les objectifs de développement identifiés pour la Commune. Ce GT recevra prochainement des représentants d'un SEL (Service d'Echange Local) et de Liège en Transition afin de recueillir les informations concernant ces projets.

Enfin, le 22 octobre, la CLDR s'est une nouvelle fois réunie en séance plénière pour réfléchir à l'ensemble des projets à proposer à la Commune.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site www.pcdr.be

PCDN/CLDR GROUPE DE TRAVAIL «SENTIERS» LA PICHEROTTE

Ce samedi 5 avril des bénévoles du PCDN et du groupe de travail «sentiers» se sont retrouvés à la Picherotte avec un double objectif: installer du matériel didactique sur le sentier de balade pour sensibiliser à la biodiversité et à la richesse du patrimoine naturel; améliorer les infrastructures et le réseau existants en valorisant des sentiers oubliés en créant des liaisons avec la transferru-sienne.

Si vous désirez rejoindre ces groupes de réflexion et participer à la réalisation de ces projets, rien de plus simple : contactez marie.rahier@commune-ferrieres.be ou au 086/409956



LES AVANCÉES DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Depuis 2009 la Commune de Ferrières s'investit dans une Opération de Développement Rural (ODR), avec le soutien du GREOA (Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève). L'ODR vise l'amélioration durable du cadre et de la qualité de vie sur le territoire communal. Fruit d'une collaboration entre les habitants et les mandataires communaux, le processus consiste à identifier et mettre en place des projets qui répondent aux besoins des citoyens et qui contribuent à relever les défis pour un développement durable de la commune.

Depuis avril 2013, des Groupes de travail thématiques se sont constitués et ont approfondi la réflexion sur les projets qui permettraient de rencontrer les besoins évoqués lors de la consultation citoyenne. Suite à cette réflexion, les agents de développement du GREOA ont travaillé à la rédaction de fiches-projets qui figureront dans le PCDR. Ce sont pas moins de 27 fiches-projets qui ont été soumises à la CLDR. Fin décembre 2013, la CLDR a été invitée à se prononcer sur les projets qu'elle considère comme prioritaires pour le développement de la Commune. Ce sont les projets de l'aménagement de la Place de Chablis, de la création d'une salle polyvalente au centre de Ferrières ainsi que ceux de la réhabilitation de la transferrusienne et de l'aménagement d'espaces de

convivialité dans les villages qui ont fait l'unanimité des membres. La Commune travaille maintenant à la désignation d'un auteur de projet qui sera chargé de la réalisation des esquisses et de l'estimation budgétaire de ces projets. Les prochaines étapes consisteront notamment en la réalisation d'un bilan des actions effectuées tout au long de l'ODR ainsi qu'en l'élaboration d'un programme d'actions. Ce dernier reprendra l'ensemble des petites actions qui pourront être menées par la Commune et les citoyens et qui permettront d'améliorer la qualité de vie dans l'entité.

Toute information sur l'ODR peut être obtenue en consultant le site internet www.pcdr.be ou sur simple demande adressée au GREOA.



GREOA asbl
Service PCDR
Place de Chézy 1, 4920 Aywaille
tél. 04 384 67 88 - fax 04 384 74 37
pcdr@greoa.be - www.pcdr.be

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Communication

Le 3 mai 2012 à 20h15

(Le Maka- rue de Lognoul 6 à 4190 Ferrières)

Présents : A. Boreux (Office du Tourisme), S. Brevers (CLDR), F. Leonard (Echevin, CLDR), C. Lizen (CLDR), M. Rahier (Secrétaire de la CLDR).
S. Beaufays, M.-F. Gilis, Agents de développement (GREOA).

Excusés : F. Kersten (Echevine, CLDR), R. Maréchal (Bourgmestre et président de la CLDR), J. Matthys (CLDR), V. Silvestre (CLDR), C. Strée (CLDR).

La réunion débute à 20h20.

Les agents de développement rappellent que la réunion a pour but

- D'établir un programme de travail ;
- De programmer des actions à mettre en place dans le cadre de projets concrets qui peuvent être menés à court terme ;
- De commencer à construire et à étoffer les idées de projets à plus long terme pour établir des fiches-projets à intégrer au PCDR.

Les agents de développement présentent le tableau des projets à court, moyen et long terme que les membres de la CLDR ont reçu par mail. Les agents de développement présentent également la structure d'une fiche-projet telle qu'elle doit figurer dans le PCDR.

Les participants sont invités à donner leurs avis sur les moyens de communication qu'il serait opportun de développer. Trois outils sont identifiés comme étant importants :

- Le site Internet
- Le bulletin communal
- Le guide pratique

1. Site internet

Il est important de déterminer les informations et la structure que l'on souhaite voir figurer sur le site Internet avant de voir avec qui collaborer pour le mettre en place (ex : plone). La structure de base doit être revue. Les participants mènent une première réflexion sur le contenu du site internet. Ils identifient des informations qui doivent apparaître :

- Vie administrative – présentation des différents services communaux (nom, adresse, téléphone, horaire...)

- Vie politique : présentation des membres du Collège et du Conseil communal
- PV du Conseil communal et ordre du jour, PV de CCATM, etc.
- PCDN
- Liste des associations et commissions
- Procédures pour la commande de documents (ex : quels sont les documents nécessaires pour renouveler une carte d'identité, etc.) / commande en ligne de document
- Informations sur les primes
- Présentation de la commune/ carte d'identité communale
- Toutes-boîtes en téléchargement sur le site Internet
- Possibilité d'inscription à une newsletter
- Liens

Pour les participants, le site internet de l'office du tourisme doit être intégré au site communal ; il est plus facile de gérer un site que plusieurs. En outre, il n'y a pas d'avantage à disposer de plusieurs sites.

Dans la gestion du personnel, il faut prévoir des heures pour la mise à jour. Une personne doit être responsable de la gestion et de la mise à jour mais tous les employés doivent penser à demander des mises à jour. Le cas échéant, plusieurs personnes peuvent être formées afin de pouvoir effectuer elles-mêmes les mises à jour.

Pour la prochaine réunion, il est convenu que les participants consultent différents sites internet communaux pour avoir des idées de contenu. Lors de la prochaine réunion, les participants souhaitent avoir accès à Internet pour pouvoir montrer les sites qu'ils auront découverts.

2. Bulletin communal

Les agents de développement ont amené des exemples de plusieurs communes pour que les participants puissent avoir une idée de ce qui existe ailleurs.

Les participants estiment que la formule la plus intéressante est un bulletin communal trimestriel en couleur.

Les participants ne souhaitent pas d'informations trop administratives ou trop techniques ; l'information doit être accessible à tout un chacun. Les thèmes suivants sont appréciés :

- Etat civil : noces d'or, naissances, décès, etc.
- Table des matières
- Agenda
- PCDN
- Infos du conseil communal
- Environnement
- Nouvelles des associations, du sport, etc.
- Ecole
- Echevinats

Même si aucune décision ne sera prise avant les élections communales d'octobre 2012 quant à la création d'un bulletin communal, les participants souhaitent poursuivre le travail en

préparant une liste des rubriques et de recommandations pour l'éventuel futur bulletin communal.

Pour la prochaine réunion, les agents de développement prendront des renseignements dans d'autres communes pour connaître leurs modes de fonctionnement : qui procède à la relecture ? Combien de temps faut-il compter pour élaborer un numéro ? Qui fait la mise en page ? Qui valide le contenu ?

Avant la prochaine réunion, les agents de développement transmettront des exemples de bulletin communaux aux participants pour qu'ils puissent préparer la réunion.

3. Guide pratique

Le guide pratique de la commune de Ferrières devrait être réédité dans les prochains mois. Une parution est prévue tous les deux ans. Agnès Boreux propose à ceux qui le souhaitent de faire des corrections, remarques et suggestions par rapport à la première version. Les participants sont invités à prendre un exemplaire du guide pratique pour le consulter à domicile et transmettre leurs avis.

Le guide pratique contient de la publicité mais celle-ci ne permet pas de couvrir tous les frais. Cependant, la volonté n'est pas d'éditer une brochure contenant trop de publicité car l'information est alors noyée dans les annonces publicitaires. Il semble également que des sociétés privées démarchent les commerçants pour qu'ils paient un espace publicitaire dans un guide qui n'est pas celui de la Commune. Les commerçants confondent les différents guides.

4. Accueil des nouveaux habitants

Le manque d'informations à destination des nouveaux habitants sera en partie résolu si un bulletin communal est publié régulièrement. Les participants s'interrogent sur l'intérêt d'organiser ou non une réception annuelle pour les nouveaux habitants. Les agents de développement expliquent que des membres de la CLDR de Stoumont ont décidé de créer une farde pour les nouveaux habitants. Certains évoquent également la création d'une charte de convivialité.

Les participants estiment que c'est une thématique moins prioritaire et décident d'en discuter ultérieurement. Les participants souhaitent connaître le nombre de personnes concernées par an pour réfléchir à la meilleure manière de procéder.

5. Divers

Les participants évoquent le problème d'accès à Internet pour une partie de la population. Une partie des habitants de Sy ne savent pas avoir accès à Internet et à la télévision numérique. Un ordinateur est accessible au Maka et il est régulièrement occupé par des personnes qui souhaitent accéder à Internet. Il est suggéré de mettre à disposition quelques ordinateurs dans la commune (Maka, bibliothèque, etc.) sans pour autant dédié un local uniquement à cette fonction. Les participants estiment que la majorité des citoyens ont accès à Internet depuis leur domicile, leur lieu de travail ou via des connaissances ou voisins. Il ne semble pas qu'un local de type « cybercafé » réponde à un besoin. Il est préférable d'installer quelques ordinateurs dans plusieurs lieux. Par contre, les participants estiment qu'il est important de développer les formations en lien avec les nouvelles technologies.

Il est convenu d'organiser une nouvelle réunion du Groupe de Travail après la CLDR plénière qui devrait être organisée en juin 2012.

La réunion est clôturée à 21h45.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Logement

Le 7 mai 2012 à 19h30

(Le Maka- rue de Lognoul 6 à 4190 Ferrières)

Présents : S. Brevers (CLDR), N. Maquinay (CLDR), M. Meert (CLDR), A. Rahier (CLDR), M. Rahier (Secrétaire de la CLDR), L. Strée (CLDR)
S. Beaufays, M.-F. Gilis, Agents de développement (GREOA).

Excusés : F. Leonard (Echevin), R. Marechal (Bourgmestre).

La réunion débute à 19h30.

Les agents de développement rappellent que la réunion a pour but :

- D'établir un programme de travail ;
- De programmer des actions à mettre en place dans le cadre de projets concrets qui peuvent être menés à court terme ;
- De commencer à construire et à étoffer les idées de projets à plus long terme pour établir des fiches-projets à intégrer au PCDR.

Les agents de développement présentent le tableau des projets à court, moyen et long terme que les membres de la CLDR ont reçu par mail. Les agents de développement présentent également la structure d'une fiche-projet telle qu'elle doit figurer dans le PCDR.

Les participants estiment qu'il est important de diversifier les types de logements (sociaux, tremplins, intergénérationnels...) et proposent certains emplacements :

- A Vieuxville, le bâtiment abritant notamment le Comité des jeunes est repris à l'inventaire du patrimoine. Pour les participants c'est un lieu prioritaire à envisager pour des logements tremplins et/ ou du logement à loyer modéré. Il est important de faire quelque chose pour maintenir le bâtiment en état en attendant des travaux plus importants afin qu'il ne se dégrade pas. Il faudra toutefois réfléchir à un nouvel emplacement pour les activités du Comité des jeunes si ce bâtiment était aménagé en plusieurs logements.
- Derrière le zoning de Werbomont, en face de l'auto sécurité, il y a 8 lots possibles appartenant à la Commune mais sur lesquels il ne serait pas possible de bâtir tant que l'extension du zoning n'est pas réalisée. Au lotissement communal chaussée romaine et route de Bastogne, il resterait environ 80 ares. Certains avaient proposé d'y amener

l'école de Bosson qui pourrait également bénéficier de la salle polyvalente accolée à la Charmille. Il est possible d'y créer plusieurs logements avec des espaces publics (plaine de jeu...). Werbomont conviendrait pour de l'intergénérationnel mais il manque une grande surface.

- A Ferrières, ce serait l'idéal pour des logements intergénérationnels car tous les services de proximité sont présents. Il n'y aurait plus de terrains communaux sauf à l'arrière du terrain de foot mais il n'existe actuellement aucune voirie aménagée pour y accéder. Les participants évoquent le terrain privé près de l'école (Rouxhet) qui serait pas mal situé pour du logement mais il faut voir si un accès est possible et il se situe en seconde zone, au Spita (propriété privée).
- A la Picherotte, il y aurait des terrains communaux le long de la Grand Route qui pourraient être intéressants pour des logements à loyers modérés et des terrains, près de chez Lardinois, bien exposés, qui pourraient accueillir des logements passifs.
- A Xhoris, il y aurait de la place à côté du presbytère (propriété communale) pour une construction (procédure qui risque d'être longue étant donné qu'il faut l'avis de la fabrique d'église, de l'évêché...), le terrain route de Marche de la petite propriété terrienne, des possibilités éventuelles voie des Rixhalles, le bâtiment près de l'école de Xhoris (garage farnir + 2 maisons) où il y aurait de la place pour plusieurs logements et éventuellement une crèche
- A My, un bâtiment est à vendre (Maison Rausin) – 139.000 € – 7 chambres

Il est suggéré de consulter la liste des bâtiments inoccupés afin de trouver d'autres éventuelles opportunités pour du logement.

Les participants évoquent l'idée d'une maison de repos communale avec crèche à Werbomont, en prenant pour exemple ce qui existe à Stavelot ou à Liège (Le Balloir). Ils souhaitent se renseigner pour des projets de logements concernant également uniquement des personnes âgées. Les agents de développement les informent du projet de Lontzen.

Les participants évoquent également des initiatives de logements intergénérationnels dont ils ont entendu parler : des personnes qui accueillent une personne âgée dans leur maison ou des personnes âgées qui louent un appartement à une personne plus jeune en échange de services.

Les participants rappellent l'importance de créer des logements et services pour les personnes âgées. Les participants indiquent que la maison de repos à Werbomont n'est pas une solution adaptée pour la fin de vie ; les conditions de vie n'y sont pas agréables.

Le Collège communal a également marqué le souhait de rentrer dans le Plan Habitat Permanent pour la zone de loisirs à Sy où il y a 40 chalets (allées uniquement) qui est en zone inondable et celle du Fond des Vaux à Xhoris. Cependant, il n'y a encore aucune décision du Conseil communal. Dans le cadre d'un plan HP, la commune est amenée à réfléchir à l'affectation de ces zones au plan de secteur. Si la commune décide de se lancer dans le plan HP, elle devra prévoir des logements sociaux car il ne sera pas possible de reloger des personnes sur base volontaire si la commune ne possède pas de logements à mettre à leur disposition.

De la documentation relative aux logements tremplins et aux logements intergénérationnels est distribuée.

La réunion est clôturée à 21h45.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Compte rendu de la réunion commune CLDR/CCATM

Le 9 mai 2012 à 20h

(Le Maka- rue de Lognoul 6 à 4190 Ferrières)

Présents : Y. Dave (CCATM), N. Deguée (CCATM), J-M. Demonty (CLDR-CCATM), R. Lambotte (CLDR), F. Léonard (Echevin, CLDR, CCATM), N. Maquinay (Secrétaire de la CCATM, CLDR), C. Nelissen (CCATM), A. Plessy (CCATM), V. Silvestre (CLDR), J.-C. Rahier (CCATM), J. Strée (Président de la CCATM), M-C. Solhosse (CCATM – SPW), S. Beaufays, A. Barthélemy, Agents de développement (GREOA)

Excusés : M. Rahier (Secrétaire CLDR), R. Marechal (Bourgmestre, Président de la CLDR), J. Mathys (CLDR), M. Meert (CLDR-CCATM), S. Brevers (CLDR), M. Philippe (CCATM), S. Zava (CCATM), M. Simon (CCATM).

La réunion débute à 20h par un mot d'introduction de Monsieur F. Léonard qui remercie les membres présents de la CCATM et de la CLDR puis présente l'ordre du jour :

1. Présentation du diagnostic du PCDR par les agents de développement du GREOA
2. Discussion autour des thèmes de la mobilité et de l'aménagement du territoire

1. Rappel de l'ODR et présentation du diagnostic validé par la CLDR

Les agents de développement et les membres de la CLDR et de la CCATM se présentent. Les agents de développement expliquent le déroulement général d'une ODR et effectuent un rappel des différentes étapes qui ont déjà été menées.

Ils présentent ensuite le diagnostic validé par la CLDR et expliquent que les atouts et faiblesses identifiés sont le résultat à la fois de données objectives et d'avis émis par la population lors des réunions de consultation ou de rencontres individuelles de personnes ressources. Ils présentent également les défis et les objectifs de l'ODR proposés par la CLDR ainsi que les différents projets qui ont été évoqués, suite au processus consultatif.

Une explication est ensuite fournie sur la constitution, en cours, des groupes de travail auxquels les agents de développement souhaitent associer la CCATM, notamment pour les sujets « mobilité » et « patrimoine bâti ».

Les agents de développement expliquent le fonctionnement général de ces premiers GT :

- établir un programme de travail
- programmer des actions à mettre en place dans le cadre de projets concrets qui peuvent être menés à courts termes
- commencer à construire et à étoffer les idées de projets à plus longs termes pour établir des fiches-projets à intégrer dans le PCDR

Les agents de développement distribuent aux membres le tableau récapitulatif reprenant les projets à courts, moyens et longs termes élaboré dans le cadre du PCDR. Ils distribuent également un exemple de fiche projet « mobilité » afin de présenter aux membres présents la structure du document qui sera intégré dans le PCDR.

Différentes questions font suite à la présentation :

- Les projets présentés dans le tableau ont-ils été approuvés par la Commune ?

Les agents de développement expliquent que la Commune suit l'évolution du processus et est concertée tout au long de l'ODR. Tous les projets définis à l'heure actuelle devront néanmoins être approfondis et certains seront encore certainement ajoutés et d'autres supprimés en fonction de leur pertinence et de leur faisabilité.

- Quel est le rôle des GT par rapport aux fiches-projets et à leur concrétisation ?

Les agents de développement expliquent que l'objectif poursuivi par les GT actuellement est de proposer le « contenu » de fiches-projets c'est à dire principalement la description du projet. Les fiches-projets seront insérées dans le PCDR qui reprendra à la fois l'étude socio-économique, le processus participatif et les projets proposés pour les 10 ans après la validation du PCDR. Les projets proposés dans les 3 premières années (lot1) devront être très précis : budgets et esquisses seront réalisés par un bureau d'étude désigné par la Commune.

- Un changement de majorité pourra-t-il avoir un impact sur le travail qui est effectué aujourd'hui et approuvé par les autorités actuelles ?

Les agents de développement répondent que le travail se poursuivra en fonction du travail qui a déjà été réalisé et que les besoins identifiés resteront identiques.

- Comment les projets seront-ils subsidiés ?

Il n'y a pas d'enveloppe globale fixée par commune. Le développement rural intervient financièrement en complément d'un autre subside. Le subside alloué par la Région Wallonne pour les communes en développement rural peut aller jusqu'à 80 % du montant des projets.

- Certaines communes sont-elles déjà au stade de la réalisation des projets ?

Dans les communes accompagnées par le GREOA, les communes de Sprimont, Aywaille, Esneux et Stoumont ont mis en route leurs premières conventions. Les PCDR de Hamoir et Ouffet sont en passe d'être approuvés par le Gouvernement wallon.

2. Constitution de Groupes de Travail commun CLDR/CCATM

Sur base du tableau des projets à courts-moyens et longs termes, les agents de développements interrogent la CCATM sur les différents thèmes qu'ils souhaiteraient approfondir ou traiter. La question se pose alors de savoir si la CCATM doit être associée à

un GT en tant que groupe. Les agents de développement répondent que la CCTAM ne doit pas nécessairement se réunir dans son ensemble et Nadine Maquinay confirme que la CCATM peut constituer des petits groupes de travail. Les membres de la CCATM intéressés par un domaine particulier peuvent s'investir dans un GT et être un relais pour les autres membres de la CCATM.

Après discussion, l'assemblée opte pour la création d'un GT mobilité. Les personnes désireuses de s'y investir devront se signaler à Nadine Maquinay. Pour les sujets qui y seront traités, se référer au tableau des projets à courts, moyens et longs termes distribué en séance : auto-stop de proximité, covoiturage, aménagements de sécurité et de mobilité douce dans les villages... Les agents de développement proposent aussi à la CCATM de s'associer au GT qui travaillera sur les chemins et sentiers qui est également un sujet abordé au niveau touristique.

Un GT commun CLDR/CCATM « patrimoine bâti » est également mis en place. En fonction des demandes préalables formulées dans le cadre du PCDR, les agents de développement proposent qu'une information soit apportée en GT sur le RGBSR, le SSC et le RCU notamment. Madame Solhosse du SPW propose de préparer une information sur le RGBSR après les vacances d'été.

Les membres se demandent si le PCDR peut amener une réflexion sur la révision du plan de secteur. Les agents de développement répondent que le PCDR n'a pas beaucoup de poids dans ce domaine.

La réunion se termine par un résumé de la suite du processus :

- Les agents de développement transmettront à Nadine Maquinay le Power Point de présentation du diagnostic
- Madame Solhosse préparera une séance d'information après les vacances d'été dans le cadre du GT « patrimoine bâti »,
- une première réunion pour le GT mobilité sera fixée et les membres de la CCATM intéressés y seront invités
- la question de créer un GT « chemins et sentiers » sera abordée le 10.05.2012 dans le GT tourisme.

La réunion se clôture à 22.00.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Tourisme
Le 10 mai 2012 à 19h30
(Le Maka- rue de Lognoul 6 à 4190 Ferrières)**

Présents : R. Maréchal (Bourgmestre, Président de la CLDR), F. Léonard (Echevin, CLDR), D. Delmotte (CLDR), J-M Demonty (CLDR), M. Rahier (Secrétaire de la CLDR), A. Rahier (CLDR), P. Marichal (Office du Tourisme), A. Boreux (Office du Tourisme), F. Kersten (Echevine du Tourisme, CLDR)
S. Beaufays et A. Barthelemy, agents de développement (GREOA)

Excusés : J. Mathys

La réunion débute à 19h30.

Les agents de développement rappellent que la réunion a pour but

- d'établir un programme de travail ;
- de programmer des actions à mettre en place dans le cadre de projets concrets qui peuvent être menés à courts termes ;
- de commencer à construire et à étoffer les idées de projets à plus longs termes pour établir des fiches-projets à intégrer au PCDR.

Les agents de développement présentent le tableau des projets à courts, moyens et longs termes que les membres de la CLDR ont reçu par mail. Les agents de développement présentent également la structure d'une fiche-projet telle qu'elle doit figurer dans le PCDR. La carte touristique du PCDR est également présentée aux participants qui sont invités à la consulter et à transmettre leurs avis et corrections éventuelles.

Les participants sont invités à donner leur avis sur les différents projets qui figurent dans le tableau et à réfléchir sur la manière d'organiser le travail en GT. Plusieurs projets sont identifiés et commentés.

1. Le RAVeL

300 m entre Bomal et Sy doivent encore être aménagés, avec une difficulté au niveau de Sy où les aménagements devront permettre un changement de rive. R. Maréchal explique qu'il y a une concertation en cours avec la Région Wallonne afin de déployer des capitaux. Les agents de développement signalent qu'il est intéressant d'intégrer une fiche RAVeL dans le

PCDR. En effet, ce projet peut contribuer à l'objectif de développement touristique intégré proposé par la CLDR et s'inscrit dans une dynamique transcommunale liée à la mobilité douce et au tourisme. Cette fiche sera proposée par les agents de développement et soumise au GT pour relecture et avis.

2. La transferrusienne

Plusieurs tronçons ont été dégagés au niveau de la route de St Roch mais ils doivent encore être rendus praticables pour tous les usagers (dessouchage, débroussaillage...). Le trajet reliant Burnontige à Werbomont est en parfait état. F. Léonard explique qu'il a contacté les propriétaires des parcelles par lesquelles le tracé avait été envisagé et que des accords sont encore attendus. Pour les parcelles où il n'y a pas un accord de passage, un itinéraire bis est envisagé. Une fois le tronçon identifié et aménagé, l'Office du Tourisme (OT) assurera le balisage ainsi que le placement de panneaux didactiques. A. Boreux (OT) explique que la signalétique devra tenir compte des aspects historiques (ancienne ligne du vicinale), environnementaux (réserves naturelles) et économiques (infos touristiques, hébergements, Horeca ...). Il faudra veiller à assurer une liaison vers Hamoir et Manhay (tramway touristique de l'Aisne à Erezée : www.tta.be). Concernant le balisage, une attention devra être portée afin de ne pas multiplier les panneaux. Il faudra définir si ce balisage sera propre à la transferrusienne, intégré dans le balisage existant ou lié au RAVeL (le projet étant désigné par la Région Wallonne en tant que pré-RAVeL). Les participants notent qu'il faudra déterminer le type d'usagers de la transferrusienne afin de réaliser les aménagements adéquats. Pour l'instant celle-ci est praticable par des marcheurs et vététistes. Les agents de développement informent les participants que la Commune de Hamoir a intégré une fiche-projet à son PCDR concernant le tronçon reliant le RAVeL à Comblain-le-Tour et Xhoris.

- Afin que le projet soit clair pour tous les membres du GT, une présentation de la transferrusienne sera effectuée lors d'une prochaine réunion.

3. Carte touristique

La Commune dispose essentiellement de trois cartes touristiques :

- la carte communale des promenades
- la carte des promenades de l'asbl Sy-Logne-Vieuxville
- la carte de l'asbl Xhorisons (non conforme)

Il est essentiel de synthétiser ces documents dans une seule et même carte communale qui devra également intégrer la transferrusienne et éventuellement des boucles depuis celle-ci. Pour être complète et pratique, la carte devrait se décliner en fonction des centres d'intérêt. Des cartes par villages pourraient être éditées. Elles se présenteraient sous un même format et un code couleur serait utilisé pour les distinguer. Concernant la distribution de ces cartes, il est fondamental qu'elles soient disponibles dans les différentes structures touristiques (gîtes, tables d'hôtes, restaurants, Relaxhoris...), éventuellement sur internet et dans un distributeur. Il faudra définir si ces cartes devront être payantes ou gratuites. Il est proposé d'intégrer sur la carte différentes informations telles que les hébergements...

- L'OT et la Commune prépareront une trame qui devra être avalisée par les différents acteurs (SI, Xhorisons, RelaXhoris, acteurs « historiques » et « biodiversité ») et qui permettra de définir le support à développer

- Cette trame sera présentée au GT et des actions seront proposées aux membres afin de répartir le travail
- Le repérage sur le terrain sera essentiel pour vérifier les tracés et le balisage des promenades et éventuellement définir de nouvelles boucles. Une collaboration entre l'OT, le GT et les promeneurs serait idéale.

Parallèlement à la carte générale et ses déclinaisons par villages, le GT pourrait également travailler à la réalisation d'une brochure (*// Esneux*) qui permettrait d'intégrer un historique de la Commune, la promenade *André Fagnoul*, le patrimoine rural, les monuments funéraires, les arbres remarquables, aires de pique-nique...

4. GT tourisme - sentier

- En fonction des discussions du GT il est apparu que les promenades et sentiers seront la priorité du GT tourisme. Il est proposé d'y inviter les membres de la CCATM.

5. Divers

Les autres projets repris dans le tableau des projets à courts, moyens et longs termes concernant le tourisme sont abordés :

- Visibilité de l'OT : des panneaux ont été installés et l'OT travaille sur l'agenda
- Aspect communication/site internet : les agents de développement expliquent que le GT communication portera sur la structuration d'un bulletin communal, l'amélioration du site internet communal, la fusion du site internet communal et du site de l'Office du Tourisme. La complémentarité entre acteurs apparaît comme un point central afin de développer l'intérêt pour le tourisme à Ferrières.
- Former des guides locaux : ce travail peut être effectué par différents acteurs dont le Génévrier
- Le projet d'aire de motor-home n'a pas été retenu par la RW (projet SIAM) ; il est proposé de conserver éventuellement ce projet pour une fiche
- Il y a besoin d'une aire de pique-nique à Werbomont
- Il est proposé de réfléchir à un plan de gestion pour les chemins et promenades

Annexes :

- Projet de carte touristique qui sera intégrée au PCDR
- Fiche du PCDR de Hamoir relative à la transferrusienne

La réunion se clôture à 21.00

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Environnement

Le 15 mai 2012 à 19h30

(Le Maka- rue de Lognoul 6 à 4190 Ferrières)

Présents : S. Brevers (CLDR), S. Francis (CLDR), J-F Cornet (CLDR), H. Leybaert (CLDR), M. Rahier (Secrétaire de la CLDR), A-F Simon (Agent constatateur communal), F. Léonard (Echevin).

A. Barthelemy, M.-F. Gilis, Agents de développement (GREOA).

Excusés : R. Marechal (Bourgmestre), V. Philippe.

La réunion débute à 19h30.

Les agents de développement rappellent que la réunion a pour but :

- D'établir un programme de travail ;
- De programmer des actions à mettre en place dans le cadre de projets concrets qui peuvent être menés à court terme ;
- De commencer à construire et à étoffer les idées de projets à plus long terme pour établir des fiches-projets à intégrer au PCDR.

Les agents de développement présentent le tableau des projets à court, moyen et long terme que les membres de la CLDR ont reçu par mail. Les agents de développement présentent également la structure d'une fiche-projet telle qu'elle doit figurer dans le PCDR.

Les participants posent des questions sur la suite du processus. Les agents de développement expliquent que le travail en GT se concentrera sur la rédaction de fiches-projet mais que des actions concrètes peuvent également être menées. La priorisation des fiches-projets se fera ultérieurement en CLDR. Pour réaliser les estimations budgétaires et les esquisses, la commune désignera un bureau d'étude. Des projets peuvent être prévus sur des propriétés non communales ; le développement rural peut intervenir pour l'acquisition d'un bien ou d'un terrain.

Avant d'aborder plus en détail les différents projets évoqués lors des consultations, un participant souligne que la problématique environnementale doit être abordée dans sa globalité, en prenant soin de définir les liens entre les projets.

1. Assainissement des eaux

Une présentation des Plans d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographiques (PASH), par village, est réalisée par les agents de développement. La majorité de la commune est située en zone d'assainissement autonome. Seuls les villages de Ferrières et de Sy sont en zone d'assainissement collectif. Le centre de Ferrières est relié à la station d'épuration de Mallacord mais le réseau d'égouttage n'est pas terminé. La station d'épuration de Sy est située près de l'Ourthe ; le réseau d'égouttage est réalisé en partie. A Rouge-Minière, seule l'école de St Roch est reliée à sa propre station d'épuration. Xhoris est en zone d'assainissement autonome. Il est en outre situé dans une zone avec des nombreux chantoirs dont certains sont pollués par les rejets ménagers et des débordements sont signalés dans la rue Jean Gerlache.

F. Léonard explique qu'en matière de réalisation de l'égouttage, la Commune peut intégrer des travaux dans les plans triennaux. En général, la commune installe le réseau d'égouttage simultanément à la réfection de la voirie. Il précise qu'actuellement la Commune n'a pas d'échéance pour installer le réseau d'égouttage.

F. Léonard ajoute que par le passé il était prévu que le village d'Xhoris soit en zone d'assainissement collectif ; des travaux en matière d'égouttage avaient été réalisés. Or, Xhoris est maintenant repris en zone d'assainissement autonome au PASH. Le réseau d'égouttage n'a donc jamais été relié à une station d'épuration. L'installation d'une station d'épuration dans le centre du village n'est pas aisée au vu de la densité de l'habitat. Les participants se demandent si le PCDR pourrait intervenir pour subsidier cette station d'épuration. Les agents de développement répondent qu'une station d'épuration n'est pas finançable sans être intégrée dans un projet plus global (aménagement d'un quartier, réhabilitation d'une place de village...).

Par contre, il est possible de sensibiliser les habitants à l'assainissement autonome individuel ou collectif. Le GT pourrait donc travailler sur le volet information de la population notamment en rédigeant un(des) article(s) qui pourrai(en)t être publié(s) dans le PCDN News. Cette question peut par ailleurs être abordée avec le PCDN qui traite plus particulièrement de la question du lagunage.

Il existe des primes de la Région wallonne pour les anciennes habitations. Une prime communale complémentaire à celle de la Région wallonne pourrait inciter les personnes à installer une station d'épuration individuelle. Les participants indiquent qu'il est également important de bien informer les personnes qui installent une station d'épuration sur le fonctionnement de celle-ci car elle est parfois mal utilisée.

2. Bassin d'orage de Werbomont

Les agents de développement projettent des cartes et des photos du bassin d'orage de Werbomont. F. Léonard explique qu'une étude a déjà été menée par la DPE, que 3 industries ont été interpellées et que depuis, la fromagerie s'est dotée d'une station d'épuration. La dernière visite de terrain date de juin 2011.

Néanmoins, une étude du réseau pourrait à nouveau être réalisée. M. Rahier a déjà pris contact avec l'AIDE qui est d'accord pour effectuer une visite de terrain après cette étude. Cependant, il faut préalablement réaliser un dossier pour l'AIDE.

Un participant explique également que l'idée de créer une zone composée de bassins de décantation dans l'extension du zoning avait été évoquée et que M. Bonfond avait envisagé de mettre ses terrains à disposition. Il faut étudier l'impact que des bassins de décantation pourraient avoir. Pour ce faire, il faudrait réunir des personnes compétentes en la matière et/ou commander une étude.

Une autre alternative à étudier est la création de bassins de lagunage qui pourraient également être des zones humides. Il faut voir si un subventionnement pourrait être obtenu dans le cadre du PCDN (ou PCDR).

Un participant fait remarquer que le deuxième bassin d'orage et qu'un étang sont envasés. Il y a des entraves à la remontée éventuelle du poisson. Un participant demande quels seraient les possibilités de financement en développement rural. Les agents de développement interrogeront Madame Rahier à ce sujet.

Une réflexion globale doit être menée (séparateur d'eau, potentialités de lagunage, impact de bassins de décantation, etc.). F. Leonard vérifiera le statut de propriété des terrains et prendra contact avec le DPC et l'AIDE.

Ultérieurement, si nécessaire, une réunion pourrait être organisée avec la CLDR, la Commune, le Contrat-Rivière, le Service DNF de la pêche, le MET et le service technique de la Province.

3. Etat des cours d'eau

Il est convenu d'organiser une rencontre avec le Contrat de Rivière Ourthe.

4. Déchets

Sur base du constat effectué par A-F Simon (agent constatateur) et d'une analyse comparative (Intradel) des systèmes de traitement des déchets à Ferrières (étiquettes payantes) et dans les communes voisines, la CLDR s'interroge principalement sur les avantages et inconvénients des conteneurs à puce ainsi que sur le coût de ces derniers. Un participant note que, dans l'évaluation du coût des conteneurs, il faut tenir compte du fait qu'avec les étiquettes payantes, la Commune doit payer l'incinération des déchets à Intradel. Il faudra également tenir compte de l'impact du coût de rachat des étiquettes non utilisées. Il faut donc s'interroger sur ce que cela coûte à la Commune et au citoyen.

Un participant met également en évidence les différences entre les différentes intercommunales de traitement des déchets (heure d'ouverture, collecte différente de certains matériaux, manque de place dans certains parcs à conteneurs...).

Dans un premier temps, il serait utile d'inviter une personne de la Commune d'Anthisnes afin de faire part de son expérience (avantages et inconvénients, tarifs) concernant son passage aux conteneurs à puce. Il est également suggéré de bien informer la population sur la possibilité de ramener les étiquettes non utilisées.

5. Dossier des rochers de Sy

Les agents de développement présentent la situation actuelle ainsi que la demande du Club Alpin Belge. Il apparaît que cette question est plus une question communale qu'une question à traiter dans le cadre du PCDR. En effet, la décision de l'exploitation des rochers revient à la Commune après consultation des organes compétentes en la matière (législation, plantes invasives...) : DNF, Genévrier, Contrat-rivière...

6. Divers

Un participant demande ce qu'il advient de la proposition qui avait été faite concernant la sauvegarde des tilleuls de la place de Chablis. Les agents de développement répondent que cette proposition avait été classée dans le Groupe de Travail qui discutera de l'aménagement de la place.

Un participant s'interroge sur l'existence de projets visant à gérer l'accessibilité des chemins par les véhicules motorisés. Il apparaît que cette matière est complexe en raison du cadre législatif et du peu de solutions possibles. Toutefois, cette thématique pourra être traitée par le Groupe de Travail chemins qui a été créé.

Les participants souhaitent également la création d'un GT énergie.

La séance se clôture à 22h30

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Infrastructures

Le 24 mai 2012 à 19h30

(Le Maka- rue de Lognoul 6 à 4190 Ferrières)

Présents : R. Maréchal (Président de la CLDR), F. Léonard (Echevin, CLDR), M. Meert (CLDR, Comité culturel de Xhoris, Xhorisons, Fabrique d'église), L. Strée (CLDR), C. Lizen (CLDR et tennis de table de Xhoris), R. Lambotte (CLDR), C. Strée (CLDR), V. Silvestre (CLDR), J-J Symul (Comité culturel de Xhoris), C. Brissa (Comité culturel de Xhoris), C.Polard (Bucolique asbl), A.Legrand-Delbeque (Chorale de Xhoris), F. Devegnée (asbl Sy/Logne/Vieuxville), M.Pierret (Comité des fêtes de Rouge-Minière et Amicale des pensionnés de Ferrières), A-M Colin (Musée du jouet), D.Wilders (JB71 asbl), R.Pirotton (Comité de St Nicolas de Xhoris), A. Laffineur (Espoir Club de Pétanque de Xhoris), M-A Philippe (Bibliothèque de Xhoris), A. Hombert (UFC de My)
S. Beaufays et A. Barthelemy, agents de développement (GREOA)

Excusés : S. Brevers, J-F Cornet

La réunion débute à 19h30.

Pour cette première réunion du Groupe de travail, les associations de la commune ont été invitées.

Après un tour de table permettant aux participants de se présenter, les agents de développement expliquent que cette réunion consistera en l'exposé synthétique des résultats des consultations individuelles des 35 associations qu'ils ont rencontrées en mars et avril 2012. Cet exposé sera une base pour mener une réflexion globale sur les aménagements nécessaires en matière d'infrastructures dans la Commune. Ils expliquent également que les projets qui sont subsidiés dans le cadre du développement rural sont des projets liés aux besoins collectifs.

La réunion se poursuit par une présentation de l'ODR, des défis et objectifs définis lors des précédentes consultations citoyennes. Les agents de développement précisent que les objectifs poursuivis en matière d'infrastructures doivent être envisagés en interaction avec les autres défis et objectifs de développement ainsi qu'avec les projets qui y sont liés (logement, énergie, coordination entre associations, emploi/télé-travail, intergénérationnel, mobilité...). Les agents de développement effectuent ensuite une présentation synthétique des résultats de la consultation individuelle des associations (cf. Power Point). Ils soulignent que cet exposé

ne présente que les grandes lignes de la consultation et donc, que certains points évoqués lors des entretiens ne seront pas présentés lors de cette réunion. A l'issue de cette présentation, ils constatent que les besoins sont nombreux mais que des points de convergence entre les associations ressortent de la consultation. Ces derniers sont un point de départ pour une réflexion visant à rationaliser les besoins de la collectivité. Concernant la suite de la procédure, les agents de développement expliquent que le groupe de travail approfondira la réflexion sur les infrastructures de rencontre et qu'ensuite les projets qui seront approuvés par la CLDR et les autorités communales pourront faire l'objet d'une fiche-projet dans le PCDR. Un bureau d'étude réalisera alors les esquisses en tenant compte des besoins de la population et budgétisera le projet qui, si le PCDR est approuvé, pourra alors éventuellement faire l'objet d'un subside de la Région wallonne.

Une salle polyvalente à Xhoris ?

Un avis favorable à l'aménagement d'une salle polyvalente à Xhoris a été émis par une quinzaine d'associations lors de la consultation individuelle. Les agents de développement invitent les participants à faire part de leurs opinions à l'assemblée concernant ce projet. De manière générale, la création d'une telle salle soulève plusieurs questions.

Tout d'abord, il apparaît qu'un tel projet doit être réfléchi pour que le sportif et le culturel puissent cohabiter au sein d'un même espace, au niveau de l'infrastructure et au niveau de la gestion et de la coordination de l'agenda. F. Léonard explique que le projet existant a été pensé d'un point de vue architectural afin de définir des espaces adaptés aux différentes activités. En ce qui concerne la gestion de la salle, il ressort de la consultation que beaucoup d'associations en auraient besoin pour des activités ponctuelles. Il ne devrait donc pas y avoir une demande trop importante en permanence. Néanmoins, R. Maréchal explique qu'il a conscience des difficultés liées à la coordination d'une telle infrastructure, puisque ce même type de difficulté est présent pour la gestion du Collège St Roch.

Ensuite, les participants s'interrogent quand à la pertinence de situer cette salle à Xhoris. En effet, pour certains, le village de Xhoris est un peu trop excentré pour accueillir une telle infrastructure. Ils se demandent si les Ferrusiens se déplaceraient facilement à Xhoris pour leurs activités. Du point de vue des habitants de Xhoris, la situation excentrée est un faux problème puisque les habitants de Werbomont et de Xhoris sont eux aussi excentrés par rapport au centre de Ferrières. A ce sujet, R. Maréchal explique que le terme de « salle polyvalente » n'est pas forcément le plus adapté et que d'autres projets seront à envisager dans les anciennes communes. En effet, il ressort de la consultation, un besoin de revitalisation des infrastructures dans les villages des anciennes communes. Ces plus petites infrastructures pourraient accueillir des événements culturels mais aussi des activités diverses telles que des activités intergénérationnelles et venir compléter les activités organisées à la salle « polyvalente ».

Des projets dans les villages

Le besoin de développer des plaines de jeux dans les différents villages a très souvent été évoqué. Ce type de projets semble intéressant à développer car cela s'inscrit tout à fait dans le déploiement de la convivialité et de projets intergénérationnels.

Concernant les infrastructures existantes, un participant souligne que des aménagements ne nécessitant pas de subsides peuvent aussi être réalisés (recherche de locaux pour stocker du

matériel...). F. Léonard ajoute par ailleurs qu'il est important de travailler en partenariat avec des salles privées telles que la salle la Renaissance et le Cercle qui sont bien équipées.

Coordination et gestion des infrastructures communales

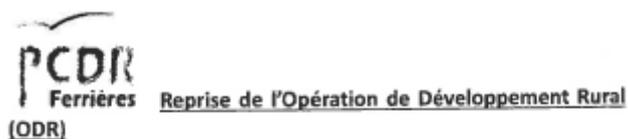
Plusieurs associations éprouvent le besoin d'une meilleure gestion et coordination des salles communales. Actuellement, les salles sont gérées par les associations qui les occupent principalement. Cela entraîne des difficultés d'horaire avec souvent, une priorité pour les activités de ces mêmes associations au détriment des autres utilisateurs. Les participants suggèrent la mise au point d'un système de plage horaire fin de permettre à tous de bénéficier des salles de façon équitable. Certains envisagent également de créer un comité indépendant qui assurerait ce travail de gestion de manière neutre. Quant à la Commune, les participants souhaiteraient qu'elle continue à s'occuper de la mise à disposition du matériel (scène, chapiteau) aux associations et de la supervision de l'état et de l'utilisation des salles. Les associations présentes sont également favorables au partage du matériel.

Conclusion

Cette réunion d'information a permis de mettre en avant les points de convergence entre les associations et d'aborder les projets relatifs aux infrastructures de manière globale. Afin de permettre au groupe de travail « infrastructures » de réfléchir de manière constructive, les agents de développement transmettront aux associations les résultats de la consultation individuelle. Celles-ci pourront alors ajouter leurs éventuelles remarques en bénéficiant d'une meilleure visibilité des besoins collectifs.

La réunion se clôture à 21h00.

Canard de Ferrières (Mars 2013)



Pour rappel, en 2008, la Commune de Ferrières a décidé de se lancer dans une Opération de Développement Rural en vue d'améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Des réunions d'information et de consultation citoyennes, animées par les agents de développement du GREOA, se sont tenues dès le mois de janvier 2010. Par la suite, conformément à la procédure, une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a été mise en place. **16**

Celle-ci est un organe consultatif et représentatif de la population puisque les villages et hameaux de la Commune ainsi que les différentes classes d'âges et les milieux professionnels, socio-culturels, politiques... y sont représentés. Le travail effectué jusqu'alors a permis d'identifier les atouts et faiblesses de la Commune, de définir des objectifs de développement et de débiter la réflexion sur les projets à réaliser à Ferrières pour les 10 prochaines années.

Au printemps 2012, 5 groupes de travail avaient été constitués afin de réfléchir aux problématiques de l'environnement, de la communication, du tourisme, du logement et des infrastructures de rencontre. Le processus avait ensuite dû être interrompu en raison de la période électorale. Suite aux élections communales, la composition de la CLDR doit être renouvelée. Le processus pourra donc reprendre une fois la nouvelle CLDR mise en place. Le travail consistera alors en la rédaction des fiches-projets qui figureront dans le PCDR.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site www.pcdr.be



Asbl GREOA – Service PCDR - Place de Chézy, 1 –
4920 Harzé - Tél.: 04 384 67 88 pcdr@greoa.be

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Tourisme
Le 7 mai 2013 à 19h30
(Le Maka- rue de Lognoul 6 à 4190 Ferrières)**

Présents : L. Blaise (Echevine du Tourisme), S. Boland (CLDR), A-M. Colin (Musée du Jouet), N. Degué (CLDR), Jacques Gustin (Office du Tourisme), F. Léonard (Bourgmestre, Président de la CLDR), J. Matthys (CLDR), P. Marichal (Office du Tourisme), M. Rahier (Secrétaire de la CLDR), J-M. Renard (CLDR), M. Simonis (CLDR), B. Wéry (Domaine de Palogne)

S. Beaufays et M-F. Gilis, agents de développement (GREOA)

Excusés : N. Maquinay (CLDR), A. Rahier (CLDR)

La réunion débute à 19h30.

Introduction

L'objectif de la réunion est de présenter l'état des lieux ainsi que les projets en cours ou envisagés en matière de tourisme et qui ont un impact sur la Commune puis de dégager les fiches-projets à intégrer au PCDR.

Présentation de la Maison du Tourisme Ourthe-Ambève (MTOA)

La Maison du Tourisme est liée par un Contrat-Programme (2012-2014) avec le Ministre wallon du Tourisme (Paul Furlan).

Elle est gérée par le GREOA depuis 2000 et couvre 10 communes : Anthisnes, Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Ouffet, Sprimont et Stoumont. Son bureau d'accueil est situé à Remouchamps et dispose d'une équipe trilingue (F/NL/D).

La provenance des touristes qui se rendent à la MTOA est répartie comme suit : 54% de néerlandophones, 35% de francophones, 8% d'allemands et 3% de nationalités diverses.

Ces touristes d'un jour ou de courts séjours (tourisme diffus) sont attirés par le patrimoine naturel et architectural de la région qui compte aussi 5 attractions majeures, 12 musées et un centre de pèlerinage.

La Maison du Tourisme développe différents outils de promotions :

- ✓ Guide Hébergements
- ✓ Folder d'appel « Pays d'Ourthe-Amblève »
- ✓ Agenda trimestriel
- ✓ Newsletter mensuelle
- ✓ Site Internet www.ourthe-ableve.be
- ✓ Page Facebook
- ✓ Participation aux foires et salons (Anvers, Papi'on, salon Vert Bleu Soleil, Bruges, Cologne...)

La MTOA apporte également un soutien logistique aux partenaires :

- ✓ Organisation d'évènements (Fête du fromage, restaurants éphémères...)
- ✓ Conseils en matière de balisage
- ✓ Aide au montage de dossiers de subsidiation, de reconnaissance d'organismes touristiques
- ✓ Elaboration de documents cartographiques en collaboration avec l'IGN
- ✓ Elaboration de produits structurés
- ✓ Soutien graphique aux organisateurs pour la conception d'affiches ou folders promouvant des manifestations touristiques
- ✓ ...

La MTOA travaille en concertation avec les organismes régionaux (Commissariat Général au Tourisme, Wallonie Bruxelles Tourisme, Fédération du Tourisme de la Province de Liège, Qualité Village Wallonie, Fédération des gîtes de Wallonie, Accueil Champêtre...).

Une Commission tourisme est constituée de mandataires des communes associées et des opérateurs touristiques du ressort et se réunit au moins deux fois par an.

Présentation du projet FEADER mené par la MTOA

Le GREOA a rentré un projet dans le cadre des Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural (FEADER) 2012- 2014 et a été retenu. Il s'agit de *la modernisation et la promotion de l'offre touristique du Pays d'Ourthe-Amblève, Pays de la convivialité (avec des produits tournés vers l'e-tourisme) et de la consolidation du réseau d'acteurs touristiques du ressort.*

Objectifs de ce projet :

- Promouvoir un tourisme diffus et familial : attirer de nouveaux touristes tout en fidélisant les habitués – promouvoir l'identité du Pays d'Ourthe-Amblève
- Favoriser les modes de déplacements doux
- Sensibiliser au respect de l'environnement
- Créer des emplois de proximité

La MTOA travaille actuellement à la mise en œuvre de ce projet en développant différents axes.

Axe 1 : Elaboration de nouveaux produits touristiques (orientés vers l'e-tourisme)

- Circuits thématiques transcommunaux (pédestres, cyclables, autos) et fichier pour les GPS (Ex : dépliant musées)

- Application mobile pour les promenades : possibilité de télécharger des promenades via un smartphone, de les suivre sans connexion internet et signalisation des points d'intérêts à proximité
- Activités de geocaching (ciblées pour les familles). Elles sont accessibles pour toutes les communes qui souhaitent y participer. Il s'agit de chasses au trésor (~ 2 km) organisées dans des lieux où il y a un intérêt (attractions, restauration, produits du terroir, etc.). Des dépliants/QR codes permettent de guider les visiteurs vers un trésor en répondant à des énigmes. Pour le trésor, des partenariats peuvent être développés avec des commerces ou établissements de restauration (exemple : un menu offert pour les personnes)...

Axe 2 : Mise en réseau des acteurs touristiques

- Une personne a été engagée pour contacter les acteurs touristiques et leur présenter les activités et les services de la MTOA
- Réunion de tous les acteurs touristiques en juin 2013 (présentation FEADER, site internet, label Qualité Wallonie)

Axe 3 : Promotion

- Nouvelle campagne promotionnelle (tenant compte de la stratégie de développement de l'e-tourisme mise en place au niveau des fédérations touristiques wallonnes et de la FTPL)
- Nouvelle version du site www.ourthe-ambleve.be (attractions, hébergements, carnet de voyage, promenades + GPS)

Présentation de la carte touristique qui sera intégrée au PCDR

La carte est un état des lieux de la situation actuelle en matière de tourisme. Elle reprend les hébergements touristiques, les promenades, le RAVeL de l'Ourthe passant à Sy, le projet de Transferrusienne, les points d'intérêts touristiques... C'est encore un document de travail qui sera transmis aux membres du GT par mail afin qu'ils puissent y apporter leurs commentaires et participer à la mise à jour de la carte. M. Boland suggère d'ores et déjà d'ajouter les tracés de la carte « Fagnoul ».

Présentation du projet de Transferrusienne

La Transferrusienne est le projet de mobilité douce qui traverse la Commune de Werbomont à Xhoris. Ce cheminement qui fait environ 18 km était au départ repris comme Pré-RAVeL. Il emprunte des sentiers de substitutions lorsque l'ancien tracé du vicinal n'est pas possible mais également pour passer dans les centres des villages et par des points d'intérêts. Actuellement, les travaux réalisés consistent principalement en du débroussaillage afin de rendre le tracé praticable. Le projet initié il y a plus de 10 ans a été repris par l'Office du tourisme qui travaille à la réalisation de panneaux historiques et écologiques à placer sur le tracé. Le défi qu'il s'est lancé est de pouvoir l'inaugurer après l'été. L'objectif est de développer le tourisme culturel et écologique. La Transferrusienne est une dorsale autour de laquelle des boucles seront créées.

Il est proposé d'organiser une visite de terrain afin de découvrir la Transferrusienne prochainement. La Commune se renseigne auprès du service des Travaux pour voir quand cela serait possible.

Des contacts ont été pris avec la Commune de Hamoir pour pouvoir poursuivre le tracé jusqu'au RAVeL à Comblain-la-Tour, depuis Xhoris.

Des liens sont envisagés avec la commune de Manhay où l'ancienne gare du vicinal a été réhabilitée et où il existe le Musée vivant du tramway touristique de l'Aisne (www.tta.be) qui exploite une portion de l'ancienne ligne vicinale. Cependant, le tracé du vicinal entre Werbomont et Manhay suivait essentiellement la route régionale et il présenterait donc peu d'intérêt en tant que tel.

Présentation du projet du Domaine de Palogne

Benoît Wéry présente le projet de Plan de paysage afin de mettre en valeur le château fort de Logne dans son site classé à Ferrières.

Il y a une centaine d'années, des touristes venaient déjà à Sy, au château et à la ferme de Palogne. La région était appelée la petite suisse liégeoise. Le projet Life hélianthème en déboisant pour restaurer les pelouses calcaires a remis en valeur des rochers et des grottes qui n'étaient plus visibles. L'idée a alors germé de faire de la zone de 3 km² située entre Sy et Vieuxville un « Grand site », c'est-à-dire un ensemble paysager avec des éléments du patrimoine intéressant qui accueille toutefois des activités humaines.

Le site est un élément important au niveau touristique. Il accueille actuellement 20.000 visiteurs et emploie 40 personnes. Il comprend 5 sites et monuments classés, ce qui est relativement rare : le Château fort, la chapelle de Vieuxville, les coteaux, la ferme de la Bouverie et les Rochers de Sy.

Par ailleurs, un travail a été réalisé afin de reconstituer en images le château fort de Logne tel qu'il était avant sa destruction en 1521 et celles-ci sont placées sur le site afin que le visiteur puisse comparer la situation actuelle et passée.

Le projet vise à créer des angles de vue pour améliorer la vision vers et depuis le Château fort de Logne où les épicéas se sont fort développés, à aménager des promenades ainsi qu'une tour à la place de l'ancien donjon pour permettre de visualiser les alentours en y installant des outils de lecture du paysage. Le Château fort de Logne constituera un point d'appel mais tous les autres éléments seront intégrés dans la valorisation du site (vallée de la Lembrée, château de My...)

Diverses actions sont envisagées :

- Améliorer l'attractivité de la ferme de la Bouverie en tant que lieu d'accueil et développer le Musée
- Sensibiliser les habitants au projet en vue d'améliorer l'intégration de l'habitat
- Restaurer et mettre en valeur le paysage (travail avec le Contrat Rivière et le DNF)
- Etudier et conserver le site du château
- Diffuser et promouvoir (ex : Journée du patrimoine, jeu pour les classes à adapter...)
- Protéger

Différents partenaires potentiels ont été identifiés : la Commune, l'Office du Tourisme, la Fédération Wallonie Bruxelles, le DNF, Life Hélianthème, le Contrat de Rivière...

Le projet pourrait démarrer en 2018 (50^{ème} anniversaire de la gestion du domaine par la Province de Liège) voire en 2021 (500^{ème} anniversaire de la destruction du Château de Logne)

Un participant au GT propose également d'insérer au projet une référence à Richard Heinz, peintre dont le monument est tout proche.

Il est proposé également de veiller au lien avec la Transferrusienne. Un participant rappelle que Palogne loue des vélos électriques.

Réflexion sur les fiches à proposer dans le PCDR

En fonction de la situation actuelle et des projets envisagés présentés lors de la réunion, le GT propose des projets à intégrer dans le PCDR.

Il est décidé de rédiger une fiche-projet pour les propositions suivantes :

- Transferrusienne
Le projet « phase 1 » serait opérationnel dans les prochains mois. Par contre, une amélioration de celui-ci pourrait être envisagée à plus longue échéance : certaines boucles pourraient être réalisées en dolomie, la Transferrusienne pourrait être raccordée au RAVeL, celle-ci pourrait se poursuivre jusque Manhay... Certains participants demandent que l'on se renseigne pour voir si il serait possible de reprendre à nouveau la Transferrusienne comme pré-RAVeL ou RAVeL. Il s'agira également de réaliser un balisage, des panneaux didactiques, une carte... Des subsides pourraient être demandés pour ces éléments.
- RAVeL de l'Ourthe
Finaliser les tronçons manquants au RAVeL de l'Ourthe passant à Ferrières afin de pouvoir rejoindre Bomal, Durbuy...
- Projet du Domaine de Palogne
- Regroupement des Musées communaux à Vieuxville avec éventuellement l'Office du Tourisme. Ce projet est envisagé en partenariat avec la Province de Liège, la Wallonie et l'Office du Tourisme. Cette proposition est en accord avec le projet de grand site et créerait une émulation. Cependant, certains pensent qu'un tel déménagement pourrait retirer aux villages leur attractivité touristique.
- Aménagement des promenades et sentiers : entretien de l'existant, création de nouvelles promenades (circuits thématiques...)
Diverses idées sont émises :
 - ✓ Cartographie
 - ✓ Entretien du paysage
 - ✓ Parcours du terroir pour aller chez les producteurs
 - ✓ Bivouac à 1 ou 2 endroits de la Commune. Il s'agit d'un espace rudimentaire où les randonneurs peuvent déposer leur bagage, faire un feu et passer la nuit en toute légalité. Ce type d'hébergement existe en France. Le promeneur (scouts...) doit informer une personne de référence de sa présence et il existe aussi parfois un livre d'or où il peut laisser ses impressions. Il est proposé de

réfléchir à ce type de projet en collaboration avec la MTOA afin de prévoir ce type d'hébergements dans chaque commune et de les renseigner sur les circuits de promenades. A Ferrières, il pourrait par exemple s'agir de la salle de l'Alouette.

M. Boland propose de faire une présentation sur les liaisons intra et intervillages lors d'une prochaine réunion. Ce sujet sera également abordé lors de la réunion du GT Mobilité/Patrimoine bâti.

En fonction de ces propositions, les agents de développement transmettront des projets de fiches aux membres du GT afin qu'ils puissent communiquer leurs commentaires pour affiner au mieux les projets.

Il s'agit ici d'une première série de propositions. D'autres pourront encore être insérées par après. Ces propositions seront soumises à la CLDR avec les propositions des autres GT. La CLDR donnera son avis sur les projets qu'elle souhaite conserver et sur la priorité qu'elle veut leur accorder. Il est important de noter qu'une fois le PCDR rentré à la Région wallonne les projets qui n'en feront pas partie ne pourront plus y être ajoutés.

La réunion se clôture à 21h30.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Compte rendu de la réunion « Infrastructures »
Le 15 mai 2013 à 19h30
(Le Maka- rue de Lognoul 6 à 4190 Ferrières)**

Présents :

L. Blaise (Echevine, CLDR), S. Boland (CLDR), S. Brevers (CLDR), M. Cheret (ECP Xhoris), A-M. Colin (Musée du Jouet), J-F. Cornet (CLDR), D. Delmotte (CLDR), S. Haot (CLDR), A. Laffineur (ECP Xhoris), R. Lambotte (CLDR), B. Lemoine (Syndicat d'Initiative de Ferrières), F. Léonard (Bourgmestre, Président de la CLDR), E. Leroy (Président du CPAS, CLDR), H. Leybaert (CLDR), C. Lizen (CLDR), N. Maquinay (CLDR), S. Maquinay (CLDR), A. Rahier (CLDR), M. Rahier (Secrétaire de la CLDR), V. Silvestre (CLDR), M. Simonis (CLDR), L. Strée (CLDR).

A. Barthelemy et M-F. Gilis, agents de développement (GREOA)

Excusés : N. Degueé (CLDR), S.Francis (CLDR), J. Matthys (CLDR)

La réunion débute à 19h30.

Introduction

Monsieur Leonard, Bourgmestre, rappelle que tous les membres de la CLDR ainsi que tous les comités et associations ont été invités à cette réunion.

L'objectif de la réunion est de réfléchir aux différentes infrastructures de rencontre à aménager dans l'entité. Il s'agit de dégager les fiches-projets à intégrer au PCDR. Les différents projets seront approfondis lors d'une prochaine réunion.

Présentation de la réflexion du groupe de la majorité (RpF)

Durant la campagne électorale, le groupe *Rassemblement pour Ferrières* a mené une réflexion sur les projets à développer en tenant compte de la consultation citoyenne. Monsieur Leonard présente le bilan des projets qui ont été retenus. Les participants seront invités à s'exprimer sur cette proposition qui est faite par le Collège communal.

Certains des projets qui vont être présentés sont en cours ou vont être entamés prochainement tandis que d'autres sont seulement à l'état de projets.

Ferrières

- Buvette du football : aménager une petite structure polyvalente communale (vestiaires, buvette, local pour soupers, locaux de rencontres, etc.) Des travaux seront également entrepris pour le terrain de football (drainage).
- Aménagements de la Place de Chablis : une réflexion devra être menée pour définir l'ampleur des travaux qui sont souhaités.
- Musée du jouet : étudier les possibilités pour améliorer la visibilité, la mise en valeur et l'accessibilité du musée.
- Les travaux à la Maison des jeunes sont en cours. Tout va être refait.

Werbomont

- La Charmille : une extension pour le stockage du matériel ainsi qu'un toit pour l'accès à la cave seront réalisés. La plaine de jeux sera aussi réaménagée.
- Concernant la dalle qui est demandée à Burnontige, le Collège souhaiterait disposer de plus de renseignements (taille, fréquence d'utilisation, besoins, etc.).
- Une réflexion doit être engagée pour le devenir de l'école de Burnontige. Une des possibilités est d'y créer des logements à loyers modérés.
- Concernant le devenir de l'école de Bosson, ce point sera abordé lors du prochain Conseil communal (30 mai 2013).
- Un terrain multisports sera aménagé à proximité de l'école (subsidés Infraspports).

Rouge-Minière

- Salle l'Alouette : les aménagements demandés (cuisine, WC, etc.) seront réalisés ; une plaine de jeux sera aménagée aux abords de la salle (subsidés Infraspports).

Xhoris

- Football de Xhoris : création d'une salle polyvalente. Un projet avait déjà été présenté à Infraspports et le permis avait déjà été délivré. Il s'agit d'un projet « multifonctionnel » (sport, culture, associations) qui serait géré par une régie autonome. En outre, un terrain synthétique sera aménagé ; celui-ci sera accessible à tous les clubs de la commune (subsidés Infraspports).
- L'ancienne administration communale va être réaménagée prochainement en collaboration avec le CPAS (via un subside qu'ils ont obtenu).
- Des aménagements ponctuels pourraient être réalisés à la pétanque.
- Un agrandissement de l'école de Xhoris va être envisagé car malgré les travaux, le nombre de places n'est déjà plus suffisant.

My

- Des travaux ont déjà été entamés à la buvette du football et ils seront poursuivis.
- Une plaine de jeux sera aménagée à proximité de l'école (subsidés Infraspports).
- Il est prévu de réaliser une annexe à l'école de My. Le projet est en cours (fonds des bâtiments scolaire).

Sy

- Une discussion est en cours avec la Province de Liège et la Wallonie concernant le bâtiment du club des jeunes et du Syndicat d'initiative.

Avis des personnes présentes

Globalement, les personnes présentes sont en accord avec ce qui est proposé. Des remarques sont toutefois émises.

A Ferrières, les différents aménagements proposés doivent être pensés dans un esprit de globalité. Une plaine de jeux pourrait être installée près de l'école ou sur la place. Quant au projet de salle polyvalente, toute la zone située derrière la tribune pourrait être transformée en parking.

Concernant l'infrastructure polyvalente à Xhoris, certains habitants craignent des nuisances sonores et des problèmes de parking. Bien que le risque de nuisances soit présent, certains indiquent qu'il s'agit d'un des endroits où le nombre de personnes concernées par les nuisances est faible en regard d'autres endroits dans la commune. D'autres personnes s'interrogent sur la disponibilité des locaux pour les associations par rapport aux clubs sportifs. Un planning devra être établi mais dans la mesure où une régie communale autonome sera chargée de la gestion des lieux, l'influence des clubs sportifs sera diminuée.

Un habitant fait remarquer qu'il n'a pas été question du village de Ville dans les projets. Actuellement, toutes les activités du comité ont lieu dans une salle privée. Or, le propriétaire est âgé. Il serait opportun de réfléchir à l'avenir de cette salle car s'il n'y a pas de continuité, cela posera problème au comité du village.

En ce qui concerne Burnontige, il manque d'un espace de jeux pour les enfants. Par ailleurs, le comité fait part à la commune du fait que la dalle n'est plus un besoin prioritaire. Le plus important est d'avoir un accès à l'électricité (gaine à passer sous la route) et à l'eau. Dans la mesure du possible, il serait également opportun d'égaliser le terrain. Une réflexion devra également être menée sur la future localisation de la fête lorsque l'urbanisation du village se développera.

La question de l'accueil de la petite enfance sera traitée dans la réunion relative aux services à la population de même que la thématique du logement. Les représentants communaux rappellent toutefois qu'une enquête avait été réalisée concernant les besoins en matière d'accueil de la petite enfance et que seul 37 personnes avaient répondu sur les 2300 ménages de la commune. La commune attend d'éventuels appels à projets en la matière (plan cigogne...)

Synthèse

Lors des prochaines réunions, il est convenu de discuter des projets suivants : salle polyvalente à la buvette du football à Ferrières, Place de Chablis, Musée du jouet, salle polyvalente à Xhoris, salle La Charmille, école de Burnontige.

La réunion se clôture à 21h30.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Compte rendu du GT « Patrimoine bâti/Mobilité »

Le 28 mai 2013 à 19h30

(La Charmille, rue du Rivage 8, 4190 Werbomont)

Présents : L. Blaise (Echevine), S. Boland (CLDR), S. Brevers (CLDR), N. Degué (CLDR), J-M. Demonty (CCATM), X. Giblet (CLDR), N. Maquinay (CLDR), M. Meert (CLDR), B. Migeotte (CLDR), C. Polard (CLDR), A. Rahier (CLDR), J-M. Renard (CLDR), V. Silvestre (CLDR), M-C. Solhosse (CCATM), L. Strée (CLDR)
A. Barthelemy (GREOA), S. Beaufays (GREOA)

Excusés : R. Lambotte (CLDR), F. Léonard (Bourgmestre)

La réunion débute à 19h30.

Introduction

Madame Blaise introduit la réunion et accueille les membres de ce Groupe de Travail commun CCATM/CLDR. Les agents de développement expliquent que cette réunion consistera en la présentation des outils existants en matière d'aménagement du territoire et de mobilité afin de réfléchir à leur application à la Commune de Ferrières et à d'éventuelles fiches-projets.

Patrimoine bâti

La réunion débute par une présentation d'outils d'aménagement du territoire (SSC, RCU, RGBSR) par Madame Solhosse (SPW) (cf. Powerpoint en annexe). L'adoption de ces trois outils par une commune lui permet d'être en décentralisation pour la délivrance des permis d'urbanisme. Les membres sont ensuite invités à poser leurs questions et à émettre leurs avis quant à l'opportunité d'appliquer l'un ou l'autre de ces outils à Ferrières.

Le **Schéma de Structure Communal (SSC)** est un document d'orientation qui met en avant les potentialités de la Commune, les points qu'elle souhaite privilégier (voiries, parking, tourisme, extension de zonings...) et permet de voir ce qu'il serait intéressant d'aménager. Il peut aider la CCATM dans son travail. Dans le cadre d'un permis d'urbanisme, on doit s'y référer sinon il faut justifier. En cas de non respect du Schéma de structure, un permis

d'urbanisme pourrait être annulé. Le SSC ne peut aller à l'encontre du Plan de Secteur. Il Peut être ciblé par quartier le cas échéant.

Les membres soulignent l'avantage du SSC qui permet à la Commune de bénéficier d'une vision structurante de son territoire sur le long terme. Cependant, certains membres s'inquiètent du coût et des délais liés à l'élaboration d'un SSC. D'autres remarquent que des réglementations (CWATUPE...) existent déjà mais que la Commune ne bénéficie d'aucun moyen (financier et humain) de contrôle en cas de non-respect.

Le SSC est souvent assorti d'un **Règlement Communal d'Urbanisme (RCU)** qui donne les prescriptions urbanistiques par sous-région et par rapport aux projets de construction ou rénovation (gabarits, matériaux, implantation...). On peut avoir un ou des RCU par Commune. A Spa, par exemple, la Commune a adopté un RCU pour les enseignes, la cité Mallar à Verviers a également un RCU spécifique... Contrairement au SSC, le RCU a force obligatoire. Il est à noter que les RCU trop précis entraînent beaucoup de dérogations.

Madame Solhosse rappelle que les CCATM ne sont obligées d'être consultées que pour les études d'incidence, outre ce que le Collège souhaite lui soumettre.

Le **Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGSBR)** est un règlement régional. Son but est de protéger les bâtiments anciens qui ont une certaine qualité architecturale. Il a force obligatoire. Le RGSBR peut être appliqué à des noyaux d'habitat qui ont un certain cachet. A Ferrières, certains proposent par exemple de l'adopter pour My, le centre de Xhoris ou la place de Chablis. Pour exemple, la commune d'Aywaille a la plupart de ses villages en RGSBR. Les participants portent intérêt au RGSBR

Il est convenu que la réflexion sur ces différents outils soit poursuivie au sein de la CCATM et avec le Collège et qu'une décision concernant une éventuelle fiche-projet serait prise ultérieurement. Les agents de développement mettront la présentation de Madame Solhosse sur le site www.pcdr.be et la transmettront aux membres par e-mail.

Les agents de développement rappellent qu'une proposition avait été émise concernant la réalisation d'un inventaire du patrimoine à restaurer. Les membres marquent leur accord quant à l'idée de réaliser une fiche à ce sujet. Diverses propositions sont évoquées : un inventaire des fours à pains existe et pourrait être mis à jour, rappeler aux particuliers la possibilité d'introduire une demande de subside au petit patrimoine wallon dans le bulletin communal...

Mobilité

Les agents de développement présentent différents plans et outils de mobilité - Plan Communal de Mobilité (PCM), Plan de Déplacements Scolaires (PDS), Plan escargot, fiches d'accessibilité multimodale, conseiller en mobilité, semaine de la mobilité, Covoit'stop, Carpoolplaza (cf. Powerpoint en annexe) - et invitent ensuite les membres à émettre leur avis.

Un membre du GT évoque les problèmes liés au ramassage scolaire qui lui a été supprimé et la nécessité de faire pression sur le TEC pour améliorer les transports en commun.

Un participant rappelle que la sécurisation des voiries a été une demande récurrente lors de la consultation. Le PCM permettrait d'avoir une vue globale de la Commune en matière de

mobilité pour envisager les endroits à sécuriser et à aménager (trottoirs...). Cependant, les membres s'interrogent sur la nécessité de développer un PCM, notamment en regard du coût et de la lourdeur administrative de cet outil. Ils s'interrogent également sur les avantages que pourraient apporter le PCM en matière de transports en commun. Ils soulignent en outre que certains « aménagements » sont réalisables sans PCM : révision de la signalisation, limites d'agglomération, sécurisation des voiries dans les villages pendant l'été (barrières nadar), achat de chicanes mobiles... L'assemblée marque par contre un plus grand intérêt pour les PDS.

Les membres marquent également leur intérêt concernant la formation d'un conseiller en mobilité au sein de l'Administration communale.

Concernant les fiches d'accessibilité multimodale, celles-ci pourraient être un outil intéressant à mettre en œuvre en lot 0 dans le PCDR.

En ce qui concerne le covoiturage, un nouveau parking sera prochainement réalisé à Xhoris et l'adhésion de la Commune à Carpoolplaza apparaît comme un point intéressant à développer.

Un participant signale l'existence d'une application qui permettrait aux personnes de signaler les problèmes sur les routes (trous dans la chaussée...). Cela existerait à Bruxelles notamment.

Divers

Afin d'aborder le thème de l'énergie, il est convenu qu'une réunion conjointe Patrimoine bâti/Environnement serait organisée.

La réunion se clôture à 21h50

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Compte rendu du GT « Environnement »

Le 4 juin 2013 à 19h30

(Maka, Rue de Lognoul 6, 4190 Ferrières)

Présents : L. Blaise (Echevine), S. Brevers (CLDR), J-M. Demonty (PCDN), F. Léonard (Bourgmestre), H. Leybaert (CLDR), Cécile Pironnet (CRO), M. Rahier (Administration communale), J-M. Renard (CLDR), M. Simonis (CLDR), L. Slothouwer (PCDN), B. Vanopdenbosch (PCDN)

A. Barthelemy (GREOA), S. Beaufays (GREOA)

Excusés : S. Boland (CLDR), S. Francis (CLDR), B. Migeotte (CLDR), C. Polard (CLDR), A. Rahier (CLDR)

La réunion débute à 19h30.

Introduction

Monsieur F. Léonard introduit la réunion et remercie les membres de la CLDR et du PCDN pour leur présence à ce GT Environnement. Il accueille Madame Pironnet qui travaille à la cellule coordination du Contrat Rivière Ourthe (CRO) et qui a accepté d'effectuer une présentation du CRO, de l'inventaire réalisé par celui-ci et de son programme d'actions 2014-2016. L'objectif, suite à la présentation, est d'identifier les actions pouvant faire l'objet d'une fiche-projet dans le cadre du PCDR.

Présentation du CRO

Le CRO consiste en un protocole d'accord approuvé par un ensemble de partenaires (Communes, Province, Intercommunales, associations...) afin de mettre en valeur et de protéger les ressources en eau du bassin sur le territoire de 25 communes dont il a la charge. Il fonctionne selon les trois modes suivants : la participation, la concertation, la sensibilisation. Tous les 3 ans, le CRO élabore un nouveau programme d'actions consistant en la réalisation d'un inventaire de terrain, la présentation de celui-ci aux partenaires, l'élaboration d'un programme d'actions, la signature d'un protocole d'accord pour 3 ans et l'accompagnement des partenaires pour la réalisation des actions.

Les résultats de l'inventaire (consultables sur www.cr-ourthe.be) pour la commune de Ferrières mettent en évidence les points suivants :

- la commune comporte un important patrimoine avec 14 éléments recensés dont certains en mauvais état (fontaines, bacs...),
- la présence de plantes invasives le long des rivières
- la présence de rejets
- la détérioration de certains ouvrages (piles de pont...)
- la détérioration des berges
-

Suite à la réalisation de cet inventaire, le CRO a rencontré la commune de Ferrières afin de lui faire part de la proposition d'actions suivantes :

- Actions proposées à l'échelle transcommunale :
 - lutte contre le dépôt de déchets organiques le long des berges
 - actions en vue de relier les habitations aux égouts
 - incitation à l'épuration autonome
 - participation à l'opération « commune propre »
 - lutte contre les plantes invasives, restauration des bacs, fontaines, sources
 - maintien du subside au CRO

- Actions proposées à l'échelle communale :
 - diminution de l'impact du rejet du bassin d'orage du zoning de Werbomont
 - réorganisation de l'évacuation des eaux de ruissellement du côté du ravin de Sy
 - trouver une alternative à la gestion de la tonte de pelouse de l'espace en bord de l'Ourthe. Il semble qu'il s'agisse plutôt de dépôts clandestins. Une intervention de l'agent constateur pourra être effectuée
 - Entretenir annuellement les nichoirs à cincles qui ont été placés sous les ponts
 - Organiser un ramassage des batraciens du côté de la rue Renier
 - Évaluer les risques d'érosion liés à l'implantation d'une habitation en bordure de rivière rue du Ravet
 - Poursuivre la réflexion autour du plan paysage proposé pour le château fort de Logne. A ce sujet, un comité d'accompagnement est en voie de constitution.
 - Créer le sentier botanique à Rouge-Minière

Propositions du CRO pour des actions à mener

Madame Pironnet présente à l'assemblée les différentes actions qui pourraient être prises en compte dans le cadre du PCDR ou du PCDN. Le CRO bénéficie de peu de subsides alors que PCDR et PCDN ont des moyens.

Épuration collective et autonome des eaux : elle est indispensable pour éviter le colmatage et l'eutrophisation des cours d'eau. De son côté, le CRO réalise une information aux communes et aux architectes afin que le système d'épuration des eaux soit directement intégré dans les permis. Deux problématiques majeures sont recensées sur la Commune de Ferrières :

- les rejets du zoning industriel dans le bassin d'orage et le Wézomont
- le manque de connexion du réseau d'égouttage à Ferrières et Xhoris à une station d'épuration ; une zone au centre de Ferrières qui n'est pas égouttée

L. Blaise rencontrera l'AIDE ce vendredi 7 juin 2013 afin de faire le point sur la problématique de l'épuration des eaux.

Au niveau du PCDR, il importera de réfléchir aux projets d'aménagements, notamment en matière d'infrastructures, en y intégrant une réflexion sur l'épuration. Ainsi par exemple, un lagunage est proposé à la salle l'Alouette où de nouveaux sanitaires devraient être installés.

Restauration d'un cours d'eau : à Ferrières, il n'y a pas d'obligation pour les agriculteurs de clôturer les prairies en bord de rivière. Le CRO est prêt à accompagner les agriculteurs pour la pose d'abreuvoirs.

Mesures pour éviter les dépôts de tontes sur les berges : de la sensibilisation peut être réalisée dans le cadre du PCDN. En outre, la Commune prévoit de diminuer les espaces de tontes à gérer en créant des prairies fleuries dans le cadre du Plan Maya.

Aménagement d'une échelle à poissons

Création d'un Comité local du CRO : il s'agit d'un groupe de citoyens qui réfléchissent avec la Commune au sujet du thème de l'eau et qui peuvent mener différentes actions de terrain.

Organiser la gestion différenciée des espaces verts : en cas d'aménagements, il importe de réfléchir pour ne plus utiliser d'herbicides (qui seront interdits d'utilisation à partir de 2019), pour diminuer les espaces de tontes... (Installer des plantes locales au pied des arbres, aménager les espaces autour des salles de villages...).

Aménager des crapauds ou organiser un ramassage de batraciens : la rue Renier vient d'être entièrement refaite, il n'est donc plus possible d'y intégrer un crapaud. Cependant, des actions de sensibilisation et d'information (panneaux en bord de routes...) pourraient être effectuées.

Restauration du petit patrimoine : les membres marquent leur intérêt pour ces actions de restauration. Le PCDN a pour projet de restaurer un ancien bac à eau au jardin fifi, de restaurer la mare et d'y créer un espace didactique et un espace de convivialité. La Commune a déjà signifié le renom au propriétaire du terrain. Concernant d'autres éléments du petit patrimoine, Monsieur Léonard propose qu'ils soient rénovés par la Commune petit à petit et que des endroits de convivialité (bancs...) y soient installés si le site le permet. Il est également suggéré qu'une analyse de la qualité des eaux de ces fontaines, bacs... soit effectuée.

Entretien de nichoirs à cincles ou bergeronnettes des ruisseaux : tous les 3 ans, le CRO revient sur les points pour vérifier l'état des nichoirs mais ils ne font pas l'entretien de ceux-ci. Il est proposé que l'entretien des nichoirs fasse partie des actions du PCDN.

Lutte contre les plantes invasives : il s'agit d'une action menée par la Commune et le CRO. Concernant la renouée du Japon, le CRO est dans l'attente de résultats positifs sur des plantes tests avant de pratiquer une quelconque intervention qui risquerait de nuire à la qualité des eaux.

Mise en place d'une concertation avant le lancement d'un projet (maisons de villages, espaces publics...) en rassemblant un maximum d'intervenants en rapport à différents points : épuration, lagunage, gestion différenciée, espace didactique, risques d'inondation, perméabilité des sols, récupération de l'eau de pluie...

Autres projets évoqués

Rochers de Sy : une réunion aura lieu le 17 juin 2013 entre la Commune et le Club Alpin Belge (CAB). Un accord est à envisager dans la mesure où la réouverture de l'accès aux rochers pour la pratique de l'escalade concerne tant le tourisme et le sport que l'environnement puisque le CAB s'engagerait à remettre le site classé en état et à l'entretenir. Par ailleurs, le Domaine de Palogne envisage la création d'une nouvelle voie sportive de balade qui permettrait de contourner les rochers de Sy. Il est convenu que ce dernier aspect soit mentionné dans la fiche-projet relative au Plan paysage du Domaine de Palogne.

Gestion des déchets : la Commune a entamé les démarches auprès d'Intradel pour le passage au système des containers. Des séances d'information sur le compostage seront effectuées par Intradel. Il est également proposé qu'un GT « déchets » se constitue afin de réfléchir à l'information et la sensibilisation qui pourrait être effectuée.

Divers

Des participants s'interrogent quant à l'utilisation de toilettes sèches lors de manifestations. Le CRO ne s'occupe pas de la gestion de toilettes sèches mais soutient qu'il s'agit d'un système efficace lors d'évènements ponctuels. Il est noté que les associations qui vidangent les toilettes sèches viennent pour la plupart de Bruxelles. Il est proposé, pour des évènements ponctuels, de s'arranger avec un agriculteur pour le ramassage.

Les membres sont informés qu'un GT commun Patrimoine bâti/Environnement sera constitué afin de traiter du thème de l'énergie.

Divers projets réalisés en Lot 0 sont mentionnés :

- En juin 2013, organisation d'une séance de compostage
- Depuis 2013, la Commune organise aussi la semaine sans pesticide

Conclusion

Les agents de développement réfléchiront à l'intégration du projet de voie sportive de balade qui permettrait de contourner les rochers de Sy en lien avec la fiche-projet relative au Plan paysage du Domaine de Palogne.

A l'issue de la réunion, aucun autre projet n'est proposé pour une fiche dans le cadre du PCDR. Par contre de nombreuses actions évoquées par le CRO pourront être menées dans le cadre du PCDN et d'autres pourront être intégrées à la réflexion lors de l'élaboration de fiches-projets d'aménagements.

La réunion se clôture à 21h30

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Compte rendu de la réunion « Infrastructures »
Le 18 juin 2013 à 19h30
(La Charmille, rue du rivage 8, 4190 Werbomont)**

Présents :

S. Boland (CLDR), A-M Colin (Musée du jouet), O. Di Stephano (CLDR), X. Giblet (Werbomont Animation Village), L. Joassin (Club des jeunes de Sy-Logne, Vieuxville, asbl le Grand Feu), R. Lambotte (CLDR), B. Lemoine (syndicat d'initiative Ferrières asbl), F. Léonard (Bourgmestre) H. Leybaert (CLDR, Jeunesse de Burnontige), C. Lizen (tennis table Xhoris, Cramignon de Xhoris), S. Maquinay (CLDR), M. Meert (CLDR, Xhorisons, comité culturel de Xhoris), A. Rahier (CLDR), M. Rahier (Administration communale) V. Silvestre (CLDR), C. Strée (CLDR, jeunesse de Burnontige), L. Strée (CLDR)
A. Barthelemy (agent de développement), M-F Gilis (agent de développement)

Excusés : M Simonis (CLDR), M-C. Solhosse (Chorale Royale Chant de la Lembrée), J-F Cornet (CLDR), J. Matthys (CLDR), C. Polard (CLDR), B. Migeotte (CLDR)

La réunion débute à 19h30.

Introduction

Monsieur Leonard, Bourgmestre, introduit la réunion et demande aux membres s'ils ont des questions relatives au compte-rendu de la réunion du 15 mai 2013. Un membre souligne qu'une possibilité envisagée pour l'école de Burnontige est d'en faire une maison de village. Par ailleurs, les membres s'interrogent quant à la possibilité d'acquérir un bâtiment dans le cadre du PCDR. Les agents de développement répondent qu'une fiche « acquisition de bâtiments » est toujours insérée dans les PCDR au cas où une opportunité se présenterait à la Commune et que l'achat d'un bâtiment est subsidiable dans le cadre du PCDR. Monsieur le Bourgmestre explique ensuite aux membres qu'une réunion du Comité d'accompagnement du GREOA se tiendra au cabinet du Ministre Di Antonio et que la Commune de Ferrières sera présente.

Le but de la réunion est d'approfondir les projets pour lesquels une fiche est envisageable. Les participants sont invités à donner leur avis concernant différents aspects des projets : superficie, capacité d'accueil, localisation, équipement, accessibilité... Il est également

important de justifier les besoins pour toutes les infrastructures (liste des comités, fréquence d'occupation...) et de montrer la cohérence entre celles-ci.

Pour plus de clarté et une meilleure lisibilité de ce compte-rendu, les propos tenus lors de cette réunion ont été réorganisés en paragraphes.

Salle polyvalente à Ferrières

A Ferrières, deux salles privées (la Renaissance et le Cercle) sont actuellement disponibles. Cependant, elles sont toutes deux payantes et ne présentent pas les caractéristiques d'une maison de village, notamment en termes d'occupation des lieux par les associations. La création d'une salle polyvalente en lieu et place de la buvette du football permettrait de garantir l'accès à toutes les associations et comités de la Commune et ce grâce à la gestion de la salle par une régie communale autonome.

La salle polyvalente serait réalisée sur le site de l'actuelle buvette de football qui devra être détruite.

Plusieurs solutions sont envisagées quant à la localisation du nouveau bâtiment qui pourrait être construit :

- derrière le terrain de foot, à la place de la tribune actuelle. Ce choix impliquerait que l'on crée des voiries d'accès. Un parking pourrait être créé soit sur le terrain communal entre la buvette du foot et l'école de l'Etat soit à l'emplacement de la buvette actuelle soit en dessous de la salle. Une plaine de jeux pourrait également être créée sur le site. La commune doit néanmoins encore vérifier le statut de propriété de certains terrains
- à la place de la buvette actuelle.

En ce qui concerne la structure même de la salle, il est proposé de réaliser un local modulable polyvalent. La salle pourrait ainsi contenir deux espaces distincts séparés, accessibles par deux entrées distinctes. Un espace pourrait donc être accessible pour la buvette du football et l'autre espace pour les comités, associations... Ces deux espaces pourraient en outre être occasionnellement fusionnés pour obtenir un espace pouvant accueillir jusqu'à 150 personnes assises. On pourrait également éventuellement prévoir un dégagement permettant d'accoler un chapiteau à la salle.

Concernant les équipements de la salle, celle-ci devrait contenir :

- un bar dans chacun des deux locaux
- une cuisine équipée
- des vestiaires (4 vestiaires joueurs et deux vestiaires arbitres)
- des espaces de rangement

Le bâtiment devra également être réfléchi en matière d'économies d'énergie : panneaux solaires, réserve d'eau de pluie...

En matière de subsides, le développement rural peut intervenir en complément d'Infrasport uniquement si l'on peut justifier d'une utilisation polyvalente des locaux pour les comités et associations. Il ne faut dès lors pas que la majorité de l'infrastructure soit destinée au sport. Idéalement les locaux doivent également être accessibles à la population pour des événements privés.

Place de chablis

Monsieur Léonard informe la CLDR qu'il y a quelques années, le comité des commerçants avait proposé à la Commune de mettre en place un concours à destination d'architectes paysagers en vue de réaménager la place de Chablis. La question du budget n'avait cependant pas encore été évoquée. La Commune rencontre le comité des commerçants lundi 24 juin 2013 ; ce sera l'occasion de rediscuter de cette proposition et de les consulter concernant les aménagements qu'ils envisageraient sur la place. Par ailleurs, il serait intéressant de proposer aux commerçants qu'un représentant soit désigné pour participer à la réflexion de la CLDR.

Les membres s'interrogent quant à différents aspects :

- les places de parking : il est convenu que le centre de la place devrait être réaménagé en piétonnier mais que quelques places de parking bien délimitées devraient rester disponibles pour l'Administration communale et les commerces alentours. Il est également suggéré d'installer des places de parking pour les vélos près des anciennes pistes de pétanque. La suppression de la route qui traverse le parking actuel permettrait de bénéficier d'un bel espace piétonnier
- les tilleuls : selon un bureau spécialisé, les tilleuls peuvent encore être sauvés. Dernièrement, des mycorhizes ont été injectées et des zones de « non-parckage » ont été délimitées. Les membres sont d'accord sur le fait que les tilleuls donnent un « cachet » à la place. Cependant, s'il fallait prendre la décision de les abattre, d'autres arbres pourraient être replantés, par exemple comme ce qui a été fait sur la place à Ciney
- la place serait aménagée avec des espaces verts, éventuellement une ou deux pistes de pétanque. La plaine de jeux serait plutôt installée sur le site de la buvette du foot. Il est important de maintenir un espace pour installer le chapiteau
- l'ancienne fontaine pourrait être réhabilitée
- un accès vers la buvette du foot devra être aménagé via un chemin existant passant à l'arrière du village

Les participants marquent leur accord pour que la place fasse l'objet d'une fiche

Musée du jouet

Le musée est ouvert 198 jours l'année et accueille 3.500 personnes. Le bâtiment est vétuste sur certains aspects : le chauffage, l'électricité et l'isolation. En outre, il manque d'un endroit pour permettre aux enfants en visite scolaire de manger. Des plans de rénovations existent mais le montant des travaux serait trop élevé. Par ailleurs, un membre informe l'assemblée que des appels à projets sont fréquemment proposés par la Fondation Roi Baudouin et qu'ils permettent de bénéficier de subsides pour des montants de 5000 €. Il est envisagé de déplacer le Musée du jouet vers la future salle polyvalente. Cependant, les participants pensent qu'il est important que le Musée reste au centre de Ferrières et que le bâtiment du Maka est bien adapté pour le musée. Il est également envisagé d'aménager l'espace au Maka pour agrandir le musée d'une dizaine de m². Les agents de développement expliquent que le musée ne pourra pas bénéficier de subsides Développement rural étant donné qu'il s'agit d'une compétence de la Communauté française. Cependant, une fiche peut tout de même être réalisée si les habitants le souhaitent.

Salle polyvalente à Xhoris

Le projet de salle polyvalente à Xhoris consiste en la création d'un projet multifonctionnel « sport, culture, associations » sur le site du football et qui serait géré par une régie communale autonome.

Le site a l'avantage de se situer à l'écart du village, de bénéficier d'un grand parking et d'un terrain communal à l'arrière du bâtiment. Des plans ont déjà été réalisés et le permis avait été délivré.

La salle serait construite dans le prolongement de la buvette actuelle qui sera intégrée dans le projet. Pour rappel, celle-ci a été rénovée dernièrement (électricité, toit, isolation). Les wc actuels seront détruits et un espace bar/cuisine serait intégré dans le projet. L'idée est de créer deux salles distinctes (buvette et salle polyvalente) permettant toutes deux un accès à la cuisine ainsi qu'un local de réunion pouvant accueillir environ 25 personnes. La salle polyvalente serait accessible pour le sport (revêtement en béton lissé par exemple) et pourrait être utilisée pour accueillir des spectacles, concerts ou autres manifestations culturelles.

Concernant l'occupation de la salle, celle-ci serait a priori plutôt réservée aux groupes sportifs et aux comités de la commune uniquement. Deux salles plus petites sont en cours d'aménagement dans l'ancienne maison communale. Ces dernières feront 80 m² et seront gérées par l'Office du Tourisme.

Un accès pour les PMR (rampe d'accès) ainsi qu'un ascenseur étaient prévus mais suite à la visite des pompiers, l'ascenseur d'escalier prévu au départ ne serait à priori pas accepté (voir rapport qui suivra).

Ancienne école de Burnontige

Les membres de la CLDR de Burnontige se sont réunis et ont décidé d'organiser une consultation de la population du village afin de recueillir leurs avis quant à l'idée de réhabiliter l'ancienne école en maison de village. Deux cent cinquante toutes-boîtes ont été déposés dans le village afin d'inviter les habitants à une réunion de consultation le 28 juin 2013. Un retour sera ensuite réalisé en CLDR où l'on pourra réfléchir à l'opportunité d'intégrer une fiche sur ce thème dans le PCDR.

La Charmille

La salle sera agrandie sur fonds propres et ne fera donc pas l'objet d'une fiche. Il est suggéré d'agrandir la salle à l'arrière en installant un préau. Concernant la plaine de jeux, il est mentionné qu'elle sera sans doute peu utilisée par les enfants de Werbomont étant donné qu'ils circulent peu dans le village en raison de la présence de la Grande Route.

Le bâtiment de Vieuxville

Un représentant du Club des jeunes exprime son point de vue quant à leur occupation du bâtiment situé en face de l'église de Vieuxville. Le Club des jeunes organise environ 15 activités par an qui réunissent toutes les générations et principalement des personnes de et

originaires de Sy. Par Convention, la Commune met le bâtiment à disposition du Club des jeunes et du syndicat d'initiative. Cependant, le bâtiment est actuellement en très mauvais état (toit, planchers, électricité...) et la Commune marque son opposition quant à l'organisation d'activités dans ce bâtiment et ce, pour des raisons de sécurité.

Le Club des jeunes ne dispose actuellement d'aucune autre alternative concernant un local leur permettant d'organiser leurs activités. La Commune reste cependant ouverte à toute proposition de leur part et accepte de mettre le chapiteau à leur disposition. La désacralisation de l'église de Vieuxville est évoquée.

Concernant le bâtiment de Vieuxville, la Commune contactera les pompiers afin d'évaluer l'état du bâtiment. Une décision devra également être prise par rapport au devenir de ce dernier. Si le dossier en cours avec la Province et la Région se concrétise, le bâtiment pourra être transformé en pôle muséal. Le cas échéant, le bâtiment pourrait être revendu. Il n'est pas envisagé de réaliser des logements à loyers modérés en raison de la situation géographique du bâtiment.

Divers

Un participant s'interroge quant à la priorisation des fiches-projets. Les agents de développement expliquent qu'une fois les fiches abouties, la CLDR réfléchira à la priorisation des fiches et ce en concertation avec la Commune, en regard des besoins et des finances communales.

La réunion se clôture à 22h00.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Compte rendu du GT « Services et éducation »

Le 25 juin 2013 à 19h30

(Maka, Rue de Lognoul 6, 4190 Ferrières)

Présents : S. Boland (CLDR), L. Blaise (Echevine), F. Léonard (Bourgmestre), M. Rahier (Administration communale), V. Silvestre (CLDR), L. Strée (CLDR)
A. Barthelemy (GREOA), M-F. Gilis (GREOA)

Excusés : C. Lizen (CLDR), N. Maquinay (CLDR), M. Meert (CLDR)

La réunion débute à 19h30.

Introduction

Les agents de développement rappellent brièvement les objectifs définis qui sont en lien avec le thème des services. Ils rappellent que le but de la réunion est de réfléchir aux différentes propositions émises lors de la consultation et qui pourraient faire l'objet d'une fiche-projet. Afin de structurer la réunion, les agents proposent que l'on aborde les différentes propositions par rapport aux objectifs.

En guise d'introduction, la Commune informe les participants qu'elle souhaite répondre favorablement, par l'intermédiaire du CPAS, à l'appel à projets pour la mise en œuvre d'un Plan de Cohésion Sociale (PCS). Un PCS peut être défini comme un dispositif visant à promouvoir l'égalité des chances et l'émancipation sociale des citoyens. Sur base d'un diagnostic, il vise à mettre en place des actions s'articulant autour de 4 axes :

- L'insertion socio-professionnelle
- Le logement (accès pour tous à un logement décent)
- La santé et le traitement des assuétudes
- Le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels

En Ourthe-Amblève, certaines communes ont mis en place un PCS seules (Comblain-au-Pont, Sprimont ...) et d'autres (Anthisnes, Clavier, Hamoir, Tinlot et Nandrin) se sont regroupées pour former le PCS Condroz. Cette année, les Communes de Ferrières et Ouffet ont émis le souhait de répondre à l'appel à projet. Un diagnostic est déjà en cours de rédaction et une réunion se tiendra mercredi 26 juin 2013 à Clavier afin de poursuivre la réflexion au sujet d'un éventuel regroupement de communes. Les membres s'interrogent quant à la complémentarité entre le PCDR et le PCS. Les agents répondent que les deux outils sont

complémentaires et que le PCS, contrairement au PCDR, permet de bénéficier de points APE pour engager du personnel. A Hamoir par exemple, un animateur a pu être engagé. Un participant se demande dans quelle mesure un jardin communautaire ainsi qu'un centre de formation technique pourraient s'inscrire dans le cadre des actions du PCS. Les agents répondent que, dans le cas d'un PCS « intercommunal », les différentes actions envisagées devront être discutées et validées par le groupement de communes répondant à l'appel à projet.

Objectif 1.1 : Développer l'accompagnement des seniors

Objectif 1.3 : Renforcer les relations intergénérationnelles au niveau local et communal

Créer un Conseil communal consultatif des aînés : selon la Commune, il y a peu de demandes à ce sujet. En effet, les aînés désireux de participer à la vie communale sont déjà investis dans les différentes commissions consultatives (CLDR, CCATM). Par ailleurs, on remarque que les aînés se regroupent déjà entre eux dans les villages mais qu'un manque de coordination est à signaler puisque les aînés des différents villages se rencontrent plus rarement. Un participant évoque l'existence de l'ACRF (Action Chrétienne Rurale des Femmes) qui est constituée essentiellement de pensionnés et qui organise régulièrement des après-midi à thèmes permettant notamment aux aînés de se rencontrer. Il est convenu que la création d'un CCCA n'est pas nécessaire mais qu'il est plus opportun de veiller à mettre les infrastructures de rencontres à destination des seniors dans les villages.

Réaliser un inventaire des services existants : de nombreux services existent dans la commune mais sont peu connus des citoyens et notamment des seniors. Ces informations devraient être transmises dans le Bulletin communal et sur le site internet communal.

Création d'une maison communautaire : La Commune d'Ouffet a récemment ouvert une maison communautaire. Celle-ci consiste en un local ouvert un jour par semaine et mis à disposition des personnes de plus de 55 ans pour des activités. Un local est également prévu pour permettre aux usagers de se reposer. A Ouffet, le local est situé près de l'accueil extra-scolaire et comporte dès lors une dimension intergénérationnelle. Ainsi par exemple, les personnes plus âgées préparent des repas avec les enfants. Le but de cette initiative est de sortir les personnes de l'isolement. Un animateur est également mis à disposition de la Commune par l'ADMR. La Commune a cependant le souhait d'engager un 2^{ème} animateur le CPAS. Monsieur Léonard marque son intérêt par rapport à ce projet qui pourrait très bien s'adapter dans les locaux rénovés de l'ancienne Administration communale de Xhoris. En effet, une cuisine est située au rez-de-chaussée et différentes activités sont déjà prévues par le CPAS (tricot, ateliers cuisine, initiation à l'informatique, lecture...). Des activités intergénérationnelles pourraient aussi être envisagées puisque l'école de Xhoris se situe juste en face du bâtiment. En matière de mobilité, le Ferribus permettrait aux aînés de rejoindre aisément l'ancienne administration communale.

Objectif 1.2. Prévoir des logements accessibles à tous, en collaboration avec des acteurs reconnus

Lors de la consultation citoyenne, il a été mentionné que le home de Werbomont n'est pas toujours adapté au souhait et aux besoins des personnes âgées de la commune. Les membres s'interrogent quant à la possibilité de créer des résidences-services permettant aux personnes âgées de bénéficier d'un logement au sein d'un petit centre facilitant les échanges intergénérationnels. Cependant, s'il est envisageable de créer des logements

intergénérationnels, la création d'une résidence-services n'est pas du ressort communal. La Commune ne disposant pas à l'heure actuelle de bâtiment pouvant être transformé en logement, il est convenu qu'une fiche « acquisition de bâtiment » et une fiche « logement intergénérationnel » soit insérée dans le PCDR. La création d'un lotissement pourrait également être envisagée en partenariat public-privé.

Concernant les logements sociaux, l'OAL est toujours en recherche de terrains en vue de construire des logements. Ces terrains doivent leur être donnés par la Commune ou faire l'objet d'un bail emphytéotique, comme c'est le cas du presbytère de Ferrières géré par l'AIS. Mais la construction de logements sociaux ne permet pas de garantir que les logements seront destinés aux habitants de la commune. Dans le cas où un bâtiment pourrait accueillir du logement, la commune favoriserait plutôt du logement à loyer modéré.

Objectif 1.5 : Développer l'animation éducative de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Mise en place d'une crèche ou d'un local d'accueil pour les gardiennes ONE : une enquête avait été menée par le CPAS auprès de la population afin de cerner les besoins de la population en matière de milieu d'accueil pour la petite enfance. Seules 37 personnes avaient répondu et parmi celles-ci 50% ne mentionnaient pas le besoin d'une crèche. Le plan cigogne 3 entrera bientôt en application mais malgré les subsides, le coût à supporter pour la création d'une crèche, en termes de personnel, est trop élevé pour la Commune. En ce qui concerne les gardiennes ONE, il est évoqué qu'un soutien pourrait éventuellement leur être apporté bénévolement par des personnes plus âgées qui le souhaitent.

Développer une politique éducative commune : il est proposé qu'une coordination des activités dédiées au secteur de l'enfance soit mise en place afin par exemple de proposer des animations dans la commune autour d'un même thème, de réaliser des aménagements dans la commune autour d'un objectif commun... Il est souligné que de nombreuses activités existent sur la commune qui a par ailleurs développé des partenariats divers avec la Commune de Hamoir, le TSA... Il est également suggéré de contacter la Province de Liège afin d'envisager un partenariat pour la réalisation d'animations ponctuelles sur le territoire communal. S'il est difficile d'engager du personnel pour assurer une mission de coordination, des efforts sont néanmoins à consentir en matière de communication. Le document d'information sur les primes de l'enfance pourrait par exemple être complété. De manière générale, il pourrait être intéressant de contacter l'Echevinat de la jeunesse.

Mise en place d'un Conseil communal consultatif des enfants et des adolescents : cette proposition ne semble pas opportune dans la mesure où elle ne concerne qu'un petit nombre d'enfants. Il apparaît plus pertinent à l'assemblée de mettre en place des séances d'éducation à la citoyenneté dans les écoles. Dans certaines écoles, il existe des conseils des bénéficiaires. Cependant, à nouveau, seuls quelques élèves sont concernés par ce type d'initiatives.

Développement d'activités pour les jeunes : s'il existe des activités pour les jeunes dans la commune, un encadrement par un animateur pourrait être envisagé dans le cadre du PCS.

Une fiche « jeunesse » pourrait être intégrée dans le PCDR.

Objectif 1.6 : dynamiser le secteur associatif, sportif et culturel

Création d'une ludothèque : lors de la consultation, le musée du jouet avait évoqué la création d'une ludothèque. La mise en place d'une telle activité ne demanderait pas tellement de moyens si ce n'est la mise à disposition d'un local. Un participant explique qu'il est également possible de travailler en partenariat avec la Province qui peut mettre des jeux et du personnel à disposition.

Animation à la bibliothèque : la bibliothèque d'Xhoris va prochainement rejoindre le réseau de bibliothèques Ourthe-Amblève ce qui va permettre l'organisation d'activités de manière régulière.

Développement d'un SEL (Service d'Echange Local) : une information pourrait être réalisée dans le Bulletin communal et sur le site internet communal pour permettre à des bénévoles de proposer leurs services pour des petits travaux d'entraide.

Objectif 5.4 : Favoriser la formation à proximité en partenariat avec le Forem et la Maison de l'emploi

Maison de l'emploi : elle est située à Comblain-au-Pont et une permanence avait été mise en place 2 fois par semaine Ferrières. Cependant, celle-ci ne rencontrait pas le succès escompté. Elle a donc été supprimée. Il en va de même en ce qui concernait la formation gratuite au permis de conduire.

Aide à l'emploi : en partenariat avec 3 communes, un travailleur vient un jour par semaine à Ferrières pour aider à la rédaction de CV.

Cof-e-bus : le Cof-e-bus propose des formations en informatique pour les demandeurs d'emploi uniquement. Or, on peut observer que les demandes émanent d'un autre public. Le personnel et les ordinateurs à l'Administration communale de Xhoris permettront de répondre à leur demande.

Objectif 5.5 : Aider au maintien et au développement des services

Le Ferribus : il dépend du budget alloué aux candidats réfugiés. Ainsi, alors que les ILA pourraient être menacées, il est important de réfléchir au maintien de ce service en envisageant une alternative de financement.

Les repas à domicile : ils sont préparés à Comblain-au-Pont et le service fonctionne bien même si on pourrait en améliorer la qualité. Il est également proposé d'étendre ce service aux écoles mais les membres ont conscience que ce service est coûteux. Le service rencontre des difficultés financières au vu du nombre de personnes qui ne paient pas leur facture.

Lavoir social : Il est difficile d'évaluer le besoin sur Ferrières. En cas de demande, le CPAS pourrait coordonner ce service dans le cadre de l'insertion sociale. Mais à nouveau, la difficulté d'une telle infrastructure est qu'il faut pouvoir mettre un local et du personnel à disposition.

Divers

Une fois les fiches-projets rédigées, un retour à la population peut être effectué si la Commune le souhaite.

La réunion se clôture à 21h50

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Compte-rendu du GT « Chemins»
Le 3 septembre 2013 à 19h30
(Maka, Rue de Lognoul 6, 4190 Ferrières)**

Présents : M. Bartholomé (CLDR et GT Chemins d'Aywaille), L. Blaise (Echevine), S. Boland (CLDR), J-M Declercq (CLDR et GT Chemins d'Aywaille), N. Degué (CCATM), O. Di Stephano (CLDR), P. Grogna (GT Chemins d'Ouffet), F. Grosfils (CLDR et GT Chemins d'Ouffet), R. Lardot (Echevine à Ouffet), F. Léonard (Bourgmestre), J. Matthys (CLDR), M. Meert (CLDR), R. Parmentier (GT Chemins d'Aywaille), M. Simonis (CLDR) A.Barthelemy (GREOA), M-F Gilis (GREOA)

Excusés : M. Rahier (Administration communale), J. Gustin, (Office du Tourisme), N. Maquinay (CLDR), A. Rahier (CLDR), J-M. Renard (CLDR)

La réunion débute à 19h30.

Introduction

Monsieur F. Léonard introduit la réunion et remercie les membres des Groupes de Travail (GT) Chemins et Sentiers des CLDR d'Ouffet et d'Aywaille pour leur présence et pour leur collaboration dans le cadre de ce GT. Il remercie également les membres de la CCATM inscrits au GT patrimoine bâti/mobilité.

Les agents de développement expliquent que la réunion consistera en la présentation du travail mené par les membres des GT chemins des Communes d'Aywaille et d'Ouffet. Le but de cette réunion est de permettre le développement d'une réflexion concernant la thématique des chemins et sentiers (méthodologie, outils, objectifs de travail...) et d'affiner la réflexion concernant les projets à mener dans ce domaine à Ferrières.

Présentation du Groupe de Travail « Chemins » de la CLDR d'Aywaille

Objectifs et méthode de travail (réalisation de l'inventaire)

Le GT s'est constitué dans le cadre de la CLDR d'Aywaille et compte 5 membres. Le souhait des membres était de réaliser un inventaire complet et systématique des chemins et sentiers sur base de l'atlas des chemins et sentiers vicinaux (1841) suite au constat de leur trop fréquente disparition pour faute d'usage. Plus largement, l'objectif poursuivi est de se baser

sur cet inventaire pour faire des propositions au Conseil communal de rouvrir certains sentiers dans le cadre d'une réflexion sur la mobilité douce et la mise en valeur du patrimoine.

Le GT s'est constitué en 2007 au départ d'une réunion conjointe avec le Service de l'urbanisme de la Commune. Par la suite, des réunions ont été organisées toutes les deux semaines dans un local communal mis à disposition. Tout au long de leur travail, les relations avec la Commune ont pu être facilitées grâce à la présence d'un employé de l'administration dans le GT.

Différents outils et sources d'informations ont été utilisés :

- L'atlas des chemins et sentiers vicinaux (Service technique de la Province de Liège et Commune)
- Les cartes IGN 1/10.000 en version informatique
- Un GPS avec fond de carte IGN 1/10.000
- Les cartes de Ferraris de 1777
- Les cartes Vandermaelen de 1843 (outil intéressant pour confirmer l'existence de l'emplacement de la voirie)
- Les cartes militaires
- Le premier relevé du cadastre (Plan Popp) entre 1842 et 1879
Rem. : Ferrières n'aurait pas de plan Popp
- Les cartes « vues du ciel » de googlemap

La multiplication de ces sources est essentielle car les modifications de l'atlas étaient gérées tantôt par les Services provinciaux tantôt par les Services communaux et dans certains cas, la Commune ne renseignait pas systématiquement à la Province les modifications effectuées sur son territoire. Un travail devait donc être effectué par le GT afin de répondre aux questions suscitées par ces informations divergentes.

Pour débiter leur travail, les membres ont travaillé sur Ernonheid, ancienne commune peu urbanisée et étant caractérisée par peu de perturbations (chemins de fer, autoroute, urbanisation...) au niveau de l'atlas.

Leur démarche a été la suivante :

- Photographies des planches de l'atlas
- Superposition des planches de l'atlas sur un fonds de carte IGN pour retracer le sentier.
Rem. : on observe souvent des déformations de retranscription car l'atlas est très ancien (manque de précisions des outils de l'époque)
- Si nécessaire, en cas de doute quant au tracé d'un sentier : visite de terrain à l'aide d'un GPS
Rem. : la géolocalisation permet de voir le chemin dans son ensemble, contrairement à l'atlas
- Une fois les tracés « validés », le répertoire est mis à jour

Ayant appris que la Province de Liège réalise le travail de digitalisation de l'atlas, le GT a ensuite travaillé sur base de cette version, la numérisation pouvant se superposer sur des fonds de carte existants.

N.B. Au niveau juridique, il faut savoir que la loi de 1841 (art. 12) qui a imposé l'inventaire de la voirie à la Commune disait qu'un chemin est public pour autant que l'on puisse prouver

qu'il a été usité dans les trente dernières années. Le nouveau décret de juillet 2012 a supprimé l'art. 12 et veut que les chemins de l'atlas soient imprescriptibles et inaliénables.

Concrétisations

Le GT a travaillé en collaboration avec Sentiers.be et a pu concrétiser 2 réalisations :

- Réouverture du chemin de la Croix Collard : déplacement d'une clôture et débroussaillage
- Réhabilitation du sentier de la fontaine du Trou Pâquette : le sentier a été balisé par la Commune et par Sentiers.be

Les membres du GT d'Aywaille expliquent que chaque année en octobre Sentiers.be organise « Rendez-vous sur les sentiers ». A Ferrières cette action sera envisagée pour l'année prochaine.

Les membres du GT de Ferrières s'interrogent quant au choix des chemins et sentiers à réhabiliter. En ce qui concerne le sentier de la fontaine, cela s'est imposé comme une évidence pour le GT puisque le chemin était déjà « préparé » par le travail de débardage qui y avait été effectué. Pour les autres chemins, le choix s'effectue souvent pour des raisons d'opportunités (liaisons inter-villages, patrimoine, promenade). En effet, ils ré-ouvrent des chemins qui permettent de contourner une route asphaltée ou de faire une boucle. Le fait de faire un inventaire systématique leur permet de découvrir tous les chemins qui existent déjà.

Un membre de Ferrières s'interroge également quant aux démarches que le GT entretient avec la Commune pour la réouverture de chemins. A Aywaille, le GT remet des suggestions à la Commune et il revient au Conseil communal de prendre des décisions. La voie du consensus avec les propriétaires a toujours été préconisée. Si un questionnement surgit alors un rapport peut être remis à la CCATM qui pourra remettre son avis sur la proposition.

Le GT travaille également en concertation avec le PCDN d'Aywaille qui a réalisé une promenade « nature » à Deigné. Une brochure avec carte sera éditée.

Le GT souligne que le rôle du GT ne s'arrête pas à la ré-ouverture des chemins mais qu'il importe aussi qu'il s'assure que les chemins sont bien entretenus par la Commune.

Présentation du Groupe de Travail Chemins de la CLDR d'Ouffet

Objectifs et méthode de travail

Le GT d'Ouffet est constitué de deux membres dont l'objectif est de rouvrir des chemins pour améliorer les promenades de l'entité, recréer de nouvelles promenades, réhabiliter des liaisons inter-villages et des voies historiques de passages... L'objectif poursuivi s'inscrit donc dans une optique touristique et de liaison inter-villages.

Les membres se sont procurés :

- Les cartes numérisées de l'atlas (cartes raster au 1/10.000) par la Province de Liège
- Les cartes Ferraris
- Les cartes Vandermaelen
- Le cadastre de la Commune en version numérisée qui permet de connaître le propriétaire d'une parcelle
- Un logiciel gratuit sur internet, Quantum GIS, qui permet de superposer ces cartes

Le travail du GT s'est concentré tout d'abord sur la réalisation d'un inventaire des chemins vicinaux qu'ils ont classés dans un fichier Excel qu'ils pouvaient aisément compléter ou corriger en cas de doutes. Pour Warzée, Ellemelle et Ouffet, le GT a réalisé un premier inventaire mais ne l'a pas encore approfondi.

Concrétisations

Dans le cadre de la réhabilitation d'une liaison inter-villages, la Commune a signé une convention avec les propriétaires pour faire un échange entre deux chemins. C'est la seule convention signée à ce jour.

Le GT a permis de modifier le tracé d'une balade en contournant un passage sur une grand route.

Questions de définition

Les membres des trois GT s'interrogent quant à la définition des termes « sentiers » et « chemins ». Selon le Commissaire voyer, le terme chemin est réservé aux voies dont l'assiette est publique. Le terme « sentiers » aux voies dont l'assiette est privée. D'autres définitions sont cependant utilisées (au sens du code forestier) : une voie est dénommée chemin pour autant que son assiette fasse 6 m de large et sentier pour autant que son assiette fasse 3 m de large.

Le GT « chemins » à Ferrières

A Ferrières, le Groupe de Travail a pour objectif deux grands axes de travail :

- La réhabilitation et la création de chemins et sentiers de promenades. Des boucles de promenades seront notamment créées autour de la Tranferrusienne afin d'utiliser celle-ci comme dorsale permettant de joindre différents villages. Par ailleurs, de nouvelles promenades pourront être créées.
- Le développement d'infrastructures de mobilité douces adaptées pour assurer un maillage inter-villages, principalement pour les cyclistes en raison des longues distances séparant les villages de la Commune.

La réflexion menée par le GT se vaudra constructive et positive, fondée sur une collaboration avec la Commune et les propriétaires concernés par la création de nouveaux sentiers et de nouvelles promenades.

Il est convenu que la CLDR et la population soit informées, notamment via le bulletin communal, de la formation de ce nouveau GT « chemins » et qu'un appel soit lancé en vue de le constituer et de débiter concrètement le travail.

La réunion se clôture à 21h50

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Communication

Le 10 septembre à 19h30

(Commune – place de Chablis 21 à 4190 Ferrières)

Présents : F. Léonard (Bourgmestre, Président de la CLDR), S. Maquinay, C. Lizen, J. Matthys, V. Silvestre

M. Rahier (Secrétaire de la CLDR)
S. Beaufays (Agent de développement)

Excusés : S. BREVERS

La réunion fait suite à celle d'avril 2013. L'objectif est d'aborder avec le Groupe de Travail les fiches-projets élaborées concernant l'information et la communication à partir des avis recueillis lors de la consultation citoyenne puis en groupe de travail.

Fiche relative à l'amélioration de l'information et de la communication par la modernisation des supports de communication, la centralisation et l'accès pour tous aux informations.

Le Bourgmestre informe que les séances de soutien à l'informatique organisées par le CPAS seront inaugurées début octobre dans le cadre du projet « Aînés actifs ». Des ordinateurs portables seront utilisés ce qui permettra à ces séances d'être organisées dans les différents villages de la Commune.

Concernant le site internet communal, la Commune a rendez-vous avec IMIO jeudi.

Concernant le Bulletin communal, le Bourgmestre informe que celui-ci est à présent disponible également sur le site Internet communal.

Un participant suggère d'informer la population sur le coût du Bulletin communal afin qu'elle se rende compte que ce n'est pas un gouffre financier. Le Bourgmestre informe en effet qu'avant l'édition du Bulletin communal, il existait différents feuillets (agenda de l'Office du tourisme tous les 2 mois, feuillets des associations, du CPAS...) et que ceux-ci ne sont actuellement plus nécessaires. Il y a donc un avantage pour les acteurs locaux au niveau de l'impression mais aussi de la distribution. Il est également rappelé l'intérêt de faire travailler les imprimeurs locaux.

Pour le Bulletin communal il est également suggéré de proposer aux citoyens l'envoi de leurs suggestions à la Commune pour l'amélioration des éditions suivantes.

Il est aussi proposé que les coordonnées des différents services communaux principaux apparaissent dans toutes les éditions.

Une rubrique questions - réponses est suggérée ainsi que la vulgarisation de la partie dédiée au Conseil communal.

Il est également suggéré de réaliser une évaluation directement sur le site Internet communal en demandant les suggestions aux visiteurs.

Il est proposé d'ajouter dans la fiche de continuer à améliorer le Bulletin communal.

Fiche relative à la mise en réseau des acteurs locaux des secteurs socio-culturels, sportifs, touristiques et éducatifs

Pour mettre en place cette mise en réseau, des initiatives ont déjà été menées mais sans grand succès, dès pistes sont évoquées :

- créer des échanges via le site internet en mentionnant notamment la liste de matériel disponible dans chaque association pour un prêt
- organiser des rencontres entre acteurs
- préciser sur le site internet communal le pourquoi de cette action de mise en réseau

Il est également suggéré d'organiser des rencontres intervillages : par exemple des jeux olympiques intervillages ou créer un comité intervillages pour l'organisation de ces jeux... (exemple à Clavier).

Il est également précisé que la Commune apporte déjà un bon soutien aux associations pour l'organisation d'activités.

Les modifications seront apportées aux fiches projets présentées en fonction des éléments proposés en réunion.

Ndlr : un lien a été fait avec le dossier rentré par la commune concernant le Plan de Cohésion Sociale qui pourrait intervenir dans ce projet de mise en réseau des acteurs locaux.

La réunion se clôture à 20h30.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Compte rendu du GT « Energie »
Le 24 septembre 2013 à 19h30
(Maka, Rue de Lognoul 6, 4190 Ferrières)**

Présents : L. Blaise (Echevine), G. Blétard (CCTAM), S. Brevers (CLDR), J-M. Demonty, (CCATM), S. Francis (CLDR), N. Maquinay (CLDR), M. Rahier (Administration communale), M. Simonis (CLDR), A. Wautelet (eco-passeur de la Commune de Ferrières)
A. Barthelemy (GREOA), S. Beaufays (GREOA)

Excusés : D. Delmotte (CLDR), N. Degué (CLDR), O. Di Stephano (CLDR), F. Léonard (Bourgmestre), M. Meert (CLDR), B. Migeotte (CLDR), A. Rahier (CLDR)

La réunion débute à 19h30.

Introduction

Les agents de développement introduisent la réunion en rappelant que ce Groupe de Travail dédié au thème de l'énergie rassemble des membres du GT Patrimoine bâti/mobilité et du GT Environnement. Ils remercient Monsieur Wautelet, éco-passeur des communes de Ferrières, Hamoir et Ouffet pour sa présence.

Ils débutent la réunion en rappelant les deux objectifs formulés concernant directement le thème de l'énergie à savoir :

- Réduire la consommation énergétique et favoriser les énergies renouvelables
- Favoriser un habitat durable en renforçant la configuration en quartiers

Le but de la réunion est de discuter des différents projets évoqués lors de la consultation et de réfléchir aux projets qui pourraient être menés dans le cadre du PCDR.

Présentation de la politique énergétique communale par A. Wautelet, éco-passeur

La politique énergétique communale se centre autour de trois piliers :

- L'amélioration de la PEB
- La comptabilité énergétique
- L'information et la sensibilisation

1. L'amélioration de la PEB

Un cadastre énergétique a été effectué pour les bâtiments communaux suivants :

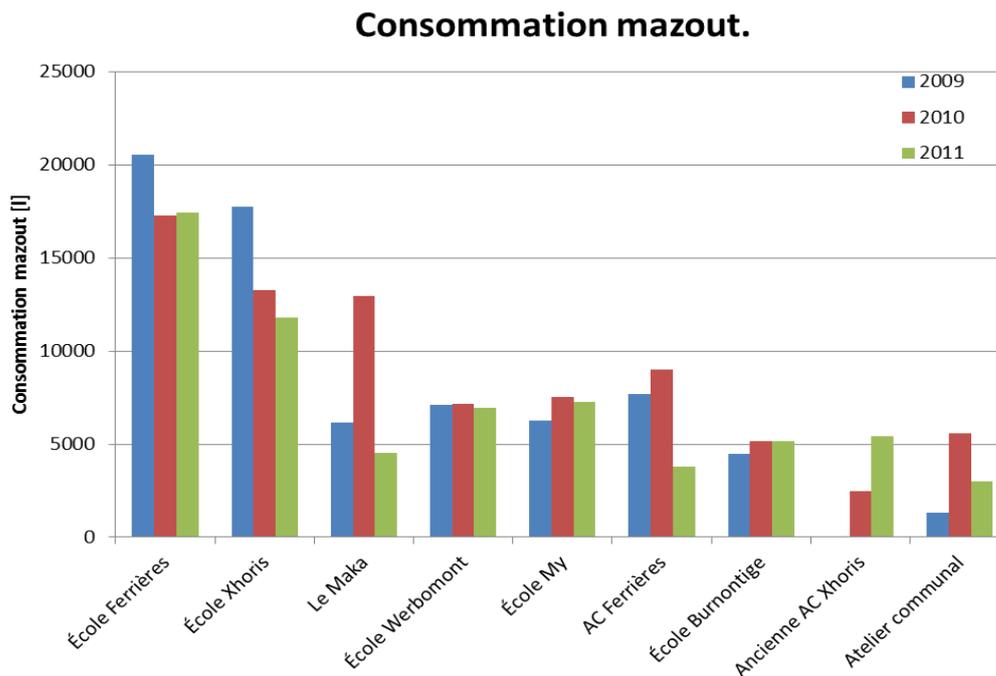
- Ferrières : l'Administration communale, le Maka, l'école
- My : l'école
- Xhoris : l'école et l'ancienne Administration communale
- Vieuxville : l'école
- Werbomont : l'école

Le cadastre énergétique consiste en l'inventaire des bâtiments communaux classés en fonction de leur qualité énergétique tant d'un point de vue qualitatif que d'un point de vue quantitatif.

Il se fonde sur deux données :

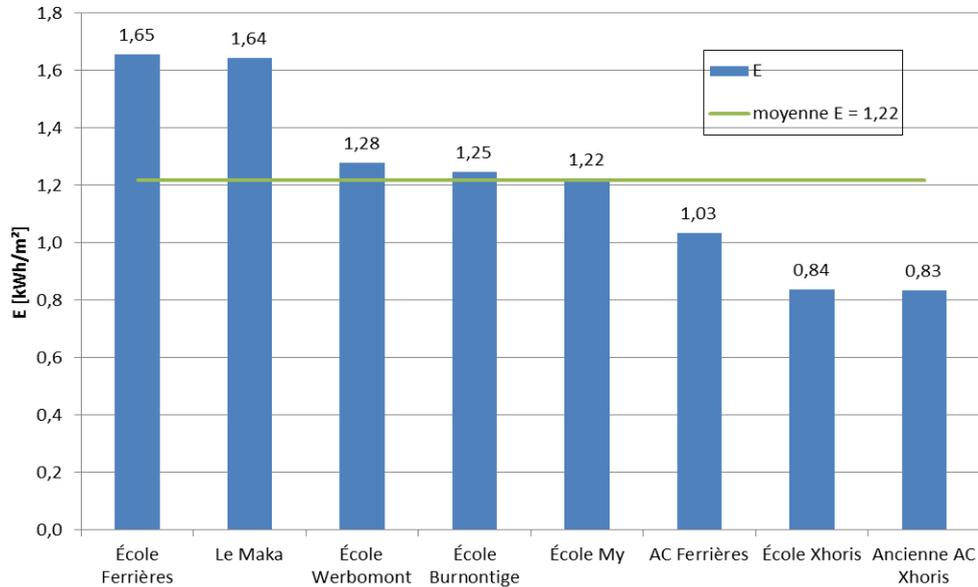
- l'indice énergétique E qui est le résultat du coefficient global de déperdition du bâtiment sur le rendement global de l'installation. Un indice E élevé est le résultat d'une mauvaise isolation, d'un défaut d'étanchéité à l'air du bâtiment, d'une installation de chauffage défectueuse ou de plusieurs de ces éléments combinés.
- l'indice énergétique pondéré Ep qui permet de mettre en évidence le potentiel d'économie d'énergie à récupérer. Un indice Ep élevé est le reflet d'un potentiel d'économie énergétique important.

En ce qui concerne Ferrières, la consommation en mazout des bâtiments communaux a été répertoriée pour les années 2009, 2010 et 2011. Ce graphique révèle que les bâtiments les plus énergivores sont l'école de Ferrières et l'école de Xhoris ainsi que le Maka.



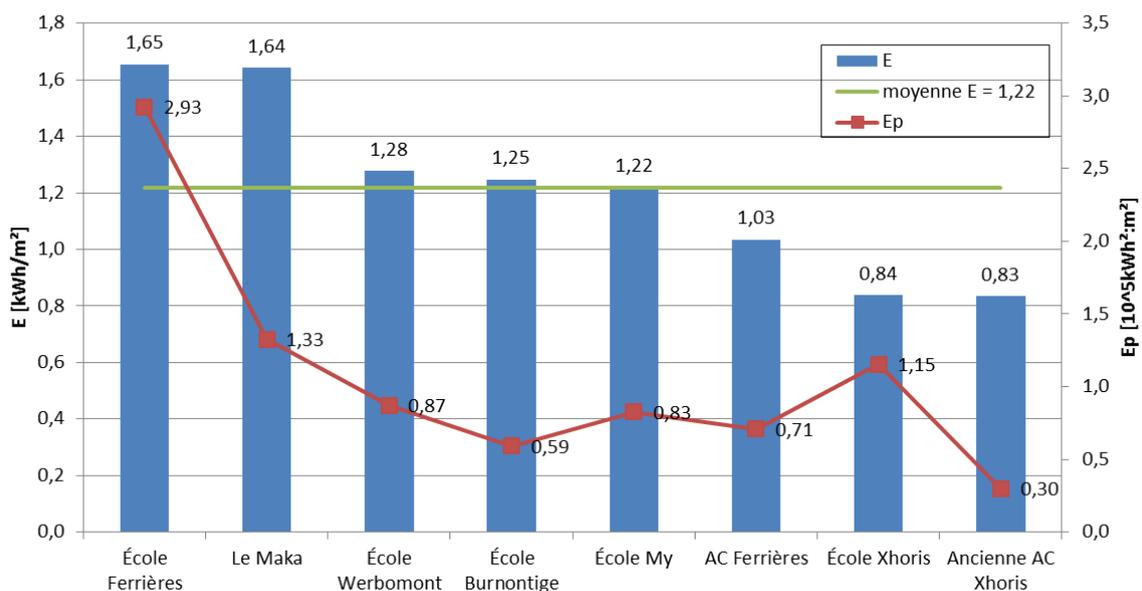
Le calcul de l'indice E pour les bâtiments communaux montre que ce sont l'école de Ferrières, le Maka et les écoles de Werbomont, de Burnontige et de My qui présentent l'indice E le plus élevé.

Cadastre énergétique.



Le calcul de l'indice Ep démontre quant à lui que les bâtiments présentant le plus gros potentiel en matière d'économie d'énergie sont l'école de Ferrières, le Maka (en ce compris le musée du jouet) et l'école de Xhoris. Ces trois bâtiments sont donc prioritaires en termes d'aménagements à réaliser. Ces aménagements peuvent être minimes puisqu'il peut parfois s'agir de changer une vanne thermostatique mais ils peuvent aussi parfois être plus conséquents (remplacement des châssis, isolation des murs, du toit...)

Cadastre énergétique.



Afin de préciser le diagnostic des bâtiments et de définir les actions à entreprendre, des audits énergétiques sont réalisés. Ils permettent de mettre en évidence les mesures d'amélioration qui peuvent être effectuées, d'estimer l'économie d'énergie pouvant être réalisée, d'estimer les investissements, le taux de rendement synthétique ainsi que l'impact sur les rejets de CO₂.

A Ferrières, un audit énergétique a été réalisé en 2008 pour l'école. 15 points ont été examinés dont les vannes thermostatiques, l'isolation de la toiture de la salle de gym, l'isolation et la pose de pare-vapeur toiture, le remplacement des fenêtres et châssis. Les prochaines étapes sont la réalisation d'une étude de pré-faisabilité, la mise en œuvre des mesures d'amélioration et le suivi des actions.

2. La comptabilité énergétique

Si l'amélioration de l'état des bâtiments communaux est un point essentiel pour diminuer la déperdition énergétique, il importe également d'assurer un suivi des consommations d'énergie dans ces mêmes bâtiments afin de détecter des éventuelles dérives et surconsommations. Il convient également d'évaluer les effets engendrés par les mesures relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE). Ces données permettront de réaliser un budget communal rationnel et de répartir les consommations entre les occupants des bâtiments.

3. La sensibilisation des acteurs

L'éco-passeur a un rôle d'information et de sensibilisation des acteurs et des citoyens à l'URE. Ainsi, en ce qui concerne les écoles, il prendra contact avec les directions des établissements afin de les conseiller pour une meilleure gestion de leur consommation énergétique.

4. Divers

En 2009, la Commune de Ferrières a participé au projet 31 communes au soleil qui a permis le placement de panneaux photovoltaïques sur le Maka. Il reste encore aujourd'hui un budget permettant de réaliser un audit énergétique. Il est suggéré par les membres de la CLDR de réaliser un audit du Maka.

Monsieur Wautelet informe également les participants qu'un dossier UREBA exceptionnel a été introduit pour des travaux à l'ancienne Administration communale de Xhoris.

En ce qui concerne les logements sociaux, la surveillance des consommations sera effectuée par l'éco-passeur.

Réflexion sur les fiches-projets à introduire dans le PCDR

Les agents de développement rappellent que plusieurs projets avaient été évoqués lors de la consultation citoyenne à savoir le projet des éoliennes citoyennes, le projet de création d'une unité de biométhanisation afin d'alimenter la piscine de St Roch ou le zoning de Werbomont ainsi que le projet d'informer et de sensibiliser les citoyens aux économies d'énergie. Un membre s'interroge quant à la pertinence de réaliser des fiches-projets sur le thème de l'énergie alors que le thème n'est pas en lien direct avec le développement rural. Les agents de développement expliquent que des objectifs ont été définis en rapport avec ce thème et que par ailleurs, il est intéressant de rédiger une fiche et d'étoffer une réflexion sur des projets qui

pourraient être menés à long terme par le biais de subsides PCDR ou d'un autre appel à projets. Par exemple, dans le cas des subsides UREBA, les appels à projets sont relativement courts et le fait de disposer d'une fiche permet de disposer d'emblée d'une vision globale des problématiques et des projets qui pourraient être réalisés. Il est convenu qu'une fiche générale relative à l'énergie soit réalisée et qu'elle englobe ces différents aspects.

En ce qui concerne le projet de Ferréole, la coopérative est toujours en attente d'une décision d'électrabel. Par ailleurs, Ferréole a répondu à un appel à projets « Vis mon village » de la Fondation Roi Baudouin visant à rassembler les citoyens et à tisser des liens sociaux autour du thème de l'énergie. Monsieur Wautelet suggère que dans ce cadre, des mini audits énergétiques de 2 habitations puissent être réalisés et présentés aux citoyens.

En matière d'information et de sensibilisation, il est proposé qu'une brochure soit réalisée et proposée par la Commune aux candidats bâtisseurs et aux personnes rénovant leur habitation. Il est précisé que des fascicules sont disponibles aux Guichets de l'énergie et qu'ils concernent tous les thèmes.

Divers

Il est suggéré qu'une fiche-projet très générale soit réalisée afin que l'on mette en avant l'engagement de la Commune de Ferrières en regard des objectifs européens Horizon 2020.

La réunion se termine à 20h45

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Compte-rendu du GT « Economie »
Le 1^{er} octobre 2013 à 19h30
(Maka, Rue de Lognoul 6, 4190 Ferrières)**

Présents : L. BLAISE (Echevine), S. BOLAND (CLDR), D. DELMOTTE (CLDR), O. DI STEPHANO (CLDR), J-M DEMONTY (CLDR), S. FRANCIS (CLDR), F. LEONARD (Bourgmestre), J. MATTHYS (CLDR)

A.BARTHELEMY (Agent de développement, GREOA), B. HOUBEAU (Auteur de programme, GREOA)

Excusés : S. BREVERS (CLDR), A. RAHIER (CLDR)

La réunion débute à 19h30

Introduction

F. Léonard introduit la réunion en remerciant B. Houbeau pour sa présence et explique que cette réunion consistera en la présentation de différents éléments contextuels pouvant aider à construire des fiches-projets sur la thématique de l'économie. Il explique que la réflexion menée par les autres GT et comportant une dimension économique sera également brièvement présentée.

A.Barthelemy rappelle brièvement le défi et les 5 objectifs liés à l'économie et formulés par la CLDR :

- Face à des secteurs d'activités économiques diversifiés, créer des conditions positives afin de stimuler l'économie et l'emploi local des différents secteurs de manière intégrée
 - Développer le tourisme intégré
 - Soutenir la sylviculture durable ainsi qu'une agriculture diversifiée et familiale
 - Soutenir le développement d'infrastructures adaptées au maintien et à la création d'entreprises
 - Favoriser la formation à proximité en partenariat avec la Maison de l'emploi et le FOREM
 - Aider au maintien et au développement des services

Présentation de B. Houbeau (GREOA)

B. Houbeau introduit sa présentation en expliquant que l'IWEPS édite un document mis à jour concernant toute une série d'informations chiffrées sur la Commune. Ce document représente une source d'informations fiables permettant de nourrir la réflexion de la Commune, de la CLDR et des GT.

Il présente ensuite différents projets pouvant servir de pistes à la réflexion :

- ***La coopération transfrontalière (Interreg)***

L'Euregio Meuse-Rhin rassemble la Province du Limbourg, la Province de Liège et la Communauté germanophone (Belgique) ; la Province du Limbourg (Pays-Bas) ; le Nodrhein Westfalen (Allemagne). En 2007-2013, les priorités en Euregio étaient le renforcement de la structure économique, la promotion du savoir, l'innovation et la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité ; la nature et l'environnement, les énergies, les ressources naturelles la mobilité et enfin la qualité de vie. Les coopérations transfrontalières peuvent déboucher sur des réalisations concrètes. Dans le cas de Ferrières, il pourrait être intéressant d'évaluer les éventuelles collaborations qui pourraient avoir lieu dans le cadre du tourisme. Toutes les informations peuvent être obtenues sur le site www.interregmr.eu.

L'exemple du GREOA :

Le GREOA agit en tant qu'antenne relais dans le cadre du projet TeTRRA (Technology Transfer and Recruiting in Rural Areas). L'objectif de ce projet est de faciliter le transfert de technologies au sein des TPE et des PME. TeTRRA contient également un volet relatif au recrutement de personnel très spécialisé. Dans le cadre de ce projet, le GREOA a participé à une réunion concernant la thématique de la biométhanisation à Strée (Modave). Cette réunion a permis la mise en contact d'entreprises belges avec des entreprises allemandes et hollandaises.

La programmation 2014-2020 :

Elle concernera différents thèmes : « économie et innovation », « marché de l'emploi et formation », « bien-être et santé », « mobilité et infrastructures », « culture et tourisme », « sécurité ». Toutes les informations relatives à cette programmation se trouvent sur www.emr2020.eu.

- ***Projet de recherche-action au GREOA***

Il s'agit d'un projet visant la concrétisation d'un modèle de circuit court pour une alimentation durable. Ce projet se décline en 2 phases dont la première est le développement d'une filière agro-écologique fondé sur une recherche action. L'objectif est de créer un modèle de production innovant au départ d'un site pilote laboratoire et de fournir un plan d'affaires agro-écologiques à la coopérative AGROECOOP. Celle-ci est en cours de construction et elle exploiterait le site pilote de la Ferme du Halleux ou tout autre site pilote. AGROECOOP aura deux missions : l'exploitation des terres et le soutien aux petits producteurs (notamment via leur insertion socio-professionnelle). Parallèlement, il s'agira de stimuler un modèle de consommation participatif et engagé c'est-à-dire dont les consommateurs deviennent des consom'acteurs. Ainsi, la population locale sera associée à la création de ce circuit court. Par ailleurs, une partie du financement d'AGROECOOP viendra d'un système de type Crowdfunding.

De nombreux partenaires sont associés à ce projet : l'ADL de Comblain-au-Pont, les acteurs de Ceinture aliment-terre liégeoise ainsi que l'ULg et l'UCL qui proposent un certificat interuniversitaire « Agro-écologie et Transition vers des systèmes alimentaires durables ».

- ***Les espaces de co-working***

Il s'agit de partager la location d'un espace de travail dans le but de le payer moins cher. La mutualisation de l'espace et de certains outils permet à chaque membre d'avoir accès à un service qu'il n'aurait peut-être pas pu s'offrir seul. Les espaces de co-working permettent également la mise en réseau des personnes travaillant au sein de cet espace partagé. Les travailleurs y travaillent indépendamment mais ne sont jamais isolés.

Exemples en région liégeoise :

- La Forge à Liège (www.laforge-coworking.be)
- Cristal hub à Seraing

Dans le cadre du PCDR, B. Houbeau explique qu'il peut parfois être intéressant de réfléchir à la mise en place de tels espaces au sein des maisons de villages souvent inoccupées durant les heures de travail.

- ***Les groupements d'employeurs***

Il s'agit d'un regroupement d'entreprises qui décident de s'associer pour embaucher les personnes qu'elles ne peuvent pas engager seules à temps plein ou toute l'année. Le travailleur est engagé par le Groupement et bénéficie nécessairement d'un contrat à durée indéterminée à temps plein.

Exemple :

- Job Ardent (créé en 2008 et géré par la Chambre de commerce) à Liège : 6 infographistes, 2 secrétaires, 1 responsable qualité (www.ccilvn.be)

- ***L'atelier rural***

L'atelier rural est un bâtiment communal destiné à être loué par la Commune, pour une durée limitée, à des TPE et des PME. Il doit être modulable pour pouvoir accueillir des entreprises très différentes. Il comprend un ou plusieurs grands espaces/ateliers, des bureaux administratifs et des sanitaires. Il est destiné à accueillir de jeunes entreprises qui se lancent ou des entreprises existantes souhaitant se diversifier ou s'étendre. L'atelier rural est géré par la Commune et peut être construit partout en zone constructible. Il peut être vendu si le produit de la vente est réinvesti dans un projet de développement rural (atelier rural ou autre). L'atelier peut être subsidié jusqu'à 80% par le Développement Rural.

Information sur les projets liés à l'économie évoqués dans les autres GT

GT tourisme :

- Création d'un pôle muséal et touristique à Vieuxville dans le bâtiment situé Route de Liège
- Renforcement de l'offre de promenades et création de nouvelles cartes : un membre souligne qu'il serait bien de prendre en compte les activités touristiques menées avec des ânes qui sont trop souvent coincés par des tourniquets
- Développement d'une stratégie touristique en lien avec la MTOA (création d'une image de marque, développement de l'e-tourisme...)

GT environnement :

- Création de bassins de décantation dans le zoning de Werbomont afin dépolluer le bassin d'orage et d'endiguer la pollution du Wézomont

GT communication :

- Développement du site internet communal et de l'Office du tourisme : il peut être intéressant de réfléchir au contenu relatif à la thématique économique à insérer sur le site communal

GT infrastructures :

- Aménagement de la Place de Chablis et aménagement de la Place Lavaux : la réflexion intégrera les commerces alentours
- Création d'une régie communale autonome

Discussion

Le pouvoir économique d'une commune réside dans ses entreprises. Or, la crise pèse de plus en plus sur les jeunes entrepreneurs. Un membre suggère qu'une aide communale soit apportée aux entreprises pour l'accompagnement à l'accès au crédit des entrepreneurs débutants. En effet, le contexte économique actuel implique que de nombreux entrepreneurs se voient refuser leur crédit bancaire. Une réflexion pourrait être menée concernant l'assistance publique de ces entreprises afin de leur fournir par exemple des garanties bancaires.

Plusieurs questions relatives au projet d'agro-écologie sont posées.

Un membre explique qu'il y a des couveuses à Strée et s'interroge quant à la possibilité d'intégrer ce type d'activités sur les terres qui seront louées par la coopérative. B. Houbeau répond que la coopérative concernera tant des activités liées à la culture (maraîchage) qu'à l'élevage ou à la transformation de produits. La coopérative sera le cœur du système et elle pourra apporter une aide et un soutien aux agriculteurs. B. Houbeau précise que dans certains cas, il est parfois plus opportun de mutualiser les investissements pour faire vivre un indépendant sur un site bien précis, adapté à ses besoins. Par ailleurs, il n'y a pas d'attachement spécifique au site de la ferme du Halleux. La coopérative pourrait être à la recherche de terrains notamment en Ourthe-Ambève et à Ferrières. Certaines pistes telles que les Sarts communaux sont envisagées. Par exemple, les Sarts pourraient être occupés par des potagers collectifs.

D. Delmotte, agriculteur, explique qu'il est fondamental que ce projet soit mené en concertation avec des gens de terrain. En effet, un terrain n'est pas adapté à toutes les cultures. B. Houbeau précise qu'un ingénieur agronome de terrain sera chargé de réaliser une étude en ce sens. Il ajoute que le volet « recherche-action » du projet comprendra une expertise interne et une expertise externe réalisée par des laboratoires privés et par l'ULg et l'UCL.

En ce qui concerne la problématique actuelle de l'agriculture, il ressort que c'est la pression administrative ainsi que les normes à respecter pour pouvoir mettre un produit sur le marché qui « tuent » les agriculteurs. La problématique est européenne. Il faut savoir qu'en Belgique, 20% à 30% de la main d'œuvre est bénévole. En ce qui concerne les produits, la valeur ajoutée ne se trouve que dans le produit transformé et non pas dans le produit de base. B. Houbeau explique que c'est pourquoi il importe de développer un business plan ainsi qu'un modèle innovant via le site laboratoire. Ce nouveau modèle permettra notamment d'optimiser la main d'œuvre et la rentabilité.

Un des membres de la CLDR évoque les concepts de containers permettant de cultiver des légumes et d'élever du poisson en expliquant qu'il s'agit de nouvelles façons de produire intéressantes.

L'assemblée s'interroge quant à l'intérêt de mettre une fiche-projet « agro-écologie » dans le PCDR. Il est expliqué que l'agriculture occupe une place centrale pour le développement rural. Dans le cas de Ferrières, on compte un transformateur de produits laitiers, un producteur de volailles ainsi que depuis récemment le GAC Ferritable. Le fait d'intégrer cette fiche-projet agro-écologie dans le PCDR permettra de bénéficier d'un projet de base autour duquel d'autres projets agricoles locaux pourront venir se greffer. Par ailleurs, il est aussi important de laisser des ouvertures vers des projets européens, pouvant être menés en partenariat avec différents acteurs parfois expérimentés en matière de gestion de dossiers européens.

Il est ensuite demandé l'avis du GT en ce qui concerne la réalisation d'une fiche concernant l'extension du zoning de Werbomont. L'assemblée marque son accord étant donné qu'il est toujours difficile de savoir quelle sera l'évolution de l'occupation du zoning.

Lors des consultations citoyennes, il avait également été proposé qu'une unité de biométhanisation puisse alimenter la piscine de St Roch ou le zoning. Il est décidé que l'aspect biométhanisation soit mentionné dans une fiche-projet traitant de la thématique des énergies renouvelables.

Conclusion

A la demande des membres, une prochaine réunion du GT Economie sera organisée. Deux des membres se proposent de contacter un responsable de *Liège en transition* ainsi qu'un responsable d'un SEL afin d'animer ce prochain GT.

La réunion se clôture à 21h50

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Commission Locale de Développement Rural

**Visite des infrastructures
16 novembre 2013**

Présents : Lydia Blaise, Sylvain Boland, Nathalie Degué, Odette Di Stephano, Raphaël Lambotte, Frédéric Leonard, Michèle Meert, André Rahier, Laure Strée
Marie-Françoise Gilis, Agent de développement au GREOA

Excusés : Jean-François Cornet, Didier Delmotte, Xavier Giblet, Jean-Michel Renard,
Maurice Simonis, Bernadette Franck (DGO3)

Ferrières

- Place de Chablis
 - o Conserver les arbres
 - o Places de parking (disque de stationnement)
 - o Signalisation pour le cheminement vers le football
- Complexe du football
 - o Salle à l'emplacement de la tribune actuelle
 - o Accès à créer sur le terrain entre le football et l'école de la Communauté française
 - o Parking près de la salle et à l'emplacement de la buvette actuelle
 - o Aire de jeux près de l'école plutôt que près de la salle

Xhoris

- Place La Vaux
 - o La Maison Farnir est en bon état ; les participants pensent qu'il serait plus opportun de rénover la façade et de conserver le bâtiment (logement, annexe à l'école, etc.)
 - o Aménager une fontaine sur la place – une source est existante
 - o Placer deux à trois bancs dans le centre du village
 - o L'aménagement de la voirie pourrait être revu pour augmenter l'espace pour les usagers doux

- Pôle de loisirs
 - Des travaux ont déjà été effectués dans la buvette (toiture, etc.)
 - Des subsides sont demandés à Infrasports pour un terrain synthétique
 - Aménager une petite annexe polyvalente (250 m²)

Rouge-Minière

- Salle L'Alouette
 - Annexe pour des sanitaires – ouverture par une des fenêtres de la salle
 - Isolation du bâtiment

Vieuxville

- Local des jeunes – Syndicat d'initiative
 - Bâtiment en très mauvais état
 - Si pas intervention de la Province pour le projet de pôle muséal, la commune devra vendre le bien
- Eglise
 - Il n'a pas été possible de visiter l'intérieur
 - Taille adaptée pour une maison de village
 - Manque d'emplacements de parking

Werbomont

- La Charmille
 - Salle en bon état
 - Souhait d'un préau à l'arrière du bâtiment et sur le côté au-dessus des escaliers qui donnent accès à la cave



Burnontige

- Ancienne école
 - Locaux en bon état
 - Permet l'organisation de deux activités simultanées
 - Souhait d'aménager un bar en créant une ouverture dans un mur

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Compte-rendu du GT « Chemins»
Le 14 janvier 2014 à 19h30
(Maka, Rue de Lognoul 6, 4190 Ferrières)**

Présents : Frédéric Léonard (Bourgmestre), Marie Rahier (Administration communale), Lydia Blaise (Echevine), Sylvain Boland (CLDR), Michel Godfrind (PCDN), Jacques Gustin (OT), Brigitte Vanopdendenbosh (PCDN), Victor Silvestre (CLDR), Maurice Simonis (CLDR), Dimitri Piron (GREOA).

Excusés : Nathalie Degué (CCATM), Joël Matthys (CLDR), M. Meert (CLDR), Benoît Migeotte (CLDR), Luc Kleynen (CLDR).

La réunion débute à 19h30.

Introduction

M. Leonard introduit la réunion et propose à M. Boland d'effectuer sa présentation. M. Boland annonce que la présentation prévue en ce jour ne peut être présentée au vu de l'absence de Mme Degué. Elle est reportée à la prochaine réunion du GT Chemins et sentiers. Mme Blaise présente alors un powerpoint reprenant une description du projet du GT en l'état actuel suite à la rencontre avec les GT de Aywaille et de Ouffet le 3 septembre 2013. En voici les éléments importants:

- L'objectif de réflexion autour de l'amélioration ou de la réhabilitation des chemins et de l'identification des voies pédestres et cyclables est double : premièrement il permettra de développer les activités de loisirs et le tourisme. D'autre part, il vise à créer un réseau de chemins intra- et inter-villages dans la commune afin de favoriser la mobilité douce dans la Commune et ce en regard des objectifs du SDER pour 2020.
- Le réseau est actuellement décrit par un ensemble de cartes (cartes des balades touristiques, carte de Sy-Vieuxville, carte de Xhoris effectuée par le groupement « Horizon » par exemple) et les itinéraires sont balisés grâce à la signalétique de M.

André Fagnoul et dont l'entretien est assuré actuellement par l'office du tourisme (et les syndicats d'initiative) de Ferrières et Sy/Vieuxville).

- Pour ce qui est des liaisons intra- et inter- villages Mme Blaise explique également qu'il est possible de se servir des études de la Spi pour évaluer si la création d'un « itinéraire doux » se justifie ou non. Elle présente un exemple avec l'école de Bosson.
- Le projet du GT s'articulerait autour de l'itinéraire du projet de la Transferrusienne qui vise à réhabiliter l'ancienne voie de chemin de fer dorsale de la Commune et des Communes avoisinantes. Il consiste en l'établissement de « boucles » de 10km environ connectées à la fois à cet itinéraire de la Transferrusienne (en cours d'élaboration) et aux différents villages de l'Entité.

Les membres du Groupe de Travail ont émis les remarques principales suivantes durant la présentation :

L'entretien des chemins semble être l'action la plus importante à mener dans le cadre du projet avec la réouverture des chemins publics qui ont été privatisés. M. Léonard précise que deux ouvriers communaux sont consacrés à l'entretien des chemins qui font partie des itinéraires de balade touristiques actuels. Leur tâche est déjà rendue actuellement délicate de part la longueur des voiries communales et représente un coût certain à la Commune. Il précise que le financement de ces opérations de nettoyage se fait sur le budget ordinaire. M. Boland suggère de faire appel à d'autres sources de financement externes. Un autre membre relève que les usagers doux (piétons et cyclistes) sont les seuls utilisateurs à ne pas payer pour circuler. Une courte discussion s'engage à ce sujet.

M. Godfrind profite de la réunion pour effectuer la lecture des dispositions législatives reprises dans la loi de 1841 sur les chemins et sentiers vicinaux qui incombent la Commune dans la gestion des voies lentes communales et explique que c'est à elle de faire en sorte que ces dispositions soit appliquées et ce même s'il faut forcer le propriétaire concerné à réhabiliter le chemin qu'il a privatisé. M. Léonard rappelle que lors de la rencontre avec les GT d'Aywaille et d'Ouffet, ils ont expliqué que le recours à la force n'a été que très rarement voire jamais utilisé pour résoudre les problèmes de privatisation des chemins et que la rencontre et la négociation avec les habitants concernés reste la meilleure solution. Mme Blaise précise que la Commune a l'obligation de mettre en œuvre des moyens pour résoudre le problème mais pas l'obligation de résultats.

Plusieurs cas particuliers de chemins dont il faudrait s'occuper dans la commune sont alors discutés par le groupe et des solutions diverses pour chacune d'elles. Mme Blaise avance que différentes associations, comme « le Genévrier », sont demandeuse d'améliorer certains tronçons en particulier dans la commune, comme le sentier de la Fagnoule ou les chemins à proximité du Domaine de Palogne. M. Boland exprime son souhait de voir le chemin allant de Férot à Rouge-Minière entretenu et déplore d'autre part l'installation de tourniquet et de barrières qui rendent difficile la circulation des vélos. Un autre membre relève que le meilleur entretien des chemins c'est le passage des utilisateurs sur le chemin en question. La question de la réfection des chemins forestiers est également abordée. M. Gustin explique la difficulté

d'identifier les responsables des dégradations pour exiger la remise en état après les actions de débardage et d'envisager les sanctions aux exploitants. On se référera au code forestier.

Des pistes d'amélioration sont évoquées sur ces différents points:

- Mme Blaise propose de créer des balades thématiques permettant de mettre en valeur le patrimoine bâti ou la nature ou encore les peintres de la Commune. Chacune de ces balades serait accompagnée par un triptyque explicatif (comme cela a été réalisé par la Commune d'Esneux). Les touristes auraient alors la possibilité d'acheter une seule carte à un prix modique et pas la carte reprenant l'ensemble des 12 itinéraires.
- Le balisage et les itinéraires repris par l'ensemble des cartes de balades de Ferrières devraient être uniformisés.
- Il faut responsabiliser les citoyens sur l'entretien des chemins annexes à leur propriété et envisager la possibilité de faire appel à des associations de la Commune pour effectuer la réhabilitation ou l'entretien des chemins.
- Un membre propose que l'on s'attache à déterminer les « points rouges » du réseau, là où la situation est la plus critique. M Léonard s'exprime dans ce sens en expliquant que la réalisation d'un inventaire exhaustif des chemins sur base de la situation historique représente un travail très long et fastidieux qui ne se justifie peut-être pas, et qu'il serait plus judicieux de procéder au cas par cas.

Pour s'organiser, le GT propose de diviser le groupe en deux sous-groupes: un premier qui s'occuperait de réfléchir sur le parcours de la Transferrusienne qui semble prioritaire vu que les éventuels futurs autres parcours se rattacherait à son tracé. Il transmettrait leur avis à l'Office du Tourisme qui est en charge du projet actuellement. Le deuxième se pencherait plus précisément sur l'étude de la détermination des chemins à réhabiliter.

M. Boland demande à avoir les cartes historiques des chemins. M. Léonard répond que la Commune peut prévoir l'achat de ces cartes s'il en précise l'intitulé.

La réunion se termine à 21h45

Le Jour Huy-Waremme

(18 septembre 2010)

COMMUNE DE FERRIÈRES

Appel public en vue de constituer la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Les premières réunions d'informations et de consultation organisées depuis janvier 2010 ont marqué le coup d'envoi de l'Opération de Développement Rural (ODR). Selon la définition du décret (MB du 3 septembre 1991), elle consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel.

La procédure prévoit la création d'une Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Il s'agit d'un organe consultatif dont la mission consiste à répondre à toutes les demandes d'avis et au besoin à s'exprimer d'initiative, à dresser les axes directeurs et le cadre d'un projet de programme de développement rural. Enfin, elle est associée à toutes les phases d'élaboration, de réalisation, de suivi, de mise à jour et de révision au Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Un appel à candidatures est dès lors lancé à l'ensemble de la population ferrusienne afin de pourvoir à la fonction de membre effectifs et suppléant de cette commission. La commission comptera dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants, représentatifs des milieux politique, économique, socio-professionnel et culturel de la commune, des différents villages ou hameaux qui la composent, ainsi que des classes d'âge de sa population.

Les candidatures doivent être envoyées à l'attention du Collège communal au plus tard le 30 septembre 2010 par courrier (place de Chablis, 21 à 4190 Ferrières) ou par mail (benoit.migeotte@publilink.be).

Elles comprendront au minimum :

- Les nom, prénom et coordonnées du candidat (adresse, téléphone, e-mail...);
- L'âge et la profession;
- Les motivations (intérêts personnels, représentant d'une association, d'un quartier...).

Par le Collège,

La secrétaire communale f.f.,
D. Kersten.

Le bourgmestre,
R. Marechal.

(mercredi 22 septembre 2010)

COMMUNE DE FERRIÈRES

Appel public en vue de constituer la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Les premières réunions d'information et de consultation organisées depuis janvier 2010 ont marqué le coup d'envoi de l'Opération de Développement Rural (ODR). Selon la définition du décret (MB du 03/09/1991), elle consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel.

La procédure prévoit la création d'une Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Il s'agit d'un organe consultatif dont la mission consiste à répondre à toutes les demandes d'avis et au besoin à s'exprimer d'initiative, à dresser les axes directeurs et le cadre d'un projet de programme de développement rural. Enfin, elle est associée à toutes les phases d'élaboration, de réalisation, de suivi, de mise à jour et de révision du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Un appel à candidature est dès lors lancé à l'ensemble de la population ferrusienne afin de pourvoir à la fonction de membre effectif et suppléant de cette commission. La commission comptera dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants, représentatifs des milieux politique, économique, socio-professionnel et culturel de la commune, des différents villages ou hameaux qui la composent, ainsi que des classes d'âge de sa population.

Les candidatures doivent être envoyées à l'attention du Collège communal au plus tard le 30 septembre 2010 par courrier (place de Chablis, 21 à 4190 Ferrières) ou par mail (benoit.migeotte@publilink.be).

Elles comprendront au minimum:

- les nom, prénom et coordonnées du candidat (adresse, téléphone, e-mail,...),
- l'âge et la profession,
- les motivations (intérêts personnels, représentant d'une association, d'un quartier,...)

Par le Collège,

*La Secrétaire communale ff,
D.KERSTEN*

*Le Bourgmestre,
R. MARECHAL*

BO003605/38-J-B



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 04 novembre 2010

Présents : R. MARÉCHAL Bourgmestre-Président,
F. LÉONARD, J. BONFOND, F. KERSTEN Echevins

MM MORTEHAN, B. BOREUX, Y. ROLLIN
A. RAHIER, J. STRÉE, M. DUPONT
JM RENARD, V. LECLERCQ,
P. MARICHAL, S. MAQUINAY Conseillers
Mlle. KERSTEN D. Secrétaire communal
f.f.

LE CONSEIL COMMUNAL : en séance publique

ENVIRONNEMENT (3UPE)

**Objet: Programme communal de développement rural -
constitution de la commission locale de développement rural
(CLDR) : désignations des membres effectifs et suppléants
(897.02) [BM].**

Vu le Décret du 06/06/1991 relatif au développement rural et plus spécialement ses articles 4 & 5 relatifs à la création et à la composition de la Commission Locale de Développement Rural ;

Vu l'arrêté de l'exécutif régional wallon du 20/11/1991 portant exécution du décret du 06/06/1991 relatif au développement rural ;

Vu le Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la décision des services du développement rural de la Région wallonne qui désigne l'ASBL GREOA de Aywaille (Harzé) comme organisme accompagnateur de l'Opération de Développement Rural de Ferrières, afin d'assurer l'animation et de la coordination de l'opération ;

Vu la délibération du Conseil communal, en séance du 08/10/2009, par laquelle il décide de passer un marché de services portant sur la réalisation de la synthèse et du diagnostic socio-économique de la Commune de Ferrières en vue de l'établissement d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) à Ferrières conformément au décret wallon du 06 juin 1991 et à l'arrêté de l'exécutif wallon du 20 novembre 1991 ;

Vu la délibération du Collège communal, en séance du 23/11/2009, par laquelle il décide d'attribuer le marché de services pour la réalisation de la synthèse et du diagnostic socio-économique de la Commune de Ferrières à l'ASBL GREOA d'Aywaille ;

Attendu que diverses séances d'information et de consultation de la population ont été organisées par le GREOA les 25/01/2010 (soirée inaugurale de l'Opération de Développement Rural), ainsi que les réunions d'information et de consultation par village les 24/02/2010 (My), 03/03/2010 (Werbomont), 10/03/2010 (Xhoris), 17/03/2010

(Ferrières), ainsi qu'au CPAS le 31/05/2010, au secteur touristique le 14/06/2010 et aux acteurs de la vie sportive et associative le 21/06/2010 ;

Attendu que diverses réunions de retour à l'attention de la population ont été organisées les 7/09/2010 (Ferrières) et 14/09/2010 (Xhoris) ;

Attendu qu'un appel à candidature a été lancé en vue de constituer la CLDR ;

Attendu que 25 candidatures sont parvenues à l'Administration communale ;

Considérant que la CLDR doit être représentative des milieux politiques, socio-économiques, culturels, des différents villages et hameaux qui la composent, ainsi que des classes d'âge de sa population ;

Sur proposition du Collège,

DECIDE, à l'unanimité :

De désigner en qualité de membres effectifs et/ou suppléants de la Commission Locale de Développement Rural les personnes suivantes :

REPRESENTATION

EFFECTIFS

SUPPLEANTS

GEOGRAPHIQUE

FERRIERES	1	SIMONIS Maurice Assoc.	GUSTIN Jacques
SY-VIEUXVILLE	2	MARCIN Germaine	KLEYNEN Luc
VILLE- MY	3	DELMOTTE Didier	SILVESTRE Victor
XHORIS	4	LEROY Etienne	MEERT Michèle
WERBOMONT	5	LAMBOTTE Raphaël	LEYBAERT Hervé

POLITIQUE

UGC	6	KERSTEN Frédérique	STREE Laure
UGC	7	LEONARD Frédéric	DUPONT Marianne IC
UGC	8	MARECHAL Raymond	RAHIER André UGC

AGE

Moins de 30, associatif	9	LIZEN Christel	PHILIPPE Valérie
30 à 50	10	MAQUINAY Nadine	CORNET Jean-François (Membre locale Ecolo)
plus de 50, associatif	11	MATTHYS Joël	BREVERS Serge

PCDN / CCATM

12 DEMONTY Jean-Marc

FRANCIS Steve

ASSOCIATIF

13 STREE Claudine

HAOT Sandrine

La présente délibération sera transmise au Ministre ayant la ruralité dans ses attributions.

Par le Conseil,
En séance susmentionnée,
Le Secrétaire
(s) D.KERSTEN

Le Président,
(s) R. MARECHAL

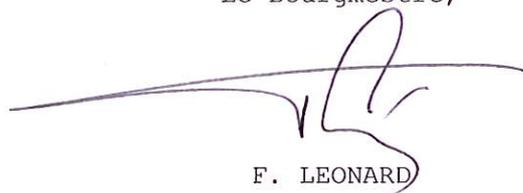
Pour extrait conforme délivré le 27/01/2015

le Directeur général,

Le Bourgmestre,



D. KERSTEN



F. LEONARD

Article 2 :

Conformément au décret susmentionné, la mission générale de la C.L.D.R est d'avoir un rôle permanent d'information, de concertation, de relais entre la population et le pouvoir communal pour tout ce qui concerne l'opération de développement rural. Les membres sont chargés de faire écho dans leur milieu des débats de la C.L.D.R. et de recueillir l'avis de leurs concitoyens. La Commission joue ainsi un rôle d'organe consultatif du Conseil communal, maître d'œuvre de l'opération. Elle répond à toute demande d'avis de sa part et s'exprime au besoin, d'initiative.

Article 3 :

Plus particulièrement, la C.L.D.R. est chargée :

- de représenter le mieux possible l'ensemble de la population ;
- de cerner les besoins de la population ;
- de définir, avec l'aide de l'auteur de P.C.D.R., les objectifs d'un développement global de la Commune ;
- de retenir et d'affiner les projets d'actions mis en œuvre ;
- de concevoir avec l'aide de l'auteur du P.C.D.R., un avenant - projet de Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.) devant être soumis au Conseil communal, présentant de manière harmonisée et globale des objectifs et des projets d'actions et fixant parmi ces projets un ordre de priorité ;
- de proposer au Conseil communal des demandes de convention - exécution de développement rural à passer avec le Ministre concerné ;
- d'assurer le suivi des projets du P.C.D.R. approuvé ;
- de participer à la mise à jour ou à la révision du P.C.D.R.

Article 4 :

La C.L.D.R. adopte au plus tard le 1^{er} mars de chaque année, un rapport d'activités à destination du Conseil communal. Ce rapport décrit les activités de la C.L.D.R. et l'avancement de l'opération de développement rural au cours de l'année civile écoulée, ainsi que les propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre.

Article 5 :

Pour remplir ses missions, la C.L.D.R. peut mettre en place des groupes de travail, conformément au décret relatif au développement rural, pour étudier certains thèmes ou certains points. Les groupes de travail mis sur pied comprendront au moins un membre de la C.L.D.R. Mais c'est à la Commission plénière qu'il appartient de faire des propositions au Conseil communal.

TITRE II - Siège et durée

Article 6 :

La C.L.D.R. a son siège à l'Administration communale de Ferrières, Place de Chablis, 21 à 4190 FERRIERES, où toute correspondance officielle lui sera adressée. Elle pourra cependant décider de se réunir en tout endroit qu'elle choisit.

Article 7 :

La C.L.D.R. est constituée pour la durée de l'opération de développement rural.

TITRE III -Composition

Article 8 :

La C.L.D.R. est composée conformément aux conditions établies par le décret relatif au développement rural ; elle se veut représentative de la population de Ferrières.

Elle se compose d'habitants volontaires intéressés par le développement rural qui sont prêts à mettre leur compétence et leur temps disponible au service de cette cause.

Article 9 :

La CLDR de Ferrières comprend entre 10 et 30 membres effectifs et un nombre égal de suppléants. Le Conseil communal les choisit de manière à respecter une répartition géographique équilibrée ainsi qu'à assurer la représentativité des tranches d'âge, des hommes et des femmes, des catégories socio-économiques, de la vie associative et des groupes politiques du conseil communal, conformément au Décret relatif au développement rural du 6 JUIN 1991.- (M.B. du 03/09/1991)

Article 10 :

La C.L.D.R. ne peut comporter plus d'un quart de conseillers communaux.

Article 11 :

Conformément au décret du 6 juin 1991, la Présidence est assurée par le Bourgmestre de la Commune ou son suppléant.

Article 12 :

Le secrétariat de la C.L.D.R. est assuré par un agent communal qui n'a pas voix délibérative.

Article 13 :

Le renouvellement des membres démissionnaires sera assuré dans le respect des différents critères de représentativité susmentionnés.

Article 14 :

Tout membre de la C.L.D.R. peut démissionner en informant par écrit le Président qui en avisera la C.L.D.R. au cours de la réunion suivante.

S'il s'agit d'un membre effectif, son suppléant est alors prioritaire pour occuper la place vacante.

Article 15 :

Les membres du Conseil communal sont renouvelés lors d'une nouvelle législature.

Article 16 :

Tout membre absent et non excusé à trois réunions successives reçoit une lettre du Président pour savoir s'il est démissionnaire ou pas. Si dans les quinze jours à dater de l'envoi, aucune réponse n'est parvenue au Président, la démission sera effective et actée par le Conseil communal.

Tout membre absent et non excusé à six réunions successives sera automatiquement réputé démissionnaire et la démission sera actée par le Conseil communal.

Le Secrétariat tiendra à jour un registre de présence.

Article 17 :

Tout membre empêché d'assister à une réunion de la C.L.D.R. doit en avvertir le secrétariat ou un membre de la C.L.D.R.

Article 18 :

Un représentant de la Région Wallonne peut assister de droit aux réunions de la C.L.D.R. et y avoir une voix consultative.

TITRE IV - Fonctionnement

Article 19 :

La C.L.D.R. se réunira au minimum quatre fois l'an et chaque fois que l'opération de développement rural le requerra.

Article 20 :

Hormis le cas d'urgence, le Président convoque les membres effectifs et suppléants par écrit au moins huit jours ouvrables avant la date de réunion. La convocation mentionnera les dates, lieu et heure de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Article 21 :

Le Président ouvre, conduit et clôt les débats.
Il veille au respect du présent règlement.
Il fixe les réunions et arrête l'ordre du jour.

Article 22 :

Les agents de développement du GREOA assistent le Président dans l'animation de la réunion ; l'agent communal rédige le compte-rendu de chaque réunion.

Article 23 :

Les comptes-rendus des réunions de la C.L.D.R. seront envoyés à tous les membres effectifs et suppléants.

Article 24 :

Dans la mesure où les membres auront pu, préalablement, prendre connaissance du procès-verbal de la réunion précédente, comme le prévoit l'art. 23 du présent règlement, il n'en sera pas donné lecture à l'ouverture des réunions.
Si la réunion s'écoule sans observation, le procès-verbal de la réunion précédente est considéré comme adopté.

Article 25 :

Les archives de la C.L.D.R. seront conservées, en double exemplaires, l'un par les agents de développement du GREOA, l'autre par l'administration communale.
Rapports et comptes-rendus peuvent être consultés à l'administration communale pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Article 26 :

La commission peut inviter des consultants choisis en raison de leur compétence ; Ils assistent aux réunions avec voix consultative.

TITRE V - Procédure de décision.

Article 27 :

Les décisions se prennent généralement par consensus.
Toutefois, en cas de désaccord, la décision est prise à la majorité simple des membres présents ayant voix délibérative, Président compris.

Article 28 :

Les membres effectifs ont voix délibératives.
Les membres suppléants ont voix consultatives.
En cas d'absence de son effectif, le suppléant à voix délibérative.

TITRE VI - Modification du présent règlement.

Article 29 :

Pour tout ce qui n'est pas explicitement prévu par le présent règlement, la C.L.D.R. applique les règles ordinaires des assemblées délibératives.

Article 30 :

Le présent règlement peut être modifié sur proposition faite au Conseil communal par la C.L.D.R. elle-même.
Pour être recevable par le Conseil communal, la proposition doit recueillir les deux tiers des voix délibératives avec un quorum des deux tiers des membres de la C.L.D.R.

Article 31 :

Les membres de la Commission reçoivent chacun un exemplaire du présent règlement.

La présente délibération sera transmise au Ministre ayant la ruralité dans ses attributions.

Par le Conseil,
En séance susmentionnée,
Pour extrait conforme délivré le 16 novembre 2010

le Secrétaire communal f.f.,


D. KERSTEN



Le Bourgmestre,


R. MARÉCHAL

Bulletin communal de Ferrières

(Mars 2013)

En vue de rejoindre la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

La commune de Ferrières a décidé d'entamer une Opération de Développement Rural (ODR) en 2008. Selon la définition du décret (MB du 03/09/1991), elle consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement, entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel. Le processus d'information et de consultation citoyenne a débuté en 2010 et le travail effectué jusqu'alors a permis d'identifier les atouts et faiblesses de la Commune, de définir les objectifs de développement et de débiter la réflexion, en groupes de travail thématiques, sur les projets à mener au sein de la Commune pour les 10 prochaines années à venir.

Toutes les informations sont disponibles sur le site www.pcdr.be.

La procédure prévoit la création d'une Commission Locale de développement Rural (CLDR)

Il s'agit d'un organe consultatif dont la mission consiste à répondre à toutes les demandes d'avis et au besoin à s'exprimer d'initiative. Elle est étroitement associée à toutes les phases d'élaboration, de réalisation, de suivi, de mise à jour et de révision du PCDR.

La CLDR de Ferrières a été mise en place en 2010. Aujourd'hui, un appel à candidatures est lancé à l'ensemble des Ferrusiens qui souhaiteraient rejoindre la CLDR. Les membres de cette commission sont représentatifs des milieux politique, économique, socio-professionnel et culturel de la commune, des différents villages ou hameaux qui la composent, ainsi que des classes d'âge de sa population.

Les candidatures doivent être envoyées à l'attention du Collège communal par courrier ou par courriel à nadine.maquinay@commune-ferrieres.be au plus tard le 13 mars 2013.

Elles comprendront au minimum :

- les nom, prénom et coordonnées du candidat (adresse, téléphone, e-mail...)
- les intérêts que le candidat représente soit à titre personnel soit à titre de représentant d'une association.



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 28 mars 2013

Présents : F. LÉONARD Bourgmaster-Président,
Y. ROLLIN, L. BLAISE, M. DUPONT, Échevins
É. LEROY Président du CPAS
R. MARÉCHAL, J. BONFOND, P. MARICHAL,
J-M RENARD, S. MAQUINAY, J-M DEMONTY,
B. CAPITAINÉ, P. KERSTEN, P. SCHMITZ, Conseillers
R. LAMBOTTE, X. MACHIELS
D. KERSTEN Secrétaire communale f.f.

LE CONSEIL COMMUNAL : en séance publique

ENVIRONNEMENT [3-UPE]

Adaptation de la composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) :

- prise d'acte de trois démissions,
- désignation des membres effectifs et suppléants,
- arrêt du règlement d'ordre intérieur. (897.02) [NM]

Vu la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2010, décidant de créer une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et désignant les membres effectifs et suppléants de ladite commission ;

Vu le décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural (M.B. du 03/09/1991) ;

Vu le courrier du 20 décembre 2012 de la direction du Développement rural, relatif au renouvellement et adaptation des CLDR et Règlement d'Ordre Intérieur suite aux élections communales de 2012 ;

Attendu que le Collège communal en séance du 11 février 2013, a décidé de lancer un appel pour rejoindre la CLDR, via les sites internet du GREOA et de la commune ;

Attendu que l'information a été transmise aux personnes présentes lors des réunions d'information et de consultation ainsi qu'à tous les conseillers communaux ;

Attendu que trois membres de la CLDR à adapter ont fait part de leur démission à savoir :

- Mr GUSTIN Jacques, La Rouge Minière 18 à 4190 FERRIERES, lettre du 20 octobre 2011 ;
- Mme MARCIN Germaine, Rue de Nalnico, 2 à 4190 SY, mail du 18 novembre 2011 ;
- Mme KERSTEN Frédérique, Es Spita 2B à 4190 FERRIERES, mail du 19 mars 2013 ;

Attendu que les autres membres souhaitent poursuivre leur engagement au sein de la CLDR ;

Attendu que 15 candidatures sont parvenues à l'Administration communale ; 6 en tant que citoyen et 9 en tant que membre politique ;

Considérant que la CLDR doit être représentative des milieux politiques, socio-économiques, culturels, des différents villages et hameaux qui la composent, ainsi que des classes d'âge de sa population ;

Attendu que selon l'article 5 du décret relatif au développement rural, un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du conseil communal ;

Attendu que selon l'article 8 du décret susvisé, la commune arrête le règlement d'ordre intérieur de la commission ;

Vu le Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

PREND ACTE des trois démissions ;

Sur proposition du Collège communal ;

DECIDE, à l'unanimité :

De désigner en qualité de membres effectifs ou suppléants de la Commission Locale de Développement Rural les personnes suivantes :

REPRESENTATION

EFFECTIFS

SUPPLEANTS

GEOGRAPHIQUE

FERRIERES	1	SIMONIS Maurice Assoc.	STREE Laure
FERRIERES	2	DEGUEE Nathalie	BOLAND Sylvain
SY-VIEUXVILLE	3	KLEYNEN Luc	LEYBAERT Hervé
VILLE- MY	4	DELMOTTE Didier	SILVESTRE Victor
XHORIS	5	MEERT Michèle	LEROY Etienne
XHORIS	6	BREVERS Serge	DI-STEPHANO <i>Autte</i>
WERBOMONT	7	GIBLET Xavier	RAHIER André

POLITIQUE

RpF	8	LEONARD Frédéric	RENARD Jean-Michel	RpF
RpF	9	MAQUINAY Sandrine	BLAISE Lydia	RpF
UGC	10	MARECHAL Raymond	LAMBOTTE Raphaël	UGC

AGE

Moins de 30, associatif	11 LIZEN Christel	PHILIPPE Valérie
30 à 50	12 MAQUINAY Nadine	POLARD Christophe
plus de 50, associatif	13 MATTHYS Joël	CORNET Jean-François Membre locale Ecolo

PCDN / CCATM

14 FRANCIS Steve MIGEOTTE Benoît

ASSOCIATIF

15 STREE Claudine HAOT Sandrine

D'arrêter comme suit, le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) de la Commission Locale de Développement Rural :

Commission Locale de Développement Rural de Ferrières
Règlement d'ordre intérieur

TITRE I - Missions**Article 1 :**

Conformément au décret de l'Exécutif Régional wallon du 6 juin 1991 relatif au développement rural, la composition de la Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.) de la commune de Ferrières, approuvée par le Conseil communal, le 04 novembre 2010, a été adaptée et approuvée ce jour par le Conseil communal.

Article 2 :

Conformément au décret susmentionné, la mission générale de la C.L.D.R est d'avoir un rôle permanent d'information, de concertation, de relais entre la population et le pouvoir communal pour tout ce qui concerne l'opération de développement rural.

Les membres sont chargés de faire écho dans leur milieu des débats de la C.L.D.R. et de recueillir l'avis de leurs concitoyens.
La Commission joue ainsi un rôle d'organe consultatif du Conseil communal, maître d'œuvre de l'opération.
Elle répond à toute demande d'avis de sa part et s'exprime au besoin, d'initiative.

Article 3 :

Plus particulièrement, la C.L.D.R. est chargée :

- de représenter le mieux possible l'ensemble de la population ;
- de cerner les besoins de la population ;
- de définir, avec l'aide de l'auteur de P.C.D.R., les objectifs d'un développement global de la Commune ;
- de retenir et d'affiner les projets d'actions mis en œuvre ;
- de concevoir avec l'aide de l'auteur du P.C.D.R., un avenant - projet de Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.) devant être soumis au Conseil communal, présentant de manière harmonisée et globale des objectifs et des projets d'actions et fixant parmi ces projets un ordre de priorité ;

- de proposer au Conseil communal des demandes de convention - exécution de développement rural à passer avec le Ministre concerné ;
- d'assurer le suivi des projets du P.C.D.R. approuvé ;
- de participer à la mise à jour ou à la révision du P.C.D.R.

Article 4 :

La C.L.D.R. adopte au plus tard le 1^{er} mars de chaque année, un rapport d'activités à destination du Conseil communal.
Ce rapport décrit les activités de la C.L.D.R. et l'avancement de l'opération de développement rural au cours de l'année civile écoulée, ainsi que les propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre.

Article 5 :

Pour remplir ses missions, la C.L.D.R. peut mettre en place des groupes de travail, conformément au décret relatif au développement rural, pour étudier certains thèmes ou certains points.
Les groupes de travail mis sur pied comprendront au moins un membre de la C.L.D.R.
Mais c'est à la Commission plénière qu'il appartient de faire des propositions au Conseil communal.

TITRE II - Siège et durée

Article 6 :

La C.L.D.R. a son siège à l'Administration communale de Ferrières, Place de Chablis, 21 à 4190 FERRIERES, où toute correspondance officielle lui sera adressée.
Elle pourra cependant décider de se réunir en tout endroit qu'elle choisit.

Article 7 :

La C.L.D.R. est constituée pour la durée de l'opération de développement rural.

TITRE III -Composition

Article 8 :

La C.L.D.R. est composée conformément aux conditions établies par le décret relatif au développement rural ; elle se veut représentative de la population de Ferrières.
Elle se compose d'habitants volontaires intéressés par le développement rural qui sont prêts à mettre leur compétence et leur temps disponible au service de cette cause.

Article 9 :

La CLDR de Ferrières comprend entre 10 et 30 membres effectifs et un nombre égal de suppléants. Le Conseil communal les choisit de manière à respecter une répartition géographique équilibrée ainsi qu'à assurer la représentativité des tranches d'âge, des hommes et des femmes, des catégories socio-économiques, de la vie associative et des groupes politiques du conseil communal, conformément au Décret relatif au développement rural du 6 JUIN 1991.- (M.B. du 03/09/1991)

Article 10 :

La C.L.D.R. ne peut comporter plus d'un quart de conseillers communaux.

Article 11 :

Conformément au décret du 6 juin 1991, la Présidence est assurée par le Bourgmestre de la Commune ou son suppléant.

Article 12 :

Le secrétariat de la C.L.D.R. est assuré par un agent communal qui n'a pas voix délibérative.

Article 13 :

Le renouvellement des membres démissionnaires sera assuré dans le respect des différents critères de représentativité susmentionnés.

Article 14 :

Tout membre de la C.L.D.R. peut démissionner en informant par écrit le Président qui en avisera la C.L.D.R. au cours de la réunion suivante.

S'il s'agit d'un membre effectif, son suppléant est alors prioritaire pour occuper la place vacante.

Article 15 :

Les membres du Conseil communal sont renouvelés lors d'une nouvelle législature.

Article 16 :

Tout membre absent et non excusé à trois réunions successives reçoit une lettre du Président pour savoir s'il est démissionnaire ou pas.

Si dans les quinze jours à dater de l'envoi, aucune réponse n'est parvenue au Président, la démission sera effective et actée par le Conseil communal.

Tout membre absent et non excusé à six réunions successives sera automatiquement réputé démissionnaire et la démission sera actée par le Conseil communal.

Le Secrétariat tiendra à jour un registre de présence.

Article 17 :

Tout membre empêché d'assister à une réunion de la C.L.D.R. doit en avertir le secrétariat ou un membre de la C.L.D.R.

Article 18 :

Un représentant de la Région Wallonne peut assister de droit aux réunions de la C.L.D.R. et y avoir une voix consultative.

TITRE IV - Fonctionnement

Article 19 :

La C.L.D.R. se réunira au minimum quatre fois l'an et chaque fois que l'opération de développement rural le requerra.

Article 20 :

Hormis le cas d'urgence, le Président convoque les membres effectifs et suppléants par écrit au moins huit jours ouvrables avant la date de réunion. La convocation mentionnera les dates, lieu et heure de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Article 21 :

Le Président ouvre, conduit et clôt les débats.

Il veille au respect du présent règlement.

Il fixe les réunions et arrête l'ordre du jour.

Article 22 :

Les agents de développement du GREOA assistent le Président dans l'animation de la réunion ; l'agent communal rédige le compte-rendu de chaque réunion.

Article 23 :

Les comptes-rendus des réunions de la C.L.D.R. seront envoyés à tous les membres effectifs et suppléants.

Article 24 :

Dans la mesure où les membres auront pu, préalablement, prendre connaissance du procès-verbal de la réunion précédente, comme le prévoit l'art. 23 du présent règlement, il n'en sera pas donné lecture à l'ouverture des réunions.

Si la réunion s'écoule sans observation, le procès-verbal de la réunion précédente est considéré comme adopté.

Article 25 :

Les archives de la C.L.D.R. seront conservées, en double exemplaires, l'un par les agents de développement du GREOA, l'autre par l'administration communale. Rapports et comptes-rendus peuvent être consultés à l'administration communale pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Article 26 :

La commission peut inviter des consultants choisis en raison de leur compétence. Ils assistent aux réunions avec voix consultative.

TITRE V - Procédure de décision.

Article 27 :

Les décisions se prennent généralement par consensus. Toutefois, en cas de désaccord, la décision est prise à la majorité simple des membres présents ayant voix délibérative, Président compris.

Article 28 :

Les membres effectifs ont voix délibératives.
Les membres suppléants ont voix consultatives.
En cas d'absence de son effectif, le suppléant à voix délibérative.

TITRE VI - Modification du présent règlement.

Article 29 :

Pour tout ce qui n'est pas explicitement prévu par le présent règlement, la C.L.D.R. applique les règles ordinaires des assemblées délibératives.

Article 30 :

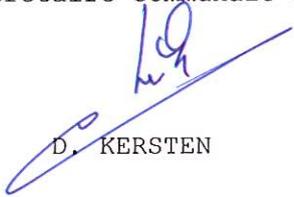
Le présent règlement peut être modifié sur proposition faite au Conseil communal par la C.L.D.R. elle-même.
Pour être recevable par le Conseil communal, la proposition doit recueillir les deux tiers des voix délibératives avec un quorum des deux tiers des membres de la C.L.D.R.

Article 31 :

Les membres de la Commission reçoivent chacun un exemplaire du présent règlement.

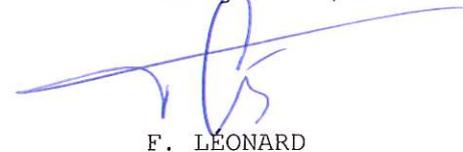
Par le Conseil,
En séance susmentionnée,
Pour extrait conforme délivré le 29 mars 2013.

la Secrétaire communale f.f.,


D. KERSTEN



Le Bourgmestre,


F. LÉONARD

Le Canard de Ferrières

(novembre 2010)

DES NOUVELLES DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL(ODR)



Pour rappel, un PCDR (Programme Communal de Développement Rural) vise à améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants d'une commune. Il se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets qui répondent aux réels besoins de la population.

Une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a été créée à Ferrières suite à un appel à candidatures. Cette commission est représentative de l'ensemble de la population (villages, classes d'âge, milieux socio-professionnels, partis politiques représentés au Conseil communal...). C'est une Commission consultative, relais entre la population et le Conseil communal. Elle se réunira pour la première fois dans les semaines à venir.

La population sera tenue informée de la suite du processus et sera encore conviée dans les mois à venir.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site www.pcdr.be. N'hésitez pas également à contacter les agents de développement du GREOA dont les coordonnées figurent ci-dessous:



Organisme accompagnateur de l'ODR :

GREOA – Service PCDR,

Place de Chézy, 1 – 4920 Harzé.

Tél.: 04 384 67 88 – Fax: 04 384 74 37

pcdr.ferrieres@ourthe-ambleve.be ; <http://www.pcdr.be>

Le Genévrier

(Trimestriel n°3 - 2010)

**DES NOUVELLES
DE L'OPÉRATION
DE DÉVELOPPEMENT
RURAL (ODR)**



Pour rappel, un PCDR (Programme Communal de Développement Rural) vise à améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. Il se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets qui répondent aux réels besoins de la population.

Une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a été créée à Ferrières suite à un appel à candidatures. Cette commission est représentative de l'ensemble de la population (villages, classes d'âge, milieux socio-professionnels, partis politiques représentés au Conseil communal...). C'est une Commission consultative, relais entre la population et le Conseil communal. Elle se réunira pour la première fois dans les semaines à venir.

La population sera tenue informée de la suite du processus et sera encore conviée à d'autres réunions dans les mois à venir.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site www.pcdr.be.

N'hésitez pas également à contacter les agents de développement du GREOA dont les coordonnées figurent ci-dessous.



*Organisme accompagnateur
de l'ODR :*

GREOA – Service PCDR
Place de Chézy, 1 – 4920

Harzé

Tél. : 04 384 67 88

pcdr@greoa.be

www.pcdr.be

Le Jour Huy-Waremme

(8 novembre 2010)

FERRIÈRES - Après les réunions d'information et de consultation des habitants organisées entre le 25 janvier et le 21 juin, la commission locale de développement rural (CLDR) devait se constituer pour suivre la progression des idées proposées pour améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

Jeudi dernier lors du conseil communal, les élus ont approuvé la composition de cette commission qui rassemble différentes catégories professionnelles, sociales et générationnelles des cinq villages. L'appel à candidature a généré 26 réponses, 13 candidats seront membres effectifs, 13 autres seront membres suppléants. Au rang des membres effectifs se rangent Maurice Simonis (Ferrières), Germaine Marcin (Sy-Vieuxville), Didier Delmotte (Ville-My), Étienne Leroy (Xhoris), Raphaël Lambotte (Werbomont), Christel Lizen (associatif, moins de 30 ans), Nadine Maquinay (30 à 50 ans), Joël Matthys (associatif, plus de 50 ans) Jean-Marc Demonty (CCATM) et Claudine Stree (associations).

Ils seront accompagnés des représentants politiques Frédérique Kersten (UGC), Frédéric Léonard (UGC) échevin en charge du développement rural et le bourgmestre Raymond Maréchal (UGC).

Meilleure diffusion des informations à propos des projets, activités et actualités locales, création de parcours nature et d'un sentier d'interprétation au ravin de Sy, réduction des nuisances de quads, retour du droit d'affouage et intégration harmonieuse des nouvelles constructions sont quelques idées déjà émises pour ce programme d'actions N.L.

Agenda de l'Office du Tourisme de Ferrières

(Janvier – février 2011)

Des nouvelles de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Pour rappel, un PCDR (Programme Communal de Développement Rural) vise à améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. Il se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets qui répondent aux réels besoins de la population.

Une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a été créée à Ferrières suite à un appel à candidatures. Cette commission est représentative de l'ensemble de la population (villages, classes d'âge, milieux socio-professionnels, partis politiques représentés au Conseil communal...). C'est une Commission consultative, relais entre la population et le Conseil communal. Elle s'est réunie pour la première fois le 20 décembre 2010.

La population sera tenue informée de la suite du processus et sera encore conviée à d'autres réunions dans les mois à venir.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site www.pcdr.be. N'hésitez pas également à contacter les agents de développement du GREOA dont les coordonnées figurent ci-dessous.



Organisme accompagnateur de l'ODR :

GREOA – Service PCDR
Place de Chézy, 1 – 4920 Harzé
Tél.: 04 384 67 88
pcdr@greoa.be
www.pcdr.be

Le Canard de Ferrières

(février 2011)

DES NOUVELLES DE L'ODR



Un PCDR (Programme Communal de Développement Rural) vise à améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants d'une Commune. Il se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets qui répondent aux besoins exprimés par la population.

Depuis début 2010, différentes réunions ont été organisées dans les villages afin de recueillir l'avis des Ferrusiens et de nombreuses personnes ont été consultées.

5

Suite à un appel à candidatures, une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a été créée et s'est réunie pour la première fois ce 25 janvier 2011. Cette commission est représentative de l'ensemble de la population (villages, classes d'âge, milieux socio-professionnels, partis politiques représentés au Conseil communal...). C'est une Commission consultative et un relais entre la population et le Conseil communal.

Vous pouvez consulter la liste des membres de cette commission sur le site Internet www.pcdr.be.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas également à contacter les agents de développement du GREOA dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Organisme accompagnateur de l'ODR :



GREOA – Service PCDR
Place de Chézy, 1 4920 Harzé
Tél.: 04 384 67 88
pcdr@greoa.be www.pcdr.be

COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 24 janvier 2011

Présents :

- ✓ Service Public de Wallonie (SPW – DG03) :
 - Madame Françoise RAHIER.
- ✓ Commune :
 - Monsieur Raymond MARECHAL, Bourgmestre ;
 - Monsieur Frédéric LEONARD, Echevin ;
 - Monsieur Etienne LEROY, Président du CPAS ;
 - Madame Frédérique KERSTEN, Echevine ;
 - Monsieur Benoît MIGEOTTE, Agent communal, secrétaire de la CLDR.
- ✓ GREOA :
 - Monsieur Benoît HOUBEAU, auteur de programme ;
 - Madame Sarah BEAUFAYS, agent de développement ;
 - Madame Marie-Françoise GILIS, agent de développement.
- ✓ Membres de la CLDR :
 - Madame Christelle LIZEN ;
 - Monsieur Steve FRANCIS ;
 - Monsieur Jacques GUSTIN ;
 - Monsieur Joël MATTHYS ;
 - Madame Germaine MARCIN ;
 - Monsieur Jean-Marc DEMONTY ;
 - Monsieur Maurice SIMONIS ;
 - Monsieur Serge BREVERS ;
 - Madame Nadine MAQUINAY ;
 - Monsieur Jean-François CORNET ;
 - Monsieur André RAHIER ;
 - Madame Michèle MEERT ;
 - Monsieur Hervé LEYBAERT ;
 - Madame Sandrine HAOT ;
 - Madame Claudine STREE ;
 - Monsieur Victor SYLVESTRE ;
 - Madame Laure STREE ;
 - Madame Marianne LECOMPTE.

Excusés :

- Monsieur Raphaël LAMBOTTE ;
 - Madame Valérie PHILIPPE ;
 - Monsieur Didier DELMOTTE.
-

1. Introduction et présentation des membres

- Brève introduction de Monsieur le Bourgmestre qui remercie les personnes présentes et rappelle les décisions qui ont permis d'intégrer la démarche du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) au sein de la commune de Ferrières ainsi que la mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). L'esprit de concertation citoyenne, de consensus, et de participation active des membres de la CLDR, tout comme leur rôle de relais entre la population et l'Autorité communale sont mis en exergue.
- Madame RAHIER présente son service (DGO3) ainsi que son Département (Ruralité et cours d'eau). Elle définit ses missions et indique qu'elle s'occupera du suivi de notre commune dans son programme communal de développement rural, rappelle les objectifs à fixer avant la mise en œuvre des projets (identification des besoins) ainsi que les différentes phases préalables à l'approbation du PCDR par le Ministre. Elle explique enfin qu'elle sera à la base de l'octroi des subsides pour les différents projets que la CLDR aura défini. Elle remet enfin l'accent sur le fait que la CLDR est une commission consultative et que de ce fait, l'autorité reste toujours l'instance décisionnelle.
- Monsieur MARECHAL reprend ensuite les répartitions géographique, politique, d'âge et enfin d'appartenance au PCDN/CCATM et au monde associatif des différents membres de la CLDR. Un tour de table est réalisé. Madame BEAUFAYS rappelle à son tour le rôle des membres de la CLDR : représenter la population et être son relais, participer de manière active aux réunions et y faire des suggestions, donner son avis et s'investir sur le long terme en étant constructif pour l'ensemble des démarches. Il y aura minimum quatre réunions de la CLDR par an, l'objectif qui doit y prédominer : l'intérêt collectif.

2. Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur

- Le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) est soumis aux membres de la CLDR. Aucune remarque ou objection n'est émise, le ROI est accepté par l'ensemble de membres de la CLDR. Madame RAHIER met cependant l'accent sur l'article 16 de ce document (traitant des présences aux réunions) et sur la nécessité de prévenir l'administration en cas d'absence.

3. Synthèse des résultats de la consultation et du pré-diagnostic socio-économique

- Madame GILIS rappelle et explique succinctement les rôles du GREOA et les différentes missions qu'il traite sur les treize communes membres. Elle présente ensuite brièvement les différentes étapes déjà réalisées au sein de notre entité (information à la CCATM et au personnel communal/CPAS ; information et consultation de la population, des écoles, des entreprises...).
- Présentation par Monsieur HOUBEAU de quelques données objectives du pré-diagnostic socio-économique.
- Présentation par Madame BEAUFAYS des différentes données récoltées lors des consultations.
- Chaque membre a reçu un document de synthèse qui croise les données de l'étude avec le vécu citoyen donnant ainsi une vision globale de la situation existante.
- Madame RAHIER précise qu'il faut prendre garde à ne pas vouloir aller trop vite : il faut dans un premier temps se limiter à relever les différents problèmes présents au sein de notre entité et se poser la question « où vit-on ? ». Il est important de tout d'abord s'approprier le pré-diagnostic et il sera intéressant, lors des prochaines réunions, de repartir des problématiques abordées. Il est prématuré d'aborder les objectifs de développement lors des prochaines réunions de la CLDR, en Groupes de Travail (GT), quitte à retarder le processus. Il est nécessaire de prendre son temps afin de se poser les bonnes questions en fonction du diagnostic posé.
- Tour de table :
 - ✓ Monsieur MATTHYS soulève l'utilité d'avoir une salle à disposition afin de consulter différents documents.
 - ✓ Monsieur DEMONTY et Monsieur CORNET expriment leur position qui est d'essayer de réaliser quelque chose de concret afin d'éviter de décourager les membres de la CLDR. Il leur est signalé que le « Lot 0 » du PCDR est réalisé à cet effet. Il s'agit de différentes actions en cours, ainsi que toutes celles qui sont facilement réalisables ou dont la mise en place ne demande pas un budget trop important.
 - ✓ Comme certains nouveaux participants à l'ODR n'appréhendent pas encore le diagnostic territorial croisé entre les données objectives existantes et le vécu citoyen, alors que d'autres le maîtrisent bien, Monsieur HOUBEAU propose la mise en place d'un « tutorat » des personnes qui ont déjà participé à plusieurs réunions du PCDR envers d'autres membres n'ayant pas ou peu participé aux réunions précédentes, ceci dans le but de ne pas devoir se répéter à chaque réunion.
 - ✓ Monsieur le Bourgmestre lance l'idée de réaliser des réunions de synthèse à la suite des réunions occupant les GT. Dans cette optique, on referait une nouvelle réunion de la CLDR dans son ensemble vers la fin du mois de mars.

- ✓ Madame Laure STREE s'inquiète de savoir si, en s'intéressant à un seul GT, les membres de la CLDR seront cantonnés à l'unique aspect de ce GT ? Non, tous les axes sont toujours ouverts à l'ensemble des membres, cet aspect de transversalité est par ailleurs travaillé lors des réunions de la CLDR.
- ✓ Madame Claudine STREE s'interroge sur le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et s'inquiète de savoir si ce dernier ne deviendra pas un « doublon » de l'axe environnemental du PCDR. Madame RAHIER lui explique que non. Le PCDN étant un Plan, il est figé dans le temps, contrairement au PCDR qui lui est un Programme où il faut entendre « Programme d'action ». De plus, le PCDN sera intégré par la suite au GT environnement, tout comme la CCATM. Le PCDR permettra de réaliser des investissements plus importants (crapauducs, chemins de balades et sentiers divers, installation de panneaux didactiques destinés à la promotion du tourisme vert, etc.).
- ✓ Monsieur SYLVESTRE se demande où est l'intérêt de parler d'axe humain et non social. Il lui est précisé que l'aspect « humain » est plus large et donc moins restrictif que la dénomination « social ».
- ✓ Monsieur FRANCIS demande à Madame RAHIER ce qui fait selon elle, qu'un PCDR fonctionne ?
Celle dernière lui répond qu'il est avant tout essentiel de se l'approprier, de s'ouvrir et d'investir de son temps, ce qui implique de conserver une ouverture d'esprit importante et de prendre garde à ne pas se braquer ou se bloquer. Il est donc essentiel de prendre du recul pour acquérir une vision multi-sectorielle, globale et surtout, à long terme (« se hâter lentement »).
Monsieur HOUBEAU renchérit en mettant en exergue l'importance primordiale de l'aspect participatif : il est en effet crucial de poser des questions lors des réunions, de réagir et de ne pas hésiter à s'impliquer, tout en conservant un maximum de flexibilité.
- ✓ Monsieur SYLVESTRE signale qu'il est important de prendre en compte l'attractivité des différents pôles économiques jouxtant notre commune (exemple : les commerces de Xhoris sont défavorisés par la proximité du centre urbain d'Aywaille). Monsieur HOUBEAU le renvoie à l'étude socio-économique où Ferrières est étudié au sein d'une micro-région. Il est clair qu'il est primordial de tenir compte des communes voisines avec lesquelles il est même possible de collaborer pour monter des projets trans-communaux.
- ✓ Monsieur le Bourgmestre porte l'attention sur certains sujets/problématiques qui sont en évolution permanente. Il faudra donc être et rester attentif à faire évoluer notre approche de la même manière dynamique et ce pour éviter de proposer des solutions qui deviendraient vite obsolètes.

4. Animation sur le thème du développement durable

Reporté

5. Suite du processus

- Les membres sont invités à s'inscrire aux prochains GT ;
- Le projet du futur calendrier officialisé sera envoyé prochainement via courrier électronique ;
- Pour les prochaines réunions en GT, il sera utile de compléter le pré-diagnostic en fournissant davantage de données chiffrées ;
- Monsieur HOUBEAU signale qu'il est primordial de prendre connaissance des différents documents avant les réunions des GT, afin d'acquérir une perspective optimale des différents croisements réalisés et repris dans ces documents (en ce compris le document réalisé par l'aCREA de l'Université de Liège, dans le cadre de l'étude biologique commanditée par le PCDN – cf. site Web du GREOA / onglet Ferrières / PCDN) ;
- Sur base d'une question de Monsieur SYLVESTRE, il est précisé que les différents subsides du développement rural ne seront accessibles que sur des aménagements d'espaces publics et ne seront pas octroyés sur des investissements de types services. Madame RAHIER évoque effectivement les règles d'application en la matière mais des évolutions sont toujours possibles en fonction de changements éventuels du décret.

Pour la suite du processus, un nouvel agenda sera donc proposé par les agents de développement.

La réunion se clôture vers 22h15.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal du groupe de travail de la CLDR – Axe environnemental

Le 10 février 2011 à 19h30

(Salle le Maka - Rue Lognoul à Ferrières)

Présents : Mesdames et Messieurs S. Brevers, J.-M. Demonty, M. Dupont, S. Francis, J. Gustin, R. Lambotte, F. Leonard (Echevin), H. Leybaert, N. Maquinay, R. Marechal (Bourgmestre), J. Matthys, M. Meert, M. Simonis, L. Strée
D. Fortemaison, agent de développement PCDN (FRW)
B. Migeotte, agent constatateur
S. Beaufays, agent de développement PCDR (GREOA)
M.-F. Gilis, agent de développement PCDR (GREOA)

Excusés : Madame et Messieurs D. Delmotte, E. Leroy, G. Marcin, L. Kleynen, C. Strée

La réunion débute par une introduction du Bourgmestre. Ensuite un tour de table est réalisé afin de permettre à chacun de se présenter.

Les agents de développement rappellent que la réunion a pour objectif de permettre aux membres de bien s'approprier le diagnostic de la Commune : d'en avoir une connaissance plus approfondie et de pouvoir exprimer son ressenti sur ce qu'ils estiment être un atout ou une faiblesse dans la Commune.

Les agents de développement présentent le diagnostic détaillé et chiffré relatif à l'environnement au sens large (patrimoine naturel, bâti...) sur la base d'une PowerPoint (cf. annexe). Il comprend les données du prédiagnostic socio-économique et de la consultation.

Les participants sont invités à noter (sur un post-it) un problème ou un atout. Chaque participant peut remplir plusieurs post-it. Ensuite chacun remet ses post-it à l'agent de développement en expliquant ce qu'il y a noté. L'agent de développement regroupe ensuite les problèmes et atouts récoltés par grand thème.

Ajouts d'information suite à la présentation PowerPoint

Didier FORTEMAISON, Benoît MIGEOTTE et Frédéric LEONARD présentent aux participants le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN). Le PCDN est un

processus participatif qui travaille sur la nature « ordinaire » (par opposition à la nature « extraordinaire » qui regroupe les réserves naturelles...) pour tenter de reconnecter l'homme avec la nature qu'il a dans son jardin et ainsi recréer un réseau écologique plus complet. Des groupes de travail se sont réunis dans la cadre du PCDN et ont rédigé des fiches actions qui seront proposées dans quelques semaines à enquête publique puis au Conseil Communal et enfin au Ministre LUTGEN, pour signature. Ensuite, la commune devrait recevoir 5000 € de subsides par an pour réaliser ses actions. Une coordination entre PCDN et PCDR est réfléchi depuis le démarrage de ces deux projets et se poursuivra pour la suite.

Jean-Marc DEMONTY présente quant à lui les activités du Genévrier. Cette asbl fonctionne depuis 30 ans et gère 2 réserves naturelles dans la Commune. Elle organise également de nombreuses activités (balades nature, séminaires, formations, stages nature pour enfants...). Elle gère également un centre de documentation au petit séminaire de St Roch. L'asbl a reçu des subsides qui ont permis l'engagement d'une personne pour la gestion et l'animation à destination des écoles notamment, mais celui-ci n'est plus alloué.

Des informations complémentaires sont apportées concernant le Plan HP. La Commune a pris la décision d'adhérer à ce plan proposé par la Région wallonne afin d'assainir des sites où l'habitat est précarisé. A Ferrières cela concerne le village de Sy, allée privée. De plus, cette zone se situe en zone inondable. Le projet vise à reloger ces personnes dans des logements décentes.

Jean-Marc DEMONTY explique qu'il est aussi important de parler de la gestion des forêts et de l'agriculture car cela influence le milieu naturel.

Questions suite à la présentation PowerPoint

1. Joël MATHYS demande si il y a une corrélation entre l'augmentation de la population (environ 1 % par an) et le nombre de nouveaux bâtiments.

Le Bourgmestre précise qu'il y a des terrains à bâtir communaux mais aussi privés (majoritairement) sur lesquels la Commune n'a pas la même maîtrise. L'augmentation du nombre d'habitations est à mettre en rapport avec le fait qu'il reste encore beaucoup de terrains à bâtir disponibles pour la construction. Il est également précisé que les Ferrusiens d'origine sont favorisés lorsqu'il s'agit de terrains communaux et que la moyenne d'âge des gens qui achètent un terrain à Ferrières est relativement élevée, entre 35 et 45 ans.

Steve FRANCIS souhaiterait connaître le pourcentage de terrains communaux restant à bâtir. Il n'est pas évident de donner un pourcentage exact car les terrains situés en zone d'habitat ne sont pas nécessairement constructibles (zone inondable, zone non desservie en eau, électricité...).

2. Il est également demandé si à terme le captage de Werbomont est appelé à disparaître. Il est répondu qu'à terme, cela sera certainement le cas.

Récolte des post-it

Les agents de développement récoltent les post-it reprenant les atouts et/ou les faiblesses énoncés par les participants.

1^{er} participant

1. Il est suggéré de porter attention à la diversité des anciennes communes
2. Il faut mettre les chiffres de la superficie bâtie en relation avec le morcellement. En effet, il y a peu de surface bâtie mais elles sont dispersées sur tout le territoire ce qui crée une pression humaine sur la nature. La dispersion de l'habitat entraîne un morcellement important des sites naturels et donc du réseau écologique.
3. Bâti non homogène, nouvelles constructions permises hors du propos historique
4. Des captages locaux ne sont pas exploités (est-ce pour des questions de qualité ?, comparaison avec l'eau du Néblon)
5. Ferrières = commune de transit.
6. Villages parcourus à vive allure (servent de raccourci) (faiblesse)

2^{ème} participant

1. De nombreuses habitations ont des jardins. Les habitants peuvent donc contribuer au réseau écologique (atout).
2. Agriculture familiale (atout). Les petites exploitations familiales ont plus facile de se diversifier (agriculture bio, vente locale...)
3. Fin du subside de la Région wallonne pour le Genévrier.

3^{ème} participant

1. Ardenne et Condroz (atout)
2. Pollution du Wézomont (faiblesse)
3. Manque de réflexion globale concernant les déchets (parc à conteneurs éloignés, proposition d'installer des centres de tri dans les villages avec conteneurs PMC... / pour déposer de l'amiante il faut se rendre à Ouffet car Intradel ne reprend pas ce type de déchets alors que d'autres intercommunales le font).
4. Problématique pour l'entretien des haies (agriculteurs...) (proposition : à Durbuy du matériel est mis en commun et les haies sont entretenues à prix modique par une asbl, Atelier environnement)

4^{ème} participant

1. Paysages et vallées (atout)
2. Etant donné la dispersion de l'habitat (distance entre les habitations), difficulté pour l'assainissement collectif des eaux

5^{ème} participant

1. Egouttage : manque d'espace dans les propriétés privées pour aménager un système d'égouttage individuel
2. Zones inondées dans le fond des Vaux en cas de fortes pluies (Xhoris)
3. Chantoir de Xhoris pas suffisamment entretenu

6^{ème} participant

1. Ampleur des projets concernant la protection de la nature et du patrimoine et riche tissu associatif à ce sujet (atout)

7^{ème} participant

1. Découpage du territoire avec deux pôles (faiblesse)
2. Beaucoup d'atouts au niveau nature
3. Réseau hydrographique important mais en mauvais état (berges dégradées, défoncées par les engins forestiers, déchets...)
4. Pas de lotissement d'envergure, de quartier de 15-20 maisons (éviter les constructions en rubans)
5. Chancre visuels
6. Diminution du nombre de haies privées entraînant une destruction du réseau écologique. Ces disparitions de haies ont aussi des conséquences sur les inondations, la formation de congères, etc.

8^{ème} participant

1. Déchets tenant plus compte du pollueur-payeur. Les personnes qui réduisent leur consommation de déchets et qui n'utilisent donc pas toutes les étiquettes distribuées par la Commune ne sont pas récompensées. Cela n'incite pas les gens à faire attention
2. Déchets à valoriser (biométhanisation...)
3. Bords de route – fauchage tardif (atout) – opportunité d'appliquer cela à davantage de routes
4. Non respect de la loi en matière d'environnement (dépôts, déchets verts...) – suppression de l'agent constatateur (faiblesse)
5. Chemins usés par les quads
6. Tourisme vert (opportunité)
7. Pas assez de haies
8. Remplacer les résineux par des feuillus (opportunité)
9. Dépendance au pétrole (faiblesse) / Opportunité : indépendance énergétique
10. Manque de stations d'épuration, pauvre qualité de l'eau, trop de dépendance par rapport aux fosses sceptiques (= assainissement autonome), pollution du wézomont, disparition des captages

9^{ème} participant

1. Commune verte (atout)
2. Traitement des eaux, des déchets (faiblesse)
3. Manque de respect (civisme)
4. Villages séparés qui peuvent entraîner différentes difficultés
5. Commune de transit entre les communes voisines mais également intra communale. Les personnes préfèrent passer dans les villages plutôt que d'utiliser les nationales (plus de km)
6. Mauvaise intégration du nouvel habitat
7. Urbanisation qui peut augmenter (faiblesse)

10^{ème} participant

1. Grande surface forestière et existence de chartes
2. Beaucoup d'outils existent (réserves naturelles, sites Natura 2000...)
3. Dispersion des villages (problème pour faire les liens par rapport au maillage écologique)
4. Réseau hydrographique (atout)
5. Manque de haies en bord de terrain agricole. Les agriculteurs rencontrent des difficultés pour leur entretien.

11^{ème} participant

1. Zones Natura 2000 et réserves naturelles (atout)
2. De plus en plus de bio en agriculture (atout point de vue écologique et économique)
3. Motivation de la commune concernant le fauchage tardif (atout)
4. Manque de moyens au niveau des ouvriers communaux pour la gestion de l'environnement
5. Opposition entre les zones bâties qui vont augmenter et les zones de liaison qui devront être agrémentées (difficulté)
6. Disparition de l'agent constatateur

12^{ème} participant

1. Beaucoup d'arbres remarquables
2. Tilleuls place de chablis malmenés par les stationnements de voitures (arbres remarquables)
3. Bâti ancien à Xhoris et My peu protégé (RGSBR...)

13^{ème} participant

1. Beaucoup de promenades balisées entretenues
2. Manque de respect, égoïsme de beaucoup de personnes qui ne pensent pas à l'intérêt général
3. Nombre de km de voiries (faiblesse)
4. Au niveau de l'urbanisme, la commune est prise entre le marteau et l'enclume. Elle essaye de satisfaire le souhait de ses habitants tout en étant tributaire des règlements régionaux.

14^{ème} participant

1. Commune rurale
2. L'exploitation forestière, en partenariat avec le DNF, est une recette important pour la Commune. Il faut veiller à bien développer la gestion des forêts dans tous ses aspects (nature, économie, tourisme). Manque de clarté concernant la gestion des espaces forestiers au niveau régional.
3. Une réflexion générale sur l'urbanisation pourra être menée de manière à aboutir à un plan général d'urbanisation. Celui-ci prendra en compte tous les secteurs concernés (habitat, tourisme, épuration, économie...).

Conclusion

Les agents de développement demandent aux participants si ils sont en accord avec le diagnostic présenté en début de réunion présentant les données du prédiagnostic et de la consultation citoyenne. Les participants marquent leur accord.

Les agents de développement synthétisent ensuite les atouts et les faiblesses émis par les participants en les reclassant par grand thème :

- Manque de respect
- Beaucoup de km de voiries
- Milieu naturel riche et diversifié
- Dispersion de l'habitat et morcellement des sites naturels
- Manque d'homogénéité de l'habitat – manque de protection du bâti ancien
- Agriculture familiale (atout)
- Riche réseau hydrographique avec un problème de pollution du Wézomont
- Souhait de révision de la gestion des déchets
- Difficulté de mise en place pour l'épandage à certains endroits dans la Commune
- Souhait de développer des énergies alternatives pour diminuer la dépendance au pétrole

En conclusion, les agents de développement indiquent que le relevé des atouts et des faiblesses réalisé par les membres de la CLDR servira de base pour la rédaction des objectifs de développement.

Deux propositions à discuter ultérieurement en Groupes de Travail sont émises :

- Il sera nécessaire de mener une réflexion globale sur la gestion des déchets avec Intradel (comment collecter certains déchets, comment mieux appliquer le principe du pollueur-payeur...)
- Il faudra étudier les possibilités de mise en commun de matériel (entretien des haies...)

Les participants demandent quelles seront les prochaines étapes. Les agents de développement indiquent que le travail réalisé pour l'axe environnemental va également l'être pour l'axe humain, l'axe économique et l'axe communication. Ensuite, la synthèse sera présentée lors d'une réunion plénière de la CLDR. La prochaine étape sera la formulation des défis et objectifs de développement.

La réunion se clôture vers 21h35.

Annexe :

Synthèse des atouts et faiblesses

En synthèse, le tableau ci-dessous est structuré par grand thème, en atouts et faiblesses. Les éléments mentionnés en italique sont issus de la présente réunion. Les autres éléments sont tirés du diagnostic présenté aux membres et validés par eux.

Atouts	Faiblesses
<i>Patrimoine naturel</i>	
<ul style="list-style-type: none">- Environnement naturel important et diversifié (86% de zones non urbanisables (plan de secteur), entre Ardenne et Condroz)- <i>Beaucoup de jardins -> les habitants peuvent contribuer au réseau écologique</i>- Sites protégés (Natura 2000, réserves naturelles ; arbres et haies remarquables...)- Outils et acteurs : PCDN, Life Hélianthème, Le Genévrier, Opération Combles et clochers, Plan d'aménagement forestier, Certification PEFC, Bords de route - fauchage tardif (→ axe humain, associations)- <i>Beaucoup de promenades balisées entretenues</i>- <i>Beaux paysages</i>	<ul style="list-style-type: none">- <i>Morcellement du réseau écologique (disparition de haies, dispersion du bâti...)</i>- <i>Manque de respect /Pollutions (herbicides, camps scouts...)</i>- Nuisances (visuelles, quads...)- <i>Manque de moyens des ouvriers communaux pour la gestion de l'environnement</i>- <i>Manque de connaissance du milieu naturel</i>
<ul style="list-style-type: none">- Important réseau hydrographique- Outils et acteurs : SWDE, PASH, AIDE, Contrat de Rivière Ourthe	<ul style="list-style-type: none">- Faible qualité de l'eau de distribution à certains endroits/<i>des captages sont non exploités ou disparaissent</i>- <i>Difficulté de mise en place pour l'égouttage à certains endroits : assainissement collectif difficile vu distance entre habitations ou pas toujours la place pour un système d'égouttage individuel (Commune en majorité en assainissement autonome)</i>- Manque de stations d'épurations- Pollution du Wézomont / <i>Berges dégradées, déchets...</i>- <i>Zones inondées</i>

<ul style="list-style-type: none"> - <i>Agriculture familiale (possibilités de diversifications...)</i> - <i>De plus en plus d'agriculture bio (→ axe économique)</i> 	
<i>Déchets</i>	
<p>Acteur : INTRADEL</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Manque de mesures incitant à la réduction des déchets / Besoin d'une révision globale de la gestion des déchets</i> - <i>Manque de valorisation des déchets (biométhanisation...)</i> - <i>Suppression du poste d'agent constatateur</i>
<i>Bâti</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Riche patrimoine bâti (châteaux, fermes...)</i> - <i>Plusieurs éléments avec un statut de protection</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Développement pas toujours harmonieux ni durable du bâti (croissance du nombre de logements légèrement supérieure à la croissance démographique / surface bâtie : reste 55% potentiellement constructible)</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>dispersion de l'habitat → morcellement du réseau écologique,</i> - <i>manque d'homogénéité de l'habitat,</i> - <i>manque de protection du bâti ancien, manque de protection de certaines zones historiques</i> - <i>dépendance au pétrole</i> - <i>entretien coûteux de certains bâtiments</i> - <i>Manque de mise en valeur du patrimoine (→ axe humain, culture)</i>
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Zonings bien intégrés</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>CCATM, Qualité-Village-Ferrières, Plan Habitat Permanent, « 31 communes au soleil »... (→ axe humain, associations)</i> 	
<i>Infrastructures de mobilité</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Accès à l'autoroute, plusieurs nationales, gare ferroviaire, projet de Transferrusienne, RAVeL</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Bcp de km de voiries</i> - <i>Villages parcourus à vive allure</i> - <i>Peu d'infrastructures adaptées pour une mobilité durable</i> - <i>Difficulté pour le passage de gibier à certains endroits</i> - <i>Difficultés pour les déplacements des modes doux</i>

Propositions suggérées lors de la réunion du 10.02.2011

<i>Patrimoine naturel</i>
<ul style="list-style-type: none">- Jardins pour contribuer au réseau écologique- Mise en commun de matériel (d'entretien des haies...) (cf. atelier environnement à Durbuy)- Lotissements 15-20 maisons pour un habitat groupé (→ axe humain, logements)- Appliquer l'opération bords de routes à davantage de routes- Développer le tourisme vert- Protéger les Tilleuls place de Chablis malmenés par le stationnement- Remédier au problème d'inondation dans le fond des Vaux (Xhoris) en cas de fortes pluies- Entretien du chœur de Xhoris
<i>Déchets</i>
<ul style="list-style-type: none">- Mener une réflexion globale sur la gestion des déchets avec Intradel : comment collecter certains déchets (amiante...), mieux appliquer le principe du pollueur/payeur (ex : Centres de tri dans les villages avec conteneurs PMC...)- Valoriser les déchets (biométhanisation)
<i>Bâti</i>
<ul style="list-style-type: none">- Favoriser les énergies renouvelables- RGBSR (Xhoris, My...)

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal du groupe de travail de la CLDR – Axe humain

Le 21 février 2011 à 19h30

(Salle le Maka - Rue de Lognoul à Ferrières)

Présents : Mesdames et Messieurs J.-F. Cornet, J.-M. Demonty, M. Dupont, S. Francis, J. Gustin, S. Haot, R. Lambotte, F. Leonard (Echevin), E. Leroy (Président du CPAS), C. Lizen, N. Maquinay, G. Marcin, R. Marechal (Bourgmestre), J. Matthys, M. Meert, V. Philippe, M. Simonis, C. Strée

S. Beaufays, agent de développement PCDR (GREOA)

I. Laurent, agent de développement PCDR (GREOA)

Excusés : Mesdames et Messieurs S. Brevers, D. Delmotte, H. Leybaert, F. Kersten, L. Kleynen, B. Migeotte, L. Strée

La réunion débute par une introduction du Bourgmestre qui explique le souhait exprimé en CLDR par Mme Rahier de « remettre à niveau » l'ensemble des membres concernant le diagnostic. Ensuite un tour de table est réalisé afin de permettre à chacun de se présenter.

Les agents de développement rappellent que la réunion a pour objectif de permettre aux membres de bien s'approprier le diagnostic de la Commune : d'en avoir une connaissance plus approfondie et de pouvoir exprimer leur ressenti sur ce qu'ils estiment être un atout ou une faiblesse dans la Commune.

1. Présentation du diagnostic

Les agents de développement présentent le diagnostic détaillé et chiffré relatif à l'axe humain sur la base d'une PowerPoint (cf. annexe). Il comprend les données du pré-diagnostic socio-économique et de la consultation. L'analyse complète des tableaux et diagrammes présentés figure dans le prédiagnostic socio-économique, notamment disponible sur www.pcdr.be.

Suite à cette présentation, les participants ajoutent quelques éléments d'information :

Logement

Il existe 2 Initiatives Locales d'Accueil (ILA) pour 8 personnes (candidats réfugiés politiques) dans la Commune: une à Ferrières et l'autre à Vieuxville. Deux logements d'urgence sont en cours de réalisations ainsi qu'un logement social à Ferrières et un logement social à Xhoris.

Des informations complémentaires sont apportées concernant le Plan HP. La Commune a pris la décision d'adhérer à ce plan proposé par la Région wallonne afin d'assainir des sites où l'habitat est précarisé. A Ferrières cela concerne le village de Sy, allée privée. De plus, cette zone se situe en zone inondable. Le projet vise à reloger ces personnes dans des logements décents.

Services sociaux

Le Planning Familial Ourthe-Amblève est un acteur important du secteur social. Il est situé à Aywaille et Barvaux et tient une permanence juridique à Ferrières, au Maka. Le CPAS intervient dans le coût des visites. Le CPAS a constaté une augmentation du nombre de visites des + de 50 ans au Planning Familial ces derniers temps.

Le Bethel n'a plus d'activité. Leurs logements seront repris par l'Agence Immobilière Sociale (AIS).

Mobilité

Le Ferri-bus est accessible à tous sauf aux enfants en âge scolaire afin qu'il ne devienne pas un car scolaire. Il transporte en moyenne 6 à 10 personnes par jour, samedi compris, principalement les personnes âgées. Le véhicule utilisé pour les Ferri-repas sert également, le cas échéant, pour le transport de personnes car le CPAS dispose de deux chauffeurs. Un voyage collectif est organisé le mardi après-midi vers Aywaille : les personnes ont 1h-1h30 pour réaliser leurs achats puis le Ferri-bus les dépose devant leur maison. Ce service, ainsi que les aides familiales et autres aides (kiné...), contribuent à faciliter le maintien à domicile de certaines personnes âgées.

La Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) est une commission consultative. Elle est active depuis 1991 et traite notamment des dossiers relatifs au permis d'environnement, permis unique...

Les membres de la CLDR sont informés du projet de la Commune d'aménager 3 terrains de football afin de pouvoir accueillir l'hélicoptère médicalisé de Bra.

Le Bourgmestre informe les participants du projet de la Commune visant à favoriser l'auto-stop organisé et sécurisé. C'est la commune de Sprimont qui est à l'initiative du projet qui s'étendrait aux 13 communes membres du GREOA¹.

Il informe également du dossier introduit afin de régulariser le parking de co-voiturage situé près de l'autoroute à Werbomont. Une extension est prévue à ce projet où une vingtaine de voitures stationnent actuellement chaque jour de la semaine.

E. Leroy rappelle également le passage du RAVeL à Palogne et explique que le projet de transferrusienne permettrait de rejoindre le RAVeL à Comblain-la-Tour.

Services de police

Le Bourgmestre précise que la Commune de Ferrières n'est pas mal lotie en matière de statistiques au niveau criminalité.

2. Tour de table

¹ Pour plus de renseignements : www.vap-vap.be

Les agents de développement demandent aux participants si ils sont en accord avec le diagnostic présenté en début de réunion présentant les données de l'étude socio-économiques et de la consultation citoyenne. Les participants marquent leur accord.

Sur la base de la présentation du diagnostic, les participants sont invités à noter les atouts et les faiblesses qu'ils recensent. Les agents de développement regroupent ensuite les faiblesses et atouts par grand thème.

Population

Le revenu moyen de la population ferrusienne est légèrement plus élevé par habitant que dans la microrégion et en Région wallonne. Un participant estime que c'est un atout mais il trouve dommage que cette bonne santé financière ne soit pas plus visible (via les aménagements...)

Par ailleurs, le nombre de personnes précarisées augmente. Il est important de prendre en compte dans la réflexion sur les projets, cette augmentation du nombre de précarisés dans la Commune. Une personne se demande s'il existe assez de **logements** sociaux.

E. Leroy explique que 1/5^{ème} des minimexés sont des jeunes qui ont entre 18 et 25 ans et qui ne sont plus pris en charge par leurs parents (problèmes financiers, ruptures familiales...). Le CPAS les aide à monter un projet socio-professionnel. 15 à 20 jeunes ont ainsi pu obtenir leur diplôme de gradué. Il y a aussi toute la problématique des ruptures de vie (perte d'emploi, divorces...). Il y a 10 ans, les ¾ des affiliés au CPAS étaient des « vieux affiliés ». Maintenant, le taux de rotation est très élevé, notamment parce qu'il y a des projets de réinsertion.

Le vieillissement est mentionné en menace dans le tableau AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) du diagnostic mais une personne souligne que cela peut être non seulement un fameux atout pour l'emploi, car de nombreux services seront à créer, mais aussi un atout car l'expérience des seniors et leurs connaissances sont une richesse importante à valoriser.

Suite au constat qu'il y a peu de personnes étrangères dans la Commune, un participant rappelle la richesse des cultures qui peut amener de nouvelles idées.

Services

Il n'existe pas de crèche dans la Commune or c'est un besoin important. Il est proposé de réaliser une enquête auprès de la population pour connaître les réels besoins en la matière, comme celle qui a été réalisée pour la distribution des repas. Le problème des gardiennes est qu'elles ont des horaires limités. Une crèche pourrait avoir une plage horaire plus large. Une personne suggère également de regrouper des gardiennes afin de pallier au problème d'horaire.

Les horaires d'ouverture des bureaux de police ne sont pas adaptés pour les personnes qui travaillent.

Il existe pas mal de services sociaux mais ils ne sont apparemment pas assez connus (→ axe communication)

L'école de Saint-Roch organise chaque année des retraites « sociales » pour ses élèves. Une ancienne étudiante suggère d'encourager ce type de retraite dans la Commune, en réponse aux besoins évoqués, par la mise en place d'un partenariat entre la Commune et Saint-Roch.

Logements

Pour E. Leroy, ce serait bien si le parc de logements sociaux était plus intéressant mais il y a le problème de la mobilité ; il faut que ces logements soient situés à proximité de lieux comme les écoles, les commerces.... Cela n'est pas toujours évident dans une commune comme Ferrières. La situation est différente à Hamoir de par la présence de la voie ferrée et la bonne fréquence de bus. Il faut être riche pour habiter Ferrières.

Une personne explique qu'il est aussi important de penser aux logements pour les personnes à revenus modestes. Elle suggère que des lotissements soient réservés pour des logements alternatifs aux maisons quatre façades, des logements intergénérationnels.

Il apparaît qu'un choix sera à opérer entre la volonté de garder un habitat rural avec des maisons quatre façades ou d'aller vers quelque chose de différent avec des parcelles plus petites.

Une personne souligne, suite à la présentation du diagnostic, qu'en effet certains bâtiments sont fort énergivores. Il regrette à ce sujet qu'il n'y ait pas de centre d'information dans la Commune sur les possibilités d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments. Il lui est répondu que le service urbanisme de la Commune peut fournir ce type d'information.

Mobilité

Les transports en commun sont insuffisants. De Werbomont à Saint-Roch, le trajet est faisable en bus le matin, par contre le retour n'est possible que vers 17h, 17h30, alors que le trajet en voiture ne prend que 10 minutes. Il est en fait plus facile d'aller de Werbomont à Aywaille que de Werbomont à Saint-Roch. Cela pourrait avoir une conséquence sur le nombre de Ferrusiens fréquentant l'Institut Saint-Roch.

Il serait utile de réfléchir aux itinéraires à préconiser dans la Commune (sens uniques...) et de réaliser un plan de circulation.

Le projet d'auto-stop organisé est bien accueilli par les participants. En matière de covoiturage, il y a eu une initiative à Saint-Roch mais les participants ne savent pas à quoi elle a abouti.

Un participant souligne le bon déneigement des voiries cet hiver mais le Bourgmestre explique les coûts importants pour la Commune que le déneigement mais aussi la réparation des voiries ont et vont entraîner.

La population ne connaît pas les horaires de passage des bus. Il faudrait que des indications lisibles et complètes soient affichées près des différents abribus (→ axe communication).

Vie sportive, culturelle et associative

Sport

Une personne pense que les infrastructures sportives scolaires sont sous utilisées. Le Bourgmestre informe les participants que la piscine de Saint-Roch est ouverte aux personnes extérieures par le biais du TSA via un programme élaboré annuellement. Il est par ailleurs également rappelé que la piscine du Relaxhoris est ouverte à la population le samedi et le dimanche. En outre, une convention de partenariat existe entre la Commune et Saint-Roch, pour la période 16h30 -20h30 (hormis en juillet et août – CERAN).

En matière de sport, il apparaît conformément au diagnostic présenté qu'il existe des infrastructures dans certains villages mais qu'il est important de les améliorer.

Culture

Le budget consacré aux infrastructures culturelles est réduit contrairement à celui alloué au sport. Or, il y a de beaux musées et d'autres pourraient aussi être créés, notamment en lien avec le fer. Le Bourgmestre informe qu'une collection existe mais qu'elle appartient désormais à un privé.

Les activités culturelles sont insuffisantes. L'aménagement d'une « grosse » infrastructure pour la culture et le sport (théâtre, foot...) est suggéré.

Une personne regrette qu'on n'enseigne pas le wallon dans les écoles car c'est une culture qui se perd. Certaines pièces en wallon étaient auparavant organisées et elles avaient beaucoup de succès.

Une personne confirme le manque de bibliothèque. La bibliothèque existante est difficilement accessible (horaires...) et n'offre pas un choix important.

Une personne rappelle le besoin de mettre le patrimoine en valeur : il y a peu de visibilité de la bonne santé financière de la Commune, il existe peu de panneaux didactiques, par exemple... (ex : moulin Kauffman)

Vie associative

Un membre souhaite faire du bénévolat et se pose des questions sur la demande de bénévoles dans la Commune. Différents éléments d'information sont apportés par les membres. Le Musée du Jouet cherche des bénévoles ainsi que les organisateurs du Festival Bucolique, pour le mois de septembre. Le site Internet de la Province de Liège² reprend également les demandes de bénévolat dans la région liégeoise. Une autre personne constate, comme mentionné dans le diagnostic, la difficulté de trouver des bénévoles et est donc très heureuse d'entendre que des personnes cherchent à devenir bénévoles.

Un participant se réjouit des nombreuses associations, cercles... mais estime qu'il est difficile pour de nouveaux habitants de s'intégrer dans ces associations car elles sont fort « claniques ». D'autres estiment que ce n'est pas le cas, notamment à Burnontige.

² <http://www.provincedeliege.be/volontariat/social/accueil>

Un membre signale qu'il a voulu lancer une nouvelle activité sportive dans la Commune, et que, même si le projet n'a pas abouti, l'Office du Tourisme et l'Administration communale l'ont soutenu dans sa démarche.

Le patro de Ferrières est très actif. Il est suggéré de mieux « utiliser » ces personnes enthousiastes (pour le sport, la culture...).

Infrastructures polyvalentes

Pour des communes comme celle de Ferrières, il est nécessaire de réfléchir à des infrastructures polyvalentes (rassemblement de différentes activités dans des ensembles à moduler). Idéalement une infrastructure polyvalente pour la commune devrait pouvoir accueillir 300 personnes. Il faut dépasser le « niveau unique » (ancienne commune, village, sport ...).

Il faudrait également dans chaque village des lieux communaux. Certains rappellent qu'il existe des salles notamment dans les écoles (Xhoris) qui peuvent être utilisées pour certaines manifestations. Il est rappelé la nécessité d'aménager des lieux communs dans les villages qui favoriseront les rencontres mais pour certains il ne suffit pas de créer une infrastructure pour favoriser les rencontres.

Certaines activités sont organisées en dehors des infrastructures (Grand Feu...) mais le problème d'accès à l'eau et l'électricité se pose.

Il est suggéré de lier les plaines de jeux à des infrastructures (ex : bibliobus, petite buvette...)

Enseignement

Saint-Roch est centré dans la Commune mais est difficilement accessible en bus (problèmes d'horaires...) ou à pied. Il est indiqué que la Transferrusienne passera à proximité de l'école.

Communication

Il y a un gros problème de communication relevé dans de nombreux domaines abordés lors de cette réunion (horaires de bus...). Il apparait que beaucoup de choses existent mais qu'elles sont méconnues de la population (services sociaux...). (→ axe communication)

3. Synthèse des atouts et faiblesses

En synthèse, le tableau ci-dessous est structuré par grand thème, en atouts et faiblesses. Les éléments mentionnés en italique sont issus de la présente réunion. Les autres éléments sont tirés du diagnostic présenté aux membres et validés par eux.

Atouts	Faiblesses
<i>Population</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - Ressources financières supérieures à la moyenne régionale et micro-régionale - Taux d'emploi assez élevé - <i>Vieillesse de la population : création de services, d'emplois (→ axe économique), expérience (cf. vie culturelle)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Peu de visibilité de la bonne santé financière de la Commune</i> - Disparité des revenus - De plus en plus de personnes précarisées (<i>perte emploi, divorces, personnes seules...</i>) - Davantage de femmes DEI et plus après 30 ans - Vieillesse de la population - <i>Peu de personnes d'origine étrangère (2.5%) or, richesse culturelle</i>
<i>Services</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombreux services sociaux : CPAS, ALE, ARPI, planning familial*... - Zone de police du Condroz 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Lacunes en matière d'information relative à ces services (→ axe communication)</i> - Manque de certains services (Bancontact, station essence, bureau de poste à Ferrières...) - Manque d'ouverture des bureaux de l'administration - Services de secours et d'urgence : délai d'attente et accès problématiques
<ul style="list-style-type: none"> - Accueil extra-scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de crèche - <i>Horaires limités des gardiennes</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'encadrement professionnel des jeunes
<ul style="list-style-type: none"> - Maison de repos, ADMR, aides familiales, Croix jaune et Blanche, Ferri-repas, Ferri-bus, Télé-Service Condroz* 	<ul style="list-style-type: none"> - Lacunes en matière d'encadrement des personnes âgées
<i>Logements</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - Logements de transit et d'insertion, ILA, AISO, OAL - Plan Habitat Permanent - <i>Ferrusiens privilégiés lors de ventes de terrains communaux</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du prix des logements / <i>Peu de logements pour revenus modestes</i> - <i>Manque de logements sociaux (problème de mobilité)</i>

<ul style="list-style-type: none"> - <i>Service urbanisme</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Bâti énergivore</i> - <i>Manque de centre d'information relatif aux économies d'énergie dans la commune</i>
<i>Mobilité</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Ferri-bus, Télé-service Condroz...</i> - <i>Projet d'auto-stop organisé</i> - <i>Routes bien dégagées cet hiver</i> - <i>Projet de parking de co-voiturage à Werbomont</i> (→ Infrastructures de mobilité, axe environnemental) 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Difficulté d'utiliser les transports en commun (insuffisants)</i> - <i>Manque de connaissances des horaires de bus (→ axe communication)</i> - <i>Nécessité de disposer d'un véhicule / 2 véhicules par ménage</i> - <i>Sentiment d'insécurité lié à l'impression de vitesse excessive des véhicules (cf. vie associative, convivialité)</i>
<i>Vie sportive, culturelle et associative</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Différentes possibilités d'activités</i> - <i>Beaux Musées</i> - <i>Bibliothèque, bibliobus...</i> - <i>Bon soutien de la Commune (sport)</i> - <i>Certaines plages horaires pour la population (St Roch, RelaXhoris)</i> - <i>Nombreuses associations</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Manque d'activités culturelles (théâtre, danse, cours wallon...)</i> - <i>Manque de budget pour les infrastructures culturelles</i> - <i>Bibliothèque (problème d'horaires et achalandage)</i> - <i>Peu de valorisation du patrimoine (→ axe environnemental, patrimoine bâti)</i> - <i>Manque d'activités sportives autres que le football</i> - <i>Concurrence, esprit de clocher /associations claniques</i> - <i>Difficulté de trouver des bénévoles</i> - <i>Infrastructures associatives à améliorer</i> - <i>Commune « dortoir »</i> - <i>Infrastructures scolaires sous utilisées (St Roch...)</i> - <i>Infrastructures en mauvais état ou inexistante dans les villages / manque d'une grosse infrastructure polyvalente communale</i>

	- <i>Manque d'informations</i> (→ axe communication)
	- Problèmes de cohabitation entre certains habitants et agriculteurs
<i>Enseignement</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - Bonne couverture scolaire - <i>Ecole secondaire centrale (St Roch)</i> - <i>Projet de transferrusienne passera à proximité de St Roch</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Problème d'infrastructures pour les écoles (nbre d'élèves augmente dans les écoles communales) - <i>Difficulté pour s'y rendre (à pied, en bus)</i> (→ axe humain, services de mobilité) (17% des élèves viennent de la Commune)

4. Liste des nouvelles propositions émises lors de la réunion

<i>Population</i>
<ul style="list-style-type: none">- Valoriser l'expérience des seniors
<i>Services</i>
<ul style="list-style-type: none">- Organiser les retraites sociales de Saint-Roch dans la Commune- Valoriser les seniors (expérience...)- Réaliser un sondage pour connaître les besoins en matière de garde d'enfants- Regrouper les gardiennes pour pallier aux problèmes horaires
<i>Logements</i>
<ul style="list-style-type: none">- Aménager des lotissements avec logements autres que 4 façades mais attention à la perte de l'identité du bâti villageois- Aménager logements intergénérationnels
<i>Mobilité</i>
<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place un plan de circulation- Améliorer les informations relatives aux horaires de bus (affichage sur les abribus...)
<i>Vie sportive, culturelle et associative</i>
<ul style="list-style-type: none">- Créer une infrastructure polyvalente (300 p.)- Intégrer les plaines de jeux à d'autres infrastructures (buvette, bibliobus...)- Réfléchir à l'opportunité de créer un musée sur la thématique du fer- Valoriser le patrimoine (ex : Moulin Kauffman)

5. Divers et conclusion

Certains participants expriment leur impression de ne pas avancer assez vite. Les agents de développement rappellent que, comme évoqué lors de la CLDR du 24 janvier 2011, la Région wallonne accorde énormément d'importance à ce que la CLDR s'approprie le diagnostic.

Un autre participant estime que le PV de la dernière réunion manque de structure.

En ce qui concerne les différentes étapes du processus, celui-ci a été explicité précédemment. Les agents de développement suggèrent de fournir aux membres un tableau récapitulatif afin que chacun puisse prendre conscience des différentes étapes du processus.

Les agents de développement indiquent que le travail réalisé pour les deux premiers axes va également l'être pour l'axe économique et l'axe communication. Ensuite, la synthèse sera présentée lors d'une réunion plénière de la CLDR. La prochaine étape sera la formulation des défis et objectifs de développement. Le relevé des atouts et des faiblesses réalisé par les membres de la CLDR servira de base pour la rédaction des objectifs de développement.

La réunion se clôture vers 21h45.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal du groupe de travail de la CLDR – Axe économique

Le 10 mars 2011 à 19h30

(Salle le Maka - Rue de Lognoul à Ferrières)

Présents : Mesdames et Messieurs S. Brevers, D. Delmotte, S. Francis, F. Kersten (Echevine), R. Lambotte, E. Leroy (Président du CPAS), H. Leybaert, N. Maquinay, R. Marechal (Bourgmestre), J. Matthys, M. Meert, V. Philippe, V. Silvestre, M. Simonis, L. Strée

S. Beaufays, agent de développement PCDR (GREOA)

M-F. Gilis, agent de développement PCDR (GREOA)

Excusés : Mesdames et Messieurs J. Gustin, S. Haot, L. Kleynen, F. Léonard (Echevin), C. Strée

La réunion débute par une introduction du Bourgmestre qui explique que le GREOA va représenter ce qui a déjà fait l'objet d'une première approche.

Les agents de développement rappellent que la réunion a pour objectif de permettre aux membres de bien s'approprier le diagnostic de la Commune : d'en avoir une connaissance plus approfondie et de pouvoir exprimer leur ressenti sur ce qu'ils estiment être un atout ou une faiblesse dans la Commune.

1. Présentation du diagnostic

Les agents de développement présentent le diagnostic détaillé et chiffré relatif à l'axe économique sur la base d'une PowerPoint (cf. annexe). Il comprend les données du pré-diagnostic socio-économique et de la consultation. L'analyse complète des tableaux et diagrammes présentés figure dans le prédiagnostic socio-économique, notamment disponible sur www.pcdr.be.

Une personne précise qu'il existe un nouvel établissement de titres services à Xhoris, route de marche, depuis début 2011. Une autre informe également qu'il existe plusieurs CUMA.

2. Tour de table

Les agents de développement demandent aux participants s'ils sont en accord avec le diagnostic présenté en début de réunion présentant les données de l'étude socio-économique et de la consultation citoyenne. Les participants marquent leur accord.

Sur la base de la présentation du diagnostic approfondie, les participants sont invités à noter les atouts et les faiblesses qu'ils recensent, par grand thème, et à ajouter des éléments éventuellement nouveaux.

D'une manière générale, un participant s'interroge sur ce qui est différent à Ferrières et qu'on peut mettre en valeur. Pour les participants, le tourisme, par son offre et sa diversité, est une particularité de la Commune.

Entreprises

L'E25, à proximité du zoning, est un atout pour les entreprises, ainsi que la N66. Le zoning est bien situé géographiquement et engendre peu de nuisances.

Un participant demande quelles sont les perspectives d'implantation d'entreprises dans la Commune. Le Bourgmestre informe qu'il y a un projet de doubler la superficie du zoning de Werbomont, si le dossier aboutit.

Un autre participant demande si la zone de Burnontige peut encore être développée. Le Bourgmestre répond que cette zone économique est propriété de l'entreprise Assenmaker qui n'a pas la volonté d'avoir d'autres entreprises.

Il est également demandé l'apport des différentes activités économiques pour la Commune, en ce qui concerne les rentrées financières notamment. Le Bourgmestre explique qu'il y a le précompte immobilier, l'impôt des sociétés lui étant mutualisé. En outre, les entreprises sont source de remaillage et permettent la création d'autres types d'activités. A Werbomont, la Commune a constaté l'arrivée de commerces aux alentours du zoning (glacier, friagerie, polyclinique et bientôt un funérarium). Au niveau touristique, le nombre de nuitées est important (→ tourisme).

Une personne demande si on a une idée du nombre de Ferrusiens qui travaille à FERRIÈRES. Il n'existe pas de chiffres à ce sujet, sauf si une enquête était réalisée, par exemple pour le zoning de Werbomont. E. Leroy informe qu'en ce qui concerne l'arrondissement, 2/3 des travailleurs travaillent en dehors de l'arrondissement. Werbomont étant situé à la limite d'autres arrondissements, d'autres provinces, d'autres communes, la question se pose de savoir si il serait vraiment intéressant de connaître le nombre de Ferrusiens qui travaille à FERRIÈRES, notamment en termes de mobilité.

Les zonings de Sprimont, Harzé et Werbomont forment un ensemble qui permet de garder un nombre important de postes de main d'œuvre dans une zone géographique proche.

Un participant note que dans les zonings proches de FERRIERES (Werbomont, Sprimont, Manhay, Harzé...) il n'existe pas d'espaces entreprises pour des bureaux. La SPI+ joue un

peu ce rôle via le bâtiment relais de Werbomont qui comprend 2 ailes avec des ateliers et des bureaux.

Une question se pose à savoir pourquoi les entreprises viennent à FERRIÈRES. Pour le Bourgmestre, il existe différents cas de figure : des personnes qui connaissent la Commune, dont la famille est originaire et qui retourne à leurs racines, des personnes qui ont eu des secondes résidences et qui ont rapatrié leur entreprise. Le zoning a également permis de consolider les entreprises locales et de maintenir celles qui ne savaient plus rester au sein des villages.

Il existe beaucoup de main d'œuvre qualifiée dans le réseau local. Par ailleurs, des entreprises comme Palogne ou la confiserie permettent de créer de l'emploi pour des personnes peu qualifiées, tout comme les titres-services.

Faiblesse pour les entreprises : la technologie et l'équipement du zoning (ex : bandes à haut débit...)

Certains estiment que le taux d'indépendants est faible et qu'il serait intéressant qu'ils soient plus nombreux car ce sont eux qui créent des entreprises et de l'emploi. D'autres pensent que comparativement à d'autres communes, leur nombre est relativement important. E. Leroy explique par ailleurs qu'au niveau de l'arrondissement Huy-Waremme, il y a un manque de dynamisme pour devenir indépendant : on constate que ce sont les moins qualifiés qui se lancent davantage comme indépendants, par rapport aux universitaires, notamment.

Une personne se demande s'il ne manque pas de home pour personnes âgées dans la Commune car beaucoup sont obligées d'aller ailleurs. Le home de Werbomont compte 65 lits. Les normes strictes ont entraîné la fermeture d'un home à Ville-My ; en outre, il faut 60 lits pour qu'un home puisse s'en sortir financièrement.

Certains estiment qu'il manque de concertation dans les professions semblables (construction, agriculture...). D'autres ajoutent que cette concertation n'est pas toujours évidente à organiser car il faut que les acteurs en aient la volonté, ce qui n'est pas toujours le cas. En outre, la concurrence explique aussi parfois le manque de concertation (→ tourisme).

Les participants confirment le problème concernant l'élimination des déchets pour les entreprises : certains types de déchets sont repris par une intercommunale de traitement des déchets et pas par un autre, les containers ou le dépôt dans des parcs est cher. En outre, ceux-ci sont éloignés, ce qui implique de longs trajets pour les entrepreneurs.

Commerces

L'association de commerçants est un atout pour la concertation entre commerçants et pour la vie du village.

A l'heure actuelle, on voit apparaître de nouveaux commerces dans la Commune (boucherie à Xhoris...). Les commerces de proximité sont un atout mais le coût des produits est généralement élevé. La majorité des personnes font leurs courses dans les grandes surfaces aux abords de la Commune.

Au niveau faiblesse, les participants notent aussi le manque de bancontact et de station essence (→ axe humain, services) ainsi que le manque de valorisation des produits locaux (→ agriculture, tourisme). Il est proposé de réaliser un site fourni de produits locaux avec des liens vers les musées, promenades... (→ tourisme)

Services emploi et formations

Une personne estime qu'il manque de guichet unique dans la Commune. Il existe des guichets entreprises à Liège ou Huy mais des permanences à Ferrières ne sont pas envisageables.

Une personne évoque aussi les Agences de Développement Local mais cela n'est pas possible à Ferrières pour l'instant, selon E. Leroy. Celui-ci informe qu'il dirige une couveuse d'entreprises qui développe notamment l'agritourisme (→ agriculture et tourisme).

En outre, il est mentionné le fait que la Commune est un des premiers employeurs de FERRIERES.

En ce qui concerne les formations de l'IPEPS, il existe des problèmes de mobilité et de fréquentation. Manhay et Vielsalm organisent également le même genre de cours.

De manière générale, il y a une bonne offre de services à Ferrières.

En ce qui concerne la maison de l'emploi, la Commune a voulu faire partie de celle de Comblain-au-Pont ce qui n'a pas été réalisé mais les Ferrusiens peuvent toutefois se rendre à Comblain.

Agriculture - Sylviculture

La collecte de plastiques fonctionne bien. Par contre, Intradel coordonne mal l'élimination des ficelles alors qu'Idelux prend tout : il existe une incohérence au niveau des intercommunales. En outre, Intradel modifie régulièrement son mode de collecte ce qui n'est pas évident.

Suite à la question d'un participant de savoir si les exploitations agricoles restantes à l'heure actuelle sont viables, D. Delmotte répond que la survie du métier tient à la vente des produits. En région wallonne, les agriculteurs n'ont pas de transformateurs ni d'opérateurs pour acheter leurs produits (ex : le lait de chez Aldi vient d'Allemagne...) l'accès aux grandes surfaces est hyper limité.

La vente directe de produits manque. D. Delmotte explique que le problème tient à plusieurs contraintes : obtenir l'agrément de l'AFSCA décourage déjà pas mal de monde, en outre, c'est un gouffre au niveau de la main d'œuvre et les revenus sont aléatoires. En ce qui concerne le maraîchage, des initiatives voient le jour mais il est utile de savoir qu'il faut 1 ha pour un maraîcher.

A la question de savoir si biowanze est rentable et aura des impacts pour les agriculteurs de FERRIERES, D. Delmotte répond que le projet tient à des subsides et qu'en outre, cultiver une céréale pour en faire de l'énergie ne sera jamais correct.

D'autres atouts : la solidarité, la polyvalence, les coopératives (CUMA)

Faiblesse : Manque de concertation

Tourisme

Le Bourgmestre est étonné du constat concernant le nombre insuffisant de promenades car le réseau est important. Parmi les atouts, on recense l'importance des infrastructures de la Province de Liège, Palogne (qui procure également des emplois peu qualifiés), et du Relaxhoris, qui investissent dans deux pôles porteurs. D'autres atouts : le tourisme vert, l'Ourthe, un beau cadre, des paysages verts, la place de Chablis, Natura 2000 (qui est aussi une contrainte pour certains). Les participants constatent que ce sont beaucoup de marcheurs qui logent en gîtes. Les commerces sont satisfaits du tourisme.

Un participant est parti dans le Jura où il existe des fiches resto/verso avec une description des promenades. Il a trouvé cet outil intéressant.

En ce qui concerne les faiblesses, il manque de concertation mais encore faudrait-il que les acteurs veuillent se concerter. Les grosses infrastructures se soucient peu des petits musées et du fait que les touristes viennent jusqu'à Ferrières centre.

Les quads et les déchets sont également une faiblesse en ce qui concerne le tourisme. Le problème est qu'il existe des pourvoyeurs de ce type de tourisme à proximité de Ferrières. Il manque également de plaine de jeux et d'informations touristiques sur Internet.

3. Synthèse des atouts et faiblesses

En synthèse, le tableau ci-dessous est structuré par grand thème, en atouts et faiblesses. Les éléments mentionnés en italique sont issus de la présente réunion. Les autres éléments sont tirés du diagnostic présenté aux membres et validés par eux.

Atouts	Faiblesses
<i>Entreprises</i>	
<ul style="list-style-type: none">- Dynamisme entrepreneurial- 2 zones d'activités économiques dont un bâtiment relais SPI+- <i>E25 et la N66 (Stavelot-Huy)</i>- <i>Retombées sur les commerces</i>- <i>Main d'œuvre de qualité</i>- <i>Palogne : emplois avec peu de qualifications</i>- <i>Flexibilité, solidarité</i>- <i>Sprimont, Harzé, Werbomont, Manhay : maillage</i>	<ul style="list-style-type: none">- <i>Pas d'espaces entreprises</i>- <i>Technologie et équipement du zoning (bandes à haut débit...)</i>- <i>Peu d'indépendants (faiblesse par rapport à la création d'entreprises)</i>- <i>Manque de dynamisme au niveau de l'arrondissement pour la création d'entreprises</i>- <i>Difficulté de trouver un renfort pour une courte durée</i>- <i>Manque de concertation</i>- <i>Elimination des déchets (prix, distance, incohérence entre intercommunales de traitement)</i>- <i>Normes rendent difficile la création d'une maison de repos, hors il semble en manquer</i>

<i>Commerces</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Associations des commerçants</i> - <i>Apparition de nouveaux commerces</i> - <i>Zoning</i> - <i>Touristes</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de commerces dans certains villages - Manque de promotion des commerces - Manque de recours aux commerces de proximité - <i>Coût élevé des produits dans les commerces de proximité</i> - <i>Manque de valorisation des produits locaux (→ agriculture)</i> - <i>Centres plus attractifs dans les communes voisines</i> - <i>Station service</i> - <i>Bancontact</i>
<i>Services emploi et formations</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Maison de l'emploi à Comblain</i> - Promotion sociale - ALE - Titres services - Services du CPAS - <i>Offre suffisante de services</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de Maison de l'emploi - Problème de mobilité (Liège, Seraing, <i>cours du soir...</i>) - <i>Coordination entre les centres de formation</i>
<i>Agriculture – Sylviculture</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Collecte des plastiques</i> - <i>Coopératives (CUMA)</i> - <i>Solidarité, polyvalence</i> - <i>Agriculture familiale* : facilité pour se diversifier</i> - <i>+ en + agriculteurs bio*</i> - Service de remplacement agricole 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution du nombre d'exploitations - Difficultés de trouver un repreneur - Cohabitation agriculteurs/habitants pas toujours facile - Entretien des haies (→ axe environnemental) - Manque d'utilisation des résidus de coupes issus des bois communaux - Droit d'affouage n'existe plus (→ axe environnemental, énergie) - <i>Elimination des déchets (ficelles...)</i> - <i>modification du mode de collectes fréquentes par Intradel</i> - <i>Manque de concertation</i> - <i>Manque d'opérateurs agro-alimentaires en Région wallonne</i>

* Elément mentionné lors d'une réunion précédente

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Agriculture familiale : pas tenable point de vue normes</i> - <i>Difficulté : vente directe de produits (revenus aléatoires, normes strictes...)</i>
<i>Tourisme</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - Offre et diversité - Activités de plein air - <i>Palogne, Relaxhoris : pôles porteurs</i> - Office du Tourisme, Maison du Tourisme - Proximité Aywaille et Durbuy - RAVeL, transferrusienne - Musées locaux - <i>Beaucoup de promenades</i> - <i>Tourisme vert</i> - <i>Ourthe</i> - <i>Beau cadre, paysages verts</i> - <i>Natura 2000</i> - <i>Place de Ferrières</i> - <i>Marches ADEPS</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur touristique peu coordonné, <i>manque de concertation</i> - Manque de marketing touristique au niveau communal (<i>manque d'informations sur Internet...</i>) - Manque un produit touristique d'une journée - <i>Musées locaux : budget réduit*</i> - Manque de développement des promenades (grand potentiel) - <i>Entretien des arbres place de Ferrières (→axe environnemental)</i> - <i>Nuisances environnementales (quads, déchets...)</i> - <i>Manque de plaines de jeux</i> - <i>Natura 2000</i>

4. Liste des nouvelles propositions (ou projets) émises lors de la réunion

<i>Entreprises</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Projet de doubler la superficie du zoning de Werbomont
<i>Commerces</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les produits locaux
<i>Agriculture-Sylviculture</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Créer un site internet de produits locaux avec des liens vers les musées, promenades... (→ tourisme)
<i>Tourisme</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Créer des fiches recto/verso avec une description des promenades

5. **Divers et conclusion**

Les agents de développement rappellent la date de la prochaine réunion.

La réunion se clôture vers 21h30.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal du groupe de travail de la CLDR – Axe communication

Le 22 mars 2011 à 19h30

(Salle le Maka - Rue de Lognoul à Ferrières)

Présents : Mesdames et Messieurs S. Brevers, J-F. Cornet, R. Lambotte, F. Léonard (Echevin), E. Leroy (Président du CPAS), C. Lizen, N. Maquinay, J. Matthys, M. Meert, V. Philippe, V. Silvestre, C. Strée, L. Strée

S. Beaufays, agent de développement PCDR (GREOA)

I. Laurent, agent de développement PCDR (GREOA)

Excusés : Mesdames et Messieurs D. Delmotte, M. Dupont, J. Gustin, S. Haot, F. Kersten, L. Kleynen, H. Leybaert, R. Maréchal (Bourgmestre)

La réunion débute par une introduction de l'Echevin, M. F. Léonard qui explique que le GREOA va représenter ce qui a déjà fait l'objet d'une première approche.

Les agents de développement rappellent que la réunion a pour objectif de permettre aux membres de bien s'approprier le diagnostic de la Commune : d'en avoir une connaissance plus approfondie et de pouvoir exprimer leur ressenti sur ce qu'ils estiment être un atout ou une faiblesse dans la Commune.

1. Présentation du diagnostic

Les agents de développement présentent le diagnostic détaillé relatif à l'axe communication sur la base d'une PowerPoint (cf. annexe). Il comprend les données du pré-diagnostic socio-économique, notamment disponible sur *www.pcdr.be*, et les données issues de la consultation de la population.

Les agents de développement soulignent que la majorité des informations présentées pour cet axe sont issues de la consultation de la population. Suite à la présentation PowerPoint, les participants sont invités à compléter les atouts et faiblesses présentés.

Les atouts et faiblesses mentionnés lors de la présentation à ce sujet sont confirmés par les participants. Ceux-ci apportent certains compléments d'information.

Pour un participant, il manque à la photo des atouts et faiblesses de la Commune en matière de communication, le personnel en charge de la communication et le budget consacré à cette matière. Cela n'est pas évident à chiffrer, le personnel en charge de cette matière s'occupe

également d'autres tâches. Les membres du Collège présents précisent également qu'en fonction du budget disponible, c'est aussi un choix politique, des arbitrages sont nécessaires. Si la Commune décidait d'investir davantage dans la communication, cela induirait une réduction des dépenses dans d'autres domaines.

2. Tour de table

Vecteurs de communication (forme)

Il manque un endroit où présenter des séances d'information. L'accès à la salle du Maka est refusé pour certaines demandes qui pourraient, selon l'activité, abîmer la salle ou faire trop de bruit, étant donné que cette salle se situe dans les mêmes bâtiments que certains bureaux administratifs. Certaines personnes expliquent qu'il existe d'autres lieux disponibles comme les classes d'école, les églises... Il est vrai qu'il manque d'information concernant les salles disponibles et qu'il ne s'agit pas nécessairement de prévoir de nouveaux locaux mais il n'y a pas assez d'information concernant les locaux qui peuvent être mis à disposition. En outre, il n'existe toutefois pas d'endroits de rencontres pour les particuliers ou pour des personnes isolées qui n'ont pas envie d'arriver dans un Comité. Par exemple, à Xhoris, une personne aime revoir d'anciennes connaissances mais manque d'un petit local pour boire un café, faire un scrabble. En outre, il n'y a plus de comité de 3x20 à Xhoris. Il manque de petites infrastructures de rencontre dans les villages et d'animation de ces infrastructures.

En ce qui concerne les cabines téléphoniques, le souhait de Belgacom était de les supprimer mais la Commune a refusé afin de laisser une cabine dans chaque village. Celles-ci servent notamment au rechargement des compteurs électriques pour les compteurs à budget.

De nouveaux vecteurs considérés comme des atouts sont ajoutés :

- les 26 panneaux d'affichage communaux, bien gérés, reprennent notamment l'ordre du jour des Conseils communaux. A noter que ceux-ci sont également publiés sur le site Internet communal ;
- Le Canard de Ferrières (bonnes nouvelles) ;
- Le blog sur le village de Xhoris ;
- Le site www.levisiteur.be ;
- *Ferrières info* publié lorsqu'il y a des informations administratives à transmettre, notamment pour signaler la collecte des encombrants, par exemple ;
- Le site internet du Genévrier est également recensé comme un atout bien qu'il ne soit pas très souvent mis à jour.

En faiblesse, il est mentionné le manque de Newsletter communale (mail). Les participants confirment également le manque de bulletin communal. Un journal communal avec de l'information « politiquement neutre » serait une manière d'impliquer les gens. Cet outil serait intéressant pour la cohésion sociale car la fusion des communes n'est pas encore effective. Il pourrait éventuellement être financé par des annonceurs publicitaires. Certains suggèrent de faire appel à des bénévoles pour alimenter le bulletin communal. Il est toutefois rappelé que les autorités communales doivent vérifier l'information qu'elles transmettent car leur responsabilité légale est engagée.

De manière générale, les participants estiment qu'il existe pas mal d'outils mais qu'il manque une personne qui puisse mettre à jour les sites Internet et coordonner l'ensemble de ces outils. Il manque une personne en matière de communication.

Circulation de l'information (contenu)

Il existe des informations, notamment concernant le Ferribus, les Ferri-repas. En outre, les décisions du Conseil communal sont publiées sur le site Internet www.ferrieres.be. Le guide pratique mentionnant les artisans et activités de la Commune est aussi vu comme un atout

Coordination entre les acteurs locaux

En ce qui concerne les comités, ceux-ci ont été invités à diverses reprises mais participent peu aux rencontres qui leur sont proposées : Festifuté, journée des associations... Certains estiment que s'ils étaient contactés de manière différente, avec d'autres supports, cela serait peut-être possible. A nouveau, le manque d'un responsable de la communication est soulevé.

Les familles ne connaissent pas les possibilités offertes par la Communauté Saint Vincent de Paul, sauf si elles viennent au CPAS. Beaucoup de personnes n'osent pas pousser la porte du CPAS.

Le comité Xhorizons organise une ou deux réunions par an avec tous les comités du village pour donner les dates des évènements. Ce concept pourrait s'organiser de manière plus globale, il fonctionne bien.

L'Office du Tourisme qui coordonne notamment les journées du Patrimoine est un atout en ce qui concerne la coordination.

Un participant fait remarquer qu'il existe peut-être des demandes ou des besoins de certains comités qui peuvent être communs mais qui ne sont pas connus. Pour exemple, l'asbl Bucolique loue des gobelets réutilisables à l'heure actuelle car elle n'a pas la possibilité d'en acheter. Si plusieurs comités se réunissaient, il serait peut-être possible d'investir. Le patro a également investi dans 2 toilettes sèches, un participant mentionne qu'il serait peut-être intéressant que les autres comités le sachent.

Il est rappelé le manque de coordination entre acteurs économiques également évoqué lors de la réunion relative à l'axe économique (→ axe économique).

Consultation – participation

Les CCATM, PCDN et PCDR sont légalement constitués. Les participants constatent qu'il existe la possibilité pour les habitants de s'exprimer mais qu'il y a une habitude à créer car actuellement ils ne sont pas dans une culture de la participation.

Toutefois, les comités sont nombreux et actifs, de nouvelles activités voient le jour (escrime, fête du 1^{er} mai à My...).

Pour un participant, il manque une consultation par enquête, sur des thèmes précis, organisée de manière scientifique. D'autres estiment que les consultations menées sont déjà une fameuse opportunité et qu'il y a aussi des limites à fixer.

Une participante se demande s'il y a des retours à la population sur ce qui se déroule au sein des commissions consultatives (CCATM, CLDR, PCDN...). En ce qui concerne le PCDN,

une enquête publique va débiter. Pour la CLDR, il est envisagé de publier un toutes-boîtes vers le mois de juin afin de présenter les membres de la CLDR. Des retours sur les activités de la CLDR et du PCDN sont également diffusés dans le Canard de Ferrières, le toutes boîtes de l'Office du Tourisme et sont consultables sur le site Internet www.pcdr.be.

Divers

Une personne se demande s'il y a une ligne directrice dans les décisions politiques courantes. Les membres du Collège présents répondent qu'il y a plusieurs choses : PCDN, PCDR, la politique sociale pour les seniors et l'enfance, via les écoles notamment, car d'ici 10 ans, la population de Ferrières devrait doubler... Une faiblesse est constatée en matière de culture (→ axe humain).

La question de l'identité des villages est également posée : chaque village fonctionne généralement de son côté, y-a-t-il une volonté de développer quelque chose de central ou de conserver chaque chose dans chaque village ? Pour les participants, il s'agira de voir en fonction des sujets.

3. Synthèse des atouts et faiblesses

En synthèse, le tableau ci-dessous est structuré par grand thème, en atouts et faiblesses. Les éléments mentionnés en italique sont issus de la présente réunion. Les autres éléments sont tirés du diagnostic présenté aux membres et validés par eux.

Atouts	Faiblesses
<i>De manière générale</i>	
	Manque d'une personne spécialisée en communication (pour la gestion régulière du site, la coordination entre les différents outils de communication...)
<i>Vecteurs de communication (forme)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - Site Internet communal - Toutes-boîtes bimestriel de l'Office du Tourisme (OT) - Guide pratique 2010 - <i>Site Internet de l'OT</i> - <i>Le Canard de Ferrières (bonnes nouvelles)</i> - <i>Blog du village de Xhoris</i> - <i>Levisiteur.be</i> - <i>Ferrieres info</i> - <i>Le site du Genévrier</i> - <i>26 panneaux d'affichage</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Mal adaptés - Peu attractifs - Mail : pas assez d'utilisation de mails, manque de Newsletter - Site Internet communal, il manque : une mise à jour régulière, un espace co-voiturage, un espace associations, un espace pour les villages, un espace pour les travaux en cours, un espace pour les activités commerciales - Accès Internet : Manque un point Internet accessible à tous (cyber-espace ou cyber-café), Difficulté d'accès aux différents réseaux (Sy, Werbomont, Xhoris...) - Manque une publication communale régulière avec journal PCDN et PCDR - Cabine téléphoniques (AC : mauvais état/absente à Werbomont) - <i>Manque un petit local de rencontre dans les villages et d'animation pour ce type de lieu (→ axe humain)</i>

<i>Circulation de l'information (contenu)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Les décisions du Conseil sont publiées sur le site Internet</i> - <i>Info concernant le Ferribus, les Ferri-repas</i> - <i>Le guide pratique mentionnant les artisans et activités de la commune</i> 	<p>Manque d'information concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les décisions du Conseil, - les services, - les activités, - l'urbanisme, - les économies d'énergie, - les salles, - la santé, - l'alimentation, - le tourisme, - les déchets et pollutions, - l'égouttage, - <i>trucs et astuces (précompte immobilier...)</i>
<i>Coordination entre acteurs locaux</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Office du Tourisme (coordonne les journées du Patrimoine...)</i> - <i>Journée des associations</i> - <i>Xhorisons (coordination agendas...)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de coordination entre acteurs locaux - Acteurs touristiques et culturels : <ul style="list-style-type: none"> - manque de réunion commune, - pas d'achats groupés (gobelets, toilettes sèches...), - pas de mise en commun de l'agenda - <i>Peu de participants</i> - <i>Manque de coordination entre acteurs économiques (→ axe économique)</i>
<i>Consultation - participation</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - CCATM - PCDN - ODR - Comités 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'enquête quantitative sur des sujets précis - Pas de culture de la participation

4. Divers et conclusion

Les agents de développement informe les participants que la prochaine CLDR plénière est fixée au 4 avril 2011. Une convocation devrait leur parvenir tout prochainement.

La réunion se clôture vers 21h30.

COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 04 avril 2011

Présents :

- ✓ GREOA :
 - Madame Sarah BEAUFAYS, agent de développement ;
 - Madame Marie-Françoise GILIS, agent de développement ;
 - Monsieur Benoît HOUBEAU, auteur de programme.

- ✓ Service Public de Wallonie (SPW – DG03) :
 - Madame Françoise RAHIER.

- ✓ Membres de la CLDR :

<ul style="list-style-type: none">- Madame Christelle LIZEN ;- Monsieur Steve FRANCIS ;- Madame Germaine MARCIN ;- Madame Nadine MAQUINAY ;- Madame Michèle MEERT ;- Madame Claudine STREE ;- Madame Laure STREE ;- Monsieur Jacques GUSTIN ;- Monsieur Joël MATTHYS ;- Monsieur Jean-Marc DEMONTY ;- Monsieur Maurice SIMONIS ;	<ul style="list-style-type: none">- Monsieur Serge BREVERS ;- Monsieur Jean-François CORNET ;- Monsieur André RAHIER ;- Monsieur Hervé LEYBAERT ;- Monsieur Victor SILVESTRE ;- Monsieur Frédéric LEONARD, Echevin ;- Monsieur Etienne LEROY, Président du CPAS ; - Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR
--	---

Excusés :

- Madame Frédérique KERSTEN
- Monsieur Raymond MARECHAL
- Monsieur Luc KLEYNEN
- Madame Marianne DUPONT.

-
- Accueil et présentation de l'ordre du jour par Monsieur LEONARD en l'absence de R. Maréchal (bourgmestre). Il remercie également les membres d'avoir participé de manière active aux réunions des Groupes de Travail de la CLDR sur les différents axes.

❖ ***Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 janvier 2011***

Le PV est approuvé sans remarques.

❖ ***Validation du diagnostic approfondi par les membres***

Les agents de développement rappellent que les membres de la CLDR ont été invités à quatre réunions de Groupes de Travail. Ces réunions avaient pour but de présenter un diagnostic détaillé aux membres de la CLDR et de leur permettre de donner leurs avis sous forme d'atouts et de faiblesses. Tous les membres de la CLDR ont reçu les différents PV de ces réunions.

Les agents de développement synthétisent les quatre réunions des GT sur les différents axes en vue de la validation du diagnostic par les membres. (cfr présentation en annexe)

Les agents de développement du GREOA demandent si les membres sont d'accord avec cette présentation ; s'il y a des remarques à faire.

Tour de table qui reprend les remarques que les participants ont fait ressortir concernant cette synthèse :

Axe communication : un participant estime que la publication des procès-verbaux des conseils communaux ne devrait pas être considérée comme un atout ; la publication n'est pas effectuée en temps réel, il y a un manque de rapidité dans la diffusion des procès-verbaux. Pour être considéré comme un atout, il faudrait un accès rapide à cette information.

Axe environnemental : il est préférable de parler de zones inondées plutôt que de zones inondables. Sur la carte des aléas d'inondations, il y a peu de zones inondables mais dans les faits, il y a plus de zones inondées.

Monsieur SILVESTRE estime que valider la présentation est une chose mais être d'accord avec l'ensemble en est une autre. Par exemple, pour lui, dire que la Transferrusienne serait un atout pour Saint-Roch est relatif.

Un participant précise qu'il faut ajouter le projet de parc d'éoliennes sur l'axe Liège-Marche et se demande ce qu'il en est pour la Commune de Ferrières. Il souligne le fait que si ce projet aboutit, il y aura une modification importante de l'image du territoire communal et il faudra en tenir compte. Madame MEERT rappelle qu'il y a beaucoup de conditions à respecter afin d'obtenir l'acceptation pour ce projet.

Monsieur SILVESTRE indique qu'il faudra faire ressortir les éléments importants et déterminer des priorités.

En réponse à un participant qui explique que chacun a des avis différents en fonction de ses propres centres d'intérêt, Madame RAHIER souligne qu'il faut pouvoir équilibrer les différents points de vue, toucher toutes les sensibilités et pour ce faire, dialoguer. Elle rappelle aussi que c'est le rôle du GREOA d'aider à trouver des méthodes pour arriver à un compromis. Le diagnostic doit être validé mais pas figé ; des éléments neufs peuvent être ajoutés.

Les membres valident le diagnostic.

Monsieur LEONARD revient sur le fait que les précédentes réunions ont aidé beaucoup pour la suite du processus et qu'il semble que les membres aient construits une photo correcte de la commune qui sera bien utile pour le futur.

❖ ***Animation développement durable***

Les agents de développement du GREOA proposent une animation sur le développement durable, sur base d'un photolangage afin d'introduire cette notion. Des photos sont étalées sur une table et chacun en choisit une pour exprimer sa vision du développement durable.

Voici ce qu'a donné le tour de table :

- Photo de personnes en train de parler : Communication entre habitants d'une même commune => que les gens se parlent (lutter contre l'individualisme)
- Photo d'un paquet de dollars : Développement actuel exclusivement financier (ex : santé -> finance)
De plus en plus de privatisation des bénéfices (« collectivisation » des pertes, par exemple crise bancaire) => Il faut quitter le développement financier
- Photo d'un lâcher de ballons qui est filmé par plusieurs caméras : Moins de déchets possibles
- Photo d'une cheminée d'usine avec un arbre devant : Les entreprises doivent penser à l'aspect environnemental et humain. Il faut ajouter l'aspect environnemental entre l'homme et l'entreprise.
- Photo d'un robinet avec une goutte d'eau : Utiliser raisonnablement l'eau.
- Photo d'engrenages : Communication (lutter contre le chacun pour soi)
- Photo d'aînés devant des ordinateurs : On peut apprendre à chaque âge ; on apprend de nos aînés et les jeunes peuvent enseigner aux aînés ; c'est une forme de communication (intergénérationnel)
- Photo d'une personne qui tient une feuille d'arbre en main : Réfléchir à nos actions en harmonie avec l'homme et la nature
- Photo d'enfants dans un car. Les trois aspects sont présents dans cette photo: social avec les enfants; le déplacement peut évoquer l'économie mais aussi l'environnement (transports en commun)
- Photo d'une horloge "prends ton temps" : Réfléchir à toutes les décisions que l'on prend (pour le futur et pour l'environnement)
- Photo de la terre dans une ampoule : Problèmes globaux auxquels il faut réfléchir tous ensemble + économie d'énergie
- Photo d'un vélo sur une plage: L'accès à l'eau courante pour chacun
- Photo prise par un avion qui montre un petit bateau en mer : cela représente la technologie dans un espace vital (=mer/eau); Isolement/impuissance face au développement actuel; =>agir chacun près de chez soi « agir localement, penser globalement »
- Photo de trois personnages qui tiennent chacun une pièce de puzzle : construire ensemble – échanger des idées – échange entre les différentes cultures
- Photo d'une basket avec un arbre planté dedans : gestion des forêts + aspect recyclable
- Photo d'un pré avec des petites fleurs : préservation de la nature (pas que les grandes choses)

- Photo d'un airbus : Non à la pollution des grands groupes ; on demande à chacun de faire attention mais il faut aussi le demander aux plus grands groupes
- Photo d'un point d'interrogation : Compatibilité entre les mots développement et durable ? actuellement, non.
- Photo de cubes imbriqués : Créativité (multidisciplinaire); il faut tenir compte de beaucoup de choses pour aller de l'avant; changer les habitudes; ne plus viser le même objectif qu'actuellement.
- Photo d'un enfant africain qui porte des déchets électroniques : Pays riche => partager nos richesses et non nos déchets.

Grâce à cet échange, les membres ont pu compléter la notion de développement durable qui aura son importance pour la suite du processus. *Le développement durable, c'est répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.* Cette définition comprend les différents piliers du développement durable à savoir : l'environnement, la communication, l'humain et l'économie.

❖ **Suite du processus**

- Les agents de développement distribuent à chaque membre un document qui reprend les étapes du PCDR avec les balises temporelles théoriques.
- Il faut à présent rédiger les objectifs de développement à partir des atouts et faiblesses et faire ressortir les priorités. Le GREOA propose de faire ce travail en réunion plénière plutôt qu'en groupe de travail. De cette manière, on peut partir d'un axe de travail et aller vers un autre. Cela permet également d'assurer la cohérence de l'ensemble des objectifs.
- Une réunion plénière est à programmer début mai. Il y aura ensuite 4 autres réunions avant la fin juin (plus ou moins tous les 15 jours). Il faudra idéalement finaliser les objectifs pour la fin juin. Il est proposé que les membres préparent, le cas échéant, certaines réunions à la maison, sous forme de « devoirs ».
- Les agents de développement proposent de faire un toutes-boîtes en septembre pour la présentation des membres de la CLDR ainsi que la présentation des objectifs de développement et communiquer les dates des prochaines réunions qui cette fois pourront être ouvertes à toute la population.

Monsieur RAHIER demande s'il ne serait pas plus opportun de réaliser ce toutes-boîtes plus tôt que le mois de septembre.

Madame BEAUFAYS répond que si les objectifs de développement doivent être présentés, cela semble un peu juste au niveau des délais sachant le travail administratif que ce toutes-boîtes demande.

Monsieur LEONARD propose de faire un toutes-boîtes avant les vacances en reprenant uniquement une présentation des membres de la CLDR (photos, noms et villages de chacun) et de leur mission. Les membres doivent être le relais vis-à-vis de la population.

Les membres marquent leur accord sur cette manière de procéder.

- Monsieur LEONARD propose de fixer la réunion le mardi 10 mai 2011 à 20h00.

❖ **Divers**

- Le PCDN est en consultation publique.
- La réunion se termine à 21h20.
- Un verre est offert aux participants.

COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 10 mai 2011

Présents :

- ✓ GREOA :
 - Madame Sarah BEAUFAYS, agent de développement ;
 - Madame Marie-Françoise GILIS, agent de développement ;

- ✓ Membres de la CLDR :
 - Madame Christelle LIZEN ;
 - Monsieur Raymond MARECHAL ;
 - Monsieur Steve FRANCIS ;
 - Madame Nadine MAQUINAY ;
 - Madame Michèle MEERT ;
 - Madame Claudine STREE ;
 - Madame Laure STREE ;
 - Monsieur Jacques GUSTIN ;
 - Monsieur Joël MATTHYS ;
 - Monsieur Jean-Marc DEMONTY ;
 - Monsieur Maurice SIMONIS ;
 - Monsieur Jean-François CORNET ;
 - Madame Valérie PHILIPPE ;
 - Monsieur Luc KLEYNEN ;
 - Monsieur Victor SILVESTRE ;
 - Monsieur Frédéric LEONARD ;
 - Monsieur Etienne LEROY ;
 - Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR

Excusés :

- Madame Françoise RAHIER (SPW – DG03)
- Madame Frédérique KERSTEN
- Madame Germaine MARCIN ;
- Monsieur André RAHIER ;
- Monsieur Serge BREVERS ;
- Monsieur Hervé LEYBAERT ;
- Madame Sandrine HAOT
- Monsieur Didier DELMOTTE

➤ Accueil et présentation de l'ordre du jour par le Président, Monsieur MARECHAL.

❖ ***Approbation du procès-verbal de la réunion du 04 avril 2011***

Le PV est approuvé sans remarques.

❖ ***Rédaction des objectifs de développement – axe environnemental***

Introduction

Pour débiter, S.Beaufays rappelle le schéma d'un PCDR, basé sur un diagnostic (composé des données de l'étude socio-économique et de la consultation citoyenne et validé par les membres de la CLDR) et une stratégie de développement (composée de défis, d'objectifs et de projets). Chaque terme est expliqué sur base du document envoyé avec la convocation à la réunion. La rédaction des défis et objectifs de développement consiste à définir « ce que l'on veut » pour l'avenir de la Commune.

L'objectif de la réunion est d'entamer la réflexion relative à la stratégie de développement et de proposer des pistes d'objectifs à l'auteur de programme. Une fois rédigés, celui-ci les soumettra ensuite à l'avis de la CLDR.

Les agents de développement rappellent le défi initialement proposé concernant l'axe environnemental : « *développer le territoire de manière adaptée aux besoins de la population et à la préservation de l'environnement naturel et bâti* ». Ils informent les participants que celui-ci pourra être revu, précisé, remodelé, notamment en fonction des objectifs de développement envisagés.

Les agents de développement évoquent également le concept de développement durable et ses trois piliers (environnement, économique, social) sur lesquels la CLDR a notamment travaillé lors de la dernière réunion et dont il est important de tenir compte pour la suite du processus.

Travail en groupe

Tout d'abord, les membres inscrivent, sur un morceau de papier, trois ou quatre objectifs qui sont à leurs yeux les plus importants, sur base des atouts et faiblesses du diagnostic. Ensuite, sur un post-it, chacun indique l'objectif qui lui paraît prioritaire.

Les membres de la CLDR ont reçu une feuille avec les questions à avoir à l'esprit pour réfléchir aux objectifs : sur quel constat se base l'objectif ? quel est le résultat que l'on veut atteindre ? quels sont les critères qui permettront d'évaluer si l'objectif a été atteint ?

Les objectifs prioritaires de chacun :

- Entretien des promenades ;
- Conservation et mise en valeur du patrimoine naturel => principal atout de la commune ;
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (plus bas que les limites UE), agir localement, penser globalement ;
- Améliorer la qualité des eaux ;
- Réaliser un plan d'assainissement des eaux domestiques et l'appliquer ;
- Manque d'homogénéité de l'habitat ;
- Sensibiliser les habitants au respect de l'environnement, gestion des déchets, des énergies
- Mettre en valeur le patrimoine local (l'entretien des sites et la pose de panneaux aide à une meilleure connaissance des richesses locales, développe le tourisme vert et le respect des sites)
- Préserver l'environnement naturel et le caractère rural et le mettre en valeur (promenades, panneaux, sites remarquables, points de vue...)
- Améliorer la sécurité routière dans nos villages
- Préserver l'environnement naturel et bâti en tenant compte des spécificités de chaque village
- Déchets (approche rurale différente d'une zone urbaine ou semi-urbaine)
- Développement éco(logique)-socio-économique durable, vivre confortable et travailler proche
- Requalification et promotion des réseaux naturels (berges, promenades) : donner à chacun son espace de parcours pour éviter les conflits (ex : marcheurs, quads), rejoint le tourisme et l'image de la commune
- Préserver le caractère rural de la Commune et mettre l'environnement en valeur
- Préserver le caractère rural de notre belle commune, ce qui constitue un cadre attrayant, tout en permettant des constructions intégrées dans le paysage -> plan d'aménagement global
- Adopter un plan de mobilité pour assurer la quiétude <-> résoudre le problème des nuisances sonores
- Amener plus de convivialité dans les villages par la création d'espaces de rencontres en nature (plaines, bancs...) et création d'un lieu de rencontre et d'échange, de communication

- Pérenniser le patrimoine sentier-chemin

Réorganisation des objectifs proposés par chacun, par thème et degré de détail

Des propositions et remarques sont formulées de manière assez générale :

- Concernant le grand défi initial, il est demandé d'ajouter la notion de protection. Il ne doit pas uniquement s'agir de développer mais également de conserver et d'améliorer. En outre, le terme « ruralité » est abordé. Pour les participants, la ruralité fait partie de l'identité de la Commune, elle pourrait apparaître dans le défi. A terme, la ruralité pourrait être évaluée en fonction de la densité du bâti notamment. Les participants notent qu'il faut conserver la ruralité mais qu'il ne faut pas la confondre avec la « rusticité ».
- Les participants notent que tous les objectifs formulés visent le bien-être de la population. Ils rappellent également la bipolarité de la Commune évoquée précédemment.

Après classement des idées de chacun, des objectifs relatifs aux thématiques suivantes sont retenus :

➔ Environnement naturel (conserver – valoriser)

- Gestion des déchets (améliorer, adapter)
- Sensibiliser

Il est noté que la sensibilisation à l'environnement, notamment par une mise en valeur, facilite la conservation du patrimoine naturel.

- Qualité des eaux (améliorer)
- Energie (réduire le réchauffement climatique)

➔ Habitat (homogénéité, conserver les caractéristiques des hameaux)

Pour conserver le caractère rural et les caractéristiques des hameaux tout en permettant la construction de nouvelles habitations, on peut agir sur la densité de l'habitat.

- Habitat groupé, écologique (favoriser)

Il est noté qu'à l'heure actuelle, il reste encore énormément d'endroits à bâtir qui sont actuellement réservés à l'agriculture.

- Bâti ancien (préserver)

Il est noté que les nouvelles habitations sont plus efficaces en termes d'isolation mais qu'il faut aussi préserver le bâti ancien. Un participant estime qu'il est important que ces mesures ne découragent pas les jeunes qui voudraient s'installer dans la Commune à cause du coût qu'elles induisent et qu'il faut trouver un équilibre entre le coût et la volonté de préservation.

→ Infrastructures de mobilité – favoriser la mobilité douce, entretenir les promenades (à la fois en lien avec le patrimoine naturel et le bâti)

Une personne entend par « mobilité douce » non seulement les sentiers mais aussi la « vitesse douce » : actuellement plusieurs voiries normalement dédiées à une circulation de desserte sont utilisées comme raccourci engendrant un trafic important et rapide.

Il est également noté que les infrastructures de mobilité sont en lien avec la convivialité dans les villages.

La biodiversité fréquemment abordée lors des précédentes réunions n'apparaissant pas dans les objectifs retenus, un agent de développement demande si les participants souhaitent faire figurer ce point. Ceux-ci estiment que la notion sera rencontrée via les autres objectifs de développement (habitat groupé...). En outre, avec la finalisation du PCDN, les projets spécifiques à la biodiversité pourront aboutir.

❖ ***Elaboration du toutes-boîtes de présentation de la CLDR à la population***

Madame Meert suggère de regrouper les membres par village. L'ensemble des membres approuve.

Certains membres émettent le souhait de ne pas mentionner leur numéro de téléphone/GSM sur le toutes-boîtes.

❖ ***Divers***

Détermination de trois nouvelles dates pour les prochaines réunions : le jeudi 19 mai (axe humain), le lundi 30 mai (axes économique et communication) et le jeudi 23 juin ; toutes trois à 19h30.

La réunion se termine à 21h45.

COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 19 mai 2011

Présents :

- ✓ GREOA :
 - Madame Sarah BEAUFAYS, agent de développement ;
 - Madame Marie-Françoise GILIS, agent de développement ;

- ✓ Membres de la CLDR :
 - Monsieur Steve FRANCIS ;
 - Madame Laure STREE ;
 - Monsieur Jacques GUSTIN ;
 - Monsieur Joël MATTHYS ;
 - Monsieur Jean-Marc DEMONTY ;
 - Monsieur Maurice SIMONIS ;
 - Monsieur Serge BREVERS ;
 - Monsieur Jean-François CORNET ;
 - Monsieur André RAHIER ;
 - Madame Marianne DUPONT ;
 - Monsieur Victor SILVESTRE ;
 - Monsieur Frédéric LEONARD, Echevin ;
 - Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR.

Excusés :

- Madame Françoise RAHIER (SPW – DG03) ;
 - Monsieur Raymond MARECHAL ;
 - Madame Frédérique KERSTEN ;
 - Madame Nadine MAQUINAY ;
 - Madame Michèle MEERT ;
 - Madame Claudine STREE ;
 - Madame Germaine MARCIN ;
 - Madame Christel LIZEN ;
 - Madame Valérie PHILIPPE .
 - Monsieur Didier DELMOTTE.
-

- Accueil et présentation de l'ordre du jour par Monsieur Léonard en l'absence de Monsieur Maréchal, le Bourgmestre.

❖ **Rédaction des objectifs de développement – axe humain**

Introduction

Pour débiter, S.Beaufays rappelle le schéma d'un PCDR, basé sur un diagnostic (composé des données de l'étude socio-économique et de la consultation citoyenne et validé par les membres de la CLDR) et une stratégie de développement (composée de défis, d'objectifs et de projets). La rédaction des défis et objectifs de développement consiste à définir ce que l'on veut pour l'avenir de la Commune.

L'objectif de la réunion est d'entamer la réflexion relative à la stratégie de développement et de proposer des pistes d'objectifs à l'auteur de programme. Une fois rédigés, celui-ci les soumettra ensuite à l'avis la CLDR.

Les agents de développement rappellent le défi initialement proposé concernant l'axe humain : « *Promouvoir le bien-être des Ferrusiens et renforcer le lien social en soutenant la vie associative* ». Ils informent les participants que celui-ci pourra être revu, précisé, remodelé, notamment en fonction des objectifs de développement envisagés.

Travail en groupe

Tout d'abord, les membres inscrivent, sur un morceau de papier, trois ou quatre objectifs qui sont à leurs yeux les plus importants, sur base des atouts et faiblesses du diagnostic.

Ensuite, par thème, les participants expliquent leurs objectifs de développement : pourquoi cet objectif, pour atteindre quels résultats, pour répondre à quels constats ?

Les objectifs proposés par les participants et les débats :

- Regrouper des gardiennes ONE pour créer une "crèche" afin d'augmenter les plages horaires pour l'accueil des enfants. Certains participants ne sont pas d'accord avec cette proposition au point de vue de la qualité de vie des enfants : certains parents risquent d'abuser du système en mettant leurs enfants pendant 10 à 12 heures. D'autres participants indiquent qu'il faut également augmenter le nombre de places car l'offre n'est pas suffisante.
- Développer une politique éducative commune entre les différentes structures d'accueil (petite enfance, enfants, adolescents) : concertation entre les différentes écoles, lieux de stages...
- Développer l'accueil des seniors. Certains participants estiment qu'il ne faut pas uniquement augmenter les places dans des structures d'accueil mais également augmenter les services à domicile pour permettre aux personnes de rester le plus longtemps possible indépendantes. La proposition d'objectif devient "développer l'encadrement des seniors".
- Mettre en valeur les services en tenant compte du vieillissement de la population (ex: accueil quelques heures par jour dans une salle...)
- Développer des outils d'accueil pour les rencontres (maison de village...)
- Développer les plaines de jeux qui sont un lieu intergénérationnel -> développer les relations intergénérationnelles / favoriser l'intergénérationnel
- Veiller à créer une culture pour l'entité : moins d'esprit de clocher pour bénéficier des services venant des autres villages. Des participants suggèrent d'ajouter le terme "développer" car cela va au-delà de la création. Il faut créer des activités pour l'ensemble de la Commune. Il est également suggéré d'ajouter le mot 'propre'. La proposition d'objectif devient "Veiller à créer et développer une culture propre pour l'entité".
- Sur base du constat qu'il manque d'infrastructures dans les villages, un objectif est proposé : renforcer le lien social au niveau local et communal. Pour les infrastructures à créer, il faudra faire attention à la répartition de celles-ci en veillant à trouver un équilibre entre une structure unique pour l'entité et une par hameau. Les maisons de village seront un moyen de renforcer le lien social. C'est une priorité pour la majorité des participants.
- Développer les transports collectifs tels que l'auto-stop, le covoiturage... Il est précisé que cela est en lien avec une communication efficace. Il est proposé de formuler l'objectif de la manière suivante : développer les moyens de mobilité solidaire. Le mot 'solidaire' est à mettre en relation avec le lien social. En plus de la mobilité 'solidaire', il ne faut pas oublier la mobilité 'publique' (transports en commun : TEC...). Les participants indiquent également qu'il faudra tenir compte de la mobilité douce.
- Augmenter le nombre de logements sociaux. Selon certains, le mot 'sociaux' est trop restrictif. Il faut augmenter la diversité des logements pour tous. Il est également suggéré de favoriser la colocation.
- Améliorer les conditions de vie des personnes les plus fragilisées/précarisées. Il faut assurer les services essentiels : énergie, logement, nourriture... Cette notion doit être présente dans tous les thèmes.
- Au niveau associatif, il y a un manque de bénévoles pour les associations alors que certaines personnes sont demandeuses pour être bénévole. Cela est à mettre en lien avec l'axe communication.

- Favoriser les contacts entre les différentes associations de la Commune : tisser des liens tout en conservant son identité propre; cela pourrait être envisagé à travers un service communal. Cela est un peu compris dans 'renforcer le lien social'.
- Développer l'encadrement des jeunes
- Développer l'information sur l'existant en termes d'infrastructures (salle...)

En ce qui concerne la culture et le sport, il faut des infrastructures polyvalentes. Les participants ne souhaitent pas d'objectif, cela est compris dans le lien social et dans la politique éducative et récréative.

Une participante émet une remarque concernant la localisation du CPAS : pas accessible aux PMR, salle d'attente commune avec d'autres services (Police), manque de discrétion dans les locaux.

Réorganisation des objectifs proposés par chacun, par thème et degré de détail

En ce qui concerne le défi :

- « en soutenant la vie associative » est considéré comme un moyen et il est donc proposé de le supprimer du défi
- Il est également proposé de supprimer « des Ferrusiens » pour ne pas que le défi soit « fermé » sur la Commune mais que des synergies puissent être envisagées avec les communes voisines notamment. Cela s'inscrit dans la volonté d'être solidaire.

Il ressort des débats les objectifs suivants :

De manière générale :

- ✓ Veiller à créer et développer une culture propre à l'entité
- ✓ Mettre en valeur les services
Il est noté que l'information est importante et essentiel à ce propos. En outre, les services doivent aussi être adaptés et accessibles à tous
- ✓ Améliorer les conditions de vie des personnes les plus fragilisées

Et également :

- ✓ Augmenter les possibilités d'accueil de la petite enfance
- ✓ Développer une politique éducative et récréative commune
Cela concerne différents publics : petite enfance, enfance et jeunesse
Cela concerne également différents sujets :
 - éducation citoyenne, civisme
 - stages, extra-scolaire
 - structures d'accueil
 - sport
 - culture
 - santé, bien-être
- ✓ Développer l'encadrement des seniors
- ✓ Une attention toute particulière doit être portée afin de ne pas cloisonner les différentes tranches d'âges et à favoriser l'intergénérationnel

- ✓ Prévoir des logements pour tous (logements sociaux, logements pour les jeunes, les personnes précarisées)
- ✓ Développer les moyens de mobilité solidaires
- ✓ Renforcer le lien social au niveau local et communal

❖ **Divers**

Le toutes-boîtes est présenté aux membres de la CLDR. Il est demandé de reclasser, par village, les noms des membres par ordre alphabétique.

Certains participants se demandent comment un membre de la CLDR doit communiquer vers la population. Ces contacts se font généralement de manière informelle. Toutefois, si des membres ont des suggestions à ce sujet, ils peuvent les proposer lors d'une prochaine réunion.

La réunion se termine à 21h15.

COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 30 mai 2011

Présents :

- ✓ GREOA :
 - Madame Sarah BEAUFAYS, agent de développement ;
 - Madame Marie-Françoise GILIS, agent de développement ;

- ✓ Membres de la CLDR :
 - Monsieur Steve FRANCIS ;
 - Monsieur Raymond MARECHAL, Bourgmestre ;
 - Monsieur Maurice SIMONIS ;
 - Madame Nadine MAQUINAY ;
 - Monsieur Serge BREVERS ;
 - Madame Michèle MEERT ;
 - Monsieur Jean-François CORNET ;
 - Madame Claudine STREE ;
 - Madame Germaine MARCIN ;
 - Monsieur André RAHIER ;
 - Madame Valérie PHILIPPE ;
 - Monsieur Didier DELMOTTE ;
 - Madame Marianne DUPONT ;
 - Madame Christel LIZEN ;
 - Monsieur Raphaël LAMBOTTE ;
 - Monsieur Etienne LEROY, président du CPAS ;
 - Monsieur Frédéric LEONARD, Echevin ;
 - Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR.

Excusés :

- Madame Françoise RAHIER (SPW – DG03) ;
 - Monsieur Jacques GUSTIN ;
 - Madame Laure STREE ;
 - Monsieur Joël MATTHYS ;
 - Madame Frédérique KERSTEN ;
 - Monsieur Jean-Marc DEMONTY ;
 - Madame Sandrine HAOT ;
 - Monsieur Hervé LEYBAERT.
-

➤ Accueil et présentation de l'ordre du jour par Monsieur Maréchal, Bourgmestre.

❖ ***Approbation des PV du 10 et du 19 mai 2011***

❖ ***Réflexion sur les premières propositions de défis et objectifs***

Une première proposition de défis et objectifs a été rédigée avec l'auteur de programme, sur base des précédentes réunions et est distribuée aux membres présents. Les agents de développement présentent les propositions et demandent aux membres un premier avis.

Une personne souhaite « ouvrir au niveau des défis » et « aller dans la transversalité » pour ne pas s'enfermer. Elle souhaite éviter le généralisme.

L'impression d'un membre est que certains objectifs, comme l'objectif relatif aux déchets, relèvent plutôt de démarches individuelles que publiques. En outre, il pense que tant qu'il y aura des emballages individuels, les gens ne réduiront pas leurs déchets.

Concernant l'objectif relatif aux déchets, le tri des déchets semble un peu restrictif. L'objectif pourrait également concerner la transformation des déchets, le recyclage.

Concernant l'objectif « réduire la consommation énergétique », il est proposé d'ajouter « chercher d'autres modes de production ». La biométhanisation est évoquée. Mais le constat qui existe à l'heure actuelle c'est que l'intercommunale a trop peu de tontes de

pelouses. La logique de transport des tontes de pelouse des particuliers, au parc à conteneur puis à l'infrastructure de biométhanisation pose question : qu'en est-il du coût du transport ?

Les agents de développement ont proposé d'ajouter un objectif propre à la nature en tant que telle qui avait été beaucoup évoquée dans les réunions précédentes. Un membre propose la formulation suivante « favoriser la biodiversité et renforcer la richesse de l'environnement naturel ».

Il est suggéré d'ajouter le plan HP dans l'objectif « Prévoir des logements pour tous en collaboration avec le CPAS, OAL, l'ASOA ».

L'objectif proposé « développer l'encadrement des seniors » devient « développer l'accompagnement des seniors », le terme « accompagnement » est jugé plus approprié.

« Développer l'encadrement éducatif de l'enfance et de la jeunesse » devient « Développer l'animation éducative de l'enfance et de la jeunesse ».

Un membre se demande si il ne faudrait pas ajouter un objectif pour les maisons de villages et les lieux de rencontres. Lors de la réunion du 19 mai, les participants avaient estimés que l'aménagement de tels lieux était plutôt un moyen pour atteindre divers objectifs mentionnés, notamment pour renforcer le lien social.

Ces différents avis seront transmis à l'auteur de programme. Une version actualisée et complétée des défis et objectifs sera proposée aux membres de la CLDR avant la réunion du 23 juin 2011 qui consistera à analyser la cohérence de l'ensemble des défis et objectifs de développement.

❖ **Rédaction des objectifs de développement – axe économique et axe communication**

L'objectif de la réunion est rappelé : entamer la réflexion relative à la stratégie de développement et proposer des pistes d'objectifs à l'auteur de programme. Une fois rédigés, celui-ci les soumettra ensuite à l'avis la CLDR.

Tout d'abord, les membres inscrivent, sur un morceau de papier, trois ou quatre objectifs qui sont à leurs yeux les plus importants, sur base des atouts et faiblesses du diagnostic. Ensuite, par thème, les participants expliquent leurs objectifs de développement : pourquoi cet objectif, pour atteindre quels résultats, pour répondre à quels constats ?

Les objectifs proposés par L. Strée et J. Matthys, excusés à la réunion, sont communiqués aux membres afin d'être intégré à la réflexion.

Axe économique

Les agents de développement rappellent le défi initialement proposé concernant l'axe économique : « *Encourager le progrès économique pourvoyeur d'emploi, pour répondre aux besoins de la population* ». Ils informent les participants que celui-ci pourra être revu, précisé, remodelé, notamment en fonction des objectifs de développement envisagés.

L'objectif « Améliorer la marketing touristique » est proposé. Les participants insistent sur l'importance de développer un tourisme « intégré » qui aurait des retombées sur les

commerces de proximité, notamment. Un autre participant propose de développer une « stratégie » de tourisme intégré comprenant notamment une coordination entre les différents acteurs touristiques. Il existe une grosse demande au niveau des promenades. L'idée serait de proposer des circuits touristiques d'une journée (promenades, visite de musées...).

Les objectifs « promouvoir les produits locaux » et « favoriser les circuits courts » sont proposés. Des exemples de projets sont évoqués (organisation de marchés artisanaux, création d'un Groupement d'Achat Collectif...). Il est proposé de « garder une commune agriculture admise » où les zones agricoles restent dévolues à l'agriculture, où les routes restent praticables par les engins agricoles, où il y a une compréhension des activités agricoles....

En ce qui concerne les entreprises il est proposé de « promouvoir les zonings et les zones d'activités économiques » pour permettre aux entreprises de pouvoir s'installer dans la Commune. Le zoning de Werbomont est complet, il rencontre des problèmes techniques et il manque de moyens de communication vers le zoning. Il est donc proposé d'ajouter la notion « améliorer les infrastructures ».

En matière de formations, les entreprises manquent de main d'œuvre qualifiée et Marche et Liège sont éloignés pour se former. L'objectif « Développer la formation à proximité en partenariat avec la Maison de l'Emploi et le Forem pour suppléer aux besoins des chefs d'entreprises » est proposé. Il est également proposé de développer des stages en entreprises pour les jeunes afin qu'ils puissent avoir une meilleure idée du métier (liens avec la Communauté française et la Région wallonne). Une coordination serait éventuellement à créer au niveau communal pour informer correctement les entreprises qui souhaiteraient s'installer.

Un participant se demande quel secteur pourrait être mis en valeur à FERRIERES. Pour certains, le métal, tradition ancienne, pourrait être mis en valeur mais il est proposé de trouver peut-être autre chose de plus « actuel » car la Commune a beaucoup d'atouts.

Au niveau des services, il est proposé de « maintenir et développer les services » car certains disparaissent (bancontact, station essence....).

Axe communication

Les agents de développement rappellent le défi initialement proposé concernant l'axe communication (gouvernance) : « *Informer, consulter, concerter* ». Ils informent les participants que celui-ci pourra être revu, précisé, remodelé, notamment en fonction des objectifs de développement envisagés.

Le Bourgmestre informe que les autorités communales sont conscientes du besoin de coordination générale au niveau de l'information et qu'il y a une volonté d'aller dans ce sens. L'objectif « centraliser et développer » est proposé car il existe de nombreuses informations, sites internet... mais les données ne sont pas centralisées. Une fois centralisée, l'information pourrait être transmise par différents vecteurs.

Un membre explique que l'information est un moyen pour arriver à la participation du citoyen, pour permettre aux gens d'agir. D'autres estiment qu'il y a aussi des informations directement utiles, par exemple, pour remplir sa déclaration d'impôts.

Un élément important à faire apparaître au niveau des objectifs est aussi la nécessité « d'améliorer les infrastructures » : les réseaux de gsm, la ligne Internet haut débit... afin d'avoir une meilleure couverture des médias. Des participants rappellent les idées évoquées d'espace avec connexion Internet dans les villages (cyberespace). Il est toutefois rappelé que beaucoup de personnes ne savent pas utiliser Internet. Des formations sur le sujet sont souhaitées. Certaines sont régulièrement organisées par la Commune.

❖ **Divers**

La prochaine réunion est fixée au 23 juin 2011 et visera à travailler sur la cohérence de l'ensemble des objectifs qui seront envoyés préalablement à la réunion, aux membres de la CLDR.

La réunion se termine à 21h.

COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 23 juin 2011

Présents :

- ✓ GREOA :
 - Madame Sarah BEAUFAYS, agent de développement ;
 - Madame Marie-Françoise GILIS, agent de développement ;

- ✓ Membres de la CLDR :
 - Monsieur Raymond MARECHAL, Bourgmestre ;
 - Madame Nadine MAQUINAY ;
 - Monsieur Serge BREVERS ;
 - Madame Michèle MEERT ;
 - Monsieur Jean-François CORNET ;
 - Madame Claudine STREE ;
 - Monsieur André RAHIER ;
 - Monsieur Didier DELMOTTE ;
 - Madame Christel LIZEN ;
 - Monsieur Frédéric LEONARD, Echevin ;
 - Monsieur Etienne LEROY, Président du CPAS ;
 - Monsieur Jean-Marc DEMONTY ;
 - Monsieur Jacques GUSTIN ;
 - Monsieur Hervé LEYBAERT ;
 - Madame Laure STREE ;
 - Madame Sandrine HAOT ;
 - Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR.

Excusés :

- Madame Françoise RAHIER (SPW – DG03) ;
 - Monsieur Benoît HOUBEAU (Auteur de programme – GREOA) ;
 - Monsieur Joël MATTHYS ;
 - Madame Frédérique KERSTEN ;
 - Madame Valérie PHILIPPE ;
 - Monsieur Maurice SIMONIS ;
 - Madame Germaine MARCIN ;
-
-

➤ Accueil et présentation de l'ordre du jour par Monsieur Maréchal, Bourgmestre.

❖ **Approbation du PV du 30 mai 2011**

Le PV est approuvé sans remarque

❖ **Finalisation des défis et objectifs de développement**

Il est proposé aux membres de donner leurs avis concernant les propositions de défis et objectifs de développement qu'ils ont reçu par mail, une semaine avant la réunion, pour les 4 axes de développement : axe environnemental, axe humain, axe économique et axe communication.

L'objectif de la réunion est de vérifier la cohérence de l'ensemble des objectifs (abordés par axe, lors des trois dernières réunions), de vérifier si des éléments importants n'ont pas été oubliés et si les propositions correspondent à ce qui est souhaité pour la Commune.

Les agents de développement rappellent qu'un objectif de développement est un résultat que l'on veut atteindre aux moyens de projets. La réflexion sur ces moyens à mettre en œuvre aura lieu ultérieurement, après la validation des défis et des objectifs de développement.

Proposition de défis et objectifs

Les agents de développement présentent l'ensemble des défis et objectifs en résumant l'explication des formulations proposées, suite au travail de synthèse des avis de la CLDR effectué par l'auteur de programme et les agents de développement (*en italique ci-dessous*).

Super défi : Pour un développement écologique, social, économique de Ferrières ; permettre à tous de vivre confortable dans un environnement rural préservé tout en travaillant à proximité, en synergie avec la région

Défi 1 : Face à la richesse des biotopes et des paysages parfois soumise à des actions qui lui sont défavorables, préserver les ressources naturelles en synergie avec le PCDN

1. Collaborer à la réduction des déchets et à l'amélioration du recyclage
2. Réduire la consommation énergétique et favoriser les énergies renouvelables
3. Améliorer la qualité de l'eau des bassins versants de l'Ourthe et de l'Amblève
4. Favoriser la biodiversité et renforcer la richesse de l'environnement naturel
(*Nouvel objectif ajouté lors de la réunion du 30 mai afin d'intégrer les moyens qui seront mis en œuvre en rapport avec la protection, la conservation du patrimoine naturel et sa mise en valeur*)

Défi 2 : Face à une croissance moyenne actuelle de 40 habitants par an, développer une urbanisation durable conservant les caractéristiques typiques des hameaux

1. Préserver le patrimoine bâti traditionnel
2. Favoriser l'habitat densifié et écologique
3. Favoriser les modes doux
(*Objectif proposé reprenant le souhait de diminuer la vitesse des voitures, d'améliorer la sécurité routière, l'entretien des sentiers et de développer le réseau de chemins*)

Défi 3 : Face à des conditions de vie de plus en plus difficiles et l'affaiblissement du lien social, améliorer le bien-être de toute la population

1. Développer l'accompagnement des seniors
(*Objectif proposé comprenant aussi bien les structures d'accueil que les services aux seniors (aides à domicile...)*)
2. Prévoir des logements accessibles à tous (en collaboration avec le CPAS, OAL, l'AISOA et le Plan HP)
3. Renforcer les relations intergénérationnelles au niveau local et communal dans cette entité « bi-polaire »
4. Développer les moyens de mobilités solidaires en lien avec les transports en commun
(*Objectif proposé comprenant les notions évoquées de covoiturage, d'autostop organisé mais aussi la nécessité d'améliorer les transports en commun*)
5. Développer l'animation éducative de l'enfance et de la jeunesse
(*Objectif proposé comprenant l'accueil de la petite enfance, la volonté de développer une politique éducative commune relative à l'éducation citoyenne, au sport, à la culture, la santé...)*)
6. Soutenir le secteur associatif, culturel et sportif

Défi 4 : Face à des secteurs d'activités économiques diversifiés (tourisme, agriculture, entreprises...) qui rencontrent des difficultés, créer les conditions positives afin de stimuler l'économie et l'emploi local des différents secteurs de manière intégrée (*« de manière intégrée » signifiant que le développement économique s'intègre à l'environnement de la Commune*)

1. Développer une stratégie de tourisme intégré (*« intégré » signifiant intégration des activités touristiques à la vie locale*)
2. Soutenir l'agriculture et sa diversification (*Objectif proposé comprenant la promotion des produits locaux, la favorisation des circuits courts, une commune « agriculture admise »...*)
3. Soutenir le développement d'infrastructures adaptées au maintien et à la création d'entreprises (*Notion d'infrastructures adaptées englobant non seulement les zonings mais aussi d'autres zones et prenant en compte les problèmes techniques des infrastructures évoqués*)
4. Favoriser la formation à proximité en partenariat avec la Maison de l'Emploi et le Forem
5. Aider au maintien et au développement des services

Défi 5 : Face à un manque d'information, de coordination : Informer, consulter, concerter

1. Centraliser les informations
2. Développer les moyens de communication (*Objectif proposé comprenant le souhait d'améliorer les réseaux GSM, les lignes Internet haut débit, espace internet dans les villages...*)

Avis des membres de la CLDR

Suite à la présentation des agents de développement, les membres formulent les avis suivants. Les avis reçus de M. Mathys par mail sont communiqués aux participants.

Super-défi : Pour un développement écologique, social, économique de Ferrières ; permettre à tous de vivre confortable dans un environnement rural préservé tout en travaillant à proximité, en synergie avec la région.

Les participants proposent de remplacer la notion de « confort » par la notion de « bien-être » ou « d'épanouissement » car la notion de « confort » est trop restrictive, trop connotée « bien matériel ». Il est également proposé de simplifier le début de la phrase en le remplaçant par « Pour un développement durable de Ferrières ». Les participants se demandent si le travail à proximité est vraiment le point fort du développement économique de la Commune à mentionner dans le défi. Certains proposent plutôt la notion de travail « épanouissant ». Il est rappelé que le super défi est en quelque sorte un « résumé » de l'ensemble des défis. Une participante propose de réfléchir à la formulation du super-défi et de transmettre ses suggestions.

Défis :

De manière générale, les participants souhaitent ôter des défis l'aspect négatif qui leur semble trop mis en avant et donner une vue quelque peu « misérabiliste » de la Commune alors que la vie dans celle-ci est assez agréable.

Certains participants estiment qu'il manque encore de touches locales dans les défis et objectifs de développement (ex: ajouter la Lembrée à l'Ourthe et l'Amblève).

Défi 1 : Face à la richesse des biotopes et des paysages parfois soumise à des actions qui lui sont défavorables, préserver les ressources naturelles en synergie avec le PCDN

Il est proposé de remplacer le terme « actions » par « situations » et le terme « préserver », trop restrictif, par « respecter », « développer » ou « promouvoir ». Il est également indiqué qu'il serait préférable de mentionner l'élément négatif avant le positif car la formulation « face à la richesse » n'est pas très heureuse.

Objectif 1 : Collaborer à la réduction des déchets et à l'amélioration du recyclage

Il est proposé de compléter cet objectif pour mentionner la nécessité de réfléchir à une solution avec Intradel (ex : ouverture des parcs à conteneurs en soirée la semaine, refus de certains déchets spéciaux, contrairement à d'autres Intercommunales de traitement des déchets...). En outre, pour certains, l'objectif ne reprend pas la notion d'éducation à la consommation (15-20 % des produits de bouche se retrouvent à la poubelle). Cette notion pourrait en effet être un des moyens possible pour arriver à réduire les déchets.

Objectif 4 : Favoriser la biodiversité et renforcer la richesse de l'environnement naturel

Il est proposé d'ajouter la notion « maintenir » car on ne part pas de rien en la matière.

Défi 2 : Face à une croissance moyenne actuelle de 40 habitants par an, développer une urbanisation durable conservant les caractéristiques typiques des hameaux

Objectif 1 : Préserver le patrimoine bâti traditionnel

Il est proposé d'ajouter le terme « valoriser ».

Objectif 2 : Favoriser l'habitat densifié et écologique

Les participants sont favorables à l'habitat densifié mais pas pour tout le monde. Les immeubles à appartement sont parfois intéressants pour les personnes âgées, les jeunes. Mais de manière générale, l'habitat densifié ne peut se faire partout à Ferrières. La densité est contraire à la qualité de vie que viennent rechercher les personnes venant habiter Ferrières. L'objectif est d'éviter la dispersion de l'habitat le long des voiries mais la Commune n'a pas d'emprise sur le plan de secteur. L'idée est de combler les espaces vides dans les lotissements existants avant d'en créer de nouveaux. Il faut trouver un juste équilibre entre densifier et disperser. Les participants rappellent que l'idée émise préalablement était plutôt de reconstruire des quartiers mais pas de bâtir des appartements. La notion de densité est donc à modifier pour cet objectif. Il faut davantage faire apparaître la notion de quartier ou d'habitat intégré.

Objectif 3 : Favoriser les modes doux

Il est proposé de le remplacer par « favoriser la mobilité douce », pour plus de clarté.

Défi 3 : Face à des conditions de vie de plus en plus difficiles et l'affaiblissement du lien social, améliorer le bien-être de toute la population

Il est proposé de « remonter » le concept de bi-polarité, évoqué dans l'Objectif 3, au début du Défi 3 et de le remplacer par un terme plus « psychanalytique » (ex : « 2 pôles »...). Le terme « difficiles » est remplacé par « hétérogènes » car cela correspond mieux à la réalité. Auparavant les villages avaient une vie en symbiose qui tend à disparaître.

Il est également proposé de terminer le défi sur l'amélioration du bien-être de la population « en infrastructures et moyens » car il est demandé de mettre en évidence le fait que l'amélioration du bien-être passera par la mise à disposition d'infrastructures et de moyens humains et financiers.

Objectif 5 : Développer l'animation éducative de l'enfance et de la jeunesse

Il est proposé d'ajouter la petite enfance.

Objectif 6 : Soutenir le secteur associatif, culturel et sportif

Il faut plus que « soutenir » les différents secteurs, le terme « dynamiser » est proposé.

Défi 4 : Face à des secteurs d'activités économiques diversifiés (tourisme, agriculture, entreprises...) qui rencontrent des difficultés, créer les conditions positives afin de stimuler l'économie et l'emploi local des différents secteurs de manière intégrée

Il est proposé de supprimer « qui rencontrent des difficultés » car les entreprises de Ferrières se portent plutôt bien.

Objectif 2 : pour les participants, il manque une référence à la sylviculture. Certains proposent d'élargir la notion d'agriculture et de parler de « secteur primaire ». D'autres proposent de spécifier quel type d'agriculture et de sylviculture on souhaite soutenir. Les participants souhaitent qu'un soutien soit apporté à l'agriculture mais pas dans n'importe quel sens : une agriculture familiale, une sylviculture qui respecte une éthique durable...

Objectif 3 : les participants proposent un terme plus fort que « soutenir ». Il est toutefois rappelé que les objectifs doivent pouvoir être maîtrisés par les acteurs locaux et que dans certains secteurs, comme celui de l'économie, la Commune ne possède pas la maîtrise de nombreux paramètres. Il est dès lors difficile de pouvoir apporter plus, au niveau communal, qu'un soutien en terme de développement d'infrastructures adaptées (ex : ligne Internet haut débit...)

Défi 5 : Face à un manque d'information, de coordination : Informer, consulter, concerter

La reformulation suivante est proposée : « Face à un besoin d'information de la population... »

La question est posée de savoir s'il faut conserver les notions de consultation évoquées dans le défi mais manquantes dans les objectifs. Cela ne semble pas nécessaire aux participants car elle concerne des choses plus spécifiques.

Avis sur la priorisation des défis

Les Défis 1, 3 et 5 semblent les plus importants. Il semble toutefois que le Défi 3 soit celui qui ressort le plus des avis et besoins évoqués lors des consultations citoyennes. Il

semble en outre que ce soit celui sur lequel la Commune peut avoir directement le plus d'impact. Le Défi 2 est également important mais la Commune a moins de maîtrise sur cette thématique.

Suite à l'avis des membres de la CLDR sur les défis et les objectifs de développement proposés, les agents de développement et l'auteur de programme transmettront une nouvelle version de ceux-ci par mail. Les membres de la CLDR pourront encore faire d'éventuelles remarques par mail sur cette nouvelle version.

Pistes d'indicateurs et propositions de personnes ressources

Le mail qui sera envoyé aux membres de la CLDR leur proposera également de suggérer, pour les défis et objectifs, des pistes d'indicateurs (critères qui aideront l'auteur de programme et les agents de développement à formuler des indicateurs qui permettront d'évaluer dans quelques années si les objectifs ont été atteints). Les participants estiment qu'il est difficile d'avoir des chiffres réalistes en ce domaine. Certains proposent d'évaluer tous les 6 mois l'état d'avancement du travail.

Les agents de développement proposent également aux membres de la CLDR de suggérer par mail des personnes ressources à éventuellement contacter pour de prochaines réunions ou à rencontrer. Ces personnes ressources sont généralement des professionnels du secteur ou des personnes actives dans un domaine particulier.

❖ Suite du processus

Les agents de développement proposent aux membres de valider les défis et objectifs lors de la CLDR du mois de septembre. Ensuite, des réunions seront à nouveau organisées pour l'ensemble de la population afin de réfléchir aux projets pour atteindre les objectifs.

Une personne se demande si la population qui a déjà émis des idées parmi les avis demandés (atouts/faiblesses) lors de précédentes réunions n'aura pas l'impression de redire ce qu'elle a déjà dit.

Les agents de développement expliquent que les réunions de consultation précédentes ont servi à établir un diagnostic et que si certaines idées ont été émises, les participants commenceront maintenant à évaluer leur faisabilité, leur réalisme, en rapport aux objectifs de développement notamment, et commenceront également à les approfondir.

❖ Divers

Les agents de développement informent les membres qu'ils sont invités à la soirée anniversaire des 20 ans du développement rural organisée par le Ministre de la ruralité le 30 juin 2011 à Marche.

Ils informent également les membres d'une réunion d'information consacrée au projet Générations rurales le 29 juin 2011 à Aywaille (projet visant à favoriser les relations intergénérationnelles et à conserver la mémoire locale via notamment la création d'un site internet www.generationsrurales.be)

La réunion se termine à 21h30.

COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 14 septembre 2011

Présents :

- ✓ GREOA :
 - Madame Sarah BEAUFAYS, agent de développement ;
 - Madame Marie-Françoise GILIS, agent de développement ;
 - Monsieur Benoît HOUBEAU, auteur de programme
- ✓ Service Public de Wallonie (SPW – DG03) :
 - Madame Françoise RAHIER.
- ✓ Membres de la CLDR :
 - Monsieur Raymond MARECHAL, Bourgmestre ;
 - Monsieur Maurice SIMONIS ;
 - Madame Nadine MAQUINAY ;
 - Monsieur Serge BREVERS ;
 - Madame Michèle MEERT ;
 - Monsieur Jean-François CORNET ;
 - Monsieur Jacques GUSTIN ;
 - Madame Laure STREE ;
 - Monsieur Joël MATTHYS ;
 - Monsieur André RAHIER ;
 - Madame Valérie PHILIPPE ;
 - Monsieur Jean-Marc DEMONTY ;
 - Monsieur Hervé LEYBAERT
 - Madame Marianne DUPONT ;
 - Madame Christel LIZEN ;
 - Monsieur Raphaël LAMBOTTE ;
 - Monsieur Frédéric LEONARD, Echevin ;
 - Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR.

Excusés :

- Monsieur Steve FRANCIS ;
- Monsieur Didier DELMOTTE ;
- Madame Sandrine HAOT ;
- Monsieur Etienne LEROY, président du CPAS .

➤ Accueil, présentation et ajout d'un point à l'ordre du jour par Monsieur Maréchal, Bourgmestre.

❖ ***Approbation du PV de la réunion du 23 juin 2011***

❖ ***Validation des défis et objectifs de développement***

Petit rappel des agents de développement concernant les étapes du processus depuis la mise en place de la CLDR en janvier 2011. Une première série de réunions avait comme objectif d'approfondir le pré-diagnostic ; les réunions suivantes ont permis de rédiger les défis et objectifs de développement.

Le travail sur les indicateurs a été entamé par les agents de développement et l'auteur de programme (consultation de personnes ressources...). Il se poursuivra tout au long du processus afin d'avoir des indicateurs à jour avant de rentrer le PCDR à la Région. Comme expliqué lors de précédentes réunions, ces indicateurs permettront plus tard d'évaluer le PCDR.

Les membres ont reçu la liste de défis et objectifs de développement actualisée. Les agents de développement proposent de la parcourir dans le but de la valider afin de passer à l'étape suivante du processus. Ils expliquent la signification de chaque objectif. Cette explication sera la base de la partie 3 du PCDR final.

Un participant estime qu'on ne retrouve pas « une forme d'action » dans les objectifs (notamment concernant les déchets) ; pour lui les objectifs sont globaux et pas locaux ! Madame Rahier rappelle que l'on travaille sur base d'une stratégie. Trouver les actions pour mener à bien les objectifs, ce sera l'étape suivante du processus. On a défini les objectifs que l'on souhaite atteindre et ensuite il faudra déterminer les actions concrètes pour atteindre ces objectifs. En ce qui concerne la spécificité de la stratégie, elle se retrouvera dans l'explication des différents objectifs et à travers les différents projets qui correspondront aux besoins locaux.

Concernant le défi 3, ce participant estime qu'il manque la connaissance du milieu, la protection, la conservation, les pollutions sonores, les déchets, les nuisances sonores et matérielles, les dégradations par les 4X4, motos, quads... Il est proposé de mentionner « maintenir la biodiversité, valoriser ET PRESERVER LE PATRIMOINE naturel ». Le terme « préserver » ayant précédemment été supprimé car les participants estimaient qu'il avait une connotation « négative », la proposition est néanmoins retenue.

En ce qui concerne la communication, ce même participant estime que les objectifs sont peu complets et peu concrets par rapport au diagnostic. Un autre participant propose de compléter l'objectif « centraliser les informations EN VUE D'UNE PLUS LARGE REPERCUSSION ».

Un autre participant ne retrouve pas dans les objectifs le terme « bi-polaire » évoqué lors de précédentes réunions. Ce terme a effectivement été remplacé par le terme « entité multipôles » afin d'éviter une référence psychanalytique peu opportune dans le cadre d'un PCDR.

Madame Rahier réexplique qu'en avançant on pourra encore remanier les défis et objectifs au niveau sémantique car le document doit vivre. L'important est de s'accorder sur les lignes directrices. Madame Rahier ajoute également que les objectifs et défis sont un peu comme des titres de chapitres et que, dans le PCDR, il y aura un texte qui expliquera ce que signifient les objectifs, comme ce qui a été fait oralement par les agents de développement en début de réunion.

Monsieur Maréchal continue la réflexion en attirant l'attention sur le fait que l'on est parti d'un constat mais qu'il faut garder l'esprit ouvert.

Monsieur Houbeau, auteur de programme, conseille aux membres de la CLDR de prendre le temps de lire un PCDR terminé.

L'ensemble de la CLDR valide la liste des défis et objectifs (liste validée ci-joint).

Madame Rahier souligne le bon travail qui a été effectué jusqu'à présent et la bonne notion du développement durable qui transpire dans l'ensemble des défis et objectifs de développement.

Le Bourgmestre informe que les objectifs et défis seront présentés au Conseil communal le 6 octobre prochain afin de les informer de l'avancement du processus, en rappelant que le Conseil communal sera appelé à valider le PCDR en fin de parcours. Là encore, Madame Rahier estime que c'est une très bonne initiative sachant que ce n'est pas obligatoire au vu du décret.

❖ **Suite du processus**

Le Bourgmestre prend la parole et explique qu'il va d'abord falloir effectuer un travail vertical puis horizontal. Des projets vont regrouper plusieurs défis. De nouvelles réunions vont avoir lieu pour inviter l'ensemble de la population et il faudra créer des groupes de travail. L'objectif de ces nouvelles réunions sera de déterminer des actions pour mener à bien les défis et objectifs.

Un projet de toutes boîtes invitant la population aux prochaines réunions est distribué en séance, pour suggestions éventuelles.

Une participante se demande quand l'aspect financier rentrera en ligne de compte, quand les citoyens seront freinés par l'aspect financier des projets ?

Madame Rahier répond qu'il se pourrait qu'il y ait des projets très idéalistes mais totalement contre les réglementations en vigueur. Il faudra alors rapidement recadrer les gens pour ne pas les faire « rêver ». Par contre, un projet pourrait être très pertinent mais pas réalisable sur le plan financier. Ce projet ne devra pas nécessairement être supprimé, il pourrait simplement être mis dans le bas du classement, et le faire remonter une fois que les moyens financiers seront présents.

Les agents de développement expliquent que le GREOA contacte et continuera à contacter des personnes ressources pour faire évoluer le projet ou le recadrer.

Un participant pense que le travail serait plus fructueux si, avant de faire les réunions à la population, la CLDR pouvait donner quelques idées de projets, pousser plus loin la discussion actuelle.

Madame Rahier explique que cette Opération de Développement Rurale est de l'ordre de l'innovation, de la bonne gouvernance et qu'elle trouve intéressant ce retour à la population. Elle pense qu'il est important de faire un résumé succinct du diagnostic et des objectifs au début des prochaines réunions citoyennes.

Les agents de développement expliquent que si la population revient plus tard le risque est de devoir recommencer une partie de la réflexion sur certains projets par exemple. Il leur semble que c'est un bon moment pour les nouvelles personnes qui souhaiteraient participer à l'ODR d'avoir de nouvelles forces vives, de nouvelles idées...

L'auteur de programme suggère d'illustrer ces réunions avec des actions du Lot 0 (actions qui ont déjà été réalisées) pour stimuler les personnes.

Des suggestions sont formulées concernant la présentation du nouveau toutes-boîtes : il est proposé de changer le titre en « venez approfondir la réflexion sur votre opération de développement rural »

Il est aussi suggéré que, comme pour les premières réunions à la population, les réunions se déroulent dans différents villages de la commune.

Un participant rappelle qu'il y a des projets urgents (comme les tilleuls de la place de Chablis) pour lesquels il ne faut pas attendre les subsides du PCDR, même si toutefois

ceux-ci pourraient faire partie d'un projet plus global ultérieurement (Aménagement de la place de Chablis).

❖ Divers

Les agents de développement informent les participants d'un projet mené par le GREOA destiné à favoriser la mémoire locale en Ourthe-Amblève et les relations intergénérationnelles. Ils les invitent à consulter le site www.generationsrurales.be et à y partager leurs souvenirs, photos...

Ils informent également les participant du lancement du projet covoit'stop dans la commune de Sprimont en septembre 2011, projet proposé par différents participants aux réunions précédentes.

La réunion se clôture vers 21h30.

COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 8 février 2012

Présents :

- ✓ GREOA :
 - Madame Sarah BEAUFAYS, agent de développement ;
 - Madame Marie-Françoise GILIS, agent de développement ;
 - Madame Anouk BARTHELEMY, agent de développement ;
 - Monsieur Benoît HOUBEAU, auteur de programme ;
- ✓ Service Public de Wallonie (SPW – DG03) :
 - Madame Françoise RAHIER ;
- ✓ Membres de la CLDR :

<ul style="list-style-type: none">- Monsieur Raymond MARECHAL, Bourgmestre ;- Madame Claudine STREE ;- Madame Nadine MAQUINAY ;- Monsieur Steve FRANCIS ;- Madame Michèle MEERT ;- Monsieur Jean-François CORNET ;- Monsieur Victor SILVESTRE ;- Madame Laure STREE ;- Monsieur Joël MATTHYS ;- Monsieur André RAHIER ;	<ul style="list-style-type: none">- Monsieur Jean-Marc DEMONTY ;- Madame Marianne DUPONT ;- Madame Christel LIZEN ;- Monsieur Raphaël LAMBOTTE ;- Madame Frédérique KERSTEN, Echevine ;- Monsieur Frédéric LEONARD, Echevin ;- Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR.
--	--

Excusés :

- Monsieur Hervé LEYBAERT ;
 - Monsieur Serge BREVERS ;
 - Madame Sandrine HAOT ;
 - Madame Michèle MEERT
-

Accueil et présentation de l'ordre du jour par Monsieur Maréchal, Bourgmestre.

➤ **Approbation du PV de la réunion du 14 septembre 2011**

Le PV est approuvé sans remarque.

➤ **Bilan des dernières réunions citoyennes**

Le Bourgmestre cède la parole au GREOA.

Les agents de développement du GREOA commencent par présenter leur nouvelle collègue, Anouk Barthelemy.

Ils poursuivent en rappelant les différentes réunions ouvertes à la population qui se sont tenues depuis la CLDR du mois de septembre : 18.10.11, 27.10.2011, 7.11.2011, 17.11.2011, 22.11.2011. Le but de ces différentes réunions était de présenter l'état d'avancement de l'ODR, les défis et objectifs et de mener une première réflexion sur les projets à réaliser pour atteindre les objectifs.

En termes de participation à ces réunions, on a remarqué en majorité la présence des membres de la CLDR et quelques nouvelles personnes.

Les agents de développement synthétisent ensuite ce qu'il est ressorti pour chacune de ces réunions, par défi :

Défi humain :

Développer l'accompagnement des seniors :

- créer des logements intergénérationnels ;
- développer l'aide aux seniors (services à domicile...);
- réfléchir au concept de « maison de seniors », intégré au concept Maison de village/maison intergénérationnelle.

Prévoir des logements accessibles à tous :

- pistes de projets pour des logements tremplins, intergénérationnels, logements de transit, logements à loyer modéré...

Le logement semble une piste importante sur laquelle il faudra poursuivre la réflexion.

Renforcer les relations intergénérationnelles au niveau local et communal :

(cf. projets évoqués dans les objectifs précédents)

Développer les moyens de mobilité solidaires en lien avec les transports en commun :

- développer le covoiturage, l'auto-stop organisé ; améliorer le transport en commun même si actuellement, on se dirige plus vers la suppression.

Développer l'animation éducative de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse :

- coordonner les écoles, stages ... => coordonner ce qui existe déjà mais réfléchir aussi à une infrastructure de base pour la petite enfance.

Dynamiser le secteur associatif, culturel et sportif :

- organiser une réunion entre associations (achats groupés)
- diverses activités proposées (fête des voisins, bar à soupe...)
- maintenir et améliorer les petites infrastructures existantes dans les villages et avoir une infrastructure polyvalente (projet à Xhoris).

Afin d'affiner les pistes de projets évoquées, les agents de développement proposent de rencontrer toutes les associations, individuellement, pour connaître leurs besoins en infrastructures. Ils présentent le questionnaire qui sera proposé aux associations et demandent aux participants s'ils ont des suggestions.

Un participant dit qu'il serait intéressant de savoir si les associations ont du matériel qui pourrait être prêté aux autres associations.

Défi cadre naturel :

Réduire les déchets et améliorer le recyclage :

- contacter d'autres communes (avantages/inconvénients du conteneur à puce) + Intradel
- sensibilisation/éducation

Réduire la consommation énergétique et favoriser les énergies renouvelables

- intégrer dans les aménagements des bâtiments publics
- sensibiliser la population

Améliorer la qualité de l'Ourthe, de la Lembrée, de leurs affluents et des eaux souterraines :

- Le Contrat Rivière prend en charge beaucoup de points (plantes invasives, info sur les pesticides...)
- Système d'épuration : organiser une information sur les différentes techniques d'épuration (beaucoup d'habitants se trouvant en zone d'épuration individuelle), voir l'opportunité de réaliser de l'épuration autonome groupée à certains endroits

Maintenir la biodiversité, valoriser et préserver le patrimoine naturel :

- Information, sanctions, incitants
- Intégration dans les aménagements (murs en pierres sèches)
- Remettre en valeur les rochers de Sy

Défi cadre bâti :

Préserver et valoriser le patrimoine historique de l'entité :

- réaliser un inventaire du patrimoine afin de voir ce qu'il faut restaurer et ensuite promotionner et mettre en lien avec les promenades
- réfléchir à l'affectation de certaines églises => attention, même si les églises sont de moins en moins fréquentées, cela reste un sujet sensible

Favoriser un habitat durable renforçant la configuration en quartiers :

- proposition de créer un GT pour approfondir les notions RGBSR, RCU, SSC, dégager les atouts et les contraintes de ces outils, interroger une commune qui a déjà mis en place ces outils
- organiser une rencontre avec la CCATM pour : faire part du diagnostic, discuter du projet « covoit'stop » (définir l'emplacement des arrêts)...

Favoriser la mobilité douce :

- revoir le règlement général de circulation en tenant compte des différentes propositions (pistes cyclables, trottoirs...)
- Ravel, Transferrusienne, lien avec les sentiers

Défi économie :

Développer le tourisme intégré :

- améliorer la collaboration entre les acteurs touristiques dans et hors Commune, créer un lien fort entre les activités existantes à adapter
- parking motorhome, créer un produit touristiques pour Ferrières et le promouvoir
- développer les promenades

Il est proposé de créer un groupe de travail tourisme évoquant également les sentiers et chemins, en lien avec l'Office du Tourisme, la CCATM (pour les sentiers) et le PCDN.

Soutenir la sylviculture durable ainsi qu'une agriculture diversifiée et familiale :

- pas de projet actuellement ; mais possibilité de créer une charte pour améliorer la cohabitation agriculteurs/habitants => pas prioritaire
- En ce qui concerne l'agriculture, Mme Rahier propose de contacter les services agricoles de la Province, en fonction des besoins des agriculteurs.

Soutenir le développement d'infrastructures adaptées au maintien et à la création d'entreprises :

- agrandir le zoning de Werbomont
- réviser le plan de secteur à Xhoris pour établir une zone pour PME
- insister auprès des opérateurs pour améliorer l'Internet haut débit

Favoriser la formation à proximité en partenariat avec la maison de l'emploi :

- pas de projet évoqué lors des réunions

Aide au maintien et au développement des services :

- services pour les seniors, les malades, éclairer un terrain à Sy pour l'hélicoptère médicalisé...

Défi information :

Centraliser les informations en vue d'une plus large répercussion :

- davantage de temps consacré à cette tâche – se faire aider par une société extérieure si nécessaire

Développer les moyens de communication :

- aménager un espace internet dans les villages, utiliser plus internet, renforcer l'information

Les agents de développement font remarquer aux membres de la CLDR qu'il y a certains objectifs pour lesquels il n'y a pas beaucoup de projets.

➤ **Suite du processus**

Un membre propose de trier les projets évoqués en court, moyen et long terme et suggère de pouvoir déjà avancer sur certains projets.

Les agents de développement enverront dans les 15 jours une synthèse des propositions de projets qui pourraient être entamés à court ou moyen termes et d'autres à réaliser à plus long terme. Des remarques et suggestions pourront être formulées dans les 15 jours.

Au niveau des infrastructures, il est nécessaire de réaliser un inventaire de ce qui existe déjà afin de ne pas les multiplier, de diminuer le nombre de bâtiments et d'utiliser chacun d'eux au maximum des possibilités. Il faut aussi tenir compte des besoins qui évolueront.

Les agents de développement proposent d'envoyer, aux membres de la CLDR, le questionnaire destiné aux associations ainsi que la liste des associations.

Les agents de développement suggèrent de créer une rubrique « lot 0 » ainsi que différents groupes de travail en fonction des thèmes. Il faudra que les groupes de travail soient mis en place dès la prochaine réunion.

Ces groupes de travail devront tenir compte de ce qui existe déjà, ce qui est déjà en place ; il faudra aussi approfondir ce qui existe.

Un participant signale qu'il n'y a pas toujours la volonté de certains acteurs à se réunir.

Pour le Bourgmestre, il faut amener de la matière, travailler en commun et ne pas oublier un secteur lors de la consultation.

Un membre demande comment cela se passe avec l'approche des élections communales ?

Mme Rahier informe que les besoins ne changeront pas. Les agents du GREOA rappellent que le PCDR sera :

→ approuvé par le Conseil Communal ;
approuvé par la Région Wallonne pour une durée de 10 ans.

➤ **Présentation du projet Covoit'stop**

Les agents de développement présentent le projet Covoit'stop qui a démarré à Sprimont en septembre 2011.

Il est proposé d'organiser une réunion commune CLDR/CCATM à Ferrières, notamment pour le projet « Covoit stop » afin de développer les différentes possibilités.

➤ **Divers**

Démissions à acter et remplacer. Mme Rahier informe qu'il est possible de remplacer les membres démissionnaires quand la Commune le souhaite. Après les élections, le quart communal devra être confirmé ou revu.

COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 16 avril 2013

Présents :

- ✓ GREOA :
 - Madame Sarah BEUFAYS, agent de développement ;
 - Madame Anouk BARTHELEMY, agent de développement ;
 - Monsieur Benoît HOUBEAU, auteur de programme ;
- ✓ Service Public de Wallonie (SPW – DG03) :
 - Madame Françoise RAHIER ;
- ✓ Membres de la CLDR :
 - Monsieur Frédéric LEONARD, Bourgmestre ;
 - Madame Lydia BLAISE, Echevine ;
 - Madame Claudine STREE ;
 - Madame Nadine MAQUINAY ;
 - Monsieur Steve FRANCIS ;
 - Madame Michèle MEERT ;
 - Monsieur Maurice SIMONIS ;
 - Monsieur Victor SILVESTRE ;
 - Madame Laure STREE ;
 - Monsieur Joël MATTHYS ;
 - Monsieur André RAHIER ;
 - Monsieur Jean-Michel RENARD ;
 - Madame Sandrine MAQUINAY ;
 - Madame Christel LIZEN ;
 - Monsieur Raphaël LAMBOTTE ;
 - Monsieur Xavier GIBLET ;
 - Monsieur Sylvain BOLAND ;
 - Monsieur Benoît MIGEOTTE ;
 - Monsieur Christophe POLARD ;
 - Madame Nathalie DEGUEE ;
 - Madame Odette DI STEPHANO ;
 - Monsieur Hervé LEYBAERT ;
 - Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR.

Excusés :

- Monsieur Jean-François CORNET ;
 - Monsieur Serge BREVERS ;
 - Madame Sandrine HAOT ;
 - Monsieur Didier DELMOTTE
-

➤ **Introduction**

La réunion débute par un accueil du Bourgmestre, F. Léonard, qui assurera la Présidence de la CLDR.

Les nouveaux membres de la CLDR sont accueillis et un tour de table de présentation est effectué.

➤ **Approbation du PV de la réunion du 8 février 2012**

Le PV du 8 février est approuvé sans remarques.

➤ **Présentation de l'ODR**

Afin de permettre aux nouveaux membres de prendre connaissance de l'ODR ainsi que l'état des lieux des réflexions entamées par la CLDR et les GT avant la période électorale, une présentation du processus est effectuée par les agents de développement.

➤ **Suite du processus**

Les agents de développement expliquent que la réflexion va pouvoir se poursuivre en Groupes de Travail qui approfondiront la réflexion sur les fiches-projets mais aussi sur

des projets concrets que les membres souhaiteraient voir se développer à court-moyen ou long terme.

Une proposition de calendrier des GT est présentée à la CLDR et Monsieur F. Léonard rappelle que ces GT sont ouverts à toute personne intéressée et que des personnes spécialisées dans des thèmes spécifiques pourront être invitées. Les agents de développement rappellent qu'une réunion commune CLDR/CCATM sera organisée sur le thème du patrimoine bâti et de la mobilité.

Un membre s'interroge quant au GT environnement et à la problématique des déchets. La Commune a pris la décision de passer au système de containers et une réunion a déjà eu lieu entre le Collège et Intradel. Une proposition est faite pour que le GT réfléchisse à la manière d'informer la population sur ce système.

Un membre informe également la CLDR qu'un GASAP (Groupe d'Achat Solidaire de l'Activité Paysanne) démarre à Ferrières. « Ferri-table » vise à démarrer une culture maraîchère à Ferrières.

➤ **Conclusion**

Il est convenu que la Commune transmette la délibération du Conseil reprenant la composition des membres de la CLDR à tous les membres.

La réunion se clôture à 22h00.

COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 22 octobre 2013

Présents :

- ✓ GREOA :
 - Madame Marie-Françoise GILIS, agent de développement ;
 - Monsieur Benoît HOUBEAU, auteur de programme ;

- ✓ Membres de la CLDR :
 - Monsieur Frédéric LEONARD, Bourgmestre ;
 - Madame Claudine STREE ;
 - Madame Nadine MAQUINAY ;
 - Monsieur Steve FRANCIS ;
 - Madame Michèle MEERT ;
 - Monsieur Maurice SIMONIS ;
 - Monsieur Victor SILVESTRE ;
 - Madame Laure STREE ;
 - Monsieur Joël MATTHYS ;
 - Monsieur André RAHIER ;
 - Madame Christel LIZEN ;
 - Monsieur Raphaël LAMBOTTE ;
 - Monsieur Xavier GIBLET ;
 - Monsieur Sylvain BOLAND ;
 - Madame Nathalie DEGUEE ;
 - Madame Odette DI STEPHANO ;
 - Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR.

Excusés :

- Madame Lydia BLAISE, Echevine ;
 - Monsieur Serge BREVERS ;
 - Monsieur Didier DELMOTTE
 - Madame Sandrine MAQUINAY ;
 - Monsieur Jean-Michel RENARD ;
 - Monsieur Benoît MIGEOTTE ;
 - Monsieur Christophe POLARD ;
-
-

➤ **Introduction**

La réunion débute par un accueil du Bourgmestre, F. Léonard.

Il informe l'assemblée que Madame Rahier, de la DGO3, ne suivra plus notre PCDR. Elle sera remplacée par Monsieur Van Der Smissen.

➤ **Approbation du PV de la réunion du 16 avril 2013**

Le PV de la réunion du 16 avril 2013 est approuvé sans remarques.

➤ **Présentation globale des fiches-projets**

Pour rappel, en avril, 8 groupes de travail ont été créés et tous se sont réunis jusqu'en octobre. Suite à ces différentes réunions et avec les informations réunies, les agents de développement ont commencé la rédaction des fiches-projets.

Les agents de développement font une présentation globale des fiches projets (cf. présentation en annexe). Le but de cette présentation est d'avoir une vue d'ensemble des fiches projets, de savoir si l'assemblée est d'accord sur le grand principe des fiches. Les fiches pourront toutefois être encore modifiées, et certaines devront être encore approfondies ultérieurement.

Certaines fiches-projets sont plus globales mais il est important qu'elles figurent dans le PCDR.

La priorisation des fiches-projets se fera lorsque l'ensemble des membres aura marqué son accord sur toutes les fiches. Il faut se mettre d'accord sur les fiches/les projets que l'on souhaite voir apparaître dans le PCDR.

Il y a encore trois fiches à rédiger à savoir : ancienne école de Burnontige, salle polyvalente à l'école de Bosson ; accueil de la petite enfance (crèche ou soutien aux gardiennes existantes ?).

Le tableau croisé projets – objectifs de développement permet d'avoir une vue d'ensemble des projets qui contribuent à atteindre les objectifs de développement. En regardant ce tableau, on constate qu'il n'y a pas de projet qui contribue à atteindre l'objectif relatif à la formation de proximité. Il sera opportun de poursuivre la réflexion pour ce thème afin de déterminer si des projets peuvent être mis en place ou s'il convient de reformuler l'objectif.

Concernant le tableau croisé, un participant demande s'il est possible de mettre aussi en évidence le nombre total d'objectifs rencontrés par projet.

Au niveau de l'environnement, un membre suggère de développer l'aspect information via notamment des panneaux didactiques.

Il est souligné de marquer l'importance à la protection du patrimoine et au respect de celui-ci liée à la mobilité douce.

Un membre estime qu'il y a parfois beaucoup de choses dans une même fiche et demande s'il est possible de dissocier cela. Il est préférable de laisser tout dans la même fiche pour bien montrer le lien, mais il est possible de bien détailler les différentes phases du projet. Le Bourgmestre confirme que les autres communes procèdent de cette manière : une fiche avec plusieurs phases.

Monsieur Benoît Houbeau, auteur de programme, rappelle qu'il faut avoir une vision globale du projet. Certains outils tels que ceux en lien avec l'aménagement du territoire sont importants dans le PCDR pour défendre le dossier à la CRAT.

Le Bourgmestre signale aussi que la commune est souvent tributaire de différentes choses, de différents services ; en fonction de certains événements on avance plus ou moins vite. D'un autre côté, il y a des données que l'on connaît (ancienne école de Burnontige, école,...) et là, le problème est plus une question d'avoir les budgets pour mener à bien les projets.

Concernant le pôle muséal à Vieuxville, un membre se demande s'il est intéressant au niveau touristique de centraliser tout en un seul point. D'autant que dans le PCDR, on évoque l'amélioration de la mobilité douce (Transferrusienne, Ravel,...). De plus, les musées sont des atouts très attractifs au centre de nos villages.

De plus, il faudrait modifier l'appellation « pôle muséal » et d'autre part, même si le bâtiment de Vieuxville est grand, il ne le sera pas assez pour rassembler trois musées.

Les fiches vont encore pouvoir être approfondies en groupes de travail mais il faut voir celles sur lesquels on va avancer en premier. Toutes les nouvelles propositions, suggestions peuvent être envoyées aux agents de développement du GREOA.

Un membre suggère, pour les salles polyvalentes, de mettre en valeur certaines particularités pour éviter que les infrastructures ne fassent double emploi. De plus, il faudra veiller à répondre aux besoins pour chaque village.

L'auteur de programme Benoît Houbeau confirme que avoir des pôles, dans les différents villages, un peu spécialisé permettra un contact intervillage.

Tout ce qui à trait aux infrastructures se fera en réunion plénière plutôt qu'en groupe de travail.

Quand les fiches auront été approfondies, viendra l'étape de priorisation (qui se réalisera en CDLR).

Trois lots seront alors constitués : le lot 1 pour les projets à court terme, le lot 2 pour les projets à moyen terme et le lot 3 pour les projets à long terme.

Certains projets vont se classer d'eux-mêmes dans les lots. Par exemple : l'église de Vieuxville à désacraliser, ancienne maison communale de Xhoris qui dépend du musée...

Lors de la présentation du PCDR, on doit savoir quel sera le premier projet à réaliser, ensuite, l'ordre des projets peut être revu plus tard en fonction de l'évolution des différents dossiers.

Une fois le PCDR approuvé, des fiches supplémentaires ne peuvent être ajoutées. Toutefois, le Ministre réfléchit à faire évoluer le décret pour permettre d'ajouter des fiches dans le programme.

Quand la CRAT émet un avis favorable, c'est soit pour une durée de 5 ans ou de 10 ans. Si le PCDR est approuvé pour 5 ans, une évaluation est réalisée au terme de la période de validité pour demander une prolongation de 5 ans supplémentaires ; à ce moment, il est possible d'ajouter de nouvelles fiches.

Il est donc très important d'insérer dans le PCDR des fiches générales (généralement mises en lot 3) et dès qu'une opportunité se présente, pouvoir activer la fiche et la faire passer dans un autre lot.

Afin de réaliser une estimation de coût pour le lot 1, un auteur de projet devra être désigné par la commune. A priori, le premier projet serait l'aménagement du complexe polyvalent et de la place de Chablis (aspect sécurité, parking, mobilité douce, aire de jeux, sport...).

Certains projets auront déjà été réalisés avant la fin du PCDR (lot 0). Cela permet aussi de montrer la réflexion menée depuis les premières réunions.

La réunion se clôture à 21h30.

COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 03 décembre 2013

Présents :

- ✓ GREOA :
 - Madame Anouck BARTHELEMY, agent de développement ;
 - Monsieur Dimitri PIRON, agent de développement ;
 - Monsieur Benoît HOUBEAU, auteur de programme ;

- ✓ Membres de la CLDR :
 - Madame Lydia BLAISE, Echevine ;
 - Monsieur Serge BREVERS ;
 - Madame Nadine MAQUINAY ;
 - Monsieur Steve FRANCIS ;
 - Madame Sandrine MAQUINAY ;
 - Madame Michèle MEERT ;
 - Madame Laure STREE ;
 - Monsieur Joël MATTHYS ;
 - Monsieur Jean-François CORNET ;
 - Monsieur Raphaël LAMBOTTE ;
 - Madame Nathalie DEGUEE ;
 - Madame Odette DI STEPHANO ;
 - Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR.

Excusés :

- - Monsieur Frédéric LEONARD,
Bourgmestre ;
 - Monsieur André RAHIER .
-

➤ Introduction

La réunion débute par un accueil de Lydia Blaise, échevine, qui excuse le Bourgmestre retenu par une réunion.

L'agent de développement, Anouk Barthelemy, présente le nouveau collègue, Dimitri DEPAIRON.

➤ Approbation du PV de la réunion du 22 octobre 2013

Le PV de la réunion du 22 octobre 2013 est approuvé sans remarques.

➤ Compte-rendu de la visite des infrastructures

Ferrières :

- football
- place de Chablis

Xhoris :

- revoir l'aménagement de la place La Vaux en conservant un espace piéton, une fontaine et des bancs ;
- si une opportunité se dégage racheter le bâtiment de la maison « Farnir » pour en faire un logement ou une annexe pour l'école ;
- salle du foot : projet de salle polyvalente et projet d'un terrain synthétique (via un subside Infraspport)

Rouge-Minière :

- isoler le bâtiment ;

- faire une annexe sanitaire

Vieuxville :

- local des jeunes qui est en très mauvais état => vendre ? pôle muséal ?
- église : il est possible de la transformer en salle de village (si désacralisation) mais reste un problème de parking ;

Werbomont :

- la salle « la Charmille » est en bon état, possibilité de créer un préau à l'arrière du bâtiment

Burnontige :

- les locaux de l'ancienne école sont en bon état ; souhait d'un bar si cela devient une salle de village

➤ **Présentation des fiches-projets**

Les fiches ne sont pas encore numérotées, elles le seront lorsque les projets seront priorisés (prochaine réunion).

Le but de la présentation des fiches est de savoir si tous les membres présents sont d'accord sur la description du projet, principalement pour le lot 1 et 2. Il ne faut pas trop entrer dans le détail pour le moment, un travail en profondeur pourra être fait ultérieurement.

1- Création d'une régie autonome communale

Le but de la création d'une régie, c'est qu'on ne paie pas de TVA.

Cette fiche doit apparaître pour montrer la cohérence du PCDR.

Un membre se demande quel type d'infrastructure pourrait être géré par la régie et quel type de chose on peut lui confier ?

La régie pourrait par exemple, pour la nouvelle salle polyvalente de Ferrières, gérer l'occupation des lieux.

2- Salle polyvalente Ferrières

Si cette fiche fait partie du Lot 1, il est nécessaire d'avoir une idée précise de ce que l'on souhaite pour cette future salle : la capacité d'accueil, la capacité du parking, l'aménagement intérieur (bar, cuisine).

Un membre demande à ce qu'on réfléchisse bien à la consommation énergétique ainsi qu'à l'isolation.

Il faut prévoir un planning précis de l'occupation de la salle (privés et associations).

Cette fiche sera subsidiée par Infraspport pour la partie sportive.

Ce projet pourra être phasé et des priorités au sein de cette fiche pourront être déterminées.

3- Aménagement de la Place de Chablis et voiries alentours

Cette fiche est étroitement liée avec la fiche précédente.

Y faire un piétonnier, conserver les tilleuls, installer des bancs et tables de pique-nique, garder une dizaine de places de parking pour les riverains et visiteurs (ainsi qu'une place réservée au PMR), créer une zone de parking pour les vélos... tout en permettant de continuer à organiser les festivités actuelles sur la place (à savoir le marché de Noël et la fête du village).

Ne pas oublier de tenir compte dans le projet des forains qui utilisent la place deux fois par an lors des festivités.

4- Hall de loisir à Xhoris

Rénovation buvette actuelle

Construction d'une annexe d'environ 250m² pour activités sportives, culturelles et associatives

Création d'un terrain synthétique (ne sera pas subsidié par le développement rural vu que entièrement sportif)

Cette fiche ne fera pas partie du lot 1.

5- Ancienne maison communale de Xhoris

Améliorer la bibliothèque (qui va dorénavant occuper tout le rez-de-chaussée).

Un membre souligne que ça pose problème pour le musée situé à l'étage, qui actuellement, utilise une pièce du rez-de-chaussée pour l'accueil des visiteurs.

Ce projet n'est pas prioritaire et ne nécessite pas d'esquisse pour le moment.

6- Aménagement de la place La Vaux

Il faudrait revoir la configuration de la voirie afin de pouvoir créer un espace de convivialité ainsi que créer des trottoirs.

Si une opportunité se dégage, possibilité d'acheter la maison « Farnir » pour faire une annexe à l'école ou un logement à prix modéré.

Cependant, cette place a été refaite il y a peu de temps...

7- Eglise de Vieuxville

Si on désacralise l'église, possibilité d'en faire une maison de village. Un office pourrait toutefois être donné.

A l'heure actuelle, le projet reste à préciser.

8- Maison du Tourisme

Fiche très générale

???

9- Pôle muséal à Vieuxville

A ce jour, il n'y a pas de volonté de rassembler les musées de la commune sur un même site, ni de créer un nouveau musée.

Le problème de parking subsiste de toute façon pour ce lieu.

Des logements sociaux ne peuvent être créés à cet endroit, cependant, des logements à prix modérés pourraient être envisagés mais avec un investissement financier très important (bâtiment en très mauvais état).

10-Ravel

Il s'agit de finaliser le tronçon entre Sy et Bomal

11-Transferrusienne

Pas encore fixé sur l'aménagement du tronçon (voir à qui ce sera destiné).

Un travail est en cours au sein de l'Office du Tourisme. Certains chemins de terre sont à empierrés car trop de boue.

12-Plan de paysage à Logne

C'est un projet très important d'un acteur touristique sur Ferrières qui inclut plusieurs partenaires.

Pas de financement du développement rural mais simplement participer à la réflexion de ce projet.

13-Energie

Fiche générale en vue d'améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux.

14-Circuit court alimentaire

Peut encore évoluer en fonction du dossier.

15-Extension du zoning

Pas de demande en ce moment pour de nouvelles occupations. Toutefois, il est important que la fiche apparaisse dans le PCDR.

16-Communication

Fiche globale

Bulletin communal déjà en route et site Internet à rénover entièrement (proposition faite au Conseil Communal d'adhérer à Imnio)

17-Mise en réseau des acteurs locaux

18-Amélioration générale de la mobilité

Une réflexion est déjà en cours à ce sujet au sein de la Commune.

19-Rénovation des bâtiments scolaire (fiche générale)

A voir avec la Commune concernant l'école de Bosson.

20-Logement tremplin, intergénérationnel

En ce moment, il n'y a pas encore de lieu précis.

21-Adoption des outils d'aménagement du territoire

En vue, notamment, de protéger les centres anciens (tel que la place de Chablis, la place La Vaux)

22-Acquisition – restauration de bâtiment

Cette fiche pourrait faire partie du lot 3 et être débloquée si une opportunité se présente.

23-Patrimoine historique

Travail à effectuer en collaboration avec l'Office du Tourisme et la Maison du Tourisme.

Un membre s'interroge sur une fiche concernant l'accueil de la petite enfance. L'agent de développement explique qu'il faut voir ce que l'on souhaite : un soutien aux gardiennes ONE, une crèche (très coûteux).

Le projet peut simplement être l'aménagement d'un local permettant de regrouper des gardiennes.

Une crèche n'est pas subsidiable par le développement rural.

Les agents de développement vont réaliser une fiche sur une structure d'accueil pour les gardiennes ONE.

Une personne s'étonne qu'il n'y ait pas de fiche concernant les rénovations des salles de village actuelle (L'Alouette, la Charmille et ancienne école de Burnontige).

Les agents de développement proposent d'en faire une fiche générale pour toutes ces rénovations.

Les agents de développement vont donc rédiger trois nouvelles fiches projets, à savoir : une concernant l'accueil de la petite enfance, une concernant l'école de Bosson ; et la dernière concernant les rénovations des petites salles existantes.

La prochaine réunion aura pour objet la priorisation de ces différentes fiches en trois lots.

Pour rappel, le lot 1 ne doit pas comporter trop de fiches, car pour ce lot uniquement des esquisses seront demandées à un auteur de projet (esquisses payantes).

Idéalement, il faudrait avoir 2 ou 3 projets prioritaires en lot 1.

Nous établirons aussi le Lot 0, pour les projets qui sont déjà en cours ou terminés et le programme d'actions (des projets qui ne sont pas coûteux).

La réunion se clôture à 22h10.

COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 10 décembre 2013

Présents :

- ✓ GREOA :
 - Madame Anouck BARTHELEMY, agent de développement ;
 - Monsieur Dimitri PIRON, agent de développement ;
 - Monsieur Benoît HOUBEAU, auteur de programme ;

- ✓ Membres de la CLDR :
 - Monsieur Frédéric LEONARD, Bourgmestre ;
 - Madame Lydia BLAISE, Echevine ;
 - Madame Claudine STREE ;
 - Madame Christel LIZEN ;
 - Monsieur Victor SILVESTRE ;
 - Monsieur Maurice SIMONIS ;
 - Madame Michèle MEERT ;
 - Madame Laure STREE ;
 - Monsieur Jean-François CORNET ;
 - Monsieur Raphaël LAMBOTTE ;
 - Madame Nathalie DEGUEE ;
 - Monsieur André RAHIER ;
 - Monsieur Sylvain BOLAND ;
 - Monsieur Etienne LEROY.
 - Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR.

Excusés :

- Madame Odette DI STEPHANO ;
- Madame Sandrine MAQUINAY ;
- Madame Nadine MAQUINAY ;
- Monsieur Serge BREVERS ;
- Monsieur Steve FRANCIS ;
- Monsieur Joël MATTHYS ;

➤ Introduction

Lors de la réunion précédente, les fiches-projets ont été finalisées

Cette réunion a pour but de prioriser toutes les fiches en lot.

Il y aura 3 lots : le lot 1 pour les projets à court terme (dans les 3 ans), le lot 2 pour les projets à moyen terme (dans les 6 ans), et le lot 3 pour les projets à long terme (dans les 10 ans).

Avant de procéder à la priorisation, il faut d'abord réfléchir aux projets qui sont entamables (les projets ne doivent donc pas être nécessairement terminés).

Il est important de commencer le projet dans les 3 ans.

Pour le lot 0, il n'y a pas de classement à réaliser (contrairement au programme d'actions).

Les lots 2 et 3, les fiches sont « ouvertes » ; pas besoin de précision (comme par exemple le lieux) mais peuvent s'ouvrir si une opportunité se présente.

L'auteur de projet, Benoît Houbeau, fait un rappel sur les différentes parties du PCDR. Il sera composé des 5 parties suivantes :

1. le diagnostic ;
2. la consultation ;
3. les objectifs de développement ;
4. les fiches-projets ;
5. le récapitulatif des réunions.

Quand le PCDR sera approuvé, la Commune pourra demandé une première convention à la Région, puis une seconde...

Il est proposé aux membres de faire un classement personnel des différentes fiches-projets avec le tableau récapitulatif des différentes fiches-projets.

Quels doivent être les critères pour faire le classement ?

D'une part, on peut partir des projets qui répondent au plus grand nombre d'objectifs de développement ; d'autre part, il faut tenir compte de ce qui est réalisable.

En lot 3, on retrouvera les fiches « passe-partout ».

L'auteur de projet souligne que le PCDR est un document stratégique global qui tient compte de tous les citoyens de la commune ; il n'est pas uniquement une base pour obtenir des subsides.

Il est important de pouvoir désigner les 3 premières fiches-projets lors de cette réunion ; en effet, celles-ci feront l'objet d'esquisses par un auteur de projet (à désigner par la Commune).

Le Lot 0 ne sera classé qu'au moment de la rédaction du PCDR.

Il faut essayer de trouver un équilibre dans la priorisation : il y a 27 fiches à diviser en 3 lots, donc environ 9 fiches par lot.

Un membre demande s'il est possible d'ajouter une fiche avec le thème « favoriser les échanges par des petits aménagements tels que bancs... ». C'est un thème qui est revenu souvent dans les discussions selon ce membre.

Un autre membre s'interroge sur le projet concernant l'Eglise de Vieuxville, qui pour lui n'est pas un projet certain (il faut en effet pouvoir obtenir la désacralisation avant tout projet). De plus, il estime que la Commune possède un bâtiment à Vieuxville pour accueillir le projet (en vendant par exemple les 2/3 du bâtiment).

Concernant la salle polyvalente à Ferrières, une personne demande de ne pas mettre une priorité pour le football.

Les agents de développement signalent que le développement rural ne subsidie pas les infrastructures sportives (il existe d'autre pouvoir subsidiant comme Infraspport). Ils rappellent également que la fiche telle que rédigée ne mentionne pas uniquement l'aspect sportif.

Les agents de développement expliquent que le lot 1 ne doit pas être uniquement constitué des fiches-projets se rapportant aux salles de village.

Voici le tableau avec les fiches projets priorisées :

Lot 1	Fiche1.1. Aménagement de la Place de Chablis en vue de valoriser le centre historique de Ferrières et d'en faire un lieu de convivialité pour les habitants et les touristes et de dynamiser le commerce local
	Fiche1.2. Création d'une infrastructure polyvalente et aménagements des abords sur le site du terrain de football afin de créer un pôle de rencontres et d'apporter un soutien à la vie associative
	Fiche1.3. Réhabilitation de l'ancienne voie vicinale entre Werbomont et Xhoris (Transferrusienne) et création d'un réseau de cheminements doux en vue de développer la mobilité douce entre les villages et de favoriser le développement d'un tourisme intégré
	Fiche 1.4. Améliorer la convivialité dans les villages en y réalisant des aménagements
	Fiche1.5. Aménagements des infrastructures de villages en vue d'améliorer leur fonctionnalité et leur convivialité
	Fiche 1.6. Création d'une régie communale autonome afin d'assurer la gestion des infrastructures communales
	Fiche 1.7. Amélioration de la mobilité en tenant compte des besoins exprimés en matière de sécurité routière, de mobilité douce et de transports en commun et alternatifs
	Fiche 1.8. Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibilisation de la population
	Fiche 1.9. Mise en place d'une politique communale de rénovation des bâtiments scolaires afin de répondre aux besoins en matière d'accueil de la population scolaire
Lot 2	Fiche 2.1. Rénovation et agrandissement du pôle de loisirs afin d'améliorer les infrastructures sportives, culturelles et associatives
	Fiche 2.2. Rénovation de l'ancienne Administration communale en vue d'améliorer les infrastructures existantes
	Fiche 2.3. Aménagement de la Place Lavaux afin de valoriser le patrimoine historique de l'entité et de créer des espaces de convivialité ouverts et sécurisés
	Fiche 2.4. Aménagement du tronçon manquant au RAVeL n°5 de l'Ourthe entre Sy et Bomal-Sur-Ourthe afin de favoriser les modes de déplacements doux et le développement d'un tourisme intégré
	Fiche 2.5. Réalisation d'une étude en vue de la création de bassins de décantation afin d'endiguer la pollution du bassin d'orage de Werbomont et du Wézomont
	Fiche 2.6. Extension de la zone d'activités économiques, en collaboration avec la SPI, en vue de développer le secteur économique

	Fiche 2.7. Création d'un local d'accueil pour la petite enfance dans le cadre d'un partenariat public-privé
	Fiche 2.8. Adoption d'outils d'aménagement du territoire en vue d'une urbanisation durable respectant le patrimoine bâti de l'entité
	Fiche 2.9. Réaliser un inventaire du patrimoine historique, restaurer et promouvoir certains éléments en vue de les préserver, de les valoriser et de sensibiliser la population
Lot 3	Fiche 3.1. Transformation de l'Eglise Saints Pierre et Paul de Vieuxville en une maison de village afin de soutenir la vie associative
	Fiche 3.2. Développer une stratégie touristique en lien avec la Maison du Tourisme Ourthe-Amblève
	Fiche 3.3. Création d'un pôle muséal et touristique à proximité du Domaine de Palogne
	Fiche 3.4. Développement d'un plan paysage visant la mise en valeur du site historique du château fort de Logne et de son environnement naturel
	Fiche 3.5. Sensibiliser et éduquer la population à la préservation de l'environnement, en synergie avec le PCDN
	Fiche 3.6. Concrétisation d'un modèle de circuit court alimentaire dans un esprit de filière agro-écologique
	Fiche 3.7. Mise en réseau des acteurs locaux des secteurs socio-culturels, sportifs, touristiques et éducatifs
	Fiche 3.8. Aménagement de logements tremplins et/ou intergénérationnels et/ou à loyer modéré
	Fiche 3.9. Acquisition, restauration et aménagement de bâtiments intéressants à préserver afin de répondre à des besoins identifiés, et de valoriser le patrimoine bâti

Il est plus logique de donner une priorité à l'infrastructure polyvalente (pour la création de parking notamment) puis à l'aménagement de la place de Chablis (surtout s'il y a une volonté de réduire les emplacements de parking sur la place).

Certains projets sont déjà inscrit au budget communal.

Pour rappel, le PCDR n'est pas un document figé.

L'ensemble des membres marque son accord pour la priorisation qui a été votée.

Pour la suite, la Commune va se charger de procéder à la désignation d'un auteur de projet pour réaliser les esquisses des projets prioritaires du Lot 1.

Le cahier des charges des projets sera établi par l'administration communale en collaboration avec la cellule d'accompagnement et il sera validé par la CLDR.

La CLDR pourra continuer à avancer sur les projets sur ce même temps.

Ainsi la réunion se clôture.

➤ **Présentation et finalisation des fiches-projets non validées par la CLDR**

• **Création d'un local pour la petite enfance**

Un projet de crèche serait trop couteux donc, il a été suggéré de pouvoir mettre un local à disposition des gardiennes ONE. A ce jour, deux bâtiments pourraient accueillir ce projet à savoir : la maison Farnir à Xhoris (pour autant que la Commune rachète ce bâtiment) ou le bâtiment de l'actuelle école de Bosson (en fonction du projet pour la nouvelle école). Le Bourgmestre souhaite que l'on ajoute un troisième point « autre » pour une opportunité qui se présenterait à la Commune.

Une participante indique que deux gardiennes qui se situent rue de La Vicomé à Ferrières avaient un souhait de travailler en partenariat. Dans ce cadre, elle demande s'il est possible d'établir un tel projet dans un bâtiment privé. Madame Franck répond que dans le cadre du développement rural, le bâtiment doit être public.

Un autre participant mentionne qu'il faut aussi être attentif à l'aspect parking pour ce projet.

• **Aménagement des salles de village**

- L'Alouette : réalisation d'une annexe sanitaire et isolation

Remarques de Monsieur Boland : il serait utile de pouvoir disposer d'une cuisine « équipée » ; il ne faudrait pas supprimer les fenêtres existantes vu le manque de luminosité ; il propose de faire l'annexe sur le pignon ; il rappelle de ne pas oublier l'espace « bivouac » pour que les randonneurs puissent disposer une tente en toute légalité ; il importe aussi de penser aussi au système de chauffage, d'épuration et de récupération d'eau.

- La Charmille : création d'un préau à l'arrière de la salle

- Ancienne école de Burnontige : aménagement de l'ancienne école pour en faire une salle de village

- Salle de la Pétanque à Xhoris : travaux d'isolation

Concernant les salles de village, Madame Franck rappelle qu'il faudra mentionner le taux d'occupation de celles-ci. Il faut aussi prendre en compte les contraintes techniques (rationalisation de l'énergie, citerne d'eau de pluie...). En effet, dans le cadre du développement rural, l'aspect énergétique est très important.

C'est aussi à l'auteur de projet, lorsqu'il sera désigné, de faire des propositions selon les attentes et critères souhaités.

• **Convivialité dans les villages**

Une participante souhaite que la création de plaines de jeux et d'espaces de jeux dans les villages soit bien mentionnée dans la fiche.

Monsieur Boland suggère de penser aussi à des espaces pour mettre des vélos.

Monsieur Léonard propose de travailler en collaboration avec les comités de village qui pourraient avoir des suggestions aussi. Il signale que des endroits de détente existent déjà et qu'il suffirait de les réhabiliter.

L'agent de développement, Anouck Barthelemy va modifier les fiches en tenant compte des remarques émises et les transmettre aux membres de la CLDR.

➤ **Présentation des actions menées en Lot 0**

Pour rappel, le lot 0 concerne les actions entamées ou réalisées par la Commune au cours de l'ODR, et en lien avec le développement rural. Il s'agit donc de projets qui ont été évoqués en réunion depuis le début de l'ODR, soit qui étaient en cours de réalisation ou qui ont débuté. Le lot 0 est présenté à l'assemblée par l'agent de développement.

Un participant pense qu'il faut ajouter à cette liste la révision de la signalisation routière sur l'ensemble de la Commune. Et un autre souhaite ajouter le placement de la gaine technique sous la route, à Burnontige, pour alimenter le chapiteau lors de la fête.

➤ **Suite du processus**

Lors de la prochaine réunion, le programme d'actions sera abordé. Il consiste en un ensemble de toutes les actions qu'on souhaite voir se réaliser dans les dix ans et qui ne font pas l'objet d'une fiche (projets de plus petites ampleurs, qui ne nécessitent pas de moyens financiers conséquents).

Pour rappel, la partie 4 du PCDR est divisée en plusieurs parties :

1. Lot 0 ;
2. Le programme d'actions ;
3. Les différentes fiches-projets.

Le tableau croisé des objectifs de développement et des projets sera complété en fonction du Lot 0 et du programme d'actions.

Lorsque l'auteur de projet aura été désigné, une réunion se tiendra et se consacrera à la présentation des esquisses et budget réalisé.

Concernant ces esquisses, le Bourgmestre souhaite aussi associer les comités ou associations concernées pour faire une réunion avec l'auteur de projet.

Madame Franck rappelle que par rapport aux projets du Lot 1, l'auteur de projet doit budgétiser les fiches-projets ; qu'il faut donc bien estimer ces projets qui sont censés être réalisés dans les 3 premières années de l'approbation du PCDR. Elle souligne aussi qu'il faut déterminer la fiche prioritaire par rapport aux objectifs de développement.

➤ **GT sentiers**

A ce jour, deux réunions se sont tenues dans le cadre du GT sentiers.

Lors de ces réunions, il a été décidé de poursuivre la réflexion concernant :

- les sentiers de balades à revisiter
- la Transferrusienne

L'Office du Tourisme va rendre un dossier pour l'obtention de subsides pour le balisage et des échaliers. Une réunion sera organisée en concertation avec le GT sentiers et l'Office du Tourisme. Une visite de terrain, à la balade de la Picherote, va être organisée d'ici peu (avec les membres du PCDN, du GT sentiers et de l'OT).

La réunion se clôture à 21h15.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Compte rendu de la CLDR
Le 29 avril 2014 à 19h30
(Maka, Rue de Lognoul 6, 4190 Ferrières)**

Présents: Lydia BLAISE (Echevine), Sylvain BOLAND (CLDR), Nathalie DEGUEE (CLDR), Frédéric LEONARD (Bourgmestre), Raphaël LAMBOTTE (CLDR), Hervé LEYBAERTS (CLDR), Nadine MAQUINAY (CLDR), Joël MATTHYS (CLDR), Victor SILVESTRE (CLDR), Claudine STREE (CLDR)
Anouck BARTHELEMY (GREOA), Marie-Françoise GILIS (GREOA)

Excusés: Steve FRANCIS (CLDR), Sandrine HAOT (CLDR), Christel LIZEN (CLDR), Sandrine MAQUINAY (CLDR), Marie RAHIER (Administration communale), André RAHIER (CLDR), Maurice SIMONIS (CLDR)

Introduction

La réunion débute à 19h30 par un mot d'accueil du Bourgmestre.

1. Approbation du PV du 25 mars 2014.

Différentes remarques sont émises par les membres quant aux points suivants:

- *Approbation des PV du 3 et du 10 décembre 2013* : une participante s'interroge quant à la mention du terrain de football synthétique dans la fiche-projet relative à l'aménagement d'un pôle de loisirs à Xhoris. Les agents de développement répondent que le site sur lequel le projet est envisagé est présenté dans son intégralité, intégrant de ce fait le terrain de football. Cela ne signifie pas qu'un subside du Développement Rural soit demandé pour le terrain de football.
- *Présentation du lot 0* : un membre s'étonne de voir apparaître des initiatives citoyennes dans le lot 0. Les agents de développement expliquent que le lot 0 reprend l'ensemble des actions qui ont été menées ou entamées dans la Commune depuis le lancement de l'ODR. Toutes les initiatives améliorant la qualité de vie peuvent y être inscrites et il est important de souligner le dynamisme citoyen au sein de l'entité. Ils précisent

également que chaque action du lot 0 sera brièvement expliquée dans le PCDR et que l'initiative citoyenne y sera clairement mentionnée. Cependant, si certaines associations ou si la CLDR souhaitent que des actions ne figurent pas dans le document, il en sera tenu compte dans la rédaction du document.

- *GT sentier* : un participant souligne qu'il est important de bien mentionner le fait que les chemins et sentiers ont avant tout l'objectif d'assurer la mobilité inter et intra-villages. Un point sera rajouté en ce sens.

2. **Désignation de l'auteur de projet**

F. Léonard explique que la Commune a rencontré Monsieur Lacasse afin de lui expliquer plus en détail les fiches-projets qui feront l'objet d'une esquisse et d'une estimation budgétaire. Une visite de terrain a été effectuée. Il explique qu'une fois que les esquisses seront réalisées, une séance de présentation, à laquelle seront conviées les associations, les commerçants de Ferrières et les membres de la CLDR, sera organisée.

3. **Elaboration du programme d'actions**

Les agents de développement expliquent que le PCDR comprend un programme d'actions qui reprend l'ensemble des actions que la population, la CLDR et la Commune envisagent de mener endéans les dix prochaines années. Ces actions sont différentes des fiches-projets en ce sens qu'elles peuvent être menées de manière ponctuelle et qu'elles ne demandent pas d'importants moyens financiers. Elles peuvent être réalisées par les citoyens ou par la Commune.

Afin de permettre à la CLDR de s'exprimer sur les propositions émises depuis le début de l'ODR et de proposer différentes actions en regard des défis et objectifs de développement, les agents de développement proposent aux membres une animation. Un debriefing est ensuite réalisé.

Il est convenu que plusieurs actions proposées lors des premières réunions citoyennes figurent dans le lot 0 :

- Mettre en place un ciné-club : le projet a été initié par le CPAS dans le nouveau local de l'ancienne Administration communale de Xhoris et fonctionne très bien
- Moderniser le site internet communal en adhérant à IMIO
- Centraliser les informations au niveau communal et assurer le retour vers la population et les associations : l'Office du tourisme est en charge de cette mission
- Organiser un marché de produits locaux : cette action est déjà organisée avec le GAC Ferritable
- Adoption par la Commune d'un plan d'aménagement forestier
- Organiser annuellement une journée de découverte des artisans locaux : cette action est menée dans le cadre de la « journée de l'artisan »
- Renforcer le maillage écologique via la plantation de haies : il s'agit d'une action imposée aux particuliers lors de la construction d'une habitation. Par ailleurs, le

PCDN propose différentes actions de sensibilisation, distribue des plants gratuitement à la journée de l'arbre...

- Organiser la gestion des espaces verts : il s'agit d'une action qui va devenir obligatoire pour les Communes dans le courant de l'année 2014
- Entretien des chantoirs et plus particulièrement celui de Xhoris : la Commune veille déjà à cet aspect
- Revoir la signalisation routière
- Placer des panneaux « zone 30 » pendant l'été dans les villages

D'autres actions pourront par contre être intégrées dans des fiches-projets :

- Entretien des fontaines et placement de pancartes eau non-potable.
- Réaménagement des points d'eau en soutien au PCDN (par exemple au jardin Fifi)
- Envisager de réhabiliter des pompes pour les agriculteurs
- Réaliser des plans de mobilité scolaire/créer des pistes cyclables et des parkings pour vélos/Aménager des trottoirs : point à intégrer dans la fiche relative à la mobilité
- Installer des panneaux d'information pour valoriser notre patrimoine/Etablir un cadastre des lieux à préserver : cela est déjà intégré dans la fiche-projet relative au patrimoine.
- Entretien des chemins et les protéger : cette dimension est présente dans la fiche relative à la Transferrusienne et au maillage intra et inter-villages

Les actions retenues, par thématique, sont les suivantes :

Environnement

- Envisager, selon la faisabilité, de récupérer les résidus de coupe de bois pour assurer le chauffage de l'un ou l'autre bâtiment public
- Mise à disposition par la Commune de toilettes sèches lors d'évènements publics et sensibiliser les organisateurs à l'utilisation de gobelets réutilisables et de papier recyclé (affiches...)
- Installer des petites poubelles de tri sur le Bâti à Sy

Mobilité

- Poursuivre les contacts avec le TEC en vue de maintenir un service suffisant dans les villages et d'améliorer les horaires et les correspondances des bus
- Adhérer à carpoolplaza
- Réaliser des fiches d'accessibilité multimodales
- Réaliser certains aménagements ponctuels pour permettre aux véhicules agricoles d'accéder aux terrains sans entraves

Enfance

- Soutenir la création d'une ludothèque en partenariat avec le Musée du jouet
- Encourager et soutenir la mise en place d'activités communes réalisées entre les différentes écoles communales

Vie sociale et associative

- Soutenir les initiatives des comités de villages en mettant à leur disposition du matériel (tables, bancs...)
- Organiser annuellement une journée d'accueil pour les nouveaux habitants (création d'une farde d'accueil, rédaction d'une charte de convivialité...)
- Soutenir les initiatives citoyennes de création d'un jardin communautaire

Communication

- Poursuivre les actions visant à rendre accessible les nouveaux moyens de communication aux personnes plus âgées (aide pour remplir des documents administratifs...)
- Poursuivre les actions visant à établir un calendrier des associations, à assurer la communication entre elles

Tourisme

- Mettre en place, en collaboration avec l'Office du tourisme, un pôle de personnes ressources (Guides du terroir)

Enfin, les actions ci-dessous ont été abandonnées :

- Créer un musée sur la thématique du Fer
- Proposer au classement le bâtiment de l'ancienne Administration communale de Xhoris
- Créer une bibliothèque à Ferrières-centre
- Créer un bar à soupe : le Ferri-repas existe déjà
- Planter une saulaie au lieu-dit du Fonds des Vaux : cette action est du ressort du PCDN
- Mettre en place un système de location ou de partage de voitures : c'est difficilement réalisable en milieu rural

Prochaine réunion de la CLDR

Une prochaine réunion est fixée le 20 mai. Le tableau récapitulatif des actions et projets en regard des défis et objectifs de développement sera présenté.

La réunion se clôture à 22h00

COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 30 septembre 2014

Présents :

- GREOA :
 - Madame Anouck BARTHELEMY, agent de développement ;
 - Madame Marie-Françoise GILIS, agent de développement ;
 - Monsieur Benoît HOUBEAU, auteur de programme ;

 - Bureau d'études LACASSE ET MONFORT :
 - Monsieur Ralf MOUTSCHEN ;
 - Monsieur Laurent SEREXHE ;

 - ✓ Membres de la CLDR :
 - Monsieur Frédéric LEONARD, Bourgmestre ;
 - Monsieur Serge BREVERS ;
 - Madame Michèle MEERT
 - Monsieur André RAHIER .
 - Monsieur Victor SILVESTRE ;
 - Monsieur Maurice SIMONIS ;
 - Monsieur Sylvain BOLAND ;
 - Madame Nathalie DEGUEE ;
 - Monsieur Jean-Michel RENARD ;
 - Madame Claudine STREE ;
 - Monsieur Xavier GIBLET ;
 - Madame Sandrine MAQUINAY ;
 - Madame Christel LIZEN ;
 - Monsieur Joël MATTHYS ;
 - Monsieur Steve FRANCIS ;
 - Monsieur Raphaël LAMBOTTE ;
 - Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR.
- Excusés :
- Monsieur Jean-François CORNET ;
 - Madame Lydia BLAISE, Echevine ;
 - Madame Nadine MAQUINAY ;
 - Monsieur Hervé LEYBAERT ;
 - Madame Sandrine HAOT ;
 - Madame Odette DI STEPHANO ;
 - Monsieur Christophe POLARD.

La réunion débute à 19h00 par un accueil du Bourgmestre.

Il présente les auteurs de projets du bureau d'études Lacasse-Monfort et les remercie pour leur participation à cette réunion. Il explique qu'un premier projet d'esquisses avait été présenté au Collège, au Comité des commerçants et au football de Ferrières et qu'une série de premières remarques avait été émise. Les esquisses présentées ce jour sont donc le fruit d'une réflexion menée en dialogue avec l'auteur de projet, le Collège et les acteurs principalement concernés par les fiches-projets 1.1 et 1.2

Le Bourgmestre rappelle qu'il s'agit ici d'esquisses qui permettent de budgétiser les projets. Lors de la réalisation concrète des projets, il faudra de nouveau faire un marché public afin de désigner un auteur de projet qui devra réaliser des plans définitifs qui pourront être différents de ceux présentés actuellement. Les agents de développement expliquent les prochaines démarches. Une fois le PCDR approuvé par le Gouvernement Wallon, la Commune pourra introduire une demande de subsides pour une fiche. Elle recevra 5 % du montant du budget présenté dans la fiche afin de pouvoir entamer les démarches pour obtenir les plans définitifs. Il est donc nécessaire d'avoir une estimation budgétaire la plus proche possible de la réalité.

Approbation des PV des 29 avril et 20 mai 2014

Différentes remarques ont été émises :

PV du 29 avril : une participante demande s'il est possible de parler des écoles de l'entité au sens large et non uniquement d'écoles communales.

PV du 20 mai : un membre émet plusieurs propositions :

- ajouter que la Transferrusienne serait un outil de liaisons intervillages pour favoriser la mobilité quotidienne (Saint-Roch étant idéalement situé sur le parcours) ;
- préciser que les subsides possibles concernant les aménagements proviendraient du Commissariat Général au Tourisme (CGT) de la RW ;
- insérer que « plusieurs membres pointent les deux faiblesses du tracé au niveau des traversées de villages (Xhoris et Ferrières) et plus particulièrement la dangerosité à hauteur de Ferot. L'administration prendra conseils auprès du SPW DGO1 mobilité douce pour les aménagements éventuels à prévoir et le groupe de travail « sentiers » se charge d'étudier des itinéraires alternatifs».

L'ensemble des remarques émises sont approuvées par les membres.

Présentation des esquisses

Le Bourgmestre rappelle les fiches prioritaires déterminées par la CLDR pour lesquelles des esquisses ont été demandées, à savoir :

- Création d'une infrastructure polyvalente (Fiche 1.1.);
- Aménagement de la place de Chablis (Fiche 1.2.) ;
- Aménagement de convivialité dans les villages (Fiche 1.4.).

Fiche-projet 1.2. Aménagement de la Place de Chablis en vue de valoriser le centre historique de Ferrières et d'en faire un lieu de convivialité pour les habitants et les touristes et de dynamiser le commerce local

Le Bourgmestre cède la parole à Monsieur Moutschen qui présente la fiche concernant la place de Chablis.

Sur base de la situation existante, celui-ci explique les contraintes qui devaient être respectées, notamment, garder les arbres remarquables et les mettre en valeur. Afin de protéger ces derniers, les auteurs de projet ont veillé à ne réaliser aucun aménagement en dessous de la couronne des arbres.

Il explique qu'actuellement la place est réservée aux automobilistes puisqu'elle consiste essentiellement en des voiries carrossables et en une aire de stationnement. Le but de ce projet est recréer un espace de vie destiné aux piétons au centre du village, de remettre en valeur le centre de la place - actuellement utilisée comme parking - par des espaces verts et de mobilité douce (replanter des pelouses, créer un cheminement doux au traversant la place piétonne...) ; d'améliorer la situation des arbres ; d'installer des aires de convivialité (tables, bancs...). La remise en état du monument ferait aussi partie du projet.

Concrètement :

- la voirie actuelle qui passe au milieu de la place serait supprimée laissant place à un cheminement piéton
- l'aménagement de la partie supérieure serait réalisé avec un seul revêtement en hydrocarboné avec une zone plane au niveau du bâtiment de la coiffeuse, afin de pouvoir monter le chapiteau communal
- au niveau de la voirie, elle resterait dans l'état actuel hormis l'entrée de la rue Pré du Fa qui serait réduite
- Il a été décidé de garder l'arrêt de bus en voirie vu le peu de passage de bus à Ferrières
- la rue devant la maison communale serait mise en sens unique de manière à pouvoir monter la rue et faire le tour de la place pour sortir.
- environ 25 places de stationnement (22 permanentes et 3 temporaires) sont prévues dans le projet. Ce qui semble correspondre à la demande de l'association des commerçants
- un éclairage serait installé pour mettre en valeur certains éléments de la place tels que la maison communale, les arbres remarquables ou encore le monument.
- une liaison piétonne se ferait entre la place et la nouvelle infrastructure polyvalente (sentier déjà existant, mais à élargir)

Le coût estimatif de ce projet s'élève à environ 300.000 € htva. F. Léonard souligne aussi le souhait de l'association des commerçants d'intervenir financièrement dans le projet.

Une participante demande ce qu'il en est de la fontaine à réhabiliter, dont il a été question notamment dans les réunions de consultation. Une question est également formulée en ce qui concerne l'installation souhaitée de râteliers à vélos sur la place. Le Bourgmestre répond que ces éléments pourront être intégrés dans le projet définitif.

Un membre demande si des autorisations pour élargir le sentier sont déjà en cours. Les agents de développement rappellent que les autorisations et demandes de permis se feront lorsque la Commune introduira sa demande de subsides pour la réalisation de la première fiche-projet.

Enfin, un membre s'interroge concernant la récolte des eaux de pluie. En effet, d'après lui, lors des fortes pluies, l'écoulement des eaux se fait d'une part vers la rue de Chablis et d'autre part, vers la Basse-Colète. Il faudrait donc être vigilant selon lui au type de revêtement utilisé sur la place ou alors prévoir un raccordement aux égouts existant.

Fiche-projet 1.1. Création d'une infrastructure polyvalente et aménagements des abords du terrain de football afin de créer un pôle de rencontres et d'apporter un soutien à la vie associative

Monsieur Serexhe, architecte, prend la parole pour présenter les esquisses de l'infrastructure polyvalente.

Il a été décidé d'implanter cette infrastructure à la place de la tribune actuelle.

Le niveau rez-de-chaussée serait entièrement dédié au sport (avec vestiaires, sanitaires et local d'infirmier répondant aux normes imposées par Infraspports notamment, en termes de superficie, de nombre...)

C'est au niveau 1 que se situerait La buvette du football et son bar (50m²), l'espace polyvalent et son bar (145m²), une cuisine, une réserve et des sanitaires. La buvette et l'espace polyvalent seraient séparés par des cloisons amovibles

Concernant l'aménagement extérieur, sont prévus des places de stationnement (à l'arrière de la salle et à la place du bâtiment actuel), une aire qui permettrait de monter un grand chapiteau (pour la fête du vin) ainsi qu'une plaine de jeux. Il a été suggéré par l'association des commerçants de mettre cette dernière à l'écart des places de stationnement et de par ce fait, la rapprocher de la place (via le sentier piétonnier).

Certains membres se questionnent concernant l'acoustique de cette nouvelle salle, mais aussi sur l'aspect énergétique. L'auteur de projet signale qu'il a des normes PEB à respecter et que d'ici la mise en route du projet, les normes seront encore plus strictes.

Concernant la dimension de la salle polyvalente, un membre fait remarquer qu'en termes de capacité d'accueil, dans le cas de l'installation d'une scène, elle serait égale à la salle du Cercle qui se situe à quelques pas de là, or il y avait une demande pour une salle plus grande que les salles actuelles. Il souligne aussi qu'en essayant de profiter de la pente du terrain, il serait possible de faire la partie sportive enterrée de manière à créer une rampe d'accès pour les PMR et ainsi donc ne pas devoir prévoir d'ascenseur, qui représente un certain budget tant à l'installation mais aussi en charges d'entretien.

Fiche-projet 1.4. Réalisation d'aménagements afin d'améliorer le cadre de vie, la convivialité et la sécurité dans différents villages de l'entité

Monsieur Moutschen présente brièvement quelques exemples d'aménagements pouvant être réalisés afin de créer des effets de portes aux entrées des villages. F. Léonard explique que des projets de « kits » de convivialité devraient en plus être proposés par le bureau Lacasse afin de répondre à la description de la fiche-projet.

Tableau croisé objectifs-projets

L'auteur de programme rappelle que le PCDR est constitué de plusieurs parties dont la troisième est consacrée aux objectifs de développement. Ceux-ci ont été définis par la CLDR. Un rappel des défis et objectifs en regard du tableau croisé « défis – objectifs - programme d'actions - fiches-projet » est intéressant à ce stade de l'ODR afin de réaliser un premier bilan en s'assurant de l'adéquation entre ces différents éléments.

A la lecture des objectifs de développement, il est apparu que le souhait de développer l'accompagnement des seniors était étroitement lié au développement de services adaptés à cette catégorie d'âge. Or, un objectif plus vaste consistait justement en l'aide au maintien et au développement de services. Cet objectif concernant toutes les catégories de la population, il a été choisi de privilégier celui-ci et de l'améliorer en précisant « Aider au maintien et au développement de services de qualité ».

Par ailleurs, alors que les citoyens manifestent un souhait d'améliorer la mobilité et que certaines actions ont déjà été réalisées dans la Commune (projet Covoit'stop, développement du Ferribus...), il a été convenu de reformuler l'objectif « Développer les

moyens de mobilité solidaires en lien avec les transports en commun » comme suit :
« Soutenir le développement d'une mobilité durable des personnes ».

En termes de communication, la consultation avait formulé un objectif visant à « Développer les moyens de communication ». Le terme « Moderniser » les moyens de communication est apparu plus opportun aux membres en raison des différentes actions et projets souhaités.

Concernant l'environnement et plus particulièrement la gestion des déchets, plusieurs actions ont été réalisées par la Commune qui a mis en place les mesures adéquates afin de « réduire les déchets et améliorer le recyclage en collaboration avec Intradel ». Par contre, il est apparu essentiel de poursuivre les actions de « sensibilisation et d'incitation à des changements de comportements en faveur de la protection de l'environnement ». La problématique de la gestion des déchets reste entière et est ainsi élargie à différentes thématiques environnementales (pesticides, gaspillage énergétique, épuration des eaux...).

Enfin, afin de contribuer à l'amélioration du secteur économique, il a été suggéré de compléter l'objectif 5.2. « Soutenir le développement d'infrastructures adaptées au maintien et à la création d'entreprises » en y ajoutant «... à la création d'entreprises et d'emplois ». En effet, si la création d'une entreprise n'implique pas de facto de création d'emplois, la création d'emplois n'est pas nécessairement liée à la création d'une entreprise. L'objectif « Favoriser la formation à proximité en partenariat avec la Maison de l'emploi et le Forem » étant nécessairement lié à ce dernier objectif, il a été décidé de l'intégrer dans la description et la justification de celui-ci.

Présentation du projet de GAL (Groupe d'Action Locale) en Ourthe-Amblève

Un appel à projet vient d'être lancé par la Wallonie dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) pour la création de GAL (groupes d'actions locales). Ce projet se veut avant tout transcommunal et permettrait de réaliser et de financer différents projets tels que le développement de circuits courts et de l'artisanat local, la valorisation du patrimoine naturel et culturel, le développement touristique, la promotion d'une mobilité douce...

Le GREOA a proposé aux différentes communes en Ourthe-Amblève de faire partie de ce GAL. Dans la mesure où toutes les Communes du territoire pressenti - dont la Commune de Ferrières – ont un PCDR approuvé ou sont en cours d'ODR, il existe déjà des visions des différents souhaits des citoyens ce qui facilite l'élaboration du dossier.

Une description plus précise du projet et des différentes démarches à respecter est développée dans la power point ci-annexée. Par ailleurs, B. Houbeau invite les membres, s'ils le souhaitent, à consulter les sites internet d'autres GAL existants, dont celui du Pays des Condruses.

Ainsi la réunion se termine à 21h30.

COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 30 mars 2015

Présents :

- ✓ GREOA :
 - Monsieur Benoît HOUBEAU, auteur de programme ;
 - ✓ Invités :
 - Monsieur Yvon Rollin, échevin ;
 - Monsieur Jean-Mard DEMONTY, échevin ;
 - Madame Denise KERSTEN, directrice générale ;
 - ✓ Membres de la CLDR :
 - Monsieur Frédéric LEONARD, Bourgmestre ;
 - Monsieur Serge BREVERS ;
 - Monsieur André RAHIER ;
 - Monsieur Victor SILVESTRE ;
 - Monsieur Maurice SIMONIS ;
 - Monsieur Sylvain BOLAND ;
 - Madame Nathalie DEGUEE ;
 - Madame Sandrine HAOT
 - Monsieur Hervé LEYBAERT ;
 - Madame Claudine STREE ;
 - Monsieur Didier DELMOTTE ;
 - Madame Nadine MAQUINAY ;
 - Madame Christel LIZEN ;
 - Monsieur Joël MATTHYS ;
 - Madame Laure STREE ;
 - Monsieur Raphaël LAMBOTTE ;
 - Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR.
- Excusés :
- Madame Michèle MEERT
 - Monsieur Xavier GIBLET ;
 - Madame Sandrine MAQUINAY ;
 - Monsieur Steve FRANCIS ;
 -

La réunion débute à 19h30 par un accueil du Bourgmestre.

Pour cette réunion, les membres du Collège ont été invité.

Le procès verbal de la réunion du 30 septembre 2014 est approuvé par l'assemblée sans remarque.

La réunion du jour a pour but de présenter dans les grandes lignes le document final du PCDR.

Le Bourgmestre présente le calendrier :

- Fin mars : présentation du document final à la CLDR (les membres auront un mois pour faire leurs remarques éventuelles) ;
- Fin avril : approbation du PCDR par la CLDR (en présence de Madame Franck) ;
- Dès l'approbation par la CLDR, le Collège communal devra donner son accord aussi ;
- Le PCDR sera envoyé à la DGO3 (Madame Franck) pour une vérification sur la forme (voir si tous les documents demandés sont bien présents) ;
- En juin, il sera présenté au Conseil communal pour approbation ;
- En suite de cette approbation, le dossier sera envoyé en plusieurs exemplaires à la CRAT (Commission Régionale d'Aménagement du Territoire).
La CRAT convoque la Commune dans les 2 mois (septembre-octobre) pour défendre le dossier.

Avant de céder la parole à Monsieur Benoit Houbeau, auteur de programme, le Bourgmestre signale que le dossier PCDR sera consultable en version papier à l'administration communale .

Monsieur Benoit Houbeau prend la parole pour entamer la présentation du PCDR, en signalant toutefois qu'il reste encore quelques corrections à apporter.

Il informe les membres qu'ils recevront un lien permettant de télécharger, d'une part, le dossier PCDR et d'autre part, la présentation powerpoint de ce soir.

Un bref rappel est fait sur le processus et les différentes parties qui composent le PCDR, à savoir :

1. Etude socio-économique
2. Résultat de la consultation citoyenne
3. Objectifs de développement
4. Fiches projets
5. Tableaux récapitulatifs

Les annexes ne seront pas toutes téléchargeables.

Pour rappel, c'est en juin 2008 que le Conseil communal a marqué son accord pour mettre en route un PCDR.

Au regard de la Région Wallonne, la partie 3 est essentiel dans le PCDR. Il faut également une cohérence entre les 3 premières parties.

M. Bolland intervient en demandant pourquoi aucune action n'a été réalisée par la commune depuis le lancement du PCDR en 2008. Il affirme que les autorités communales ont plutôt été occupées à détruire des choses alors que, engagée dans le PCDR, elle aurait dû créer, ce à quoi la loi l'y oblige.

M. Léonard lui répond que sa référence au conflit qu'il a avec la commune au niveau de deux sentiers est évidente et que l'évocation de celui-ci n'est pas l'objet de la présente réunion. Il souligne néanmoins que des actions ont été entreprises au niveau de la mobilité douce et qu'elles seront abordées plus loin dans la présentation.

La partie 5, quant à elle, permet d'avoir une vue d'ensemble du PCDR de la Commune.

La quatrième partie est divisée en différentes parties, dont notamment :

1. Le lot 0 qui reprend les actions qui se sont réalisées en cours de processus ;
2. Le programme d'action qui reprend les projets qui ne nécessitent pas de subside ;
3. Le lot 1 : projets à court terme ;
4. Le lot 2 : projets à moyen terme ;
5. Le lot 3 : projets à long terme.

En fonction des opportunités qui se présentent à la Commune, une fiche-projet pourra glisser vers un lot supérieur.

Le Bourgmestre mentionne que tous les projets ne seront pas réalisés dans les dix ans, mais le PCDR est un outil qui permettra d'aider la Commune et qui donne une vision de ce que l'on souhaite pour la Commune pour les dix prochaines années.

Il rappelle aussi qu'il n'est pas possible de répondre à toutes les faiblesses soulevées lors de la consultation citoyenne, mais que des projets ont déjà été réalisés, de ceux qui étaient prévus et d'autres qui ne l'étaient pas (notamment, les travaux de rénovation à la bibliothèque de Xhoris ou encore, l'aménagement de l'ancienne école de Burnontige en maison de village).

Il énumère ensuite les différents projets des trois lots, en rappelant, que pour la fiche 1.1 « salle polyvalente » les esquisses réalisées pourront être revues complètement ; les esquisses servent principalement à évaluer le coût total du projet par rapport aux critères donnés.

Concernant le projet de la « Transferrusienne », même s'il fait partie du Lot 1, est un projet déjà bien avancé et le travail est en phase finale.

Un travail est en cours actuellement concernant le point de la mobilité.

Au niveau des bâtiments scolaires, le dossier de l'école de Bosson suit son cours ; un agrandissement est prévu pour l'école de Xhoris avec un subside à la clé et pour l'école de My, des négociations sont en cours en vue de l'acquisition d'un terrain pour un agrandissement également.

Madame Deguée fait deux remarques :

1. D'une part, elle trouve bizarre que le terrain synthétique de football soit évoqué dans la présentation alors qu'il n'a pas été voté par la CLDR. Monsieur Léonard explique que ce dossier a été évoqué dans l'analyse de la situation de la Commune et pas dans les projets.
2. D'autre part, elle évoque un problème de mobilité. Elle souligne le côté positif de l'avancement du projet de Transferrusienne mais s'inquiète du désintérêt pour les sentiers alternatifs. Monsieur Houbeau répond que tous les projets ne se font pas via le PCDR et que la mobilité douce est aussi abordée dans le GAL, des initiatives provinciales,...

Monsieur Bolland revient sur le projet de Transferrusienne et demande s'il y a eu des retours suite aux contacts entre la commune et la DGO1, qui sont évoqués dans les PV précédents.

Monsieur Léonard répond qu'un tour de la commune a été fait avec des responsables de la DGO1 et l'Office du Tourisme. Le dossier est en cours.

Un membre se demande quand on peut espérer obtenir l'accord de la Région wallonne sur le PCDR.

Monsieur Houbeau explique que les délais sont aléatoires et que c'est plutôt du cas par cas. De plus, une fois le PCDR approuvé par la Région, il faudra faire une demande de convention par fiche-projet, quand la Commune disposera des budgets nécessaires au projet en question.

Ainsi la réunion se termine à 20h50.

COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 28 avril 2015

Présents :

- ✓ GREOA :
 - Monsieur Benoît HOUBEAU, auteur de programme ;
 - Madame Marie-Françoise GILIS, agent de développement ;

- ✓ Invités :
 - Madame Franck, DGO3
 - Madame Florence TRUM, DGO3
 - Monsieur Jean-Marc DEMONTY, échevin ;

- ✓ Membres de la CLDR :
 - Monsieur Frédéric LEONARD, Bourgmestre ;
 - Madame Michèle MEERT
 - Monsieur Victor SILVESTRE ;
 - Monsieur Jean-Michel RENARD ;
 - Monsieur Sylvain BOLAND ;
 - Madame Nathalie DEGUEE ;
 - Madame Sandrine MAQUINAY ;
 - Monsieur Didier DELMOTTE;
 - Madame Nadine MAQUINAY ;
 - Madame Christel LIZEN ;
 - Madame Laure STREE;
 - Monsieur Raphaël LAMBOTTE ;
 - Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR.

Excusés :

- Monsieur Maurice SIMONIS ;
- Monsieur Serge BREVERS ;
- Monsieur André RAHIER .
- Monsieur Xavier GIBLET;
- Monsieur Hervé LEYBAERT;
- Madame Claudine STREE ;
- Monsieur Joël MATTHYS;
- Madame Sandrine HAOT ;

La réunion débute à 19h40 par un accueil du Bourgmestre qui remercie les membres présents ainsi que Madame Franck et sa collègue Madame Trum.

Le Bourgmestre remercie également les services du GREOA pour le travail effectué jusqu'à présent.

1. Approbation du PV du 30 mars 2015

Le procès-verbal de la réunion du 30 mars 2015 est approuvé par les membres sans remarque.

2. Approbation du Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Le Bourgmestre rappelle que tous les membres de la commission ont pu, pendant un mois, consulter le dossier final, soit à l'administration communale, soit sur Internet via le lien envoyé par les services du GREOA.

Suite à cette consultation, deux membres ont émis des remarques :

- Monsieur Matthys déplore l'état de certains chemins et sentiers par le passage d'engins motorisés, mais aussi suite à l'exploitation forestière. Il a pu constater que certaines communes ont commencé à mettre des choses en place pour palier à ces dégradations.

Suite à cette remarque, une rencontre entre les autorités communales et un agent DNF s'est organisée. N. Deguée soulève la question de la caution déposée ; le problème est que le montant de la caution ne permet pas de couvrir tous les frais. Une des solutions envisagées pourrait être la limitation du débardage après un temps pluvieux.

Monsieur Leonard indique également que l'ouvrier du Syndicat d'Initiatives a été engagé par la commune pour s'occuper de l'entretien des promenades et des sentiers.

- Monsieur Boland a fait part de son désaccord sur le projet de salle polyvalente associée à la buvette de football.

Il est rappelé que les esquisses ont été élaborées uniquement pour obtenir une estimation budgétaire et qu'un nouvel auteur de projet sera désigné pour réaliser les plans définitifs qui pourront être tout à fait différents des esquisses. En outre, un jury sera constitué pour analyser les différentes offres. Madame Franck indique également que l'administration régionale veillera à la polyvalence des lieux.

Il a également fait part de son désaccord concernant le tracé du projet de Transferrusienne et la non prise en compte de suggestions proposées par des membres du Groupe de Travail Sentiers. Il indique également que la Commune n'a plus convoqué de réunion de ce GT.

Il est rappelé que le tracé de la Transferrusienne pourra encore évoluer et que des itinéraires alternatifs et des boucles de promenades pourront être mis en place. En ce qui concerne le GT chemins, il est rappelé que ce sont aux membres de ce GT de prendre l'initiative de se réunir et qu'un local peut être mis à leur disposition par la commune.

Le Bourgmestre rappelle que les citoyens ont eu l'occasion de s'exprimer lors de multiples réunions organisées depuis 2010. Le document final tient compte de ce qu'il s'est dit lors de la consultation citoyenne.

Le PCDR est soumis à l'approbation des membres présents. Le PCDR est approuvé par tous les membres présents qui ont voix délibérative. Monsieur Boland, membre suppléant qui a voix consultative, s'oppose à l'approbation du PCDR.

3. Information sur la suite du processus

Un bref rappel est fait sur la suite du processus :

- approbation du PCDR par la CLDR
- approbation du PCDR par le Collège début mai ;
- la commune transmet le dossier final à la DGO3 pour accord sur la forme ;
- approbation par le Conseil communal en juin ;
- envoi du dossier en plusieurs exemplaires à la Commission régionale d'aménagement du territoire (CRAT), à l'administration wallonne et au Gouvernement wallon (dans les 15 jours suivant le Conseil communal) ;

- dans les 2 mois suivants la réception du dossier (courant du mois de septembre), la Commune sera convoquée pour défendre le PCDR en CRAT.
- approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.

4. Divers

Monsieur Boland indique qu'il estime que la composition de la CLDR n'est pas légitime dans la mesure où de nombreux membres « politiques » sont présents. Madame Franck souligne que la CLDR est composée au maximum d'un quart d'élus, ce qui se vérifie pour la commune de Ferrières.

Monsieur Houbeau rappelle que le PCDR est un outil de travail qui pourra aussi servir pour l'élaboration d'autres dossiers.

Il stipule également que pour le Lot 0, il n'est pas possible d'énumérer toutes les actions entreprises, qu'elles soient communales ou citoyennes, depuis le lancement de l'Opération de développement rural.

Monsieur Leonard indique que l'ODR a permis d'attirer l'attention des élus sur certains points qui tiennent à cœur aux citoyens. Madame Strée indique que l'ODR est un élément positif qui a permis de faire avancer certains projets même si les choses évoluent à leur rythme.

Madame Deguee s'interroge sur l'implication de la CLDR dans la suite du processus. Il est rappelé que la CLDR va être associée étroitement à la mise en œuvre des projets ; elle devra notamment approuver les avant-projets et projets de tous les projets en convention développement rural.

La réunion est clôturée à 20h30 et est suivie du verre de l'amitié.

ANNEXES DE LA PARTIE IV

6 - Projets

Auteur de projet :
Groupement Régional Economique Ourthe-Ambiève (GREOA) asbl
Place de Chéry, 1, 4920 Harzé - AYWAILLE
Tél.04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37
Email: greoa@ourthe-ambiève.be

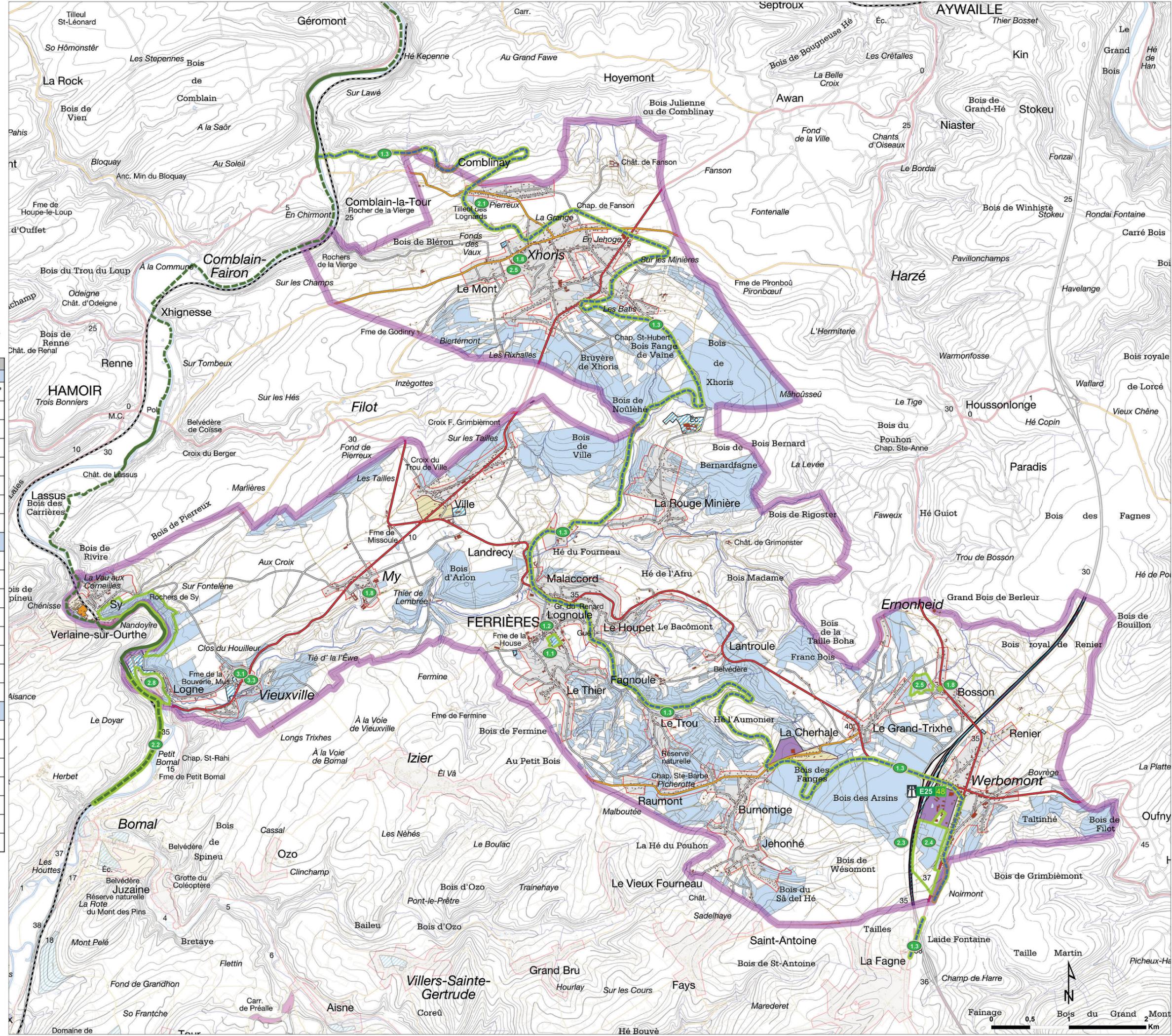
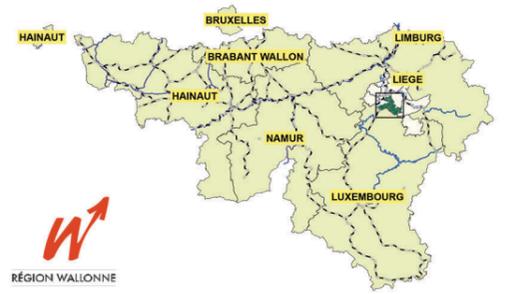
PCDR approuvé
Par le Conseil communal
Par la Région wallonne

LEGENDE

- Projets**
- 1 Localisation et identification des projets
- Zone urbanisable**
- Zone d'habitat [art.26]
 - Zone d'habitat à caractère rural [art.27]
 - ZACC Zone d'aménagement communal concerté [art.33]
 - Zone de services publics et d'équipements communautaires (art.28)
 - Zone d'activité économique (art.30 2-3)
- Cadastr**
- Propriété communale
 - Bâti
 - Cours d'eau - Plan d'eau
 - Limite communale
- Voies de communication**
- Route régionale
 - Route communale
 - Route de liaison
 - Route secondaire
 - Route locale
 - Ligne SNCB
- Mobilité douce**
- RAVeL 5 (RAVeL de l'Ourthe)
 - RAVeL 5 (aménagement existant)
 - RAVeL 5 (aménagement projeté)
 - Transferrusienne
- Origine de l'information**
- SPW/DG04 - Plan de secteur - version coordonnée (2014)
 - Maison du Tourisme Ourthe-Ambiève
 - Administration communale

Número	Lieu	TITRE
Lot 1		
1.1	FERRIERES	Création d'une infrastructure polyvalente et aménagements des abords sur le site du terrain de football afin de créer un pôle de rencontres et d'apporter un soutien à la vie associative
1.2	FERRIERES	Aménagement de la Place de Chablis en vue de valoriser le centre historique de Ferrières et d'en faire un lieu de convivialité pour les habitants et les touristes et de dynamiser le commerce local
1.3	ENTITE	Réhabilitation de l'ancienne voie vicinale entre Werbomont et Xhoris (Transferrusienne) et création d'un réseau de cheminements doux en vue de développer la mobilité douce entre les villages et de favoriser le développement d'un tourisme intégré
1.4	ENTITE	Réalisation d'aménagements afin d'améliorer le cadre de vie, la convivialité et la sécurité dans les différents villages de l'entité
1.5	TRANS-COMMUNAL	Création d'une Régie (trans)Communale Autonome afin d'assurer la gestion du pôle sportif de St Roch
1.6	ENTITE	Amélioration de la mobilité en tenant compte des besoins exprimés en matière de sécurité routière, de mobilité douce et de transports en commun et alternatifs
1.7	ENTITE	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibilisation de la population
1.8	XHORIS MY BOSSON	Mise en place d'une politique d'aménagements et de rénovation des bâtiments scolaires
Lot 2		
2.1	XHORIS	Rénovation et agrandissement du pôle de loisirs afin d'améliorer les infrastructures sportives, culturelles et associatives
2.2	TRANS-COMMUNAL	Aménagement du tronçon manquant au RAVeL n°5 de l'Ourthe entre Sy et Bomal-sur-Ourthe afin de favoriser les modes de déplacements doux et le développement d'un tourisme intégré
2.3	WERBOMONT	Réalisation d'une étude en vue de la création de bassins de décantation afin d'endiguer la pollution du bassin d'orage de Werbomont et du Wézomont
2.4	WERBOMONT	Extension de la zone d'activités économiques, en collaboration avec la SPI, en vue de développer le secteur économique
2.5	XHORIS BOSSON	Création d'un local d'accueil pour la petite enfance dans le cadre d'un partenariat public-privé
2.6	ENTITE	Adoption d'outils d'aménagement du territoire en vue d'une urbanisation durable respectant les patrimoines bâti et naturel de l'entité
2.7	ENTITE	Réalisation d'un inventaire du patrimoine historique : Restaurer et promouvoir certains éléments en vue de les préserver, de les valoriser et de sensibiliser la population
2.8	LOGNE	Développement d'un plan paysage visant la mise en valeur du site historique du château fort de Logne et de son environnement naturel
Lot 3		
3.1	VEUXVILLE	Transformation de l'Eglise St Pierre et Paul de Vieuxville en une maison de village afin de soutenir la vie associative
3.2	ENTITE	Développement d'une stratégie touristique en lien avec la Maison du Tourisme Ourthe-Ambiève
3.3	VEUXVILLE	Création d'un pôle muséal et touristique à proximité du Domaine de Palogne
3.4	TRANS-COMMUNAL	Concrétisation d'un modèle de circuit court alimentaire dans un esprit de filière agro-écologique
3.5	ENTITE	Mise en réseau des acteurs locaux des secteurs socio-culturel, sportif, touristique et éducatif
3.6	ENTITE	Aménagements de logements tremplins et/ou intergénérationnels et/ou à loyers modérés
3.7	ENTITE	Acquisition, restauration et aménagements de bâtiments intéressants à préserver afin de répondre à des besoins identifiés et de valoriser le patrimoine bâti

Situation en Région wallonne





asbl GREOA

Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève

Place de Chézy, 1 - B-4920 Harzé

Tél. : +32 (0)4 384 67 88 - Fax : +32 (0)4 384 74 37

www.greoa.be



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE

L'UNION EUROPÉENNE ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



FERRIERES

ADMINISTRATION COMMUNALE DE FERRIÈRES

place de Chablis, 21 - 4190 Ferrières

Tél.: 086/40 99 43

www.ferrieres.be

